



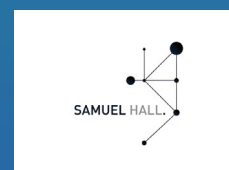
© Conseil national pour les femmes, Égypte

Systeme de suivi et de capitalisation du FFU – en Afrique du Nord

Rapport 2023
Couvrant la période 2017 - mai 2023



Ce projet est financé
par l'Union européenne



Un projet mis en œuvre par le consortium InProVe
GEIE – Samuel Hall

© Union européenne – Novembre 2023

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du consortium dirigé par le GEIE InProvE et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne ou de tout autre partenaire du FFU.

Photo de couverture : *Activité dans le cadre du projet FFU « Aborder les moteurs économiques de la migration irrégulière ».*

© Conseil national pour les femmes, Égypte.

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été élaboré par Eleonora Castagnone, Fernando Cerutti, Carlos Madrideojos et Constanza Rava, avec la contribution de María Navarro. Nous exprimons notre profonde gratitude aux partenaires du FFU qui ont collaboré avec nous au cours du processus de collecte, de validation et de reporting des données :

- ACTED
- Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECID)
- Agence Italienne pour la Coopération au Sviluppo (AICS)
- Avocats Sans Frontières (ASF)
- CARITAS
- Comité Contre l'Esclavage Moderne (CCEM)
- Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA)
- Coopérative et Sviluppo (CESVI)
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
- Agence Belge de Développement (ENABEL)
- Expertise France (EF)
- Fondation Entreculturas Fe y Alegría
- Fondation internationale et Iboaméricaine pour l'Administration et les Politiques Publiques (FIIAPP)
- Croix-Rouge Allemande (GRC)
- Handicap International (HI)
- Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD)
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)
- Médecins du Monde (MDM)
- Agence de développement des micro, petites et moyennes entreprises (MSMEDA - Égypte)
- Ministère des Affaires Extérieures et de la Coopération (MAE Italie)
- Ministère de l'Intérieur (MI Italie)
- Conseil National pour les Femmes (NCW - Égypte)
- Conseil Norvégien pour les Réfugiés (NRC)
- Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
- Plan International (PI)
- Sauver les Enfants (SC)
- Soleterre
- Terre d'Asile
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNU)
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- Fonds International d'Urgence des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
- Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM)
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Nous exprimons également notre gratitude à l'équipe du FFU au sein de la Direction Générale de la Commission européenne pour les négociations de voisinage et d'élargissement (DG ELARD) et aux délégations de l'Union européenne en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie pour son soutien décisif et continu.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	v
Résumé exécutif	1
1. Introduction	7
1.1. Contexte	7
1.2. Le Fond Fiduciaire FFU en Afrique du Nord en 2023	7
2. Méthodologie du rapport 2023	9
2.1. Méthodologie du système de suivi et de capitalisation du FFU en Afrique du Nord	9
2.2. Univers et échantillon d'analyse pour le rapport 2023	13
2.3. Défis et limites du rapport 2022	14
3. Aperçu du portefeuille du FFU en Afrique du Nord	15
3.1. Budget et nombre de contrats par statut	15
3.2. Budget et nombre de contrats par pays ou région	16
3.3. Budget et nombre de contrats par priorité stratégique	18
3.4. Partenaires du FFU	20
4. Aperçu de la situation et des résultats	22
4.1. Le FFU en Afrique du Nord : aperçu des résultats par priorité stratégique	24
5. Analyse par pays et contrats régionaux	42
5.1. Égypte	42
5.2. Libye	58
5.3. Maroc	75
5.4. Tunisie	95
5.5. Contrats régionaux	111
6. Contrats d'assistance technique	113
7. Analyse des performances	114
8. Annexes	115
Annexe 1: Le portefeuille du FFU NoA : liste des contrats	116
Annexe 2: Contribution du FFU NoA aux indicateurs du cadre de résultats de l'Europe globale	127
Annexe 3 : Note méthodologique du système de suivi de capitalisation en Afrique du Nord (version) longue)	128
Annexe 4 : Notes méthodologiques des indicateurs communs du FFU (version courte)	153

LISTE DES ACRONYMES

AMO	Observatoire Africain des Migrations
OC	Organisation Communautaire
ASC	Agents de Santé Communautaire
COI	Indicateurs de Sortie Communs
OSC	Organisation de la Société Civile
DCT	Outil de Collecte de Données
DG PROCHE	Direction Générale du Voisinage et des Négociations d'Élargissement
DTM	Matrice de Suivi des Déplacements
UE	Union Européenne
DUE	Délégation de l'UE
FFU	Fonds Fiduciaire d'urgence de l'Union Européenne pour la Stabilité et le Traitement des Causes Profondes de la Migration Irrégulière et des Personnes Déplacées en Afrique
GCM	Pacte Mondial sur les Migrations
GERF	Cadre de Résultats Global pour l'Europe
FMMD	Forum Mondial sur la Migration et le Développement
GNA	Gouvernement d'Entente Nationale
GNOU	Gouvernement d'Unité Nationale
GVB	Violence Sexiste
SIGS	Système d'Information sur la Gestion de la Santé
HoA	Corne de l'Afrique
PDI	Personnes Déplacées Internes
IGA	Activité Génératrice de Revenus
IL	Logique d'Intervention
INS	Institut National de la Statistique
LFM	Matrice du Cadre Logique
MEL	Suivi, Évaluation et Capitalisation
MÉNOA	Système de Suivi et d'Évaluation en Afrique du Nord
MLS	Système de Suivi et de capitalisation
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
ONG	Organisation Non Gouvernementale
NoA	Afrique du Nord (Noa)
MP	Gestionnaire de Programme
EPI	Équipement de Protection Personnel
RBA	Approche Fondée sur les Droits
ROM	Système de Suivi Axe sur les Résultats
SLC	Sahel et Lac Tchad
AMADOUER	Procédures d'Utilisation Normalisées
PS	Priorité Stratégique
EFTP	Enseignement et Formation Techniques et Professionnels
VHR	Retour Humanitaire Volontaire
LAVÉR	Eau, Assainissement et Hygiène

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Il s'agit du deuxième rapport publié par le Système de suivi et de capitalisation pour le volet Afrique du Nord du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne pour la stabilité et le traitement contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique (FFU)¹. Ce rapport comprend les **résultats cumulatifs – en se concentrant sur les produits** – des contrats FFU mis en œuvre en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie depuis le début de leur mise en œuvre jusqu'au 31 mai 2023, ainsi que des exemples de valeurs et de résultats obtenus au cours de la dernière période de référence, qui se déroule dans la plupart des cas en 2022.

En juin 2023, le FFU avait engagé 4,95 milliards d'euros, dont 903 millions d'euros dans la région de l'Afrique du Nord (NoA) par le biais de **cent dix contrats dont 90 opérationnels et 20 de support technique**². Au 31 août 2023, 66 contrats, représentant 58 % du total des fonds engagés (525 millions d'euros), étaient terminés, tandis que 44 contrats, représentant 42 % des fonds engagés (378 millions d'euros), étaient toujours en cours d'exécution. Tous les contrats du FFU devraient achever leur mise en œuvre d'ici 2025 au plus tard. Dans la région NoA, la Libye absorbe la part la plus importante des fonds contractés (43 %), suivie par le Maroc (20 %), l'Égypte (7 %) et la Tunisie (3 %). Les contrats régionaux, qui, dans la plupart des cas, donnent des résultats dans les quatre pays partenaires - représentent 26 % de tous les fonds engagés, tandis que les 2 % restants sont alloués aux contrats d'assistance technique³. Les résultats dans la région sont collectés, regroupés, vérifiés en termes de qualité et rapportés conformément aux **NoA Results Reporting Framework** comprenant trois niveaux : Objectif général⁴, Priorités stratégiques⁵ et Domaines d'action. Pour chaque domaine d'action, les indicateurs de résultats communs du Fonds fiduciaire européen (ci-après dénommés « **Indicateurs FFU** ») ont été alignés, facilitant ainsi l'harmonisation nécessaire avec les deux autres régions du FFU afin d'obtenir un aperçu complet des résultats obtenus par le FFU dans son ensemble⁶.

➤ **Priorité stratégique n° 1 de la NoA : protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés**

Au cours de l'année écoulée, les pays d'Afrique du Nord ont connu différents degrés d'instabilité économique et/ou de troubles politiques. En Libye, la guerre civile en cours entrave la reprise économique, entraînant un chômage de près de 20 % et une faible croissance. Ce conflit affecte à la fois les locaux et les migrants, même s'il exacerbe la discrimination et limite les opportunités d'emploi pour ces derniers. La Tunisie est confrontée à des revers démocratiques alors que le président Kais Saïed a pris des mesures controversées, poussant les opposants politiques à chercher refuge en Europe. Le Soudan est également en proie à des troubles, des affrontements armés ayant provoqué le déplacement de 3,3 millions de personnes, poussant près d'un million d'entre elles à chercher refuge dans les pays voisins, principalement en Égypte. Au Niger, un coup d'État en juillet 2023 a créé des répercussions potentielles sur le contrôle de la migration irrégulière et de la traite des êtres humains dans la région. En outre, les crises en cours au Burkina Faso, au Mali, au Niger et en Éthiopie

1. L'actuel système de suivi et de capitalisation du FFU – NoA a commencé sa mise en œuvre en décembre 2021 et peut être considéré comme la deuxième phase du projet « Système de suivi et d'évaluation dans la fenêtre Afrique du Nord du FFU » (connu sous le nom de MENOA), mis en œuvre entre 2017 et septembre 2021. Les rapports précédents délivrés par MENOA peuvent être consultés sur : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/results/monitoring-and-evaluation_en#at-the-level-of-each-region

2. Les contrats opérationnels sont ceux qui visent à obtenir des résultats humanitaires et/ou de développement. Les contrats d'assistance technique visent à accompagner la bonne mise en œuvre des contrats opérationnels.

3. Si les budgets des contrats d'assistance régionale et technique sont répartis entre les pays partenaires où ils mettent en œuvre des activités et produisent des résultats, alors la répartition est la suivante : Libye 51 %, Maroc 26 %, Égypte 10 %, Tunisie 10 % et régions ; contrats (hors allocations pays) 3%. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 3.2 sous Portefeuille FFU NoA.

4. Selon le document d'orientation stratégique du FFU, « le volet Afrique du Nord devrait se concentrer sur le troisième objectif du Fonds fiduciaire : une meilleure gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination ».

5. Lors de sa 4^e réunion en avril 2018, le Conseil stratégique a convenu de se concentrer sur quatre priorités stratégiques dans la région NoA.

6. La liste des indicateurs de résultats communs du FFU-Afrique est disponible à l'annexe 4 de ce rapport et sur : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/results/monitoring-and-evaluation_en

ont entraîné des niveaux records de déplacements au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, renforçant ainsi la pression migratoire en Afrique du Nord. Le conflit en Ukraine a entraîné une flambée des prix des denrées alimentaires, frappant durement les populations vulnérables des pays d'Afrique du Nord. Les troubles socio-économiques et la crise politique qui sévissent dans la région mettent en péril l'équilibre géopolitique de l'Afrique du Nord, ce qui a un impact sur la stabilité interne et la gestion des flux migratoires. Ce contexte, ajouté aux impacts persistants du Covid-19, permet de moins en moins aux populations de répondre à leurs besoins fondamentaux. Ces défis sont amplifiés pour les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, confrontés à des obstacles supplémentaires pour accéder à l'emploi et aux services essentiels et souvent à la discrimination et à la marginalisation⁷. **La priorité stratégique 1 est de loin la plus soutenue dans la région NoA** : 64 des 110 contrats du FFU contribuent principalement à cette priorité stratégique, représentant 58 % du budget total (soit 523 millions d'euros).

Dans le domaine d'action lié à l'accès aux services de base, sociaux et juridiques, les contrats du FFU ont contribué à construire, réhabiliter ou équiper 1 364 infrastructures sociales, notamment en Libye (1 275 infrastructures), mais aussi en Égypte (85) et en Tunisie (4), dans des secteurs tels que l'éducation, l'énergie, la santé, le logement, l'eau et l'assainissement (indicateur FFU 2.1 bis). Deux millions six cent mille services de base ont été fournis dans les quatre pays partenaires, dont 2,1 millions en Égypte, 330 999 en Libye, 77 917 au Maroc et 12 149 en Tunisie (indicateur FFU 2.2). Ces services comprenaient l'éducation, la santé, le logement, l'assistance juridique, l'eau et l'assainissement, ainsi que la lutte contre la violence sexiste. La fourniture d'une assistance nutritionnelle a bénéficié à 110 480 personnes, principalement en Libye (107 069), comprenant essentiellement des fournitures nutritionnelles et des dépistages de malnutrition (indicateur FFU 2.3). Quatre millions neuf cent mille personnes ont constaté une amélioration de leur accès aux prestations sociales, aux services et aux transferts (indicateur FFU 2.9). La Libye était le pays partenaire le plus bénéficiaire avec 4,4 millions d'habitants (soit 89,8 % de la part totale), suivie par l'Égypte (479 470), le Maroc (31 883) et la Tunisie (9 847). Les contrats du FFU ont contribué à la protection de 191 399 migrants en transit, réfugiés/ demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) dans les quatre pays partenaires, dont 164 026 en Libye, 12 558 au Maroc, 7 858 en Égypte et 6 264 en Tunisie (indicateur FFU 3.2). Lors de la pandémie (Covid-19), les contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne ont fourni 2,2 millions de fournitures liées à cette pandémie, principalement en Libye (indicateur 6.1 du Fonds fiduciaire). En outre, 220 404 personnes ont bénéficié d'activités d'intervention d'urgence dans les quatre pays partenaires, une large majorité en Libye (195 490), suivie par l'Égypte (11 134), le Maroc (6 941) et la Tunisie (6 241) (indicateur FFU 6.2).

En termes de développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services, 25 plans de développement local ont été élaborés, principalement en Libye (24) – indicateur FFU 2.1. Les contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne ont contribué à renforcer les capacités du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base (indicateur 2.8 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne). 20 066 personnes ont participé à ces activités de renforcement des capacités, dont 13 109 en Libye, 4 011 en Égypte, 2 647 au Maroc et 299 en Tunisie. Les sessions de formation se sont concentrées sur l'éducation, les soins de santé, l'aide juridique, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'eau, l'assainissement et la réponse aux défis du Covid-19. De même, 378 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés en matière de protection et de gestion des migrations : 258 au Maroc, 44 en Libye, 39 en Égypte et 37 en Tunisie (indicateur FFU 3.6). Les domaines de soutien comprenaient le retour et la réintégration, la protection (y compris la violence sexiste), les mécanismes d'orientation et la sensibilisation. Les contrats du FFU ont également facilité l'élaboration de 185 stratégies, lois, politiques et plans dans les quatre pays partenaires (indicateur FFU 4.6), la Libye recevant le soutien le plus élevé avec 169 instruments, suivie du Maroc (11), de la Tunisie (3) et de l'Égypte (1).

Concernant le domaine d'action Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme, les contrats FFU se sont concentrés sur la conduite de campagnes de sensibilisation pour promouvoir les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux (indicateur FFU 2.7). Ces campagnes ont touché 3,3 millions de personnes dans les quatre pays partenaires, dont 3,1 millions en Libye, 71 746 en Égypte, 41 355 en Tunisie et 38 297 au Maroc. Les groupes cibles comprenaient des réfugiés et des demandeurs d'asile, des personnes déplacées, des rapatriés, des migrants en transit, des migrants saisonniers, des communautés d'accueil et d'autres populations vulnérables. Les sujets abordés comprenaient les droits de l'homme, l'éducation, la santé, l'assistance juridique, la nutrition, la protection sociale et le COVID-19. Dix-sept mille cinq cent cinquante personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de

7. From different sources of information and data. For more detail, please see section 4.1 below.

défense des droits de l'homme (indicateur FFU 4.3). La Libye comptait le plus grand nombre de bénéficiaires (13 605 personnes), suivie par la Tunisie (2 641), l'Égypte (1 030) et le Maroc (274). Les activités comprenaient des dialogues communautaires, la médiation, la culture et les sports, ainsi que la gestion des ressources communautaires, tous visant à promouvoir la prévention des conflits et les droits de l'homme.

En termes d'accès aux opportunités d'emploi et de revenus, 17 833 emplois ont été créés ou soutenus, 14 853 en Égypte, 2 602 en Libye, 206 en Tunisie et 172 au Maroc (indicateur FFU 1.1). Le soutien fourni comprenait du travail contre rémunération, une aide aux entreprises pour l'embauche de nouveaux employés, le recrutement de 7. À partir de différentes sources d'informations et de données. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.1 ci-dessous la construction ou la rénovation d'infrastructures et les programmes d'emplois subventionnés. De même, les contrats du FFU ont contribué à la création ou au soutien de 894 MPME, en mettant l'accent sur l'Égypte (498), suivie du Maroc (161), de la Libye (161) et de la Tunisie (70). L'assistance offerte comprenait l'accès au financement (principalement non formel), l'aide à la gestion et au développement, la formation, la fourniture d'équipements, le développement de produits, l'accès aux marchés et l'organisation de coopératives ou de groupes de subsistance (indicateur FFU 1.2). Les activités génératrices de revenus ont bénéficié à 3 627 personnes dans les quatre pays partenaires : 2 996 en Libye, 582 en Égypte, 30 en Tunisie et 19 au Maroc (indicateur FFU 1.3). De même, la formation professionnelle (EFTP) et/ou le développement des compétences ont touché 14 883 personnes dans les quatre pays partenaires : 7 367 en Égypte, 5 373 en Libye, 1 355 en Tunisie et 788 au Maroc (indicateur FFU 1.4).

Dans le domaine d'action « Assistance aux migrants vulnérables et bloqués, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire », 48 890 migrants ont été aidés à retourner volontairement dans leur pays d'origine (indicateur FFU 3.4 : retours humanitaires volontaires en particulier). Tous étaient des migrants bloqués en Libye et le type de soutien fourni comprenait le transport, des conseils avant le départ, une assistance pour obtenir des documents de voyage et des billets de retour⁸. En revanche, 5 327 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide à l'évacuation depuis la Libye (4 916) et l'Égypte (411). L'indicateur FFU 3.8 du registre uniquement les demandeurs d'asile et les réfugiés bénéficiant d'une aide à l'évacuation et à la réinstallation dans les pays de départ, de transit et de réinstallation.

➤ **Priorité stratégique n°2 de la NoA : soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains**

La migration irrégulière de l'Afrique du Nord vers l'Europe, notamment via la route de la Méditerranée centrale reliant la Libye et la Tunisie à l'Italie, a augmenté en 2023, représentant près de la moitié de tous les passages détectés aux frontières de l'UE. Cela représente une augmentation significative de près de 140 % par rapport à la même période en 2022. Pourtant, le nombre total d'arrivées entre juin 2022 et mai 2023 rivalisait étroitement avec les niveaux observés entre 2014 et 2017, des changements notables ont été constatés dans les points de départ le long de la côte nord-africaine, alternant entre la Tunisie et la Libye. La Tunisie a servi de principal point de départ pour plus de la moitié des arrivées irrégulières en Italie au cours des sept premiers mois de 2023. Parallèlement, les arrivées en Espagne en provenance et à travers le Maroc ont diminué en raison de l'intensification des contrôles aux frontières et d'une collaboration renforcée entre le Maroc, l'UE et l'Espagne. La composition des migrants a également changé, avec davantage de tunisiens et d'égyptiens, y compris des familles et des personnes ayant un emploi stable. Les événements politiques, économiques et sociaux aux niveaux local et mondial, comme le Covid-19 et la guerre en Ukraine, ont alimenté cette tendance. Les pays d'Afrique du Nord réagissent en renforçant les contrôles aux frontières, en mettant en place des barrières administratives et en se livrant à des pratiques telles que les expulsions internes et transfrontalières. En Tunisie, on a assisté à une escalade inquiétante de la violence et de la xénophobie à l'encontre des migrants, stimulée par les directives du président Kais Saïed. L'UE et la Tunisie ont conclu un protocole d'accord (MoU) sur un partenariat stratégique et mondial le 16 juillet 2023,

8. Ces valeurs doivent être évaluées conjointement avec celles rapportées dans le domaine d'action Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (voir priorité stratégique 4 ci-dessous), car les deux sont liées bien que leurs résultats soient rapportés dans deux priorités stratégiques différentes du NoA. Pour plus de détails sur les raisons de cette approche, voir la section 2.1 Méthodologie du système de suivi et de capitalisation en Afrique du Nord.

fournissant un cadre pour une coopération globale avec la Tunisie dans cinq domaines clés (piliers) : la stabilité macroéconomique, l'économie et le commerce, la transition énergétique verte, les contacts entre les personnes, ainsi que la migration et la mobilité. Le pilier 5 sur la migration et la mobilité prévoit une action conjointe visant à prévenir les pertes de vies humaines en mer (y compris la lutte contre les passeurs et les trafiquants d'êtres humains, le renforcement de la gestion des frontières et la prévention des départs irréguliers) ; améliorer la protection des migrants; favoriser les voies légales (y compris la migration légale et la mobilité entre la Tunisie et les États membres de l'UE) ; renforcer la coopération pour soutenir les retours de migrants irréguliers de Tunisie vers leurs pays d'origine ainsi que les retours et la réadmission de l'UE vers la Tunisie ; exploiter les bénéfices de la migration et promouvoir le développement durable en Tunisie⁹. **La priorité stratégique 2 est la cible principale de neuf contrats dotés d'un budget de 282 millions d'euros, ce qui représente 31 % du budget total engagé par le FFU dans la région NoA.** D'autres contrats contribuent également à cette priorité stratégique en fournissant des résultats liés à ses domaines d'action.

Dans le domaine d'action du développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme, quatorze institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel, dont six en Tunisie, quatre au Maroc, deux en Libye et un en Égypte (indicateur FFU 3.6). Cette assistance a été fournie sous forme d'ateliers de formation, d'un soutien opérationnel et d'une assistance technique dans les domaines liés à la gestion des frontières. Dans le même esprit, 3 202 membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés ont été formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme sur des sujets liés à la gestion des frontières, dont 1 344 au Maroc, 781 en Libye, 765 en Tunisie, et 312 en Égypte (indicateur FFU 4.2). Trois plans régionaux et trois plans nationaux ont été élaborés en Libye, au Maroc et en Tunisie (indicateur FFU 4.6), ainsi que la création d'un groupe multipartite au Maroc lié à la gestion des frontières (indicateur FFU 5.1).

En termes de fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et de formation/suivi de leur utilisation, 29 infrastructures ont été soutenues en Libye (27 unités) et au Maroc (2), y compris la construction ou la réhabilitation d'institutions publiques ou civiles liées à la gestion des frontières (indicateur FFU 4.1). En lien étroit avec ce dernier, 55 483 équipements ont été fournis dans les quatre pays partenaires, dont 50 203 au Maroc, 5 169 en Tunisie, 104 en Libye et sept en Égypte (indicateur FFU 4.1 bis). Le type d'équipement variait depuis les véhicules, les équipements informatiques et techniques jusqu'aux équipements de protection individuelle et aux kits d'enquête ou médico-légaux.

Dans le domaine d'action relatif à la prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et à la protection des victimes de la traite des êtres humains, 121 événements de sensibilisation à la migration ont été organisés dans les quatre pays partenaires : 82 événements en Égypte, 34 en Libye, quatre en Tunisie et un au Maroc. Ces événements se sont adressés au public sur des sujets tels que la migration sûre et légale, les risques de migration irrégulière et les alternatives à la migration (indicateur FFU 3.11). Les outils ou médias utilisés comprenaient des messages radio, les médias sociaux, des panneaux d'affichage, des dépliants et des événements de sensibilisation en personne. À leur tour, ces événements ont touché 75 366 personnes, dont 56 710 en Égypte et 18 656 en Libye (indicateur FFU 3.3). Un résultat clé de ce domaine d'action est la protection et/ou l'assistance des migrants en transit, des réfugiés/ demandeurs d'asile et des personnes déplacées, avec 76 064 personnes touchées : 75 812 en Libye et 252 au Maroc (indicateur FFU 3.2). Ils ont bénéficié de mesures de protection à court terme ou d'une assistance directe fournie dans des contextes spécifiques, tels que les opérations de recherche et de sauvetage, les points de débarquement et les centres de détention.



Priorité stratégique n°3 de la NoA : soutien à la migration de main-d'œuvre

La migration de main-d'œuvre en Afrique du Nord est motivée par une interaction complexe de facteurs socio-économiques et de changements politiques, entraînant une augmentation de l'émigration vers l'Europe en provenance de pays comme le Maroc, la Tunisie et l'Égypte. Simultanément, la région reste une

9. À partir de différentes sources d'informations et de données. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.1 ci-dessous.

destination importante pour les travailleurs migrants à la recherche de meilleurs moyens de subsistance. Conscients de la nécessité de gérer efficacement les travailleurs migrants sortants et entrants, les pays d'Afrique du Nord ont de plus en plus donné la priorité à la migration de main-d'œuvre. Cela a conduit à la mise en place de nouveaux partenariats et projets, tant au sein de la région (Sud-Sud) qu'avec les pays européens (Sud-Nord), pour faciliter la mobilité régulière de la main-d'œuvre¹⁰. **Cinq contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique 3, soutien à la migration de main-d'œuvre, avec un budget combiné de 35 millions d'euros** (4% du budget total engagé). D'autres contrats contribuent également à cette priorité stratégique en fournissant des résultats dans certains de ses domaines d'action.

Dans le domaine d'action du développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance de la migration de main-d'œuvre, 21 institutions ont été soutenues par des actions de renforcement des capacités sur des sujets liés à la migration de main-d'œuvre (indicateur FFU 3.6) par le programme « Vers une approche holistique de la gouvernance et de la mobilité des migrations de main-d'œuvre en Afrique du Nord - THAMM » (T05.981 – OIT et OIM, et T05.1410 – ENABEL). Sept institutions ont été soutenues en Égypte, neuf au Maroc et cinq en Tunisie. 27 stratégies, 10. À partir de différentes sources d'informations et de données. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.1 ci-dessous des textes de lois, des politiques et des plans sur la migration de main-d'œuvre ont été élaborés et/ou soutenus : 18 au Maroc, quatre en Tunisie, quatre en Égypte et un en Libye (indicateur FFU 4.6). Par exemple, le contrat « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501 – GIZ) mis en œuvre au Maroc, a soutenu le développement et le test de 14 outils d'incitation à l'investissement à travers quatre actions pilotes ; et le contrat régional mis en œuvre par l'OIT et l'OIM (T05.981) a contribué à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre d'instruments liés à la migration de main-d'œuvre en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

En termes de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, de service d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants, 3 098 personnes ont bénéficié de programmes de migration et de mobilité légales grâce à des activités telles que la préparation à un placement à l'étranger, le travail, les études, les stages/EFTP, les mesures post-mobilité et d'autres voies légales (indicateur FFU 3.10). A cet égard, le contrat mis en œuvre par la GIZ au Maroc (T05.501) a bénéficié à 1 465 personnes d'échanges, de formations bilatérales ou multilatérales, de stages, de volontariat ou de programmes d'études ; et le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.969 – GIZ) a permis le développement des compétences de 624 personnes (dont 201 femmes) tout au long du cycle migratoire en Égypte (114), au Maroc. (94) et en Tunisie (416).

Dans le domaine d'action lié à l'amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre, 22 initiatives de coopération régionale ont été soutenues par deux contrats visant à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre entre le Maroc et d'autres pays (indicateur FFU 5.4). Par exemple, le contrat « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501 - GIZ) a soutenu deux plans d'action bilatéraux sur la gouvernance des migrations de travail entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, trois échanges d'expériences multi-pays, deux échanges sur les stratégies de territorialisation des politiques migratoires, cinq actions pilotes bilatérales et multilatérales, trois échanges sur le rapatriement d'urgence et six partenariats pour la mobilité de la main-d'œuvre.

En termes de collecte, de gestion et d'analyse des données, le contrat mis en œuvre par la GIZ au Maroc « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501) a soutenu un système de collecte et de traitement de données sur la migration au Sénégal – basé sur un benchmark au Maroc – et une étude de capitalisation, qui a fourni des recommandations clés en termes d'intégration régionale (indicateur FFU 5.2). De même, le contrat régional mis en œuvre par l'OIT et l'OIM (T05.981) a réalisé 14 études, recherches et/ou documents de synthèse et guides en Égypte, au Maroc, en Tunisie et au niveau régional, dans des domaines tels que l'impact du Covid-19 sur la migration de main-d'œuvre, les services d'orientation avant le départ et l'analyse de la situation sur l'intégration des politiques de migration de main-d'œuvre, entre autres sujets (indicateur FFU 5.3).

10. À partir de différentes sources d'informations et de données. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.1 ci-dessous.

➤ **Priorité stratégique n° 4 de la NoA : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable**

La gouvernance des migrations est devenue un domaine politique stratégique pour l'Afrique du Nord au cours de la dernière décennie. Une partie de cet intérêt vient de la reconnaissance croissante du fait que les flux migratoires entrants et sortants de migrants, en plus des transits depuis les sous-régions, doivent être abordés de manière plus globale. En conséquence, les pays d'Afrique du Nord ont redoublé d'efforts pour renforcer leurs capacités nationales et locales, renforcer les institutions existantes et leurs mesures de coopération, et élaborer des politiques fondées sur les droits de l'homme. Dans ce contexte, les pays d'Afrique du Nord sont confrontés à deux défis : assister et protéger leurs citoyens qui migrent à l'étranger et les immigrants à l'intérieur de leurs frontières. Ce dernier point est particulièrement important lorsqu'on considère les groupes les plus vulnérables, tels que les migrants irréguliers et bloqués. Ce domaine comprend le soutien actif aux retours volontaires et l'offre d'une assistance après l'arrivée et à la réintégration dans les pays d'origine des migrants¹¹. **La priorité stratégique 4 de la NoA est la cible principale de 12 contrats dotés d'un budget combiné de 43 millions d'euros**, représentant 5% du budget total engagé. D'autres contrats du FFU contribuent également à cette priorité stratégique, notamment ceux d'assistance technique.

En termes de développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour, 299 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations dans les quatre pays cibles : 51 au Maroc, 28 en Tunisie, 11 en Égypte et cinq en Libye (indicateur FFU 3.6). Dans le cadre de ce résultat, 6 285 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations dans les quatre pays partenaires : 2 093 en Libye, 1 689 en Tunisie, 730 en Égypte et 646 au Maroc (indicateur FFU 3.7). Le personnel formé comprenait des fonctionnaires nationaux et locaux ainsi que du personnel d'acteurs non étatiques, dans des domaines tels que la protection (y compris la violence basée sur le genre), la traite des êtres humains/le trafic illicite de migrants, la migration légale et les références. Les contrats du FFU ont soutenu l'élaboration de 37 stratégies, lois, politiques et plans liés à la gouvernance des migrations dans trois pays partenaires : 27 en Tunisie, neuf au Maroc et un en Libye (indicateur FFU 4.6), ainsi que 19 groupes multipartites et apprentissage des mécanismes de gouvernance des migrations ont été créés, dont 18 en Tunisie et un au niveau régional (indicateur FFU 5.1).

Dans le domaine d'action relatif à la mobilisation, à l'engagement et au retour volontaire des membres de la diaspora, neuf initiatives soutenues par des membres de la diaspora ont été mises en œuvre dans deux pays partenaires : cinq au Maroc et quatre en Tunisie (indicateur FFU 3.1). Ces initiatives, soutenues par les membres de la diaspora dans leurs pays d'origine, pourraient impliquer, entre autres, des activités de développement et d'investissement, des projets sociaux et culturels et une assistance technique. Un résultat important dans ce domaine d'action est le nombre de retours volontaires pris en charge (indicateur FFU 3.4 : retours volontaires assistés en particulier). A ce titre, 6 641 personnes ont été accompagnées dans trois pays partenaires : 2 908 au Maroc, 995 en Égypte et 838 en Tunisie¹². Parallèlement à ce processus, 857 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance après l'arrivée dans les quatre pays partenaires : 698 en Libye, 109 au Maroc, 39 en Tunisie et huit en Égypte (indicateur FFU 3.5). En outre, 3 586 migrants de retour ont bénéficié d'une aide à la réintégration en Libye (1 957), en Tunisie (1 512), au Maroc (93) et en Égypte (24) (indicateur FFU 3.5 bis).

Dans les domaines d'action des mécanismes de coopération internationale et de la collecte, de la gestion et de l'analyse des données et des systèmes d'information sur la gouvernance des migrations, six initiatives de coopération régionale liées à la gouvernance des migrations ont été soutenues, dont cinq entre la Tunisie et d'autres pays/régions et une au niveau régional (indicateur FFU 5.4). D'autre part, 22 systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données ont été soutenus : 14 d'entre eux en Tunisie, un au Maroc et sept au niveau régional (indicateur FFU 5.2), ainsi que 81 études de terrain, enquêtes et d'autres recherches menées dans le domaine de la gouvernance des migrations, dont 12 en Tunisie, 11 au Maroc, une en Égypte et 57 au niveau régional (indicateur FFU 5.3).

11. À partir de différentes sources d'informations et de données. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 4.1 ci-dessous.

12. Ces valeurs doivent être évaluées en conjonction avec celles déclarées dans le domaine d'action « Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire » (voir la priorité stratégique 1 ci-dessous), puisque les deux sont liés bien que leurs résultats soient signalés dans deux priorités stratégiques différentes de NoA. Pour plus de détails sur les raisons de cette approche, voir la section 2.1 Méthodologie du système de suivi et de capitalisation en Afrique du Nord.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne pour l'Afrique¹³ (FFU pour l'Afrique ou FFU) a été fondé par les partenaires européens et africains lors du Sommet de La Valette sur la migration¹⁴ en novembre 2015. Son objectif est de fournir une réponse intégrée et coordonnée aux divers facteurs contribuant à l'instabilité, à la migration irrégulière et aux déplacements forcés. À ce jour, il a mobilisé plus de 5 milliards d'euros pour des programmes bénéficiant à 26 pays partenaires répartis dans trois régions géographiques (ou « fenêtres », à savoir : l'Afrique du Nord (NoA), la Corne de l'Afrique (HoA), ainsi que le Sahel et le lac Tchad (SLC). La fenêtre Afrique du Nord comprend principalement quatre pays partenaires : l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Le système de suivi et de capitalisation du FFU en Afrique du Nord (NoA MLS) a été mis en place fin 2016 pour assurer le suivi des résultats des contrats financés du FFU en Afrique du Nord. Cette initiative est issue du « Système de Suivi et d'Évaluation dans la fenêtre du Nord de l'Afrique (MENOA) ». Le MLS actuel du FFU NoA, qui peut être considéré comme la deuxième phase de MENOA, a débuté en décembre 2021, afin de renforcer le processus de suivi et de communication des résultats du FFU dans la région NoA et de soutenir la vue d'ensemble des performances réalisées par le Fonds FFU en Afrique.

L'épine dorsale de l'actuel MLS est le NoA Result reporting Framework, qui vise à organiser la collecte, l'agrégation et le rapport des données de résultats de tous les contrats du FFU dans la région. Il se compose de trois niveaux interconnectés : Objectif global¹⁵, Priorités stratégiques¹⁶ et Domaines d'action, sur la base d'un ensemble d'indicateurs de résultats communs normalisés du FFU¹⁷ (ci-après, les indicateurs FFU). Ces indicateurs relient principalement deux systèmes de rapport : le cadre de résultats du FFU et le cadre de résultats Global Europe. Il s'agit du deuxième rapport produit par l'actuel NoA MLS, fournissant un aperçu complet des résultats cumulés, en mettant l'accent sur les résultats de tous les contrats du FFU mis en œuvre aux niveaux national et régional en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie de 2017 au 31 mai 2023.

1.2. Le Fonds fiduciaire FFU en Afrique du Nord en 2023

En juin 2023, le FFU pour l'Afrique avait engagé 4,95 milliards d'euros, dont 903 millions d'euros dans la région de l'Afrique du Nord (NoA), à travers 110 contrats, dont 90 contrats opérationnels et 20 contrats de support technique¹⁸. Parmi ces 110 contrats, 66 sont arrivés à échéance, représentant 58 % du total des

13. La Commission européenne, 25 États membres de l'UE (y compris le Royaume-Uni à l'époque) ainsi que la Norvège et la Suisse ont signé l'accord constitutif du FFU : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/our-mission/objectif-et-gouvernance_fr.

14. <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/international-summit/2015/11/11-12/>.

15. Le volet Afrique du Nord se concentre sur le troisième objectif du FFU : « Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination » : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/our-mission/objectif-et-gouvernance_fr.

16. En 2018, le Conseil stratégique a convenu de se concentrer sur quatre priorités dans le NoA : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/our-mission/objective-and-governance_en.

17. Indicateurs de résultats communs du FFU-Afrique : voir l'annexe 4 de ce rapport, ou https://trust-fund-for-africa.europa.eu/results/monitoring-and-evaluation_en.

18. Les contrats opérationnels sont ceux qui visent à obtenir des résultats humanitaires et/ou de développement, conformément à l'objectif global du FFU NoA et à ses quatre priorités stratégiques. Les contrats d'assistance technique visent à contribuer à la mise en œuvre réussie des contrats opérationnels, en fournissant des services tels que l'assistance technique, le suivi, l'évaluation et capitalisation (MEL), la communication et la visibilité, ainsi que la recherche.

fonds engagés (EUR 525 millions d'euros), tandis que 44 sont actuellement en cours de mise en œuvre, représentant 42 % des fonds engagés (378 millions d'euros). La Libye représente la part la plus élevée des fonds du FFU contractés dans la région (43 %), suivie par le Maroc (20 %), l'Égypte (7 %) et la Tunisie (3 %). Les contrats régionaux – qui produisent dans la plupart des cas des résultats dans les quatre pays partenaires – représentent 26 % de tous les fonds engagés, tandis que les contrats d'assistance technique visant à contribuer à la mise en œuvre réussie des contrats opérationnels représentent 2 % du budget total¹⁹.

La plupart des contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique 1 : 64 sur 110, ce qui représente 58 % du nombre total de contrats et du budget total (523 millions d'euros). Neuf contrats contribuent principalement à la priorité stratégique 2, représentant 8 % du total, mais en termes de budget, ils arrivent en deuxième position avec une part de 31 % du total – soit 282 millions d'euros. La priorité stratégique 3 est l'objectif principal de cinq contrats (5 % du total), avec une part de 4 % dans le budget global (35 millions d'euros). Enfin, 12 contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique 4 (11 %), avec un budget combiné de 43 millions d'euros (5 % du budget total). Les contrats de support technique contribuent à la mise en œuvre efficace de tous les contrats opérationnels dans toutes les priorités stratégiques et représentent le reste des 20 contrats avec un budget combiné de 20 millions d'euros (2 % du total).

19. Si les budgets des contrats d'assistance régionale et technique sont répartis entre les pays partenaires où ils mettent en œuvre des activités et produisent des résultats, alors la répartition est la suivante : Libye 51 %, Maroc 26 %, Égypte 10 %, Tunisie 10 %, les contrats régionaux (hors allocations pays) 3%. Pour plus de détails, veuillez consulter la section 3.2 sous Portefeuille FFU Afrique du Nord.

2.

MÉTHODOLOGIE POUR LE RAPPORT 2023

2.1. Méthodologie du système de suivi et de capitalisation du FFU en Afrique du Nord²⁰



> Développer le cadre de rapportage sur les résultats des NoA

Au début de 2022, un nouveau cadre de rapportage des résultats a été créé sur la base d'une évaluation du système MENOA précédent. Son objectif principal est de rationaliser la collecte, l'agrégation et la communication des données sur les résultats de tous les contrats du FFU dans la région. De plus, cet outil cherche à maintenir la continuité avec le système précédent chaque fois que cela est possible et pertinent²¹. Le cadre de rapportage des résultats constitue le cœur du système de suivi et de capitalisation en Afrique du Nord, comprenant trois niveaux interconnectés : l'objectif général, les priorités stratégiques et les domaines d'action²², tous construits sur un ensemble d'indicateurs communs standardisés du FFU utilisés dans les trois volets du FFU Afrique. Il permet un niveau d'harmonisation nécessaire avec le cadre de résultats global du FFU Afrique²³ et le cadre de résultats Global pour l'Europe²⁴. En 2022, chaque contrat du FFU dans la région NoA était aligné sur la priorité stratégique à laquelle il contribue principalement²⁵, et chaque domaine d'action a été lié aux indicateurs FFU correspondants.

Rapports sur les retours, l'assistance après l'arrivée et la réintégration :

Au cours du processus d'élaboration et de mise à jour du nouveau cadre de rapportage sur les résultats de NoA, des changements essentiels ont été adoptés pour mieux aligner les priorités stratégiques de NoA avec la réalité des contrats mis en œuvre sur le terrain. L'une de ces modifications consistait à transférer la « composante retour et réintégration durable » de la priorité stratégique 1 (anciennement : Protection des migrants vulnérables, retour volontaire assisté et réintégration durable et stabilisation des communautés) à la priorité stratégique 4 (Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable). La raison de ce changement était double :

1. La priorité stratégique 1 de NoA se concentre principalement sur l'assistance et la protection des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile vulnérables.
2. L'Aide au Retour Volontaire (AVR) et à la réintégration sont considérées comme faisant partie d'un ensemble de politiques et d'interventions liées à la gouvernance des migrations (sous l'égide générale « migration et développement »), qui sont signalées dans la priorité stratégique 4 de la NoA.

20. Voir l'annexe 3 du présent rapport pour la note méthodologique complète du NoA MLS.

21. Par exemple, l'objectif global de la NoA est le même dans les deux systèmes, les cinq objectifs spécifiques de la NoA précédents ont été fusionnés dans les quatre nouvelles priorités stratégiques de la NoA (telles que définies par le conseil stratégique du FFU en 2018) et le FFU. Les indicateurs de sortie communs sont les mêmes.

22. Le guichet NoA se concentre sur l'objectif 3 du FFU pour l'Afrique : « Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination ». En 2018, le Conseil stratégique a convenu de se concentrer sur quatre priorités dans NoA. Le cadre de rapportage sur les résultats du NoA a introduit un nouveau concept : « domaines d'action », qui résume stratégiquement les principaux objectifs de tous les contrats du FFU et les organise selon les priorités stratégiques correspondantes.

23. Indicateurs de résultats communs du FFU : voir l'annexe 4 de ce rapport ou : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/results/monitoring-and-evaluation_en.

24. Cadre de résultats mondial pour l'Europe : <https://capacity4dev.europa.eu/resources/results-indicators/eu-rfi>

25. Dans de nombreux cas, les activités et les résultats des contrats du FFU contribuent à plusieurs priorités stratégiques, mais le processus d'alignement visait à identifier une priorité stratégique unique à laquelle il contribue principalement, sur la base des objectifs spécifiques et globaux définis dans le LFM.

À la suite de cet ajustement, le NoA MLS rend compte des retours, de l'assistance après l'arrivée et de la réintégration de la manière suivante :

Dans le cadre de la priorité stratégique 1, protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés, l'aide fournie aux migrants, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le Retour Humanitaire Volontaire (RVH), est rapportée sous deux indicateurs du FFU :

- 3.4 :** Nombre de retours volontaires pris en charge (spécifiquement pour les retours humanitaires volontaires)²⁶.
- 3.8 :** Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées²⁷.

Au titre de la priorité stratégique 4, Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable, le soutien apporté aux migrants en matière d'Aide au Retour Volontaire (AVR), d'assistance après l'arrivée et de réintégration est rapporté sous trois indicateurs FFU :

- 3.4 :** Nombre de retours volontaires pris en charge (spécifiquement pour retours volontaires assistés).
- 3.5 :** Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée.
- 3.5bis :** Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration²⁸.

En résumé, pour acquérir une compréhension complète et détaillée du soutien du FFU dans la région NoA concernant l'aide au retour, après l'arrivée et à la réintégration, les lecteurs doivent se référer à deux domaines d'action distincts dans la section 4.1 ci-dessous :

- > Domaine d'action 1.5 « Assistance aux migrants, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire ».
- > Domaine d'action 4.2 « Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora ».



> Développement de la plateforme en ligne NOASYS

NOASYS, qui remplace l'ancien outil de collecte de données utilisé par le système MENOA, incarne deux aspects fondamentaux de l'approche actuelle NoA MLS : 1. Se concentrer sur les résultats et les indicateurs inclus dans les matrices du cadre logique (LFM) de tous les contrats du FFU, par opposition à un ensemble limité d'indicateurs ; 2. S'adapter aux cycles de suivi et de rapportage des partenaires du FFU sans nécessiter de rapports ad hoc supplémentaires. Le développement de NOASYS s'est achevé au premier semestre 2022 et est utilisé depuis. Il prend en charge le NoA MLS à travers cinq étapes interconnectées :

1. Encodage des données de base pour chaque contrat FFU dans la région NoA.
2. Encodage de tous les LFM disponibles, englobant plus de 1 200 indicateurs avec leurs valeurs de référence et cibles correspondantes.
3. Achèvement du processus de collecte de données pour toutes les valeurs actuellement disponibles (deux tours jusqu'à présent : 2022 et 2023).

26. Le RVH représente un dispositif de retour spécifique appliqué dans les contextes humanitaires et « représente souvent une mesure de sauvetage pour les migrants bloqués ou en détention » (OIM, 2020), il doit donc être signalé dans le cadre de la priorité stratégique 1 de la NoA.

27. Évacuations : « Facilitation ou organisation du transfert d'individus ou de groupes d'une zone/localité à une autre afin d'assurer leur sécurité, leur sûreté et leur bien-être » (OIM, 2019). Il s'agit de mesures de sauvetage pour les migrants, les personnes déplacées à l'intérieur du pays ou les ressortissants de pays tiers qui sont pris dans des conflits armés ou des crises, ou qui subissent ou risquent de subir des préjudices ou des violences (assistance au mouvement de l'OIM). Réinstallations : « le transfert de réfugiés du pays dans lequel ils ont demandé protection vers un autre État qui a accepté de les accueillir – en tant que réfugiés – avec un statut de résident permanent » (OIM, 2019).

28. La différence entre les indicateurs FFU 3.5 et 3.5 bis réside dans le fait que 3.5 enregistre l'assistance après l'arrivée uniquement, tandis que 3.5 bis enregistre le soutien à long terme aux rapatriés (par exemple : soutien aux activités génératrices de revenus ou EFTP).

4. Faire correspondre les valeurs entre les indicateurs du LFM, les indicateurs du FFU et les indicateurs du Cadre de résultats global pour l'Europe²⁹, tout en évitant le double comptage des valeurs.
5. Agrégation des données de résultats NoA au niveau des résultats, constituant la base des rapports NoA MLS (deux rapports à ce jour : 2022 et 2023).



> Collecte d'informations et de données au niveau des réalisations

L'agrégation des données relatives aux réalisations de divers contrats présente des défis méthodologiques que le NoA MLS a résolu depuis sa mise en œuvre³⁰. Par conséquent, même si le présent rapport se concentre principalement sur les résultats au niveau des produits, il intègre également quelques exemples de réalisations identifiées à partir de sources externes, telles que des évaluations et le système de suivi axé sur les résultats (ROM) de l'UE³¹. Ceux-ci sont résumés dans des encadrés sur les effets à court terme. Afin de fournir une analyse plus complète et plus solide des contrats du FFU dans la région au niveau des résultats, le NoA MLS mène un exercice de récolte des résultats³². Les résultats de cet exercice seront intégrés dans les prochains rapports annuels NoA MLS et serviront de base à l'élaboration de quatre études de cas approfondies, chacune correspondant à l'une des priorités stratégiques de NoA.

29. Voir l'annexe 2 du présent rapport : contribution du FFU NoA aux indicateurs du cadre de résultats mondial pour l'Europe (GERF).

30. Pour plus d'informations sur ces défis méthodologiques, voir la note suivante :

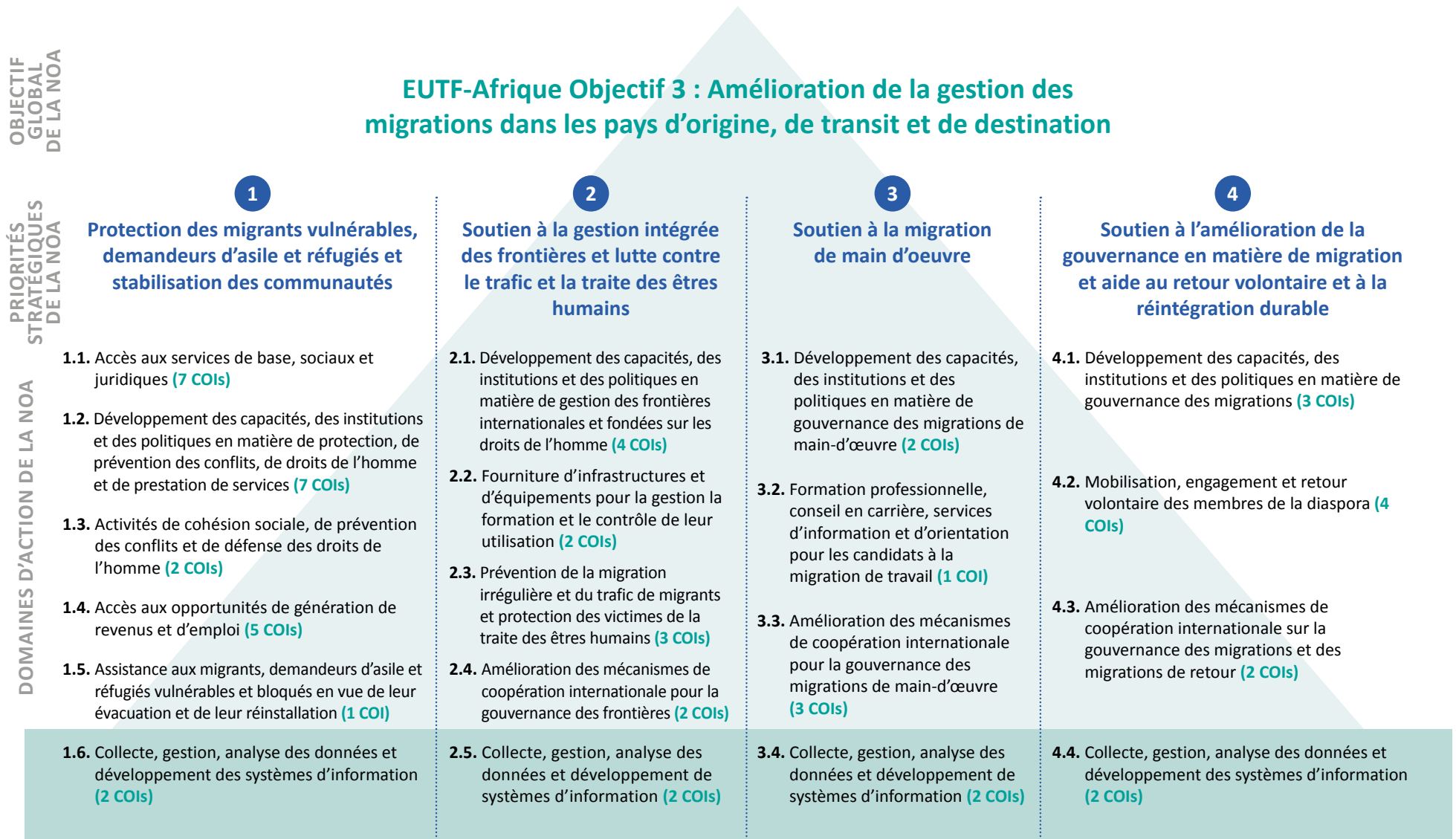
https://trust-fund-for-africa.europa.eu/document/download/bc23b374-21c9-47ee-8ca7-fd8ae6b37311_en?f_filename=outcomes

31. Pour plus d'informations sur l'EU ROM, voir : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/monitoring-and-evaluation_en

32. Pour plus d'informations sur la méthodologie de récolte des résultats, voir :

https://www.betterevaluation.org/en/plan/approach/outcome_harvesting

Graphique 1. Système de suivi et de capitalisation du FFU en Afrique du Nord – Cadre de rapportage sur les résultats³³



33. Selon leurs objectifs spécifiques et généraux, les contrats FFU dans la région NoA contribuent principalement à une priorité stratégique, bien qu'ils puissent également contribuer à d'autres priorités stratégiques avec certaines activités et certains résultats.

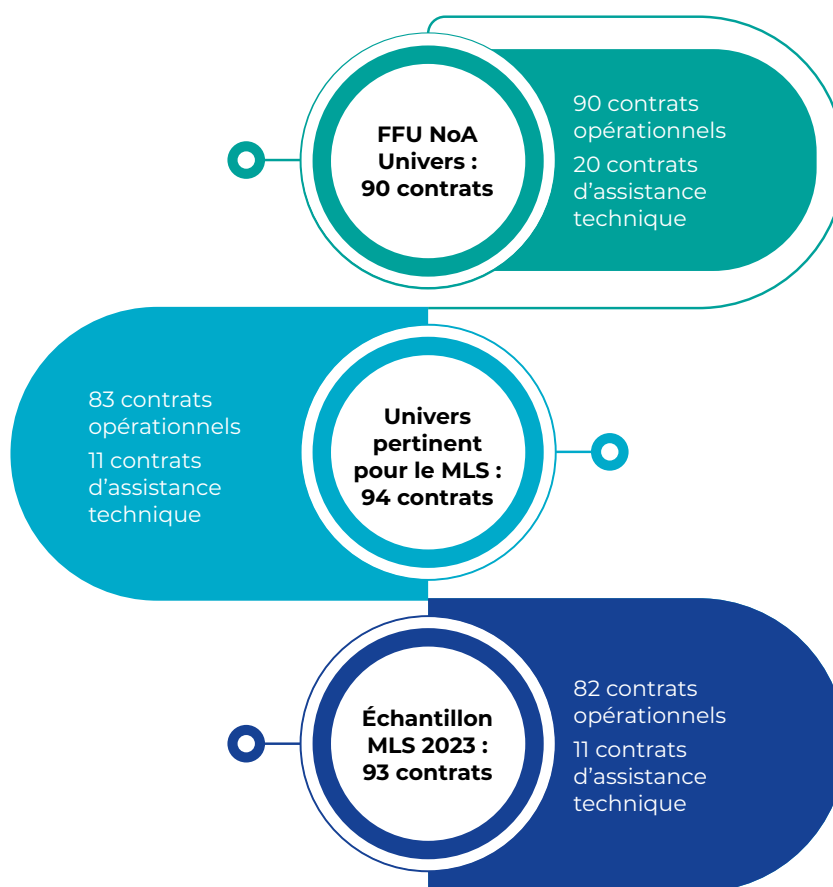
2.2. Univers et échantillon d'analyse pour le rapport 2023

Depuis 2016, 110 contrats ont été signés dans le volet Afrique du Nord du FFU, dont 90 contrats opérationnels et 20 contrats d'assistance technique. Les contrats opérationnels visent à obtenir des résultats humanitaires et/ou de développement, conformément à l'objectif global du FFU NoA et à ses quatre priorités stratégiques. Les contrats d'assistance technique visent à contribuer à la mise en œuvre efficace des contrats opérationnels, principalement par le biais des services suivants : assistance technique générale ; suivi, évaluation et capitalisation (MEL) ; communication et visibilité ; et recherche. Ces **110 contrats sont considérés comme l'univers global d'analyse du système de suivi et de capitalisation du FFU en Afrique du Nord.**

Seize des 110 contrats mentionnés ci-dessus sont des contrats de mise à l'échelle, de deuxième phase ou de support technique qui, dans la plupart des cas, sont intégrés au contrat initial ou principal (c'est-à-dire qu'ils partagent la même matrice de cadre logique (LFM) ou chaîne de résultats) ou ne sont pas pertinents pour collecter des résultats conformes aux indicateurs du FFU. Donc, **94 contrats constituent l'univers d'analyse pertinent pour le système de suivi et de capitalisation du FFU en Afrique du Nord.**

Concernant le rapport de cette année, parmi les 94 contrats de l'univers pertinent mentionné ci-dessus, l'équipe NoA MLS a reçu et traité des données valides de 93 contrats respectant les critères suivants : un LFM approuvé, des valeurs rapportées au niveau des résultats (et pas seulement des activités) et fourni à temps pour être traité par l'équipe NoA MLS (c'est-à-dire avant le 31 mai 2023). Ces 93 contrats représentent 99% de l'univers pertinent en termes quantitatifs et 88% en termes budgétaires (soit 688 millions d'euros sur 786 millions d'euros)³⁴. Dans ces conditions, **l'échantillon d'analyse présenté dans le présent rapport est très représentatif de l'univers des contrats FFU en Afrique du Nord.**

Graphique 2. Univers d'analyse



34. Le contrat non inclus dans l'échantillon d'analyse de cette année est « Appui aux actions des autorités marocaines sur la gestion des flux migratoires pour améliorer la protection des migrants et la sensibilisation des jeunes aux risques de la migration irrégulière (T05.1191) », au Maroc, puisque le rapport final est toujours en attente. Ce contrat est doté d'un budget de 98 millions d'euros, ce qui explique la différence de représentativité de l'échantillon entre les contrats couverts (99%) et le budget couvert (88%).

2.3. Défis et limites du rapport et de collecte de données 2023

Cette année, l'équipe NoA MLS a été confrontée à trois défis principaux au cours du processus de collecte de données et de rapportage :

1

Améliorer la représentativité de l'échantillon d'analyse

Comme détaillé dans la section correspondante du rapport NoAMLS de l'année dernière, un total de 11 contrats opérationnels n'a pas pu être inclus dans l'échantillon d'analyse 2022. Cette exclusion était principalement attribuée à deux facteurs : les contrats dont les activités avaient récemment commencé et n'avaient donc pas encore généré de résultats à déclarer au cours de la période précédente ou attendaient la validation de leurs matrices de cadre logique (LFM) (10 contrats) ; et un contrat était en attente de la délivrance de son rapport d'évaluation final (contrat T05.1191)³⁵. Si les dix contrats opérationnels du premier groupe ont été inclus dans l'échantillon d'analyse de cette année, le contrat T05.1191 reste exclu pour la même raison que l'année dernière. **Par conséquent, l'échantillon d'analyse de cette année s'est considérablement élargi, passant de 82 à 93 contrats, ce qui équivaut à une couverture de 99 % (échantillon d'analyse versus univers d'analyse pertinent)³⁶.**

2

Déclaration des valeurs des contrats régionaux ventilées par pays

Pour le présent rapport, il a été décidé d'ajuster l'approche de communication des valeurs des résultats (produits) des contrats régionaux. Dans le rapport NoA MLS 2022, une section spéciale dédiée a été réservée à ces types de contrats. Cependant, dans le présent rapport, ces valeurs sont présentées de manière désagrégée par pays, ainsi intégrées dans les sections dédiées aux quatre pays partenaires de la région NoA. Ce changement correspond aux demandes des DUE et des pays partenaires eux-mêmes. En raison de cet ajustement, les valeurs totales des indicateurs du FFU pour chaque pays ont souvent connu des augmentations significatives puisqu'elles englobent désormais les valeurs des contrats nationaux et des contrats régionaux fournissant des résultats dans les pays partenaires. **Ces valeurs sont clairement distinguées dans les tableaux correspondants au sein de la section de chaque pays.**

3

Révision et rectification des valeurs par rapport au rapport NoA MLS 2022

À mesure que le NoA MLS et l'équipe actuels sont devenus davantage établis, grâce à une compréhension plus approfondie et améliorée des contrats du FFU, les améliorations suivantes ont été observées : la communication avec les partenaires du FFU est devenue plus transparente, les rapports d'avancements sont devenus plus détaillés et complets, et un processus d'examen et de rectification de certaines valeurs a eu lieu. Il s'agit d'une procédure standard dans tout système de suivi et de capitalisation. En conséquence, certaines valeurs totales et/ou partielles (par exemple par priorité stratégique, domaine d'action ou pays) ont été ajustées ou corrigées, avec des révisions occasionnelles à la hausse et (dans des cas exceptionnels) à la baisse. **En fin de compte, ce processus a abouti à des données plus robustes.**

35. Ces contrats étaient les suivants : T05.1849, T05.1871, T05.1868, T05.1055, T05.1925, T05.1986, T05.1629, T05.1637, T05.2029 et T05.1191. Pour plus d'informations, voir l'Annexe 1.

36. Outre les dix contrats opérationnels inclus dans l'échantillon d'analyse de cette année, deux contrats d'assistance technique ont également été inclus.

3.

APERÇU DU PORTEFEUILLE DU FFU EN AFRIQUE DU NORD

En juin 2023, le FFU avait engagé 4,95 milliards d'euros, dont 903 millions d'euros dans la région de l'Afrique du Nord (NoA) à travers 110 contrats, dont 90 opérationnels et 20 sont des contrats d'assistance technique. Les contrats opérationnels visent à obtenir des résultats humanitaires et/ou de développement, conformément à l'objectif global du FFU en Afrique du Nord et à ses quatre priorités stratégiques. Les contrats de support technique visent à contribuer à la mise en œuvre réussie des contrats opérationnels, en fournissant des services tels que l'assistance technique, la recherche, le suivi, l'évaluation, la capitalisation (MEL), la communication et la visibilité.

3.1. Budget et nombre de contrats par état d'exécution

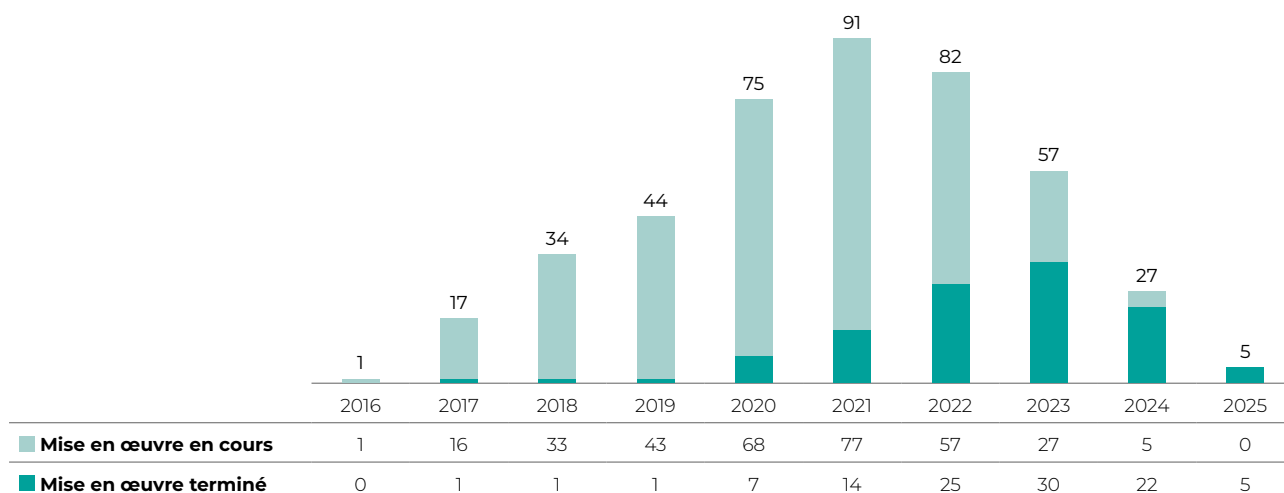
Dès le 31 août 2023, sur les 110 contrats du FFU dans la région NoA, 66 sont arrivés à échéance, représentant 58 % du total des fonds engagés (525 millions d'euros), et 44 contrats sont encore en cours d'exécution, représentant 42 % des fonds engagés (378 millions d'euros). Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille FFU en Afrique du Nord par type de contrats et leur état de mise en œuvre.

Tableau 1. Fonds engagés par les contrats de soutien opérationnel et technique et leur statut

Type et statuts des contrats Depuis le 31 août 2023	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
Contrats opérationnels	90	82	883	98
En cours	38	35	372	41
Terminés	52	47	511	57
Contrats d'assistance technique	20	18	20	2
En cours	6	5	6	1
Terminés	14	13	14	2
TOTAL	110	100	903	100

En termes de fonds engagés, 19 % de tous les contrats ont des budgets inférieurs à 1 million, 36 % ont des budgets entre 1 et 5 millions, 19 % entre 5 et 10 millions et 27 % ont des budgets de 10 millions ou plus. Concernant leur période de mise en œuvre, la moyenne dans la région NoA est d'environ quatre ans. Le nombre de contrats dans le portefeuille NoA a augmenté régulièrement de 2016 à 2021. Avec la fin de la période de contact du FFU fixée au 31 décembre 2021, tous les contrats devraient finaliser leur mise en œuvre au plus tard mi-2025.

Graphique 3. Nombre de contrats exécutés par année et statut



Des projets de suivi s'appuyant sur les activités et les enseignements tirés initiés par le FFU sont actuellement programmés dans le cadre de l'instrument NDICI Global Europe (Programme indicatif régional pluriannuel sur la migration pour la région du voisinage méridional, concernant la période 2021-2027).

3.2. Budget et nombre de contrats par portée géographique : pays ou région

En termes de couverture géographique, les contrats signés et les fonds engagés par le FFU dans la région de l'Afrique du Nord sont répartis comme suit :

Tableau 2. Contrats et fonds engagés dans le cadre de contrats de soutien national, régional et technique

Portefeuille du FFU (*) Au 30 juin 2023	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
Égypte	7	6	60	7
Libye	33	30	391	43
Maroc	12	11	177	20
Tunisie	7	6	23	3
Régional	31	28	232	26
Contrats de support technique	20	18	20	2
TOTAL	110	100	903	100

(*) y compris les engagements au niveau national/régional/support technique.

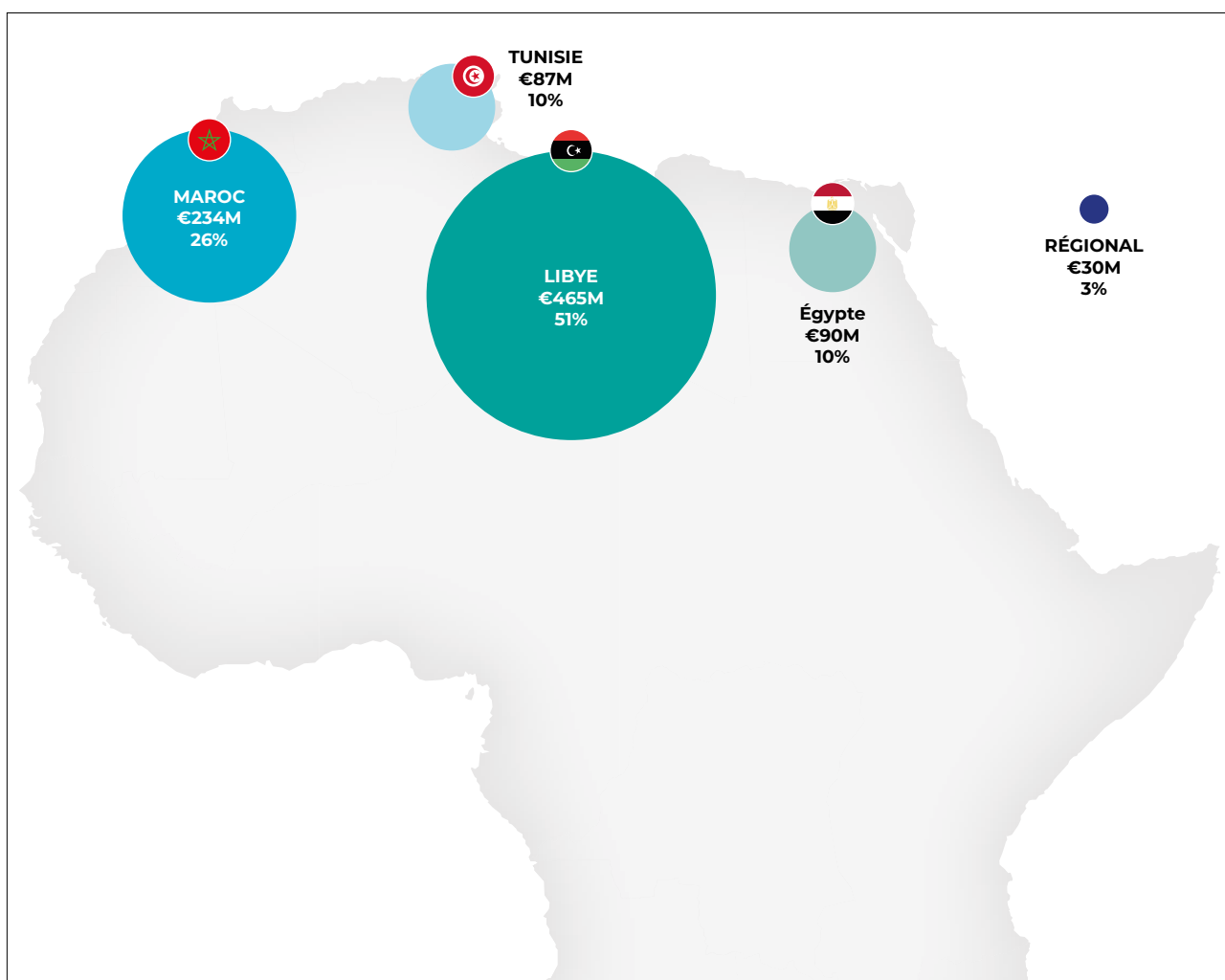
Comme le montre le tableau ci-dessus, la Libye absorbe la part la plus importante des fonds du FFU engagés (43%), suivie du Maroc (20%), de l'Égypte (7%) et de la Tunisie (3%). Les contrats régionaux représentent 26 % de l'ensemble des fonds engagés. Le reste est constitué de contrats d'assistance technique (2 %) visant à accompagner la bonne mise en œuvre des contrats opérationnels. Il convient de souligner qu'en plus des fonds engagés dans le cadre de contrats au niveau national, chaque pays partenaire reçoit également une part des ressources du FFU allouées par le biais de des contrats régionaux et de soutien technique, comme présenté dans le tableau ci-dessus.

Tableau 3. Fonds engagés par pays partenaire et type de contrat

Fonds du FFU engagés (millions d'euros) Au 30 juin 2023		Égypte	Libye	Maroc	Tunisie	Régional	Total
Contrats au niveau national		60	391	177	23	-	651
Contrats au niveau régional		29	68	55	64	16	232
Contrats de support technique		0,7	5	0,3	0	13	20
TOTAL	Millions d'euros	90	464	232	87	30	903
	% of total	10	51	26	10	3	100

Selon les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus et présentés dans la carte ci-dessous, la Libye absorbe la part la plus importante des fonds du FFU engagés par le biais des trois types de contrats, à savoir les contrats nationaux, régionaux et d'assistance technique, avec plus de la moitié du total des fonds engagés dans la région NoA (51%). Le Maroc représente 26 %, tandis que l'Égypte et la Tunisie comptent chacune pour 10%. En résumé, en plus de leurs contrats au niveau national, chaque pays partenaire de la région NoA reçoit également une part des ressources du FFU allouées par le biais de contrats au niveau régional, puisqu'ils mettent en œuvre des activités et fournissent des résultats au niveau national, représentant des ressources supplémentaires de 68 millions d'euros en Libye, 64 millions d'euros en Tunisie, 55 millions d'euros au Maroc et 29 millions d'euros en Égypte.

Carte 1. Fonds engagés par pays partenaire et type de contrat



3.3. Budget et nombre de contrats par priorité stratégique et pays

Le tableau suivant présente les quatre priorités stratégiques du FFU NoA auxquelles les différents contrats opérationnels contribuent principalement³⁷.

Tableau 4. Contrats et fonds engagés par priorité stratégique

Priorités stratégiques Au 30 juin 2023	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
1. Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés	64	58	523	58
2. Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains	9	8	282	31
3. Soutien à la migration de main-d'œuvre	5	5	35	4
4. Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable	12	11	43	5
Contrats d'assistance technique	20	18	20	2
TOTAL	110	100	903	100

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la plupart des contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique 1 : 64 sur 110, ce qui représente 58 % du nombre total de contrats et du budget total (523 millions d'euros). Neuf contrats contribuent principalement à la priorité stratégique 2, représentant 8 % du total, toutefois, en termes de budget, ils se situent en deuxième position avec une part de 31 % du total – soit 282 millions d'euros. La priorité stratégique 3 est la cible principale de cinq contrats (5 % du total), avec une part de 4 % dans le budget global. Enfin, 12 contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique 4 (11 %), avec un budget combiné de 43 millions d'euros (5 % du budget total). Comme mentionné précédemment, les contrats d'assistance technique contribuent à la mise en œuvre efficace de tous les contrats opérationnels dans le cadre de toutes les priorités stratégiques de la région NoA. Ils représentent 20 contrats pour un budget cumulé de 20 millions d'euros (2% du total).

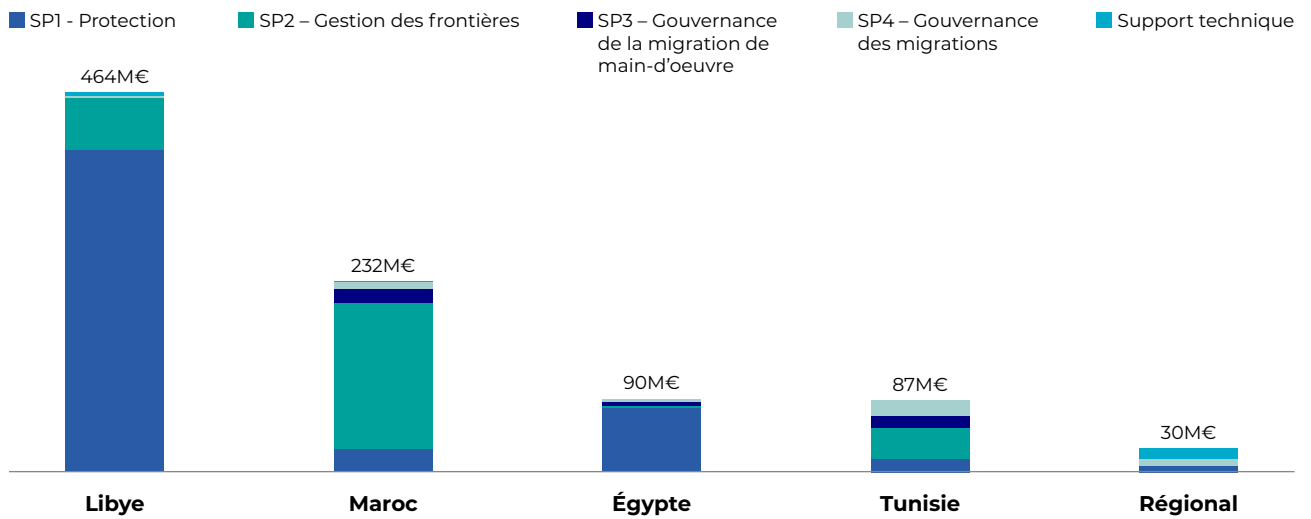
Le tableau et le graphique suivants présentent le total des fonds engagés dans les deux types de contrats (pays et régionaux) par priorité stratégique et pays partenaire :

Tableau 5. Fonds engagés par pays et priorité stratégique

Portefeuille FFU (en millions d'euros) Au 30 juin 2023	Égypte	Libye	Maroc	Tunisie	Régional	TOTAL (€M et %)
1. Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés	78	393	28	16	8	523 (58%)
2. Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains	3	64	177	38	-	282 (31%)
3. Soutien à la migration de main-d'œuvre	5	0	16	14	-	35 (4%)
4. Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable	3	2	10	21	8	43 (5%)
Contrats d'assistance technique	0,7	5	0,3	0	13	20 (2%)
TOTAL	90	464	232	87	30	903

37. Comme expliqué dans la section 2 ci-dessus « Méthodologie », les contrats opérationnels du FFU dans la région NoA contribuent principalement à une priorité stratégique, même s'ils peuvent contribuer aussi à d'autres priorités stratégiques avec certaines activités et résultats.

Graphique 4. Fonds engagés par priorité stratégique et pays



Le tableau et le graphique ci-dessus confirment clairement que, si l'on considère les deux types de contrats (niveaux national et régional), la priorité stratégique 1 est de loin la plus adressée en Égypte et en Libye, tandis que la priorité stratégique 2 est la plus adressée au Maroc et en Tunisie, et la deuxième la plus adressée en Libye. Quoi qu'il en soit, il convient de noter que les quatre priorités stratégiques du FFU NoA sont traitées dans les quatre pays partenaires, à l'exception de la migration de main-d'oeuvre (priorité stratégique 3), qui n'est visée de manière principale par aucun contrat en Libye, bien qu'un contrat régional mette en œuvre des activités contribuant à cette priorité stratégique dans ce pays partenaire (voir section 5.2 Libye ci-dessous).

Le tableau suivant présente le total des fonds engagés par priorité stratégique et pays partenaire, en différenciant également selon le type de contrat (pays ou régional) dans chaque cas :

Tableau 6. Fonds engagés par pays, type de contrat et priorité stratégique

Pays	Type de contrat	Fonds totaux engagés par priorité stratégique (millions d'euros)			
		1. Protection	2. Gestion des frontières	3. Gouvernance de la migration de main-d'oeuvre	4. Gouvernance des migrations
Égypte	Pays	57	-	-	3
	Régional	21	3	5	-
	TOTAL	78	3	5	3
Libye	Pays	332	59	-	-
	Régional	61	5	-	2
	TOTAL	393	64	-	2
Maroc	Pays	17	143	9	8
	Régional	12	34	8	2
	TOTAL	28	177	16	10
Tunisie	Pays	4	-	-	19
	Régional	11	38	14	2
	TOTAL	16	38	14	21
Régional	TOTAL	8	-	-	8
TOTAL	Pays	411	205	9	30
	Régional	113	80	26	14
	TOTAL	523	282	35	43

3.4. Partenaires du FFU

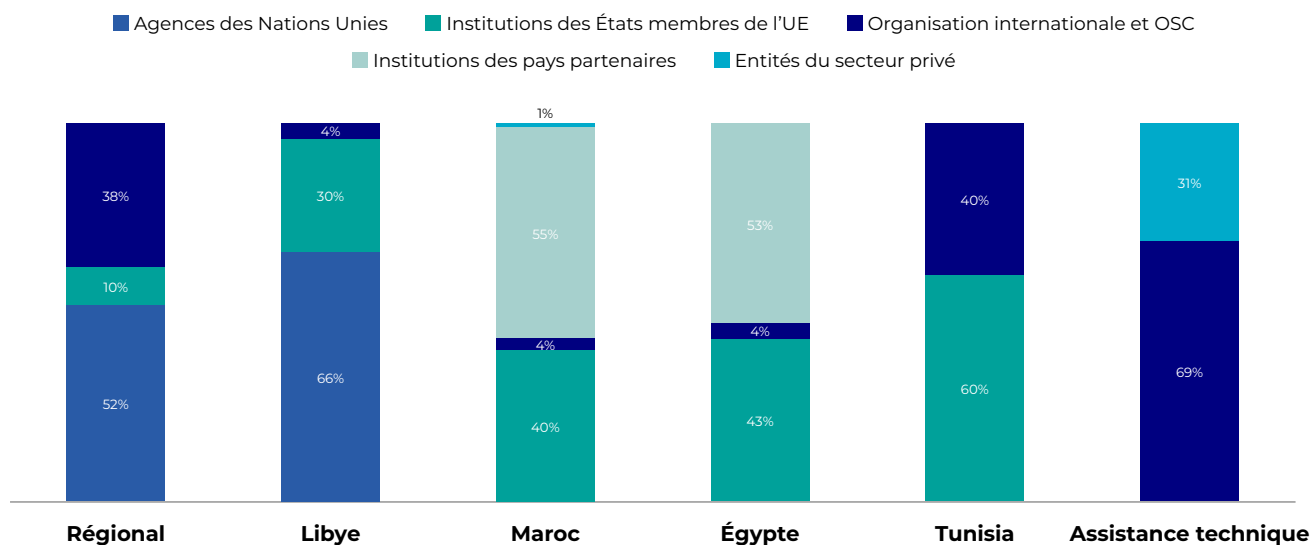
L'une des principales caractéristiques du FFU est la diversité des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ses contrats, notamment les institutions des États membres de l'UE (agences de coopération, ministères et autres³⁸), les organisations internationales et les Organisations de la Société Civile (OSC), les agences des Nations Unies, les institutions des pays partenaires et les entités du secteur privé. Étant donné que le FFU opère dans le cadre du lien entre l'humanitaire et le développement, des modalités de mise en œuvre adaptées à l'environnement local ont été utilisées pour garantir un soutien flexible, efficace et réactif produisant des résultats rentables. Pour renforcer la coordination et la collaboration, le FFU met l'accent sur les contrats mis en œuvre par des consortiums de partenaires³⁹. Le tableau suivant présente les types de partenaires impliqués dans la région NoA, par le nombre de contrats signés avec eux et leurs budgets associés.

Tableau 7. Contrats et fonds engagés par type de partenaire du FFU

Type de partenaires du FFU Au 30 juin 2023	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
Agences des Nations Unies	35	32	380	42
Institutions des États membres de l'UE	22	20	251	28
Organisations internationales et OSC	37	34	135	15
Institutions des pays partenaires	3	3	129	14
Entités du secteur privé	13	12	8	1
TOTAL	110	100	903	100

Le FFU dans la région NoA a impliqué 52 partenaires différents responsables de la mise en œuvre de 110 contrats, dans plusieurs cas des consortiums conformes. Neuf agences des Nations Unies ont été ou sont responsables de la mise en œuvre de 35 contrats aux niveaux national et régional, tout comme les organisations internationales et les OSC, qui ont été ou sont responsables de la mise en œuvre de 37 contrats aux niveaux national, régional et d'assistance technique. Institutions des États membres de l'UE – principalement d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de Belgique et de France – ont été ou sont responsables de la mise en œuvre de 22 contrats, principalement à travers leurs agences nationales de développement⁴⁰. Trois contrats ont été ou sont mis en œuvre par l'intermédiaire d'entités publiques dans deux pays partenaires : le Maroc et l'Égypte, et 13 contrats ont été attribués à neuf entreprises privées – principalement européennes – pour la fourniture de services d'assistance technique, tels que l'assistance technique, le suivi-évaluation et la capitalisation (MEL), la communication, la visibilité et la recherche.

Graphique 5. Part des fonds engagés par pays et type de partenaire du FFU



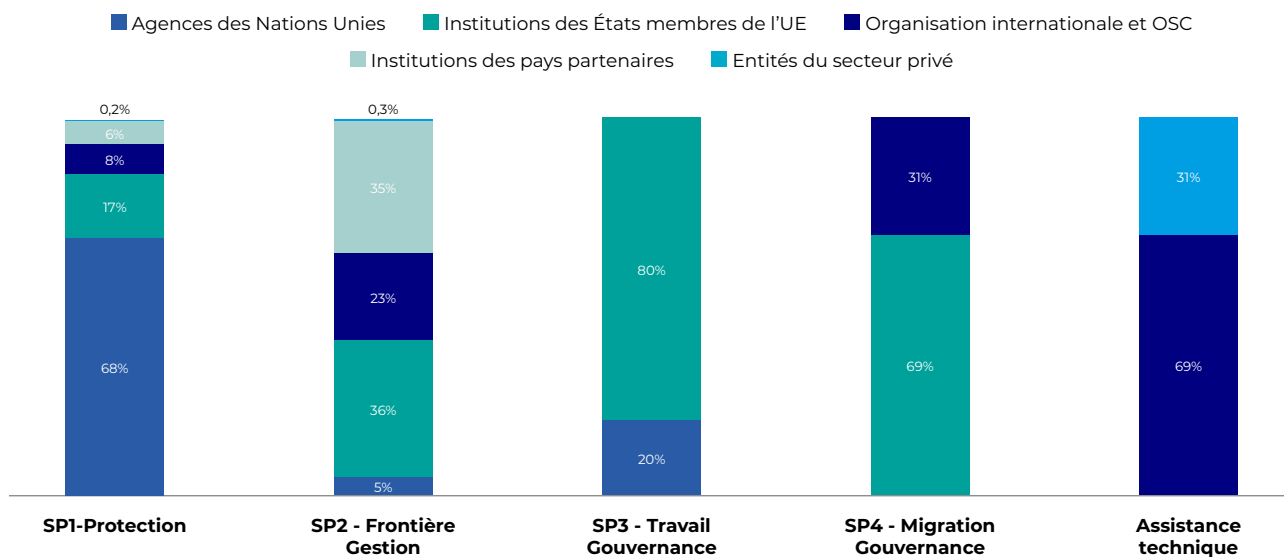
38. Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), mettant en œuvre le contrat T05.1950.

39. Un bon nombre de contrats du FFU dans la région NoA sont mis en œuvre en collaboration avec des ONG locales, par exemple par le biais de subventions secondaires. Cependant, le nombre exact d'ONG locales et de subventions secondaires n'a pas été communiqué à l'équipe NoA MLS.

40. Le ministère italien de l'Intérieur et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) sont des organismes gouvernementaux.

Enfin, le graphique 6 ci-dessous montre la relation entre les catégories de partenaires du FFU et la principale priorité stratégique des contrats opérationnels qu'ils étaient/sont chargés de mettre en œuvre.

Graphique 6. Part des fonds engagés par priorité stratégique principale des contrats et partenaire du FFU

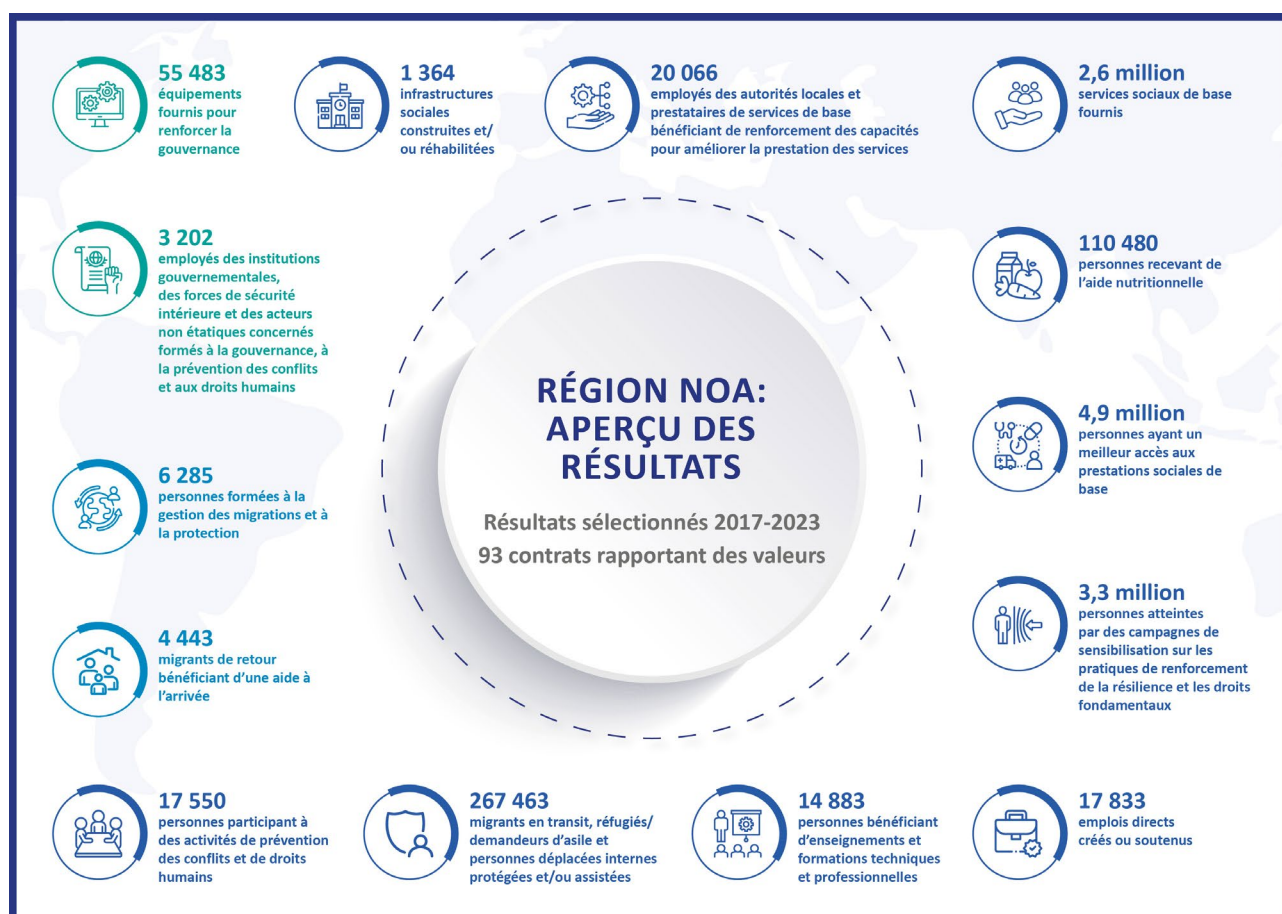


4.

APERÇU DE LA SITUATION ET DES RÉSULTATS

Le FFU en Afrique du Nord : aperçu des principaux résultats

Graphique 7



Cette section donne un aperçu des résultats du FFU à ce jour dans la région NoA⁴¹, organisé autour de ses quatre priorités stratégiques : 1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés ; 2 - Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains; 3 - Soutien à la migration de main-d'oeuvre; et 4 - Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable. En outre, les données sont organisées et présentées en fonction des domaines d'action et des indicateurs du FFU, y compris des informations clés concernant la nature des services et les avantages fournis, ainsi que des détails sur le nombre de contrats du FFU et de pays partenaires impliqués. L'évaluation prend en compte 93 contrats rapportant des valeurs pour le rapport de cette année, dont 82 sont des contrats opérationnels et 11 contrats de support technique. Dans la section 5 ci-dessous, une analyse plus complète est proposée pour chaque pays partenaire.

41. Valeurs cumulées de 2017 au 31 mai 2023.

Afrique du Nord : indicateurs FFU

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque indicateur FFU, telles que rapportées par 93 contrats mis en œuvre dans la région NoA de 2017 à mai 2023⁴²:

Tableau 8

Indicateurs FFU : valeurs cumulées 2017 – mai 2023	
Indicateur FFU (code et nom)	Valeurs
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	17 833
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	894
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	3 627
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	14 883
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	21
2.1 Nombre de plans de développement locaux directement soutenus	25
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1 364
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	2 559 734
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	110 480
2.5 Nombre d'administrations locales et/ou de collectivités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC)	1
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	3 347 708
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	20 066
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	4 925 796
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	9
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	267 463
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	75 366
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	55 531
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	857
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	3 586
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	712
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	6 285
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	5 327
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	3 098
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	121
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	29
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	55 483
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	3 202
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	17 550
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	255
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	61
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	38
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	375
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	36
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	2 171 079
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	220 404
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	226
Indicateurs du FFU abordés par les contrats NoA : 36 (sur 38)⁴³	

42. La date limite pour le processus actuel de collecte de données était mai 2023. Les valeurs déclarées sont cumulatives, ce qui signifie qu'elles englobent les données depuis le début de la mise en œuvre de chaque contrat jusqu'à la date limite mentionnée. Les valeurs déclarées sont extraites des rapports finaux (pour les contrats clôturés) et des rapports d'avancement les plus récents (pour les contrats en cours), la majorité étant datée de fin 2022. Il existe cependant plusieurs exceptions pour les rapports d'avancement dont les dates sont antérieures ou postérieures.

4.1. Le FFU en Afrique du Nord : aperçu des résultats par priorités stratégiques

► **Priorité stratégique 1 de NoA : protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés**

Au cours de l'année écoulée, les pays d'Afrique du Nord ont connu différents degrés d'instabilité économique et/ou de troubles politiques. En Libye, le conflit civil en cours entre les factions de l'Est et de l'Ouest empêche la reprise économique, entraînant une augmentation du chômage (près de 20 %) et une faible croissance économique. La guerre civile a eu des conséquences négatives à la fois sur la population locale et sur les migrants, aggravant encore la discrimination et le manque d'opportunités d'emploi pour les migrants. Pendant ce temps, la Tunisie est confrontée à des revers démocratiques alors que le président Kais Saïed a gelé le Parlement, limogé le Premier ministre en juillet 2021 et destitué les juges en juin 2022, tandis que davantage d'opposants politiques cherchent refuge en Europe en raison de l'instabilité de la situation⁴⁴.

Les troubles socio-économiques et la crise politique en cours au-delà de la région constituent une menace importante pour l'équilibre géopolitique de l'Afrique du Nord, affectant la stabilité interne des pays et leur rôle dans la gestion des flux migratoires. Cette instabilité est aggravée par plusieurs facteurs clés. Des affrontements armés ont éclaté au Soudan entre les Forces armées soudanaises (SAF) et les Forces de soutien rapide (RSF) depuis le 15 avril 2023, obligeant 3,3 millions de personnes à fuir leurs foyers, selon de récentes données de l'OIM/DTM. Outre les déplacements internes, le conflit au Soudan a provoqué des mouvements transfrontaliers mixtes de près d'un million de personnes vers les pays voisins, principalement vers l'Égypte (29,5 %) ⁴⁵.

Au Niger, un coup d'État orchestré par la garde présidentielle le 23 juillet 2023 a renversé le président Bazoum du pouvoir. Ce coup d'État fait partie d'un schéma plus large de prises de pouvoir militaires qui se déroulent en Afrique de l'Ouest et centrale depuis 2020, notamment au Mali voisin, au Burkina Faso et plus récemment au Gabon. La prise de pouvoir militaire au Niger, un pays situé le long d'une importante route migratoire vers le nord vers la Méditerranée, pourrait saper les efforts visant à contrôler la migration irrégulière et la traite des êtres humains dans la région⁴⁶. En outre, l'environnement de sécurité fragile au Sahel et dans la Corne de l'Afrique continue d'alimenter les déplacements. Les crises en cours au Burkina Faso, au Mali, au Niger et en Éthiopie ont entraîné des niveaux records de déplacements de population, avec plus de trois millions de réfugiés et de personnes déplacées internes (PDI) enregistrés dans la région du Sahel et 4,2 millions dans la Corne de l'Afrique. Bien que cela ne conduise pas à des flux massifs de demandeurs d'asile hors d'Afrique, cela ajoute néanmoins à la pression migratoire à laquelle sont confrontés les pays d'Afrique du Nord⁴⁷.

Le conflit prolongé en Ukraine a déclenché d'importantes hausses des prix des denrées alimentaires. Dans le contexte des restrictions sur les exportations agricoles de l'Ukraine et de la Russie, les prix des produits alimentaires et des services publics ont grimpé en flèche. Cela a gravement touché les populations vulnérables des pays d'Afrique du Nord, en particulier celles qui dépendent fortement de l'Ukraine et de la Russie pour leur blé, leurs céréales et leurs graines oléagineuses. La hausse des prix des denrées alimentaires a exacerbé leur situation politique et économique déjà difficile et les effets persistants de la pandémie de Covid-19, rendant encore plus difficile pour les gens de subvenir à leurs besoins de base⁴⁸.

43. Deux indicateurs FFU ne sont utilisés par aucun contrat dans la région NoA : 2.4 : « Nombre de personnes recevant une assistance liée à la sécurité alimentaire » ; et 2.6 : « Hectares d'écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites ». Néanmoins, les contrats du FFU dans la région NoA aident 110 480 personnes avec une aide nutritionnelle directe (indicateur 2.3 du FFU « Nombre de personnes recevant une aide nutritionnelle »).

44. Villa M., Pavia A., 31 juillet 2023, Migration irrégulière depuis l'Afrique du Nord : évolution des dynamiques locales et régionales, ISPI. <https://www.ispionline.it/en/publication/irregular-migration-from-north-africa-shifting-local-and-regional-dynamics-136302>.

45. OIM/DTM, 8 août 2023, Rapport de situation au Soudan 16, OIM. <https://dtm.iom.int/reports/dtm-sudan-situation-report-16>

46. Ferragamo M., 3 août 2023, Le coup d'État au Niger pourrait menacer l'ensemble du Sahel, Council on Foreign Relations. <https://www.cfr.org/in-brief/niger-coup-could-threaten-entire-sahel>

47. ICMPD, 2023, ICMPD Migration Outlook Mediterranean 2023. Sept enjeux migratoires à surveiller en 2023. Origines, événements clés et priorités pour l'Europe, ICMPD. <https://www.icmpd.org/file/download/59113/file/ICMPD%2520Migration%2520Outlook%2520Mediterranean%25202023.pdf>

48. Idem.

Ces facteurs affectant la population des pays d'Afrique du Nord sont amplifiés pour les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile, qui sont confrontés à des difficultés supplémentaires pour accéder à l'emploi formel et aux services de base, tels que le logement, les soins de santé et l'éducation, et sont souvent perçus comme étant en concurrence pour des biens limités et les ressources sociales publiques. Ils sont également confrontés à des barrières linguistiques, au harcèlement et à la discrimination, ce qui limite encore davantage leur intégration dans la société au sens large et contribue à leur marginalisation.

La protection des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés vulnérables et la stabilisation des communautés (priorité stratégique 1) sont de loin les plus soutenues dans la région NoA : 64 des 110 contrats du FFU contribuent principalement à cette priorité stratégique, représentant 58 % du total des fonds engagés (soit 523 millions d'euros). Une évaluation par domaines d'action et indicateurs du FFU est présentée ci-dessous.

> Accès aux services de base, sociaux et juridiques

Accès aux services de base, sociaux et juridiques	Pays	Contrats	Valeurs 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.1 bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	25	3	1 364
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	31	4	2 559 734
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	9	3	110 480
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	16	4	4 925 796
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	12	4	191 399
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	6	2	2 171 079
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	12	4	220 404

Entre 2017 et mai 2023, 25 contrats du FFU ont construit, réhabilité ou équipé 1 364 infrastructures sociales, dont 1 275 en Libye, 85 en Égypte et quatre en Tunisie (indicateur FFU 2.1 bis). Les secteurs abordés dans le cadre de cet indicateur comprennent l'éducation, l'énergie, la santé, le logement ou l'abri, ainsi que l'eau et l'assainissement ; et le type de soutien fourni concernait les travaux de construction et de réhabilitation, l'entretien et la fourniture d'équipements essentiels.

Un résultat clé dans ce domaine d'action est la fourniture de services de base et sociaux, avec un total de 2 559 734 services signalés dans les quatre pays partenaires par 31 contrats mis en œuvre aux niveaux national et régional (indicateur FFU 2.2). Une grande majorité de ces services ont été fournis en Égypte (2 138 669), suivie par la Libye (330 999), le Maroc (77 917) et la Tunisie (12 149). Les secteurs abordés comprenaient l'éducation (par exemple, les frais de scolarité et le matériel scolaire), la santé (par exemple, les dépistages, les références, les traitements médicaux et le soutien psychosocial), le logement ou l'hébergement, l'assistance juridique (par exemple, les conseils et la documentation juridiques), l'eau et l'assainissement (par exemple, les latrines) et la violence basée sur le genre. La fourniture d'une assistance nutritionnelle est un autre résultat pertinent dans la région NoA, avec 110 480 personnes assistées par neuf contrats dans trois pays partenaires, bien que la plupart d'entre elles se trouvent en Libye (107 069) - indicateur FFU 2.3. Les types de soutien fournis étaient principalement des fournitures nutritionnelles et des dépistages de malnutrition.

4 925 796 personnes ont amélioré leur accès aux prestations sociales, aux services et aux transferts, ce qui représente la valeur la plus élevée en termes de personnes bénéficiant d'une aide dans la région NoA (indicateur FFU 2.9). En effet, cet indicateur FFU fait état de bénéficiaires et de services comprenant une amélioration directe ou évidente de l'accès des populations aux services sociaux, tels que la santé, l'eau et l'assainissement, l'éducation de base, le logement, l'énergie domestique, l'aide juridique, des transferts monétaires et sociaux, ainsi que des effets indirects. La dernière en date se produit lorsque les infrastructures sociales sont construites ou réhabilitées (par exemple : hôpitaux, écoles, etc.), ou que les prestataires de services sont formés, on suppose donc qu'un plus grand nombre de personnes – c'est-à-dire les bénéficiaires finaux – ont ou auront amélioré leur situation et leur accès aux services de base. En résumé, le nombre élevé de personnes signalé sous cet indicateur comprend des groupes cibles (bénéficiaires directs) ainsi que des bénéficiaires finaux. Seize contrats rapportent des valeurs pour cet indicateur, bénéficiant aux quatre pays partenaires. Une fois encore, la Libye est le pays partenaire le plus bénéficiaire avec 4,4 millions d'habitants (89,8 % de la part totale), suivie par l'Égypte (479 470), le Maroc (31 883) et la Tunisie (9 847).

191 399 migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) ont été protégés et/ou assistés par 12 contrats dans les quatre pays partenaires (indicateur FFU 3.2). La plupart des personnes protégées et/ou assistées se trouvaient en Libye (164 026), suivie du Maroc (12 558), de l'Égypte (7 858) et de la Tunisie (6 264). Le type de soutien à court terme fourni comprenait, entre autres, un traitement médical, une assistance psychosociale, une protection contre la violence sexiste, un logement temporaire et une aide à la subsistance, d'autres articles non alimentaires, des conseils juridiques et la recherche des familles.

Certains contrats ayant produit des résultats clés dans ce domaine d'action sont le programme « Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye - Phase 1 » (à travers trois contrats : T05.468 – UNICEF, T05.437 – AICS et T05.466. – PNUD), « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA, Égypte), « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés » (T05.141 – OIM, Libye), « Améliorer l'autonomie - dépendance et accès aux droits des réfugiés et demandeurs d'asile en Afrique du Nord (T05.1152 – HCR, Égypte), « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1477 – MDM Belgique, Maroc), et « Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM, Égypte, Maroc et Tunisie).

Pendant la pandémie de Covid-19, plusieurs contrats du FFU ont été rapidement conçus et mis en œuvre, et certains contrats en cours ont adapté leurs activités et leurs résultats pour répondre aux besoins urgents de la population cible. En conséquence, 2 171 079 fournitures liées à la pandémie ont été fournies et/ou distribuées (indicateur 6.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de six contrats dans deux pays cibles : la Libye (2 167 234 articles) et la Tunisie (3 845 articles). Le type de fournitures fournies comprenait des équipements de protection individuelle, des fournitures et équipements pour les tests virologiques et sérologiques, des médicaments de traitement, des lits d'hôpitaux et des lits de soins intensifs ; les entités bénéficiaires étant principalement les centres de santé, les hôpitaux, les institutions gouvernementales, les OSC et les communautés locales. De même, 12 contrats ont bénéficié à 220 404 personnes dans le cadre d'activités d'intervention d'urgence liées au Covid-19, dont une grande majorité en Libye (195 490), suivie par l'Égypte (11 134), le Maroc (6 941) et la Tunisie (6 241) - indicateur 6.2 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne. Le type d'assistance fournie comprenait un soutien psychosocial et médical, une aide au logement (par exemple pour la quarantaine), une protection et un soutien économique. Entre autres, les contrats suivants ont contribué à ces résultats : « Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de Covid-19 en Libye » (T05.1778 – IMC et T05.1443 – UNICEF), « Aider les autorités libyennes à faire face à la pandémie de Covid-19, défis et assistance aux groupes vulnérables » (T05.1447 – OIM) et « Réponse régionale au Covid-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables » (T05.1552 – OIM, Algérie, Égypte et Tunisie).

Effets à court terme boîte 1

Réponse d'urgence accélérée au Covid-19 dans les pays NoA pour les populations les plus vulnérables (T05.1552)

Objectif spécifique :

Accroître la résilience des populations migrantes face à la pandémie de Covid-19 dans toute la région.

Priorité stratégique :

1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.

Groupes cibles :

Migrants vulnérables et personnes déplacées de force, communautés d'accueil et OSC locales.

Partenaire du FFU :

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Portée géographique :

Régional : Égypte et Tunisie

Contribution FFU :

7,5 millions d'euros

Période de mise en œuvre : novembre 2020 à avril 2023

Résultats clés*:

- > Deux plans nationaux de réponse sanitaire incluant les migrants ont été validés et mis en œuvre.
- > 576 migrants (la plupart en Tunisie) ont bénéficié d'une assistance en matière de sécurité, d'isolement, de quarantaine et d'autres installations de confinement.
- > 2 693 migrants bloqués, personnes en transit et membres de la communauté d'accueil (1 744 en Égypte, 351 en Tunisie et 598 dans d'autres pays de la région) ont eu accès à une assistance/services essentiels de santé et de protection.
- > Six établissements (quatre en Égypte et deux en Tunisie) soutenus par des équipements de protection individuelle, des kits de test et des produits d'hygiène.
- > 89 342 personnes ont accru leur sensibilisation au Covid-19 et à d'autres mesures de prévention et de contrôle des infections grâce aux activités de communication sur les risques et d'engagement communautaire (RCCE).
- > 96 agents frontaliers formés à la santé et à la gestion des frontières.

Quelques effets à court terme**:

- > Le projet a réussi à accroître les capacités des pays partenaires à répondre à l'urgence de la pandémie de Covid-19 à différents niveaux.
- > L'amélioration des infrastructures et la fourniture d'équipements et de matériels ont permis d'accroître la vaccination et le contrôle des migrants dans certaines des régions où les flux migratoires sont les plus élevés et ont facilité l'isolement des personnes concernées au sein de la communauté migrante.
- > La coordination avec les autorités nationales a favorisé l'adoption de plusieurs plans, stratégies et procédures institutionnels pour atténuer l'avancée de la pandémie et améliorer la coordination régionale, principalement à travers l'Unité de gestion des frontières internationales.
- > Les campagnes de sensibilisation et la fourniture d'une assistance médicale (notamment tests, livraison de médicaments, soutien psychosocial, interventions chirurgicales et interventions vitales) ont atténué l'impact de la pandémie sur les groupes les plus vulnérables.

Principaux défis**:

- > Volonté politique et/ou capacité budgétaire pour continuer à soutenir les populations migrantes.
- > Le statut irrégulier des populations migrantes peut mettre en péril la protection de leurs droits et leurs relations avec les institutions nationales une fois l'intervention terminée.

*Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS

**Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 23/08/2022

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de service

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
Indicateur FFU(code et nom)			
2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	3	2	25
2.5 Nombre d'administrations locales et/ou de collectivités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC)	1	1	1

2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	38	4	20 066
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	15	4	378
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	9	4	185
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	10	4	32
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	1	1	5
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	5	4	226

Vingt-cinq plans de développement local ont été élaborés en Libye (24) et en Tunisie (1) avec le soutien de trois contrats (indicateur FFU 2.1). De même, un autre contrat en Libye a contribué à l'élaboration d'une stratégie locale de réduction des risques de catastrophe (indicateur FFU 2.5). Il convient de préciser que dans le cadre de l'indicateur FFU 2.1, seuls les plans de développement locaux et infranationaux sont rapportés, tandis que les stratégies générales, les lois, les politiques, les cadres, les mémorandums, les plans de développement nationaux, les accords ou les normes de procédures sont rapportés dans le cadre de l'indicateur FFU 4.6 (voir ci-dessous).

Trente-huit contrats ont soutenu le personnel des autorités locales et des prestataires de services de base à travers des actions de renforcement des capacités visant à renforcer la prestation de services (indicateur FFU 2.8). Jusqu'à présent, 20 066 personnes dans les quatre pays cibles ont participé à des activités de renforcement des capacités, la plupart en Libye (13 109), suivie par l'Égypte (4 011), le Maroc (2 647) et la Tunisie (299). Le type de services sociaux abordés à travers ces actions de formation concernait l'éducation, les soins de santé, l'assistance juridique, la nutrition et la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement et le Covid-19, alors que la plupart des participants appartenaient à des prestataires de services communautaires, à des institutions gouvernementales locales et OSC.

Le renforcement des institutions et des acteurs non étatiques en matière de protection et de gestion des migrations par le biais d'actions de renforcement des capacités ou d'un soutien opérationnel est un domaine de résultat clé pour 15 contrats dans la région NoA (indicateur FFU 3.6). À ce jour, 378 institutions ont été soutenues en Égypte (39), en Libye (44), au Maroc (258) et en Tunisie (37), principalement des institutions publiques et des forces de sécurité locales et nationales, ainsi que des OSC, dans des domaines tels que le retour, la réintégration, la protection (y compris la violence basée sur le genre), l'orientation et la sensibilisation.

Neuf contrats ont soutenu l'élaboration de 185 stratégies, lois, politiques et plans dans les quatre pays partenaires (indicateur FFU 4.6). Comme mentionné ci-dessus, cet indicateur FFU rend compte du nombre de stratégies, lois, politiques, cadres, mémorandums, plans de développement nationaux, accords ou normes de procédures, soutenus par le FFU, tandis que les plans de développement locaux et infranationaux sont rapportés sous l'indicateur FFU 2.1 (Cf. ci-dessus). Cent soixante-neuf de ces instruments ont été soutenus en Libye, 11 au Maroc, 3 en Tunisie et 1 en Égypte. De même, dans le cadre de ce domaine d'action, 32 groupes multipartites et mécanismes d'apprentissage ont été formés avec le soutien des contrats FFU dans les quatre pays cibles : Maroc (16), Libye (8), Égypte (7) et Tunisie (1) ; cinq initiatives de coopération régionale ont été soutenues en Libye (indicateurs FFU 5.1 et 5.4). Enfin, dans le cadre du soutien ponctuel du FFU pendant la pandémie de Covid-19 dans la région NoA, cinq contrats ont soutenu 226 entités dans les quatre pays partenaires, principalement en Libye (204) et en Égypte (16) (indicateur FFU 6.3).

Les contrats suivants, entre autres, ont contribué de manière significative en fournissant des résultats dans ce domaine d'action jusqu'à présent : « Développement municipal dans le contexte de la migration mixte – phases I et II » (T05.157 et T05.1453 – GIZ, Libye), « Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC, régional), « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA, Égypte), « Empowerment juridique des personnes migrantes » (T05.431 – ENABEL, Maroc), « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre » (T05.138 – AECID, Maroc), « Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations - PAAIP » (T05.1393 – CEFA et Terre d'Asile, Tunisie), « Renforcer la capacité des autorités libyennes à relever les défis liés au Covid-19 et assurer la protection de la population libyenne » (T05.1445 – OMS), et « Protéger les populations les plus vulnérables de la pandémie de Covid-19 en Libye » (T05.1443 – UNICEF).

> Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	18	4	3 347 708
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	15	4	17 550

Les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux ont été un résultat clé de 18 contrats, ayant touché un nombre important de personnes dans les quatre pays partenaires : 3 347 708, la plupart en Libye (3,1 millions de personnes), suivie par l'Égypte (71 746 personnes), la Tunisie (41 355) et le Maroc (38 297) - Indicateur FFU 2.7. Les groupes cibles étaient les réfugiés/demandeurs d'asile, les personnes déplacées, les rapatriés, les migrants en transit, les migrants saisonniers, les communautés d'accueil et d'autres personnes vulnérables. Les campagnes ont été canalisées à travers différents outils et formats, tels que des événements, des groupes face-à-face, des campagnes médiatiques et des sessions de formation et de démonstration, tandis que les principaux sujets abordés étaient les droits de l'homme, l'éducation, la santé, l'assistance juridique, la nutrition, la protection sociale et le Covid-19.

Quinze contrats ont soutenu la participation de 17 550 personnes à des activités de prévention des conflits et de droits de l'homme (indicateur FFU 4.3). La Libye a été le pays partenaire le plus bénéficiaire (13 605 personnes), suivie par la Tunisie (2 641), l'Égypte (1 030) et le Maroc (274). Cet indicateur FFU capture les activités liées à la prévention des conflits et aux droits de l'homme mises en œuvre par le biais de dialogues communautaires, de médiation, de gestion communautaire des ressources, etc.

Certains contrats clés ayant produit des résultats dans ce domaine d'action sont « Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de Covid-19 en Libye » (T05.1443 – UNICEF), « Promouvoir la cohésion sociale en Libye » (T05.1389 – RDC, IRC et DDG), « Soutenir les communautés – santé pour tous » (T05.60 - Croix-Rouge allemande, Égypte), « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile » (T05.1156 – HCR, Tunisie), et « Empowerment juridique des personnes migrantes » (T05.431 – ENABEL, Maroc).

> Accès aux opportunités d'emploi et de revenus

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	10	4	17 833
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	11	4	894
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	11	4	3 627
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	21	4	14 883
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	5	4	21

Il s'agit d'un domaine d'action axé sur le processus, dans le sens où ses différents résultats et les indicateurs correspondants du FFU sont interdépendants. Par exemple, le même contrat peut fournir un ou plusieurs résultats et cibler le même groupe de personnes ou des groupes différents. Dix contrats dans la région NoA ont créé ou soutenu 17 833 emplois, la plupart en Égypte (14 853), suivis par la Libye (2 602), la Tunisie (206) et le Maroc (172) - Indicateur 1.1 du Fonds fiduciaire. Le type de soutien fourni comprenait du travail contre rémunération,

un soutien aux entreprises pour embaucher du nouveau personnel, le recrutement pour construire ou rénové des infrastructures, des emplois subventionnés, etc., tandis que les types d'emploi étaient du travail occasionnel ou journalier, saisonnier, rémunéré régulièrement ou des emplois indépendants.

Dans le même sens, 894 MPME ont été créées ou soutenues par 11 contrats dans les quatre pays partenaires, principalement en Égypte (498), suivi du Maroc (161), de la Libye (161) et de la Tunisie (70) - indicateur 1.2 du Fonds fiduciaire. Le type de soutien fourni englobait l'accès au financement (principalement non formel) ; gestion, développement et formation ; fourniture d'équipements ; développement de produits et accès aux marchés ; et l'organisation de coopératives ou de groupes de subsistance. Des types de soutien similaires ont été fournis aux personnes souhaitant développer des activités génératrices de revenus, avec 11 contrats ayant aidé 3 627 personnes dans les quatre pays partenaires : Libye (2 996), Égypte (582), Tunisie (30) et Maroc (19) - Indicateur 1.3 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne.

21 contrats ont bénéficié à 14 883 personnes en matière de formation professionnelle (EFTP) et/ou de développement des compétences, dont 7 367 en Égypte, 5 373 en Libye, 1 355 en Tunisie et 788 au Maroc (indicateur FFU 1.4). Le type de soutien fourni comprenait l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), l'approche double (EFTP et stage) et le soutien financier et à l'entrepreneuriat, ainsi que les stages, l'apprentissage et le développement des compétences. Enfin, 21 infrastructures industrielles et/ou commerciales ont été construites, agrandies ou améliorées dans le cadre de cinq contrats en Tunisie (9), Égypte (8), Libye (3) et au Maroc (1) - Indicateur 1.5 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne.

Entre autres, les contrats suivants ont contribué de manière significative jusqu'à présent en fournissant des résultats dans ce domaine d'action : « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA, Égypte), « MASAR EGABY » (T05.1400 - Save the Children, Égypte), « Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement » (T05.149 – PNUD, Libye), « Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du Travail au Maroc » (T05.1402 – Soleterre, Maroc), et « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » (T05.186 – AFD).

> Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	2	1	48 890
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	2	2	5 327

D'une part, 48 890 migrants ont été aidés à retourner volontairement dans leur pays d'origine dans le cadre de programmes de retours humanitaires volontaires (VHR) (indicateur FFU 3.4). Tous étaient des migrants bloqués en Libye et le type de soutien fourni comprenait le transport, des conseils avant le départ, une assistance pour obtenir des documents de voyage et des billets de retour. Ces retours ont donc été opérés dans des contextes humanitaires, les VHR représentant souvent une mesure de sauvetage pour les migrants bloqués ou en détention. En revanche, 5 327 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide à l'évacuation depuis la Libye (4 916) et l'Égypte (411). L'indicateur FFU 3.8 signale uniquement les demandeurs d'asile et les réfugiés bénéficiant d'une aide à l'évacuation et à la réinstallation dans les pays de départ, de transit et de réinstallation.

Ce domaine d'action doit être évalué en conjonction avec le domaine d'action « Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora », présenté ci-dessous sous la priorité stratégique 4 – Soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations et aide au retour volontaire et à la réintégration durable, car les deux sont liés bien que leurs résultats soient rapportés dans deux priorités stratégiques du NoA. Comme expliqué ci-dessus dans la section 2.1 « Méthodologie du système de suivi et de capitalisation NoA », au cours de la phase actuelle du NoA MLS, un nouveau cadre de rapportage sur les résultats NoA a

été conçu, visant à rationaliser le processus de collecte, de regroupement et de rapport des résultats de tous les contrats dans la région NoA. À la suite de ces modifications, les aspects suivants doivent être clarifiés :

1. Dans le cadre de la priorité stratégique 1 de la NoA, Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation communautaire, deux groupes de bénéficiaires sont signalés : 1. Les migrants bénéficiant d'un retour volontaire humanitaire (indicateur FFU 3.4 : spécifiquement retour volontaire humanitaire - HVR), et 2. Les personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'une aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les évacués (indicateur FFU 3.8).
2. Dans le cadre de la priorité stratégique 4 de NoA, Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable, trois groupes de bénéficiaires sont signalés⁴⁹ : 1. Migrants bénéficiant d'une aide au retour volontaire (indicateur FFU 3.4 : spécifiquement aide au retour volontaire - AVR), 2. Les migrants de retour bénéficiant d'une aide après l'arrivée (indicateur FFU 3.5), et 3. Les migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration (indicateur FFU 3.5 bis)⁵⁰.

Tableau 9

Aperçu des résultats relatifs à :	
Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire (priorité stratégique 1 de la NoA, domaine d'action 1.4)	
ET	
Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (Priorité stratégique 4 de NoA, domaine d'action 4.2)	
Indicateur FFU (code et nom)	Valeurs 2017 – 2023
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge (plus précisément : HVR) – NoA Priorité 1	48 890
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge (plus précisément : AVR) – NoA Priorité 4	6 641
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après l'arrivée – NoA Priorité 4	857
3.5 bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration – NoA Priorité 4	3 586
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées – NoA Priorité 1	5 327

> Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des groupes cibles et des institutions

Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des groupes cibles et des institutions	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	2	2	2
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	16	3	263

Dans ce domaine d'action, deux systèmes de collecte de données et d'information ont été soutenus : un en Libye et un au Maroc (indicateur FFU 5.2). Il s'agit de systèmes de collecte, de partage ou de reporting d'informations directement pris en charge pour fournir des publications et des rapports partagés avec la

49. Les mêmes personnes peuvent bénéficier ou non des trois types d'activités et de résultats.

50. La différence entre les indicateurs FFU 3.5 et 3.5 bis réside dans le fait que 3.5 enregistre l'assistance après l'arrivée uniquement, tandis que 3.5 bis enregistre le soutien à long terme aux rapatriés (par exemple : soutien aux activités génératrices de revenus ou EFTP).

communauté des praticiens dans le but d'améliorer la conception et la mise en œuvre des projets. De même, 16 contrats ont soutenu 263 études, enquêtes et autres résultats de recherche en Libye (247), au Maroc (13) et en Égypte (3) – Indicateur FFU 5.3. Ils font référence à des activités de recherche partagées avec le public ou la communauté des praticiens dans le but d'enrichir les connaissances pour la conception ou la mise en œuvre de projets, qui ne sont pas menées régulièrement. Deux contrats, entre autres, ont apporté une contribution significative aux résultats dans ce domaine d'action : « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés » (T05.141 – OIM, Libye) et « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 - Handicap International, Maroc).

➤ **Priorité stratégique 2 de NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains**

La migration irrégulière de l'Afrique du Nord vers l'Europe est en augmentation, en particulier le long de la route de la Méditerranée centrale, qui relie les pays d'Afrique du Nord, principalement la Libye et la Tunisie, à l'Italie. Cette route migratoire a représenté près de la moitié de tous les passages irréguliers détectés aux frontières de l'UE au cours du premier semestre 2023. Le nombre de détections s'est élevé à près de 65 600, soit près de 140 % de plus qu'au cours de la même période de 2022⁵¹. Les 136 000 arrivées entre juin 2022 et mai 2023 correspondent presque aux niveaux élevés observés entre 2014 et 2017, où 155 000 migrants en moyenne arrivaient chaque année⁵². Cependant, plusieurs changements notables sont survenus dans cette poussée actuelle. Les points de départ le long de la côte nord-africaine sont devenus plus dispersés, la Tunisie et la Libye alternant désormais comme principaux points de départ. Au cours des sept premiers mois de 2023, la Tunisie a servi de point de départ à plus de 52 % des arrivées irrégulières en Italie, suivie par la Libye (43 %)⁵³. Parallèlement, sur la route de la Méditerranée occidentale, les arrivées en Espagne en provenance et à travers du Maroc ont diminué de 25 % en 2022 par rapport à 2021, en particulier vers les îles Canaries, en raison du renforcement des contrôles aux frontières et de la collaboration renforcée du Maroc avec l'UE et l'Espagne. Dans le même temps, les arrivées terrestres irrégulières dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ont augmenté de 53 % en 2022, les lieux de départ et les méthodes des groupes de passeurs s'adaptant continuellement au contexte changeant⁵⁴.

De même, la composition des nationalités des migrants a changé, avec davantage de Tunisiens et d'Égyptiens faisant le voyage, alors qu'au cours de la précédente période d'arrivées élevées (2014 - 2017), près de 80 % de toutes les arrivées irrégulières le long de la route de la Méditerranée centrale provenaient de sous-marins, citoyens des pays sahariens. Le profil des Tunisiens et des Égyptiens voyageant irrégulièrement s'est également élargi, impliquant des taux plus élevés de femmes, d'enfants et de familles entières, ainsi que de personnes de la classe moyenne ayant une éducation avancée ou un emploi stable. Des facteurs politiques et économiques, notamment l'impact du Covid-19 et la guerre en Ukraine, ont joué un rôle en ce sens, poussant un nombre croissant de personnes à partir à la recherche de meilleures opportunités en Europe⁵⁵. Par ailleurs, comme observé au Maroc⁵⁶, les inégalités structurelles croissantes, les sentiments persistants de privation relative et l'écart croissant entre les aspirations et les opportunités parmi les nouvelles générations de jeunes mieux éduqués et mieux informés contribuent à expliquer la hausse des taux d'émigration.

Dans ce contexte, les réponses politiques des pays d'Afrique du Nord continuent de converger vers la réduction de la migration irrégulière, principalement en renforçant les contrôles aux frontières pour les flux irréguliers entrants et sortants. En outre, des barrières administratives sont mises en place pour décourager les migrants irréguliers de rester trop longtemps sur le territoire national, comme on le voit au Maroc (voir section 5.3), ou pour délivrer des visas d'entrée à des groupes vulnérables, tels que réfugiés et demandeurs d'asile soudanais en Égypte (voir

51. HCR, juin 2023, ITALIE Tableau de bord des arrivées par voie maritime. <https://data.unhcr.org/en/documents/download/102839>

52. Villa M., Pavia A., 31 juillet 2023, Migration irrégulière depuis l'Afrique du Nord : évolution des dynamiques locales et régionales, ISPI. <https://www.ispionline.it/en/publication/irregular-migration-from-north-africa-shifting-local-and-regional-dynamics-136302>.

53. HCR, juin 2023, ITALIE Tableau de bord des arrivées par voie maritime. <https://data.unhcr.org/en/documents/download/102839>

54. Abderrahim T., juillet 2023, Maroc, Irregular migration ebbs as Rabat smuggling on human smuggling, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée. <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/07/Tasnim-Abderrahim-Morocco-Irregular-migration-ebbs-as-Rabat-cracks-downon-human-smuggling-GI-TOC-July-2023.pdf>

55. Abderrahim T., 2023, Tunisie. La fragilité accrue alimente la poussée migratoire, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée. <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/Tasnim-Abderrahim-Tunisia-Increased-fragility-fuels-migration-surge-GI-TOC-July-2023.pdf>.

56. Berriane M., de Haas H., Natter K., 2021, Transformations sociales et migrations au Maroc, document de projet MADE 20, document de travail 171, IMI. <https://www.migrationinstitute.org/publications/social-transformations-and-migrations-in-morocco>

section 5.1). Les expulsions internes des zones frontalières vers les territoires intérieurs du Maroc et les expulsions transfrontalières de migrants de Libye et, plus récemment, de Tunisie, sont également des pratiques courantes.

En Tunisie, suite au discours du président Kais Saïed en février 2023 ordonnant aux forces de sécurité de réprimer la migration irrégulière et attisant les violences xénophobes de la population contre les migrants, la violence s'est intensifiée, avec des arrestations et détentions arbitraires croissantes. En juillet 2023, des centaines de personnes originaires de pays d'Afrique subsaharienne ont été forcées de quitter la ville côtière de Sfax par les forces de sécurité tunisiennes et se sont retrouvées bloquées dans une zone désertique désolée, sans nourriture, sans eau et sans abri, selon des groupes de défense des droits humains⁵⁷. En août, la Tunisie et la Libye ont annoncé qu'elles étaient convenues de partager la responsabilité de fournir un abri à des centaines de migrants bloqués à leur frontière⁵⁸.

En juin 2023, l'Union européenne et la Tunisie ont convenu de travailler ensemble sur des partenariats complets, notamment sur la migration et la mobilité, avec pour objectifs de coopérer pour freiner la migration irrégulière à destination et en provenance de la Tunisie, lutter contre les passeurs et les trafiquants d'êtres humains, renforcer la gestion des frontières, améliorer la protection des migrants et renforcer la coopération pour soutenir les retours de migrants irréguliers de Tunisie vers les pays d'origine ainsi que les retours et la réadmission de l'UE vers la Tunisie⁵⁹. Dans le cadre du plan d'action de l'UE pour la Méditerranée centrale, l'UE a également conclu un projet conjoint de protection des frontières entre l'UE et l'Égypte et renouvelé le partenariat avec le Maroc pour soutenir la gestion des frontières⁶⁰.

Le soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains (priorité stratégique 2 de la NoA) constitue l'objectif principal de neuf contrats dotés d'un budget combiné de 282 millions EUR, soit 31 % du budget total engagé. Cependant, d'autres contrats contribuent également à cette priorité stratégique en fournissant des résultats liés à ses domaines d'action. Jusqu'à présent, les contrats suivants ont contribué de manière significative à l'obtention de résultats au titre de cette priorité stratégique : « Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye (phases 1 et 2) », « Soutien dans le repérage / l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains – SAVE » (T05.1590 - Comité contre l'Esclavage Moderne, Maroc), « Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc » (T05.888 – FIIAPP), « Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb – Phases I et II » (T05.519 et T05.908 – ICMPD, Régional) et « Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC, Régional). Une évaluation par domaines d'action et indicateurs FFU est présentée ci-dessous.

> Capacity, Institutional and Policy Development on International and Human Rights-based Border Management

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	6	4	14
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	13	4	3 202
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	1	3	6
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	1	1	1

57. Human Rights Watch, 19 juillet 2023, Tunisie : Pas de refuge pour les migrants et réfugiés noirs africains. <https://www.hrw.org/news/2023/07/19/tunisia-no-safe-haven-black-african-migrants-refugees>.

58. EURONEWS, 11/08/2023, La Tunisie et la Libye conviennent de partager la responsabilité des migrants bloqués à la frontière.

59. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_23_3202

60. ICMPD, 2023, ICMPD Migration Outlook Mediterranean 2023. Sept enjeux migratoires à surveiller en 2023. Origines, événements clés et priorités pour l'Europe, ICMPD.

<https://www.icmpd.org/file/download/59113/file/ICMPD%2520Migration%2520Outlook%2520Mediterranean%25202023.pdf>

Dans le cadre de ce domaine d'action, 14 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés par un renforcement des capacités ou un soutien opérationnel à travers cinq contrats, en Tunisie (6), au Maroc (4), en Libye (2) et en Égypte (1) - indicateur FFU 3.6. Cette assistance a été fournie sous forme d'ateliers de formation, d'un soutien opérationnel et d'une assistance technique ciblée dans les domaines liés à la gestion des frontières. Dans le même esprit, 3 202 membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés ont été formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme en relation avec la gestion des frontières, dont 1 344 au Maroc, 781 en Libye, 765 en Tunisie, et 312 en Égypte (indicateur FFU 4.2). Un contrat régional unique a soutenu l'élaboration de trois plans régionaux et de trois plans nationaux en Libye, au Maroc et en Tunisie, ainsi que la création d'un groupe multipartite au Maroc lié à la gestion des frontières (indicateurs FFU 4.6 et 5.1).

> Fourniture des infrastructures et équipements de gestion des frontières et de formation/ suivi de leur utilisation

Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation/suivi de leur utilisation Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	4	2	29
4.1 bis Nombre d'équipements fournis	5	4	55 483

Dans ce domaine d'action, 29 infrastructures ont été soutenues par le biais de quatre contrats en Libye (27 unités) et au Maroc (2) – indicateur FFU 4.1. Le type de soutien fourni comprenait la construction ou la réhabilitation d'institutions publiques ou civiles liées à la gestion des frontières. En lien étroit avec ces réalisations, cinq contrats ont fourni 55 483 équipements au profit des quatre pays partenaires : Maroc (50 203 équipements), Tunisie (5 169), Libye (104) et Égypte (7) - Indicateur 4.1 bis du Fonds fiduciaire. Le type d'équipement variait depuis les véhicules, les équipements informatiques et techniques jusqu'aux équipements de protection individuelle et aux kits d'enquête ou médico-légaux.

> Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains

Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	5	4	121
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	5	2	75 366
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	5	2	76 064

121 événements de sensibilisation à la migration ont été organisés par cinq contrats dans les quatre pays cibles : Égypte (82 événements), Libye (34), Tunisie (4) et Maroc (1) - Indicateur FFU 3.11. Ces événements ont abordé le public sur des sujets tels que la migration sûre et légale, les risques de migration irrégulière et les alternatives à la migration. Les outils ou médias utilisés comprenaient des messages radio, les médias sociaux, des panneaux d'affichage, des dépliants et des événements de sensibilisation en personne. Ces événements ont touché 75 366 personnes, principalement en Égypte (56 710) et en Libye (18 656) - Indicateur FFU 3.3.

Un résultat clé de ce domaine d'action est la protection et/ou l'assistance des migrants en transit, des réfugiés/demandeurs d'asile et des personnes déplacées, avec 76 064 personnes touchées (indicateur FFU 3.2). 75 812 personnes en Libye et 252 au Maroc ont bénéficié de mesures de protection à court terme ou d'une assistance directe fournies par cinq contrats dans des contextes spécifiques, tels que des opérations de recherche et de sauvetage, des points de débarquement et des centres de détention.

> Amélioration des mécanismes de coopération internationale ; et collecte, gestion et analyse des données et des systèmes d'information pour la gestion des frontières

Amélioration des mécanismes de coopération internationale et collecte, gestion et analyse des données	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	2	3	3
Collecte, gestion et analyse des données	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	3	9

Deux contrats ont soutenu trois initiatives de coopération régionale dans le domaine de la gestion des frontières au profit du Maroc, de la Tunisie et de la Libye, impliquant des pays du Moyen-Orient, d'Afrique de l'Ouest et centrale, de l'UE et d'Asie (Bangladesh) – Indicateur FFU 5.4. De même, un contrat a soutenu la création, la mise en œuvre et/ou le renforcement de cinq systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données en Libye (3), au Maroc (3) et en Tunisie (3) - Indicateur FFU 5.2.



Priorité stratégique 3 de NoA : Soutien à la migration de main-d'œuvre

L'émigration de main-d'œuvre, motivée par une série de facteurs socio-économiques et de transformations politiques, continue de façonner la région d'Afrique du Nord, les flux de citoyens en provenance du Maroc, de Tunisie et d'Égypte ayant connu une résurgence plus récemment. Dans le même temps, l'Afrique du Nord a été historiquement et reste une destination importante pour les travailleurs migrants à la recherche de meilleurs moyens de subsistance grâce à des opportunités économiques. Confrontés aux défis et aux opportunités associés à la gouvernance des flux sortants et entrants de travailleurs migrants, la migration de main-d'œuvre est progressivement devenue une priorité dans les pays d'Afrique du Nord. C'est dans cette optique que de nouveaux partenariats Sud-Nord et Sud-Sud ont été établis.

Les partenariats migratoires Sud-Nord avec les pays européens visant à promouvoir la mobilité régulière du travail des citoyens nord-africains comprennent des programmes de recrutement et de mobilité. C'est le cas de l'Allemagne, qui a piloté ces dernières années des programmes et des projets très diversifiés et expérimentaux de partenariats transnationaux de compétences et de mobilité orientés vers les besoins de son marché du travail⁶¹. Compte tenu du rôle central que joue la mobilité subsaharienne dans les pays d'Afrique du Nord, la coopération Sud-Sud sera de plus en plus importante pour la facilitation et la gouvernance de la migration de main-d'œuvre à travers le continent. Cette approche a été abordée par plusieurs initiatives et projets ces dernières années, notamment la réglementation du recrutement de main-d'œuvre, les mécanismes de pilotage conjoints et les programmes d'apprentissage.

Cinq contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique 3, soutien à la migration de main-d'œuvre, avec un budget combiné de 35 millions d'euros (soit 4 % du budget total engagé). D'autres contrats contribuent également à cette priorité stratégique en fournissant des résultats dans certains de ses domaines d'action. À ce jour, les contrats suivants ont contribué de manière significative à l'obtention des résultats au titre de cette priorité stratégique : « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501 – GIZ, Maroc), le programme régional « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord – THAMM » (mis en œuvre à travers quatre contrats : T05.981 – OIT et OIM, T05.969 – GIZ, T05.1410 – ENABEL, et T05.1950 – OFII), « Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés (Libye et Égypte) et regroupement familial » (T05.1533 – HCR), « Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional » (T05.1055 – ENABEL, Maroc), et « Programme de développement régional et de protection en Afrique du Nord – Phase II (T05.240 – OIM). Une évaluation par domaines d'action et indicateurs FFU est présentée ci-dessous.

61. Schneider J., 2023, Programmes de migration de main-d'œuvre, partenariats pilotes et initiatives de mobilité des compétences en Allemagne. Document de référence pour le Rapport sur le développement dans le monde 2023 : Migrants, réfugiés et sociétés, Banque mondiale.
<https://www.worldbank.org/en/publication/wdr2023/backgroundpapers>

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre	Contrats	Pays	Valeurs 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	2	3	21
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	4	4	27
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	3	3	9

Dans ce domaine d'action, deux contrats ont soutenu 21 institutions au Maroc (9), en Égypte (7) et en Tunisie (5) sur des sujets liés à la migration de main-d'œuvre, à travers des activités de renforcement des capacités (indicateur FFU 3.6). De même, 27 stratégies, lois, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus en matière de migration de main-d'œuvre à travers quatre contrats ciblant le Maroc (18), la Tunisie (4), l'Égypte (4) et la Libye (1), et neuf contrats multi-entreprises. Des groupes de parties prenantes et des mécanismes d'apprentissage ont été formés et se réunissent régulièrement dans trois pays partenaires : Maroc (5), Tunisie (3) et Égypte (1) - Indicateurs FFU 4.6 et 5.1.

Effets à court terme boîte 2

Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord – THAMM – Programme (T05.981, T05.969, T05.1410 et T05.1950)

Objectifs spécifiques :

- > Soutenir les cadres nationaux existants en matière de migration.
- > Faciliter les mécanismes d'évaluation, de certification, de validation et de reconnaissance des compétences et qualifications des migrants.
- > Améliorer les connaissances liées à la migration et la gestion des données.
- > Mettre en place et/ou améliorer des programmes de mobilité.
- > Améliorer la coopération entre les acteurs dans le domaine de la migration légale et de la mobilité, en particulier le placement professionnel.

Priorité stratégique :

- 3 - Soutien à la migration de main-d'œuvre

Groupes cibles :

Les demandeurs d'emploi intéressés par un emploi à l'étranger, les travailleurs migrants dans les pays cibles et les travailleurs migrants des pays cibles, les établissements de formation professionnelle et les jeunes intéressés par une formation professionnelle en alternance. Autorités nationales compétentes.

Partenaire FFU :

Le Programme est mis en œuvre à travers quatre contrats exécutés par :

- > Organisation Internationale du Travail et Organisation Internationale pour les Migrations (OIT et OIM).
- > Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).
- > Agence Belge de Développement (ENABEL).
- > Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

Portée géographique :

Régional (Égypte, Tunisie et Maroc)

Contribution FFU :

OIT & OIM : 7 millions d'euros
GIZ : 8 millions d'euros
ENABEL : 5 millions d'euros
OFII : 6 millions d'euros

Total : 26 millions d'euros

Délai de mise en œuvre (en fonction de chaque contrat) : d'août 2019 à décembre 2025

Principaux résultats et effets à court terme* :

- > **Contrat OIT et OIM :** 10 institutions gouvernementales utilisent des outils et des approches pour analyser la cohérence entre la migration de main-d'œuvre, l'emploi, l'éducation et la formation professionnelle et les politiques de protection sociale (cinq en Tunisie, quatre au Maroc et une en Égypte) ; 92 % des parties prenantes déclarent avoir utilisé les compétences et les connaissances acquises sur les principes généraux de l'OIT pour un recrutement équitable et les normes de l'OIM ; huit institutions collectent, produisent et/ou analysent des statistiques sur la migration de main-d'œuvre ou des rapports connexes en utilisant les normes de l'OIT (sept au Maroc et dans l'Union du Maghreb Arabe) ; 15 bonnes pratiques et leçons apprises identifiées liées à la mise en œuvre de la mobilité Sud-Sud.

- > **Contrat GIZ** : 624 personnes (dont 201 femmes) ont bénéficié d'une formation professionnelle (EFTP) et/ou d'un développement de compétences, parmi lesquelles des employés d'agences pour l'emploi et d'instituts d'enseignement et de formation professionnels et des jeunes souhaitant émigrer en Allemagne. 271 migrants placés dans un emploi ou une formation professionnelle dual-track en Allemagne (28% de femmes) ; 66 % des participants ont confirmé des compétences accrues.
- > **Contrat ENABEL** : Cinq mécanismes de coordination pour mobiliser et impliquer les acteurs de la migration légale possédant une expertise en matière de marché du travail et de placement professionnel ; 14 établissements publics et privés capitalisent sur les acquis du « programme de mobilité THAMM ENABEL » (six au Maroc, cinq en Tunisie et trois en Belgique) ; cinq agences pour l'emploi du Maroc, de Tunisie et de Belgique participent à des ateliers et des visites d'étude.
- > **Contrat OFII** : 89 parties prenantes connaissent désormais le concept de migration circulaire ; 146 personnes ont été formées et 19 primo- migrants ont été placés dans la Drôme, en France ; 619 enseignants et étudiants de huit centres de formation et de formation professionnelle ont été informés et sensibilisés à la mobilité légale.

Principaux défis :**

- > Sur-ambition du programme et de ses résultats attendus.
- > Efficacité globale dans des contextes très complexes.
- > Atteindre les groupes cibles les plus vulnérables.
- > Assurer la pérennité des services et des prestations.

* Tiré de la base de données NOASYS, basé sur les rapports d'avancement THAMM.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 25/10/21.

> **Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants**

Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	4	3	3 098

3 098 personnes ont bénéficié de programmes de migration et de mobilité légales, à travers quatre contrats ciblant trois pays partenaires : Maroc (1 889 personnes), Tunisie (963) et Égypte (246) - indicateur FFU 3.10. Sous cet indicateur, les activités de soutien suivantes sont rapportées : préparation au placement à l'étranger, travail, études, stage/EFTP, mesures de soutien après la mobilité et soutien à d'autres voies légales (par exemple : regroupement familial).

> **Amélioration des mécanismes de coopération internationale ; collecte, gestion et analyse de données et de systèmes d'information sur la migration de main-d'œuvre**

Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	2	1	22
Collecte, gestion et analyse de données et de systèmes d'information sur la migration de main-d'œuvre	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	2	1	5
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	3	3	31

Dans le cadre de ces deux domaines d'action, 22 initiatives de coopération régionale ont été soutenues par deux contrats visant à faciliter la mobilité de la main-d'œuvre entre le Maroc et d'autres pays, tels que le Portugal, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Sénégal (indicateur FFU 5.4). De même, deux contrats ont accompagné la mise en place, la mise en œuvre et/ou le renforcement de cinq systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données liés à la migration de travail au Maroc ; et 31 études, enquêtes et autres résultats de recherche ont été soutenus par quatre contrats dans trois pays partenaires : Maroc (19), Tunisie (6), Égypte (5) ; et un au niveau régional – Indicateurs FFU 5.2 et 5.3.

Effets à court terme boîte 3

Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord – Phase II (T05.240)

Objectifs spécifiques :

- > Améliorer les connaissances des gouvernements, des OSC et des autres Parties prenantes sur la migration pour influencer les politiques et les pratiques.
- > Améliorer l'accès des migrants, des populations déplacées et de leurs communautés d'accueil à des moyens de subsistance durables et à des services et infrastructures essentiels (améliorant ainsi la cohésion sociale).

Priorités stratégiques :

- 1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.
- 3 - Soutien à la Migration de Travail.

Groupes cibles :

Autorités et organisations de la société civile (OSC). **Bénéficiaires finaux :** Migrants, populations déplacées et communautés d'accueil.

Partenaire FFU :

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Portée géographique :

Régional (Égypte, Libye, Maroc et Tunisie)

Contribution FFU :

8 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Janvier 2019 à décembre 2022

Résultats clés* :

- > **Connaissance et sensibilisation à la migration :** 249 personnes formées sur la migration et les droits des migrants pour influencer les politiques et les pratiques (183 en Égypte et 66 en Libye).
- > **Moyens de subsistance durables :** 457 personnes ont bénéficié d'un emploi, d'un travail indépendant ou d'activités génératrices de revenus (125 en Égypte et 332 en Libye) ; 13 initiatives locales de subsistance soutenues (deux en Égypte, six en Libye et cinq en Tunisie).
- > **Accès aux services sociaux et cohésion sociale :** 588 personnes ont participé à des initiatives de cohésion sociale (313 en Égypte, 260 au Maroc et 15 en Tunisie) ; 62 858 kits d'urgence distribués aux migrants vulnérables au Maroc ; 16 940 migrants vulnérables, déplacés internes et communautés d'accueil orientés vers les prestataires de services sociaux concernés (2 343 en Égypte, 14 412 au Maroc et 185 en Tunisie) ; six infrastructures clés modernisées en Égypte.
- > **Migration de travail :** soutien à un protocole d'accord entre la Libye et le Niger sur la migration de main-d'œuvre et à un système d'information sur le marché du travail en Libye.

Quelques effets à court terme** :

- > La signature d'un protocole d'accord entre la Libye et le Niger a permis une appropriation politique cruciale, ouvrant la voie à de futurs progrès dans la mise en œuvre des accords sur le mouvement syndical. La création de groupes de travail techniques pour les étapes ultérieures de ce processus servira probablement d'étude de cas pour ce travail, offrant des informations et des leçons précieuses pour les futurs mémorandums entre les pays s'efforçant de faire progresser les initiatives du mouvement syndical.
- > La plateforme d'offre d'emploi en Libye représente une étape vers la régularisation et une gestion des migrations fondée sur des preuves. Il aidera les parties prenantes libyennes à prendre des décisions stratégiques en matière de gouvernance des migrations et à combler les lacunes de son marché du travail.
- > La sensibilisation à la régularisation et le partage des enseignements tirés sur la gouvernance de la migration ont modifié les perceptions des parties prenantes libyennes, qui ont désormais réfléchi aux possibilités de gestion de la migration et aux avantages qu'elles pourraient apporter au pays.

Principaux défis** :

- > Les migrants actuels bénéficient directement des résultats du projet.
- > Impact et durabilité des moyens de subsistance et soutien au renforcement des capacités des OSC (en raison de ressources humaines/financières limitées).

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le « RDPP II- Ad hoc Rapid Review Report » du contrat de surveillance par une tierce partie, daté de juin 2023.

➤ **Priorité stratégique 4 de NoA : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable**

La gouvernance des migrations est devenue un domaine politique stratégique pour l'Afrique du Nord au cours de la dernière décennie. Une partie de cet intérêt vient de la reconnaissance croissante du fait que les flux migratoires entrants et sortants de migrants, en plus des transits depuis les sous-régions, doivent être abordés de manière plus globale. En conséquence, les pays d'Afrique du Nord ont redoublé d'efforts pour renforcer leurs capacités nationales et locales, renforcer les institutions existantes et leurs mesures de coopération, et élaborer des politiques fondées sur les droits de l'homme. Dans ce contexte, les pays d'Afrique du Nord sont confrontés à deux défis : assister et protéger leurs citoyens qui migrent à l'étranger et gérer les immigrants à l'intérieur de leurs frontières. Ce dernier point est particulièrement important lorsqu'on considère les groupes les plus vulnérables, tels que les migrants irréguliers et ceux qui sont restés bloqués. Ce domaine comprend le soutien actif aux retours volontaires et l'offre d'une assistance après l'arrivée et à la réintégration dans les pays d'origine des migrants.

Le soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable (priorité stratégique 4 de la NoA) est l'objectif principal de 12 contrats dotés d'un budget combiné de 43 millions d'euros, soit 5 % du budget total engagé. Certains autres contrats contribuent également à cette priorité stratégique, notamment ceux de support technique.

Entre autres, les contrats suivants ont contribué jusqu'à présent à l'obtention de résultats au titre de cette priorité stratégique : « Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional » (T05.1055 – ENABEL, Maroc), « Développement des opportunités d'emploi et d'investissement à travers la mobilisation de la diaspora » (T05.208 – GIZ, Tunisie), « Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour » (T05.139 – Expertise France, Tunisie), « Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien – ProGreS Migration – Phase II » (T05.1925 – Expertise France, et T05.1941 – ICMPD), « Opérationnalisation de la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire de la Tunisie » (T05.350 – ICMPD), « Améliorer la gestion des migrations grâce au soutien institutionnel » (T05.1334 – AECID, Égypte), « Migration de ville à ville en Méditerranée - MC2CM, Phases II et III » (T05.412 et T05.1986 – ICMPD, Régional), « MEETAfrica : Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase II » (T05.1464 – Expertise France, Régional), « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye – Phases I et II » (T05.141 et T05.1629 – OIM, Libye), et « Facilité de protection et de réintégration des migrants en Libye ». Afrique du Nord » (T05.800 – OIM, Régional).

Une évaluation par domaines d'action et indicateurs FFU est présentée ci-dessous.

> **Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour**

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	9	4	299
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	20	4	6 285
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	10	3	37
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	5	1	18

Dans ce domaine d'action, 299 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés par le renforcement des capacités ou un appui opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations par dix contrats dans les quatre pays cibles : Maroc (51), Tunisie (28), Égypte (11) et Libye (5)⁶². Indicateur FFU 3.6. Dans le cadre de ce produit, 6 285 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations à travers 26 contrats dans les quatre pays partenaires : Libye (2 093 personnes), Tunisie (1 689), Égypte (730) et Maroc (646)⁶³. Indicateur FFU 3.7. Le personnel formé comprenait des fonctionnaires nationaux et locaux ainsi que du personnel d'acteurs non étatiques, dans des domaines tels que la protection (y compris la violence basée sur le genre), la traite des êtres humains/le trafic illicite de migrants, la migration légale et les références. Dix contrats ont soutenu l'élaboration de 37 stratégies, lois, politiques et plans liés à la gouvernance des migrations dans trois pays partenaires : Tunisie (27), Maroc (9) et Libye (1), ainsi que 18 groupes multipartites et mécanismes d'apprentissage sur une gouvernance migratoire créée en Tunisie – Indicateurs FFU 4.6 et 5.1.

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora

Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	5	2	9
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	3	3	6 641
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	2	4	857
3.5 bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	5	4	3 586

Dans ce domaine d'action, neuf initiatives soutenues par des membres de la diaspora ont été mises en œuvre avec le concours de cinq contrats au Maroc (5) et en Tunisie (4). L'indicateur FFU 3.1 rend compte des projets et des initiatives soutenus par les membres de la diaspora dans leurs pays d'origine, y compris les activités de développement et d'investissement, les projets sociaux et culturels et l'assistance technique, entre autres. Un résultat important dans ce Domaine d'action est le retours volontaires pris en charge (indicateur FFU 3.4 : retours volontaires pris en charge, en particulier). A ce titre, 6 641 personnes ont été accompagnées dans trois pays partenaires : Maroc (2 908), Égypte (995) et Tunisie (838)⁶⁴. Parallèlement à ce processus, 857 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance après l'arrivée dans les quatre pays partenaires : Libye (698), Maroc (109), Tunisie (39) et Égypte (8) ; considérant que 3 586 migrants de retour ont bénéficié d'une aide à la réintégration en Libye (1 957), en Tunisie (1 512), au Maroc (93) et en Égypte (24) - indicateurs FFU 3.5 et 3.5 bis⁶⁵.

Ce domaine d'action doit être évalué en conjonction avec le domaine d'action Assistance aux migrants vulnérables et bloqués, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés en vue de leur évacuation, réinstallation et de leur retour volontaire pour des raisons humanitaires, signalé ci-dessus sous la priorité stratégique 1 - Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés. Stabilisation, puisque les deux sont liés bien que leurs résultats soient signalés dans deux priorités stratégiques du NoA. Comme expliqué ci-dessus dans la section 2.1 « Méthodologie du système de suivi et de capitalisation NoA », au cours de la phase actuelle du NoA MLS, un nouveau cadre de rapportage sur les résultats NoA a été conçu, visant à rationaliser le processus de collecte, de regroupement et de rapport des résultats de tous les contrats dans la région NoA. À la suite de ces modifications, les aspects suivants doivent être clarifiés :

62. Certains contrats régionaux ne communiquent pas de valeurs ventilées par pays pour certains indicateurs, soit parce que cette ventilation n'est pas pertinente, soit parce que les informations ne sont pas disponibles. Par conséquent, ces valeurs sont déclarées dans le total pour cet indicateur spécifique du FFU, et non dans aucun pays partenaire (dans ce cas : 204 institutions).

63. Certains contrats régionaux ne communiquent pas de valeurs ventilées par pays pour certains indicateurs, soit parce que cette ventilation n'est pas pertinente, soit parce que les informations ne sont pas disponibles. Par conséquent, ces valeurs sont déclarées dans le total pour cet indicateur spécifique du FFU, et non dans aucun pays partenaire (dans ce cas : 1 127 personnes).

64. Au titre des indicateurs 3.4 et 3.5, 1 900 migrants et trois migrants ont été soutenus - respectivement - en Algérie par un contrat régional.

65. La différence entre les deux indicateurs du FFU est que 3,5 enregistre l'assistance après l'arrivée uniquement, tandis que 3,5 bis enregistre le soutien à long terme aux rapatriés (par exemple : soutien aux activités génératrices de revenus ou EFTP).

1. Dans le cadre de la priorité stratégique 1 de la NoA, « Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation communautaire », deux groupes de bénéficiaires sont signalés : 1. Les migrants bénéficiant d'un retour volontaire humanitaire (indicateur FFU 3.4 : spécifiquement retour volontaire humanitaire - HVR), et 2. Les personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'une aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les évacués (indicateur FFU 3.8).
2. Dans le cadre de la priorité stratégique 4 de NoA, soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable, trois groupes de bénéficiaires sont signalés⁶⁶ : 1. Migrants bénéficiant d'une aide au retour volontaire (indicateur FFU 3.4 : spécifiquement aide au retour volontaire - AVR), 2. Les migrants de retour bénéficiant d'une aide après l'arrivée (indicateur FFU 3.5), et 3. Les migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration (indicateur FFU 3.5 bis)⁶⁷.

Tableau 10

Aperçu des résultats relatifs à :	
Assistance aux migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et bloqués en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et de leur retour humanitaire volontaire (priorité stratégique 1 de la NoA, domaine d'action 1.4)	
ET	
Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (Priorité stratégique 4 de NoA, domaine d'action 4.2)	
Indicateur FFU (code et nom)	Valeurs 2017 – 2023
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge (plus précisément : HVR) – NoA Priorité 1	48 890
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge (plus précisément : AVR) – NoA Priorité 4	6 641
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée – NoA Priorité 4	857
3.5 bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration – NoA Priorité 4	3 586
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées – NoA Priorité 1	5 327

> Amélioration des mécanismes de coopération internationale ; collecte, gestion et analyse de données et de systèmes d'information sur la gouvernance des migrations

Amélioration des mécanismes de coopération internationale	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	4	2	6
Collecte, gestion et analyse de données et de systèmes d'information sur la gouvernance des migrations	Contrats	Pays	Valeurs 2017 – 2023
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	12	3	17
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	13	3	24

Au sein de ces deux domaines d'action, quatre contrats ont soutenu des initiatives de coopération régionale liées à la gouvernance des migrations impliquant la Tunisie, le Maroc et au niveau régional (indicateur FFU 5.4). En outre, 17 systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données ont été soutenus en Tunisie (14), au Maroc (1) et au niveau régional (2), ainsi que 24 études de terrain, enquêtes et autres recherches menées en le domaine de la gouvernance des migrations en Tunisie (12), au Maroc (11) et en Égypte (1) - Indicateurs FFU 5.2 et 5.3.

66. Les mêmes personnes peuvent bénéficier ou non des trois types d'activités et de résultats.

67. La différence entre les indicateurs FFU 3.5 et 3.5 bis réside dans le fait que 3.5 enregistre l'assistance après l'arrivée uniquement, tandis que 3.5 bis enregistre le soutien à long terme aux rapatriés (par exemple : soutien aux activités génératrices de revenus ou EFTP).

5. ANALYSE PAR PAYS ET CONTRATS RÉGIONAUX

Cette section donne un aperçu des réalisations du FFU dans chaque pays partenaire de 2017 au 31 mai 2023, organisés autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des indicateurs du FFU, avec des exemples de contrats nationaux et de contrats régionaux qui y contribuent.

5.1. Égypte



Le FFU en Égypte : aperçu des principaux résultats

Graphique 8



Égypte : indicateurs FFU

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque indicateur FFU, telles que rapportées par 20 contrats mis en œuvre en Égypte de 2017 à mai 2023⁶⁸:

Tableau 11

ÉGYPTE - Indicateurs FFU : valeurs cumulées 2017 – mai 2023			
Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	14 853	-	14 853
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	228	270	498
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	-	582	582
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	5 922	1 445	7 367
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	4	4	8
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	77	8	85
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	1 995 615	143 054	2 138 669
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	-	1 790	1 790
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	66 882	4 864	71 746
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	3 292	719	4 011
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	349 607	129 863	479 470
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	-	7 858	7 858
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	56 710	-	56 710
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	-	995	995
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	-	8	8
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	-	24	24
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	32	26	58
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	405	325	730
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	411	411
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	-	246	246
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	82	-	82
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	-	7	7
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	-	312	312
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	-	1 030	1 030
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	-	5	5
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	2	6	8
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	2	7	9
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	-	11 134	11 134
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	-	16	16

68. La date limite pour le processus actuel de collecte de données était mai 2023. Les valeurs déclarées sont cumulatives, ce qui signifie qu'elles englobent les données depuis le début de la mise en œuvre de chaque contrat jusqu'à la date limite mentionnée. Les valeurs déclarées sont extraites des rapports finaux (pour les contrats clôturés) et des rapports d'avancement les plus récents (pour les contrats en cours), la majorité étant datée de fin 2022. Il existe cependant plusieurs exceptions pour les rapports d'avancement dont les dates sont antérieures ou postérieures.

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille NoA du FFU, sept contrats nationaux fournissent des résultats en Égypte (d'une valeur de 60 millions d'euros). En outre, 13 contrats régionaux produisent également des résultats en Égypte, avec une allocation proportionnelle de 29 millions d'euros. Au total, 20 contrats opérationnels allouent 89 millions d'euros pour réaliser des résultats dans ce pays partenaire. L'évaluation présentée ci-dessous est organisée autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des indicateurs FFU, en fournissant des exemples de contrats qui y contribuent. Les contrats FFU en Égypte contribuent à toutes les priorités stratégiques.

➤ **Priorité stratégique 1 de NoA : Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés**

Ces dernières années, outre les afflux de migrants à la recherche d'opportunités économiques, l'Égypte a connu d'importants afflux de populations déplacées contraintes par la mobilité induite par le conflit. En décembre 2022, le HCR avait enregistré 330 700 réfugiés et demandeurs d'asile en Égypte. Les Érythréens constituent le groupe le plus important, suivis par les Éthiopiens et les Irakiens⁶⁹. Toutefois, le nombre total est estimé bien plus élevé, étant donné que de nombreux réfugiés et demandeurs d'asile ne s'enregistrent auprès d'aucune organisation. Les réfugiés non enregistrés constituent la catégorie la plus vulnérable, car ils ont un accès limité ou inexistant aux services sociaux⁷⁰. En outre, bien que les réfugiés enregistrés aient droit au même niveau d'accès aux services publics (tels que l'éducation, le logement et les soins de santé) que les ressortissants égyptiens, ils se retrouvent souvent confrontés à un système public surchargé qui tente de faire face à une population en croissance constante⁷¹. De plus, les réfugiés ont du mal à trouver un emploi en raison des obstacles rencontrés pour accéder au marché du travail. Ils sont tenus d'obtenir un permis de travail, avec des restrictions pour certaines professions comme le tourisme, les exportations et les douanes. Le processus de candidature pour accéder à un emploi en Égypte serait complexe tant pour les réfugiés que pour les employeurs, impliquant des quotas et des documents. Les perceptions négatives selon lesquelles les réfugiés sont peu qualifiés et les barrières linguistiques entravent également l'emploi formel. Par conséquent, afin d'assurer leurs moyens de subsistance, de nombreux réfugiés ont souvent recours au travail informel, recherchent un soutien financier auprès d'organisations internationales ou de parents à l'étranger et s'endettent parfois⁷².

Depuis le début des hostilités au Soudan en avril 2023, plus de 2,7 millions de Soudanais ont été déplacés. Parmi eux, 2,2 millions ont été déplacés à l'intérieur du Soudan, tandis que près de 500 000 ont fui vers les pays voisins. L'Égypte est le principal pays d'accueil des personnes fuyant le Soudan, le HCR faisant état de plus de 250 000 réfugiés soudanais ayant cherché refuge à l'intérieur de ses frontières. Ce nombre s'ajoute à la population soudanaise déjà existante en Égypte, estimée entre deux et cinq millions de personnes avant le conflit. Le HCR, qui enregistre les demandeurs d'asile et détermine le statut de réfugié au nom du gouvernement, a rapporté que 77 000 Soudanais étaient enregistrés en Égypte en tant que réfugiés ou demandeurs d'asile en juin 2023⁷³.

Cependant, l'afflux continu de réfugiés et de migrants coïncide avec la pire récession économique que l'Égypte ait connue depuis des décennies. Les hausses spectaculaires des prix de l'alimentation et des services publics aggravent les conditions de vie des populations les plus vulnérables, la livre égyptienne ayant plongé de près de 20 % par rapport au billet vert depuis le début de l'année. Quelque 32,5 % des Égyptiens vivent actuellement en dessous du seuil national de pauvreté. Selon le HCR, ce pourcentage est encore plus élevé chez les réfugiés (84%)⁷⁴. L'accès aux services de base tels que les soins de santé et l'éducation est extrêmement difficile pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Les réfugiés des pays africains sont également confrontés au harcèlement, à la discrimination et aux barrières linguistiques, car ils viennent souvent de pays non arabophones. À leur tour, ces conditions limitent encore davantage leur accès à l'éducation formelle et contribuent à leur marginalisation.

69. HCR. Égypte. <https://reporting.unhcr.org/egypt>

70. Knoll A., Teevan C., 2020, Protéger les migrants et les réfugiés en Afrique du Nord : défis et opportunités de réforme. Document de discussion n°281, ECDPM.

71. Beshay C., Grâce à l'Égypte, 2021, des milliers de réfugiés peuvent accéder aux services de santé et d'éducation, HCR. <https://www.unhcr.org/eg/24001-grâce-à-l'egypte-des-milliers-de-refugiés-peuvent-accéder-aux-services-de-santé-et-d'éducation.html>

72. Abdel Fattah D., Rietig V., Alia F., 2021, L'Égypte, l'UE et la migration, un partenariat inconfortable mais inévitable, rapport n° 19, Conseil allemand des relations étrangères. <https://www.ssoar.info/ssoar/handle/document/75831>

73. Égypte : Les civils fuyant le conflit soudanais se sont détournés, 13 juillet 2023.

HRW <https://www.hrw.org/news/2023/07/13/egypt-civilians-fleeing-sudan-conflict-turned-away>.

74. https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/middle-east-and-northern-africa/egypt_en

La priorité stratégique 1 est la priorité principale de six des sept contrats nationaux en Égypte – représentant 95 % du total des fonds engagés pour les contrats pays en Égypte (57 millions d'euros sur 60 millions d'euros). En outre, 10 des 13 contrats régionaux produisant des résultats en Égypte contribuent principalement à la priorité stratégique 1, allouant 21 millions d'euros pour fournir des résultats dans ce pays. Les contrats FFU contribuent à soutenir les migrants, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les populations locales vulnérables en Égypte en améliorant leur accès aux droits sociaux, en les orientant vers les services de base, en leur fournissant des informations à travers des campagnes de sensibilisation en termes de soins de santé, d'éducation, d'emploi, et bien plus encore. Les contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne contribuent également à la protection de certains des groupes les plus vulnérables, tels que les migrants bloqués, les femmes victimes de violences basées sur le genre et les enfants non accompagnés et séparés. Des efforts importants ont été déployés pour améliorer la situation économique de ces populations, en soutenant la création d'emplois, de MPME et d'AGR et en augmentant leur employabilité grâce à l'EFTP et au développement des compétences. Enfin, les contrats FFU en Égypte contribuent au renforcement des capacités nationales dans le domaine de la protection grâce aux infrastructures et à l'assistance technique aux institutions publiques.

> Accès aux services de base, sociaux et juridiques

Accès aux services de base, sociaux et juridiques Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	77	8	85
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	1 995 615	143 054	2 138 669
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	-	1 790	1 790
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	349 607	129 863	479 470
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	-	7 858	7 858
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	-	11 134	11 134

Jusqu'à présent, 85 infrastructures sociales ont été construites ou réhabilitées en Égypte, grâce à la mise en œuvre de trois contrats (indicateur FFU 2.1 bis). Le contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA) a soutenu 77 infrastructures sociales, dont 19 centres de jeunesse, 52 écoles et six unités de santé. En outre, 24 kilomètres de routes rurales ont été asphaltés, 12 500 mètres carrés de routes ont été recouverts de pavés, 146 kilomètres de réseaux d'approvisionnement en eau et quatre kilomètres de réseaux d'égouts ont été remplacés ou rénovés et 25 kilomètres de canaux secondaires ont été réalignés. Tout au long de l'année 2022, le contrat « MASAR EGABY » (T05.1400 – Save the Children) a réhabilité et équipé deux espaces adaptés aux enfants au sein d'OSC locales dans le gouvernorat de Gizeh. De même, le contrat « Programme de développement régional et de protection en Afrique du Nord » (T05.240 – OIM) a contribué à la création d'une clinique dentaire, d'un laboratoire, d'ailes de gynécologie et d'obstétrique au centre médical Watan dans la ville du 6 octobre (Gouvernorat de Gizeh) et la rénovation de deux maisons de jeunes à Alexandrie.

À ce jour, 2 138 669 services sociaux ont été fournis dans le cadre de six contrats en Égypte (indicateur FFU 2.2). Parmi ceux-ci, le projet « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA) a fourni un total de 1 973 592 services liés aux soins de santé reproductive, à la gestion des déchets, aux programmes d'alphabétisation et à l'éducation des enfants. Un autre contributeur notable a été le contrat « Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord - Égypte » (T05.1152 – HCR), qui a fourni 61 026 consultations de santé primaire, 58 600 bourses d'études, 3 560 séances de soutien psychosocial, et 893 services de référence. En outre, 22 023 services de santé ont été fournis dans le cadre du contrat « Soutenir les communautés – santé pour tous » (T05.60 – Croix-Rouge allemande). En outre, le projet « Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés (Libye et Égypte) et le regroupement familial » (T05.1533 – HCR) a mené 3 654 examens médicaux et 3 331 examens d'intérêt supérieur.

Évaluations (BIA) pour les enfants non accompagnés et séparés. Enfin, le programme « Main dans la main vers un avenir meilleur pour les migrants et la communauté d'accueil en Égypte » (T05.1398 – Caritas) a fourni 7 135 services de santé et 1 637 articles non alimentaires aux personnes vulnérables.

Jusqu'à présent, 479 470 personnes dans 18 gouvernorats égyptiens ont bénéficié d'un meilleur accès aux services sociaux grâce au soutien de six contrats (indicateur FFU 2.9). De manière significative, le programme « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA) a bénéficié à 345 687 personnes, dont 320 317 femmes enceintes bénéficiant de consultations de santé, 18 982 personnes participant à des cours d'alphabétisation et 6 388 jeunes enfants inscrits dans les jardins d'enfants. En outre, le contrat « Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord – Égypte » (T05.1152 – HCR) a bénéficié à 119 626 personnes grâce à des services d'éducation et de santé au Caire et à Matrouh. De même, le programme « Soutenir les communautés – santé pour tous » (T05.60 – Croix-Rouge allemande) a fourni des services de soins de santé à 3 920 personnes dans la région du Grand Caire. Enfin, le programme « Main dans la main vers un avenir meilleur pour les migrants et la communauté d'accueil en Égypte » (T05.1398 – Caritas) a jusqu'à présent fourni une aide nutritionnelle à 1 790 personnes (indicateur FFU 2.3).

7 858 migrants en transit, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) ont été protégés ou assistés à ce jour par trois contrats (indicateur FFU 3.2) : « Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et le regroupement familial » (T05.1533 – HCR) a aidé 3 645 enfants non accompagnés et séparés (UASC), « Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM) a fourni une protection à 3 204 migrants en transit et le projet « Renforcement de l'autonomie et de l'accès aux droits des réfugiés » et demandeurs d'asile en Afrique du Nord - Égypte » (T05.1152 – HCR) a aidé 1 000 survivants de violences basées sur le genre (VBC).

11 134 personnes ont bénéficié d'activités de réponse d'urgence au Covid-19 dans le cadre de deux contrats entre 2020 et 2022 (indicateur FFU 6.2). D'une part, le contrat « Réponse régionale au Covid-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables » (T05.1552 – OIM) a bénéficié à 9 390 personnes d'une aide au logement d'urgence. En outre, le contrat « Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord - Égypte » (T05.1152 – HCR) a bénéficié à 1 744 personnes avec une assistance directe immédiate en termes d'hébergement, de nourriture, de produits non nécessaires, de produits alimentaires, de santé et de soutien psychologique et psychosocial.

Effets à court terme boîte 4

Soutenir les communautés – Santé pour tous (T05.60)

Objectifs spécifiques :

- > Améliorer l'accès à des services de santé de qualité.
- > Améliorer l'autosuffisance des groupes cibles et des Communautés d'accueil.
- > Accroître la capacité du Croissant-Rouge égyptien (ERC) à fournir des services de santé et de développement communautaire.

Priorité stratégique :

- 1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.

Groupes cibles :

Migrants, réfugiés et communautés d'accueil vulnérables au Caire (Maadi, Tabba, Ain Shams), Gizeh (Ard El Leza, 6 octobre) et Sharquia (10e Ramadan).

Partenaire FFU :

Croix-Rouge allemande (GRC)

Portée géographique :

Égypte

Contribution FFU :

1,4 million d'euros

Période de mise en œuvre : Avril 2021 à décembre 2023

Résultats clés* :

- > 6 centres de la Croix-Rouge égyptienne dans la région du Grand Caire ont été rénovés et équipés.
- > 22 023 services de santé dispensés, dont 18 000 services de soins de santé primaires, 3 920 services de dépistage médical et 123 consultations psychosociales.
- > 3 920 personnes ont bénéficié des services de santé fournis.

- > 2 353 personnes ont participé à des séances de sensibilisation à la santé sur des sujets tels que le diabète, l'hypertension, l'hépatite, le Covid-19, etc.
- > 189 bénéficiaires ont participé à une formation à la recherche d'emploi et à l'orientation professionnelle afin de favoriser leur accès aux opportunités d'emploi salarié.
- > 74 dirigeants communautaires et bénévoles ont reçu une formation en santé communautaire et en premiers secours.

Quelques effets à court terme :**

- > Les migrants, les réfugiés et les membres des communautés d'accueil ont accru leur niveau d'accès aux informations et services liés à la santé dans différentes langues.
- > Les capacités des six centres de la Croix-Rouge égyptienne du Grand Caire à atteindre leur population cible ont été renforcées.
- > 77% des bénéficiaires ciblés ont accru leurs connaissances et leur sensibilisation aux problèmes de santé mentale.
- > 10 femmes ont développé des activités génératrices de revenus grâce aux fonds d'amorçage reçus.

Principaux défis :**

- > Institutionnalisation des relations avec les autorités locales et les prestataires de services (par exemple, par la mise en place d'accords, de structures et de processus) pour accroître l'efficacité des services de référence en matière de santé.
- > Procédures de recrutement et d'approvisionnement pour mettre en œuvre la composante moyens de subsistance.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 16/12/2022.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	3 292	719	4 011
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	21	18	39
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	-	1	1
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	2	5	7
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	-	16	16

À ce jour, neuf contrats ont formé 4 011 membres du personnel fournissant des services de base liés à la protection et à la gestion des migrations (indicateur FFU 2.8). Parmi ceux-ci, le projet « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA) a formé 2 365 promoteurs de santé et superviseurs du ministère de la Santé et 615 alphabétiseurs de l'Autorité d'éducation des adultes ; « Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord (Égypte) » (T05.1152 – HCR) a formé 500 membres du personnel des établissements de santé publique sur différents sujets liés au Covid-19 en 2021 ; « Faire face à la migration mixte dangereuse en provenance d'Égypte » (T05.59 – Save the Children) a formé 96 membres du personnel de deux maisons de retraite et 60 enseignants sur des sujets tels que la parentalité positive et « Le démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants, de traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a formé 34 professionnels de santé et travailleurs sociaux pour identifier et assister les victimes de la traite des êtres humains et les migrants clandestins en Égypte. Enfin, au cours du premier trimestre 2023, le contrat « Renforcement des capacités par le développement des infrastructures urbaines dans les zones urbaines touchées par la migration » (T05.441 – GIZ) a formé 19 représentants (11 femmes et 8 hommes) des autorités locales du Gouvernorat de Assiut sur l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour des projets d'infrastructures à forte intensité de main-d'œuvre, ainsi que neuf membres du personnel d'ONG (quatre femmes et cinq hommes) dans trois centres d'emploi à Alexandrie, Assiut et Beheira sur des sujets tels que l'adéquation des emplois et repérage.

Jusqu'à présent, 39 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations par quatre contrats (indicateur FFU 3.6). Par exemple, « Main dans la main vers un avenir meilleur pour les migrants et la communauté d'accueil en Égypte » (T05.1398 – Caritas) a soutenu 20 institutions gouvernementales et acteurs de la société civile avec une formation sur les droits et le traitement des migrants entre avril et décembre 2022. Cette même année, « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte » (T05.61 – Plan International) a formé 210 membres du personnel (97 femmes et 113 hommes) provenant de 17 prestataires de services, dont des OSC et des centres de traitement des dossiers, dans les gouvernorats de Sohag et d'Assiout. La formation dispensée couvrait des sujets liés aux normes nationales et internationales et à la gestion des cas concernant la migration irrégulière, avec un accent particulier sur la protection et l'assistance aux enfants et aux mineurs.

En outre, le contrat « Réponse régionale au COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables » (T05.1552 – OIM) a favorisé la conception et la mise en œuvre d'un plan de réponse sanitaire inclusif pour les migrants (indicateur FFU 4.6), a contribué à la création de cinq groupes multipartites nationaux (indicateur FFU 5.1) et fournit des équipements médicaux à 16 centres de soins de santé primaires dans les gouvernorats du Caire, de Gizeh, d'Obour, d'Alexandra et de Damiette (indicateur FFU 6.3). Enfin, au cours du dernier semestre 2022, le projet « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte » (T05.61 – Plan International) a contribué à la création de deux réseaux d'entreprises dans les gouvernorats d'Assiout et de Sohag. Ceux-ci impliquent des acteurs gouvernementaux, privés et universitaires pour promouvoir les opportunités d'emploi indépendant et salarié (indicateur FFU 5.1).

> Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme

Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	66 882	4 864	71 746
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	-	1 030	1 030

Cinq contrats ont mené des campagnes de sensibilisation visant à renforcer la résilience des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des communautés d'accueil en Égypte, touchant jusqu'à présent 71 746 personnes (indicateur FFU 2.7). Notamment, 64 529 personnes ont été touchées par 287 campagnes, formations et séminaires en matière de santé, d'éducation et d'environnement dispensés dans le cadre du contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA). Par ailleurs, 3 463 personnes (2 855 femmes et 608 hommes) ont participé à 164 séances de sensibilisation sur des sujets tels que la santé sexuelle et reproductive, la prévention des mariages précoces et l'autodéfense menées dans le cadre du contrat « Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés » et demandeurs d'asile en Afrique du Nord (Égypte) » (T05.1152 – HCR) dans les gouvernorats du Caire et de Matrouh. En 2020, le contrat « Réponse régionale au COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables » (T05.1552 – OIM) a permis à 197 personnes en Égypte d'obtenir des informations sur le Covid-19 via une plateforme en ligne spécifique.

Jusqu'à présent, 1 030 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de défense des droits de l'homme menées dans le cadre de deux contrats (indicateur FFU 4.3). Dans le cadre de « Faire face à la migration mixte dangereuse en provenance d'Égypte » (T05.59 – Save the Children), 717 personnes ont participé à des événements visant à promouvoir la participation des jeunes dans les communautés d'accueil. Par exemple, 689 personnes ont participé à des activités communautaires, telles que des ciné-clubs et des théâtres de rue, et 28 jeunes candidats (10 femmes et 18 hommes) ont participé à cinq plateformes nationales de dialogue sur des sujets tels que la protection, les moyens de subsistance et l'intégration. D'autre part, 313 personnes ont participé à des initiatives de cohésion sociale promues par le contrat « Programme de développement régional et de protection en Afrique du Nord - Phase II » (T05.240 – OIM), y compris la production d'un court métrage sur un jeune. Le parcours footballistique d'un garçon érythréen, des ateliers visant à promouvoir la compréhension et à créer une carte communautaire pour les services aux migrants et des événements collaboratifs pour favoriser la cohésion sociale et lutter contre la discrimination entre les enfants migrants et égyptiens à travers le football.

> Accès aux opportunités d'emploi et de génération de revenus et collecte, gestion, analyse des données et développement des systèmes d'information

Accès aux opportunités d'emploi et de génération de revenus	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	14 853	-	14 853
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	228	270	498
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	-	582	582
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	5 922	1 445	7 367
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	4	4	8
Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	1	2	3

À ce jour, 14 853 emplois ont été créés ou soutenus par deux contrats (indicateur 1.1 du FFU). 83% de tous les emplois directs créés ou soutenus jusqu'à présent par le FFU dans l'ensemble de la région NoA sont attribuables au contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 –MSMEDA) en Égypte. Au total, 14 828 emplois ont été créés ou soutenus par ce contrat, dont 44% pour les femmes et 56% pour les hommes, dans 11 gouvernorats. Parmi ceux-ci, 12 956 emplois ont été directement créés grâce à des projets d'infrastructure développés par des entrepreneurs locaux (6 337 au total : 236 pour les femmes et 6 101 pour les hommes) et à des projets sociaux mis en œuvre grâce à des subventions secondaires avec des ONG locales (8 106 au total : 6 085 pour les femmes et 2 021 pour les hommes). Les 385 emplois restants ont été soutenus par un programme d'emploi salarié (165 pour les femmes et 220 pour les hommes). De plus, le contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte » (T05.61 – Plan International) a contribué à la création de 25 emplois (23 pour les femmes et deux pour les hommes) à Assiut et Sohag.

À ce jour, 498 MPME ont été créées ou soutenues par quatre contrats (indicateur FFU 1.2). Par exemple, « MASAR EGABY » (T05.1400 – Save the Children) a contribué à la création ou au renforcement de 264 MPME en fournissant des compétences pratiques et une formation commerciale, une orientation professionnelle et des fonds de démarrage aux jeunes chômeurs du gouvernorat de Gizeh. De même, le projet « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA) a soutenu 190 MPME avec des formations, du mentorat, de l'encadrement et des subventions en nature pour les jeunes sans emploi ; « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière » (T05.252 – MSMEDA) et « Migration et soutien aux communautés intégrées en Haute-Égypte » (T05.61 – Plan International) ont favorisé la création de 38 MPME (35 dirigées par des femmes et trois par des hommes) à Assiut et Sohag. Enfin, le contrat « Programme de Développement Régional et de Protection en Afrique du Nord - Phase II » (T05.240 – OIM) a contribué à la création de deux MPME : une entreprise de fabrication de savon dirigée par des femmes et basée sur la communauté au Caire et à Alexandrie, et un projet d'entrepreneuriat agricole hydroponique dans le Grand Caire.

Jusqu'à présent, deux contrats ont aidé 582 personnes à développer des activités génératrices de revenus (indicateur 1.3 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne). Cinq cent soixante-neuf personnes ont été soutenues par le contrat « Faire face à la migration mixte dangereuse en provenance d'Égypte » (T05.59 – Save the Children) dans la région du Grand Caire, tandis que « Main dans la main vers un avenir meilleur pour les migrants et la communauté d'accueil en Égypte » (T05.1398 - Caritas) a fourni des fonds d'amorçage à 13 bénéficiaires (neuf femmes et quatre hommes) pour le développement d'activités génératrices de revenus entre avril et décembre 2022.

À ce jour, 7 367 personnes ont bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement de compétences assurées par neuf contrats (indicateur FFU 1.4). Notamment, 4 480 personnes (3 012 et 1 468 hommes) ont été formées dans le cadre du contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA). Parmi eux, 3 901 ont été formés entre janvier et août 2022. Parmi d'autres exemples, on peut citer le projet « Faire face à la migration mixte dangereuse en provenance d'Égypte » (T05.59 – Save the Children), qui a dispensé une formation à 822 personnes (459 femmes et 363 hommes) sur les compétences professionnelles en la région du Grand Caire ; « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte » (T05.61 – Plan International) a formé 582 personnes (508 femmes et 74 hommes) à Assiut et Sohag ; « S'attaquer aux moteurs économiques de la migration irrégulière » (T05.275 – NCW) a dispensé une formation professionnelle et technique à 322 femmes à Beheira, Charbeya, Louxor et Minya ; et « Renforcement des capacités grâce au développement des infrastructures urbaines dans les zones urbaines touchées par la migration » (T05.411 – GIZ) a formé 73 personnes (33 femmes et quarante hommes) au développement des affaires à Assiout et Alexandrie.

Jusqu'à présent, huit infrastructures commerciales ont été construites ou améliorées dans le cadre de deux contrats (indicateur FFU 1.5). Quatre centres de carrière ont été créés au sein des OSC à Sohag et Assiut dans le cadre du contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte » (T05.61 – Plan International). En outre, le « Programme de développement régional et de protection en Afrique du Nord - Phase II » (T05.240 – OIM) a soutenu la création de quatre unités de culture hydroponique pour soutenir un projet d'entrepreneuriat dans la région du Grand Caire.

Enfin, trois études ont été élaborées à ce jour dans le cadre de trois contrats (indicateur FFU 5.3). Par exemple, le « Programme de développement régional et de protection en Afrique du Nord - Phase II » (T05.240 – OIM) a élaboré une étude pour éclairer l'élaboration des politiques en Égypte en analysant et en proposant des recommandations pour surmonter les obstacles rencontrés par les migrants pour accéder au marché du travail. En outre, « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte » (T05.61 – Plan International) a produit une analyse de marché sensible au genre couvrant Assiut et Sohag, qui a été finalisée en mai 2022. Cette étude analyse les rôles de genre et les préjugés ayant un impact sur la participation économique des femmes et présente des recommandations aux parties prenantes concernées pour promouvoir l'égalité des sexes en Égypte.

Effets à court terme boîte 5

S'attaquer aux facteurs économiques de la migration irrégulière (T05.275)

Objectif spécifique :

Promouvoir l'égalité des chances pour le développement durable, l'inclusion socio-économique et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Priorité stratégique :

1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.

Groupes cibles :

Femmes et jeunes de plus de 18 ans (70 % de femmes et 30 % d'hommes) à la recherche d'opportunités génératrices de revenus (en Particulier les chômeurs et les femmes chefs de famille) sujets ou directement touchés par la migration irrégulière dans les gouvernorats de Beheira, Charbiya et Louxor et Minya.

Partenaire FFU :

Conseil national des femmes (NCW)

Portée géographique :

Égypte

Contribution FFU :

4,6 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Juin 2021 à juin 2025

Résultats clés* :

- > 322 femmes ont reçu une formation professionnelle et technique de base en artisanat et en agriculture dans les quatre gouvernorats cibles. Parmi eux, 174 ont été sélectionnés et formés au développement de produits, à l'entrepreneuriat et aux compétences financières afin de promouvoir leur développement d'activités génératrices de revenus.
- > 51 personnes (26 mères et 25 pères) touchées par un atelier parental pour les sensibiliser aux risques de la migration irrégulière dans le gouvernorat de Minya.
- > 56 enfants ont participé à trois activités de contes pour sensibiliser aux risques de la migration irrégulière à Minya (26) et Gharbia (30) gouvernorats.

- > L'intervention a favorisé la création de projets d'entreprises artisanales respectueuses de l'environnement dirigés par des femmes afin d'améliorer leur accès à une source de revenus stable et durable, dans le but ultime de promouvoir des options alternatives à la migration irrégulière.

Principaux défis :**

- > Premiers retards dus à la pandémie de Covid-19 et à des problèmes administratifs.

* Résultats sélectionnés de la base de données NOASYS et résultats du rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 24/12/2022.

> Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire

Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	411	411

Le contrat « Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et le regroupement familial » (T05.1533 – HCR) a contribué à ce domaine d'action. Ce contrat a soutenu des cas de regroupement familial impliquant 441 enfants et jeunes réfugiés et demandeurs d'asile en Égypte (indicateur FFU 3.) à travers une évaluation et des conseils individualisés, une assistance pour les documents juridiques et les visas, le développement d'efforts de plaidoyer auprès des points focaux des ambassades, la préparation de dossiers préalables, procédures de départ et fourniture de forfaits de voyage (vêtements, aide en espèces, etc.). Finalement, les mineurs non accompagnés et séparés ont pu retrouver leur famille, soit dans leur pays d'origine, soit dans des pays tiers.

Effets à court terme boîte 6

Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés (Libye et Égypte) et leur famille Réunification (T05.1533)

Objectif spécifique :

Réduire les risques associés aux mouvements secondaires, au trafic et au trafic illicite d'enfants en Libye et en Égypte ainsi que dans les «premiers» pays d'asile traditionnels (Éthiopie et Soudan), grâce à des interventions globales de protection de l'enfance, y compris le regroupement familial.

Priorité stratégique :

1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.

Groupes cibles :

Enfants et jeunes demandeurs d'asile et réfugiés à risque.

Partenaire du FFU :

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Portée géographique :

Régional : Égypte et Libye

Contribution FFU :

3,7 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Janvier 2021 à décembre 2022

Résultats clés* :

- > 6 048 personnes (1 810 en Libye, 3 772 en Égypte et 466 en Éthiopie et au Soudan) ont reçu une assistance en matière de protection pour le regroupement familial par le biais d'une gestion de cas et/ou d'un soutien financier.
- > 144 soignants identifiés et formés en Libye.
- > 1 348 cas de regroupement familial soutenus (411 en Égypte ; 263 en Libye et 674 en Éthiopie, au Soudan et au Tchad).
- > Quatre rapports de situation publiés et distribués.

Quelques effets à court terme** :

- > L'accompagnement individualisé, le soutien psychosocial et l'assistance financière fournis par l'intervention ont aidé les enfants non accompagnés et séparés (UASC) à gérer les situations traumatisantes qu'ils ont vécues et les ont tenus à l'écart des bandes criminelles et de la traite des êtres humains, tout en analysant les alternatives potentielles pour leur vie.
- > Les stratégies de protection alternative, à travers des séances de sensibilisation et des modalités de famille d'accueil, ont accru l'engagement de la communauté des réfugiés dans les problèmes des enfants et renforcé leurs réseaux de soutien.
- > En Égypte, ces approches ont également impliqué le Conseil national pour l'enfance et la maternité, qui a adopté des Procédures Opérationnelles Standard (POS) spécifiques pour les enfants en mouvement, améliorant ainsi l'accès des mineurs aux services médicaux et aux mesures de protection.
- > Les parcours complémentaires développés par le Projet ont permis la réunification de 1 348 familles, garantissant leur droit au regroupement.

Principaux défis** :

- > Instabilité sociale, politique, économique et institutionnelle dans les pays partenaires.
- > Des budgets limités pourraient entraver les futurs processus de réunification.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 19/10/2022.

➤ **Priorité stratégique 2 de NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains**

L'émigration irrégulière de l'Égypte vers l'Europe est en constante augmentation. Malgré une diminution de la migration clandestine depuis la côte nord de l'Égypte vers l'Europe depuis 2016, de plus en plus de ressortissants égyptiens traverseraient la frontière égyptienne avec la Libye dans le désert pour se rendre en Europe depuis la côte méditerranéenne de la Libye. Les Égyptiens occupent la première place en termes d'arrivées en Italie en 2022 : 20 % de tous les migrants arrivés en Italie (21 301) étaient des ressortissants égyptiens⁷⁵. En revanche, entre 2019 et 2020, les autorités libyennes ont renvoyé au moins 5 693 migrants égyptiens des centres de détention vers l'Égypte via le poste frontière d'Emsaed, selon un rapport de l'Agence de l'Union Européenne pour l'Asile (EUAA)⁷⁶. L'instabilité régionale, l'impact du changement climatique, les changements démographiques et les opportunités économiques limitées sont considérés parmi les facteurs contribuant à l'augmentation des flux migratoires en provenance d'Égypte.

Dans le même temps, en tant que pays de destination et de transit, l'Égypte est de plus en plus confrontée à une importante migration irrégulière. La réponse a été de renforcer progressivement les mesures de contrôle et de surveillance aux frontières. Récemment, suite à l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés en provenance du Soudan, l'Égypte a introduit de nouvelles réglementations exigeant que tous les ressortissants soudanais obtiennent un visa d'entrée en Égypte, y compris les femmes, les enfants et les hommes âgés, que les autorités avaient auparavant autorisés à entrer sans visa. Depuis le 16 juin 2023, les nouvelles exigences en matière de visa ont conduit des milliers de civils, dont des enfants, beaucoup venant de Khartoum, à se retrouver bloqués par temps extrêmement chaud aux postes frontières entre l'Égypte et le Soudan, selon les médias⁷⁷.

Un contrat régional fournissant des résultats en Égypte contribue principalement à la priorité stratégique 2 de NoA, avec une allocation de 3 millions d'euros pour ce pays partenaire. En outre, trois contrats nationaux produisent des résultats dans certains domaines d'action de cette priorité stratégique. Les efforts du FFU au titre de cette priorité stratégique se sont concentrés sur le soutien au personnel frontalier dans les poursuites dans les affaires de traite des personnes et de trafic de migrants, les procédures d'application de la loi aux points de passage frontaliers et les techniques d'identification des victimes, ainsi que la sensibilisation des jeunes sujets à la migration sur les risques et les alternatives à la migration irrégulière.

75. Tableau de bord des arrivées par voie maritime en Italie, décembre 2022. Portail de données opérationnelles (ODP) du HCR.
<https://data.unhcr.org/en/documents/details/98376>

76. Agence de l'Union européenne pour l'asile. L'Égypte comme pays d'origine.
https://euaa.europa.eu/sites/default/files/publications/2022-08/2022_07_MDR_Egypt_Origin_EN.pdf

77. Égypte : des civils fuyant le conflit soudanais refoulés, 13 juillet 2023, HRW.
<https://www.hrw.org/news/2023/07/13/egypt-civilians-fleeing-sudan-conflict-turned-away>

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme ; fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et suivi de leur utilisation

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	1	1
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	-	312	312
Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et suivi de leur utilisation	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	-	7	7

Le contrat « Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a fourni une formation et des équipements au ministère de l'Intérieur (indicateur FFU 3.6). Jusqu'à présent, 312 membres du personnel (68 femmes et 244 hommes) de plusieurs institutions égyptiennes ont reçu une formation sur une variété de sujets tels que les aspects théoriques et pratiques de la médecine légale, les poursuites efficaces dans les cas de traite des personnes et de trafic de migrants, les procédures d'application de la loi aux points de passage frontaliers, ainsi que les techniques d'identification des victimes, entre autres (indicateur FFU 4.2). Parallèlement aux formations réalisées, sept équipements ont été fournis par le même contrat (indicateur FFU 4.1 bis), dont deux microscopes stéréo zoom avec loupes et cinq lecteurs de documents pour identifier et détecter les documents frauduleux.

> Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains

Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	82	-	82
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	56 710	-	56 710

À ce jour, trois contrats ont organisé 82 événements de sensibilisation à la migration, touchant 56 710 personnes (indicateurs FFU 3.11 et 3.3). Le contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main-d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA), en partenariat avec le ministère d'État pour l'Émigration et le Centre national de recherche sociale et criminelle, a organisé 78 événements de sensibilisation auprès des jeunes sur les risques et les alternatives migratoires, touchant 56 463 personnes dans 11 gouvernorats. Le contrat « S'attaquer aux moteurs économiques de la migration irrégulière » (T05.275 – NCW) a organisé trois événements de contes et un atelier de sensibilisation parentale entre novembre 2022 et mars 2023 à Minya et Gharbia. Au total, 56 garçons et filles âgés de 10 à 18 ans et 51 parents (26 mères et 25 pères) ont participé à ces activités. Enfin, « Améliorer la gestion des migrations par l'appui institutionnel » (T05.1334 – AECID) a mené deux missions de terrain pour sensibiliser 140 jeunes (51 femmes et 89 hommes) aux risques de la migration irrégulière à Charbiya et Menoufeya.



Priorité stratégique 3 de NoA : Soutien à la migration de main-d'œuvre

Depuis les années 1970, l'Égypte est confrontée à des niveaux élevés de chômage des jeunes, d'informalité et d'emplois de mauvaise qualité. Selon les estimations de l'OIT, près de 30 % des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) sont au chômage, dont un tiers a terminé des études supérieures. Une création d'emplois insuffisante et un secteur public saturé – principal employeur de la main-d'œuvre instruite en Égypte depuis l'époque de Nasser – aggravent les perspectives d'emploi des jeunes. En conséquence, la moitié d'entre eux sont employés dans des professions qui ne correspondent pas à leur formation, ce qui entraîne des écarts de compétences croissants, les employeurs signalant des difficultés à trouver une main-d'œuvre suffisamment qualifiée. Les données disponibles indiquent que la migration depuis l'Égypte a servi, et continue de servir, de soupape de sécurité essentielle pour le marché du travail égyptien. L'Égypte a été l'un des premiers États d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à mettre en œuvre des politiques publiques spécifiques concernant la gouvernance de la mobilité liée au travail dans le contexte du développement social et économique afin de faire de l'émigration un élément clé de la gestion de l'État pour ses défis économiques nationaux⁷⁸.

Deux contrats régionaux délivrant des résultats en Égypte contribuent principalement à la priorité stratégique 3, soutien à la migration de main-d'œuvre, avec une allocation de 5 millions d'euros pour ce pays partenaire. Ils ont principalement contribué en soutenant l'orientation et la formation préalables à l'emploi des travailleurs migrants potentiels et en facilitant le recrutement international de main-d'œuvre égyptienne dans le cadre d'un programme de mobilité de la main-d'œuvre avec l'Allemagne.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	7	7
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus (Niveau national)	-	4	4
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	-	1	1

Sept institutions ont été soutenues par le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.981 – OIT et OIM) à ce jour (indicateur FFU 3.6). Les fonctionnaires de ces institutions ont été formés sur des sujets tels que la reconnaissance des qualifications dans l'UE, la gouvernance des migrations, le recrutement éthique et les statistiques, entre autres. Par ailleurs, pour contribuer au renforcement des capacités, l'échange de bonnes pratiques sur la gestion de l'impact du Covid-19 sur la migration de travail entre les institutions maghrébines et européennes a été promu et facilité.

Jusqu'à présent, quatre politiques et plans ont été soutenus par le même contrat (indicateur FFU 4.6). Par exemple, trois outils de certification et modules de formation d'orientation préalable à l'emploi (PEO) ont été développés et mis en œuvre dans le cadre d'un programme de formation de deux mois qui a qualifié 120 travailleurs dans les domaines des installations électriques, de la gestion des installations et de la maintenance. En outre, un plan national a été élaboré avec l'Agence centrale de mobilisation publique et de statistiques (CAPMAS) et le ministère de la Main-d'œuvre, qui a identifié les besoins en matière de renforcement des capacités et établi un itinéraire de formation sur des aspects tels que le big data, l'intelligence environnementale, le développement durable. Rapports sur les objectifs (ODD), et bien plus encore. En outre, le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.969 – GIZ) a soutenu la création d'un comité de coordination politique pour promouvoir un dialogue régulier et optimiser les actions conjointes entre les parties prenantes concernées sur le thème de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (indicateur FFU 5.1).

78. Tsourapas G., 2022, « Migration et développement en Égypte : une vision holistique », Politique de développement international | Revue internationale de politique de développement. <https://journals.openedition.org/poldev/4803#quotation>

> Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants ; collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	246	246
Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	-	5	5

246 personnes ont bénéficié de programmes de migration et de mobilité légales avec le soutien du contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.969 – GIZ) à ce jour (indicateur FFU 3.10). L'assistance fournie comprenait une formation linguistique, interculturelle, préalable au départ et professionnelle, ainsi que des conseils pour la reconnaissance des qualifications. Au total, 126 travailleurs qualifiés égyptiens ont été placés dans des emplois (33) et des apprentissages (93) en Allemagne dans les secteurs des technologies de l'information (TI), de l'électronique, de la boulangerie, de l'hôtellerie et de la gastronomie.

D'autre part, cinq études liées à la migration de main-d'œuvre ont été réalisées jusqu'à présent dans le cadre du contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.981 – OIT et OIM) – Indicateur FFU 5.3. Ceux-ci comprenaient un diagnostic analysant le cadre réglementaire et les pratiques qui déterminent le recrutement des travailleurs égyptiens sur le marché international, un rapport de cartographie et un guide sur l'orientation préalable au déploiement et les services associés en Égypte, un diagnostic sur les mécanismes de collecte de données sur la migration de main-d'œuvre et une enquête pilote pour mesurer la valeur actuelle des frais de recrutement pour les migrants.

➤ Priorité stratégique 4 de NoA : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable

Compte tenu de sa position stratégique reliant l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, l'Afrique de l'Est et l'Europe, l'Égypte se trouve au carrefour de mouvements migratoires mixtes. Dans ce contexte, elle aspire à s'imposer comme un acteur de premier plan dans les migrations mondiales, régionales (arabes) et continentales (africaines). Les récentes initiatives menées par le gouvernement égyptien comprenaient l'inauguration de la Plateforme commune pour les migrants et les réfugiés en 2021.⁷⁹ La plateforme vise à coordonner et mutualiser les efforts nationaux et internationaux pour apporter une réponse améliorée aux défis migratoires tout en tirant parti des opportunités migratoires en Égypte. D'autres initiatives incluent la création du Comité national de coordination pour lutter et prévenir la migration illégale et la traite des personnes en 2017.⁸⁰ et le lancement de la Stratégie nationale des droits de l'homme 2021-2026.⁸¹ Ces efforts reflètent l'engagement accru du gouvernement à adopter des approches fondées sur les droits dans la gouvernance des migrations.

Un contrat national doté d'un budget de 3 millions d'euros contribue principalement à la priorité stratégique 4 de NoA en Égypte. En outre, cinq autres contrats contribuent également à produire des résultats dans certains de ses domaines d'action. Dans le cadre de la priorité stratégique 4, le FFU a contribué au renforcement des capacités du personnel de diverses institutions gouvernementales en matière de gouvernance des migrations et de protection des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables, et à faciliter le retour et la réintégration des migrants bloqués dans le pays, dont la résidence en Égypte n'était plus viable pour leurs pays d'origine.

79. <https://egypt.un.org/en/156809-ministry-foreign-affairs-and-un-launch-joint-platform-migrants-and-refugees-egypt>

80. <https://www.nccpimandtip.gov.eg/en/Home>

81. <https://sschr.gov.eg/media/gapb5bq4/national-human-rights-strategy.pdf>

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services ; collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	11	-	11
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	405	325	730
Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	1	-	1

Quatorze institutions égyptiennes ont été soutenues jusqu'à présent par le contrat « Amélioration de la gestion des migrations grâce au soutien institutionnel » (T05.1334 – AECID)⁸²- Indicateur FFU 3.6. Ce contrat a permis de former le personnel d'institutions telles que le Comité national de coordination pour la lutte et la prévention de la migration clandestine et de la traite des personnes, le ministère public et l'Agence centrale de mobilisation publique et de statistiques, entre autres.

À ce jour, 730 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations dans le cadre de six contrats (indicateur FFU 3.7). Les sessions de formation dispensées visaient à contribuer à soutenir la gouvernance des migrations en renforçant les capacités des principales parties prenantes, telles que les institutions publiques et les OSC, à concevoir et mettre en œuvre des cadres juridiques et politiques aux niveaux national et local sur des sujets liés à la traite des personnes, au trafic illicite de migrants, à la migration irrégulière et à l'accès des migrants aux services. Notamment, le contrat « Améliorer la gestion des migrations à travers l'appui institutionnel » (T05.1334 – AECID) a formé 262 fonctionnaires gouvernementaux (31 femmes et 231 hommes), dont 176 ont été formés au cours du dernier semestre 2022. Parmi eux, 10 hauts fonctionnaires responsables (une femme et neuf hommes) de neuf institutions publiques égyptiennes ayant participé à une visite de coopération technique et d'étude à Madrid, en Espagne, en mai 2022 ; 207 procureurs, juges et inspecteurs du travail de 22 gouvernorats ayant participé à 10 sessions de formation thématiques réalisées tout au long de l'année 2022 ; et 44 représentants de gouvernements locaux et d'OSC (18 femmes et 26 hommes) formés sur les dangers de la migration irrégulière et les mécanismes de signalement des cas de trafic illicite de migrants lors d'une visite sur le terrain à Menoufeya en novembre 2022.

De même, le contrat « S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière à travers l'employabilité et les travaux à forte intensité de main d'œuvre » (T05.252 – MSMEDA) a formé 143 personnes (109 femmes et 34 hommes) sur les risques et les alternatives à la migration irrégulière dans le cadre de campagnes de sensibilisation réalisées en partenariat avec le ministère de l'Émigration et des Affaires des expatriés égyptiens et le Centre national de recherche sociale et criminelle (parmi eux, 118 ont été formés entre janvier et août 2022). Enfin, le contrat « Main par la main vers un avenir meilleur pour les migrants et la communauté d'accueil en Égypte » (T05.1398 – Caritas) a formé 46 personnes (27 femmes et 19 hommes) sur le cadre juridique national et international relatif aux droits des réfugiés et des migrants. Des représentants des ministères de la Santé, de l'Environnement, de la Culture et de l'Éducation ainsi que du Sénat et du Parlement égyptiens, entre autres institutions, ont assisté aux sessions de formation organisées entre août et novembre 2022 à Alexandrie sur des sujets tels que l'accès des migrants et des réfugiés aux services (Convention relative aux réfugiés et Pacte mondial du HCR sur les réfugiés de 1951).

Un Recueil du cadre juridique international et égyptien sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants a été produit dans le cadre du contrat « Amélioration de la gestion des migrations grâce au soutien institutionnel » (T05.1334 – AECID) - indicateur FFU 5.3. L'étude a été publiée en novembre 2022 et est disponible en anglais et en arabe.

82. La différence entre les 14 institutions soutenues par le contrat T05.1334 mis en œuvre par l'AECID et les 11 institutions indiquées dans le tableau ci-dessus est due au fait que trois des 14 institutions soutenues par le contrat T05.1334 étaient également soutenues par d'autres contrats du FFU en Égypte (c'est-à-dire : éviter la double comptabilisation des mêmes institutions dans les valeurs globales déclarées au niveau NoA).

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora

Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	-	995	995
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	-	8	8
3.5 bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	-	24	24

Un contrat a contribué à l'obtention de résultats dans ce domaine d'action : « Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM). Jusqu'à présent, ce contrat a aidé 995 migrants en Égypte à retourner volontairement dans leur pays d'origine, la plupart d'entre eux en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale (indicateur FFU 3.4). En outre, huit personnes ont bénéficié d'une aide après l'arrivée (indicateur 3.5 du FFU) et 24 d'une aide à la réintégration (indicateur FFU 3.5 bis).

Effets à court terme boîte 7

Améliorer la gestion des migrations grâce au soutien institutionnel (T05.1334)

Objectif spécifique :

Favoriser un système de gouvernance des migrations fondé sur les droits.

Priorité stratégique :

4 - Soutien à une meilleure gouvernance des migrations, à un retour volontaire assisté et à une réintégration durable.

Groupes cibles :

Institutions publiques dotées de compétences dans le domaine de la migration.

Partenaire FFU :

Agence espagnole de coopération internationale (AECID)

Portée géographique :

Égypte

Contribution FFU :

3 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Décembre 2020 à juin 2025

Résultats clés* :

- > 262 fonctionnaires gouvernementaux et acteurs de la société civile de 22 gouvernorats ont été formés, notamment des juges, des procureurs, des inspecteurs du travail et d'autres.
- > 14 institutions soutenues par le renforcement des capacités via des sessions de formation et une visite d'étude en Espagne.
- > Un recueil bilingue (anglais/arabe) du cadre juridique international et égyptien sur la traite des personnes et le trafic illicite de migrants produit et publié.
- > 140 jeunes (89 hommes et 51 femmes) touchés par des campagnes de sensibilisation aux risques de migration irrégulière à Gharbeya (40 hommes) et Menoufeya (49 hommes et 51 femmes).

Principaux effets à court terme** :

- > Connaissance accrue des normes et standards internationaux et nationaux sur le thème de la migration irrégulière et de la traite des personnes au sein des institutions nationales compétentes.
- > La mise en place d'un mécanisme de consultation informelle pour discuter des cas difficiles et construire des approches communes entre les juges formés par le projet.
- > Échange d'expériences et de bonnes pratiques sur la gouvernance des migrations entre l'Égypte et l'Espagne.
- > Collaboration renforcée entre les acteurs concernés du gouvernement et de la société civile grâce à des sessions de formation conjointes et des activités de sensibilisation.

Principaux défis** :

- > Coordination avec d'autres acteurs internationaux soutenant la gestion des migrations.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 16/12/2022.

5.2. Libye



Le Fonds fiduciaire de l'Union européenne en Libye : aperçu des principaux résultats

Graphique 9



Libye : indicateurs FFU

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque indicateur FFU, telles que rapportées par 43 contrats mis en œuvre en Libye de 2017 à mai 2023⁸³:

Table 12

LIBYE - Indicateurs FFUE : valeurs cumulées 2017 – Mai 2023			
Indicateur FFUE (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	2 602	-	2 602
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	124	37	161
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	2 767	229	2 996
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	4 398	975	5 373

83. La date limite pour le processus actuel de collecte de données était mai 2023. Les valeurs déclarées sont cumulatives, ce qui signifie qu'elles englobent les données depuis le début de la mise en œuvre de chaque contrat jusqu'à la date limite mentionnée. Les valeurs déclarées sont extraites des rapports finaux (pour les contrats clôturés) et des rapports d'avancement les plus récents (pour les contrats en cours), la majorité étant datée de fin 2022. Il existe cependant plusieurs exceptions pour les rapports d'avancement dont les dates sont antérieures ou postérieures.

1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	3	-	3
2.1 Nombre de plans de développement locaux directement soutenus	24	-	24
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1 274	1	1 275
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	315 343	15 656	330 999
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	107 069	-	107 069
2.5 Nombre d'administrations locales et/ou de collectivités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC)	1	-	1
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	3 125 287	-	3 125 287
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	12 966	143	13 109
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	4 404 596	-	4 404 596
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	233 593	6 245	239 838
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	18 656	-	18 656
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	18 296	30 594	48 890
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	-	698	698
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	1 957	-	1 957
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	46	5	51
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 877	216	2 093
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	4 916	4 916
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	34	-	34
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	25	2	27
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	78	26	104
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	613	168	781
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	13 455	150	13 605
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	169	3	172
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	6	2	8
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	3	4
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	244	3	247
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	5	-	5
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	-	2 167 234	2 167 234
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	193 860	1 630	195 490
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	204	-	204

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille FFU en Afrique du Nord, 33 contrats pays fournissent des résultats en Libye (d'une valeur de 391 millions d'euros). En outre, 10 contrats régionaux produisent également des résultats dans ce pays partenaire, avec une allocation proportionnelle de 68 millions d'euros. Au total, 43 contrats opérationnels allouent 459 millions d'euros pour réaliser des résultats en Libye. L'évaluation présentée ci-dessous est organisée autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des indicateurs FFU, en fournissant des exemples de contrats qui y contribuent.

➤ **Priorité stratégique 1 : Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés**

Le nombre de migrants en Libye se serait stabilisé au cours de l'année écoulée, avec 705 746 migrants identifiés selon la matrice de suivi des déplacements en Libye (DTM)/rapport de l'OIM (mars-avril 2023)⁸⁴. Pour la première fois depuis décembre 2020, la présence de migrants dans ce pays n'augmente pas, avec une baisse observée de ceux voyageant via le Niger, où près de la moitié des migrants (46%) interrogés en Libye en 2023 avaient transité par ou en étaient originaires. Cette baisse peut être attribuée à une combinaison de facteurs, notamment l'intensification des patrouilles frontalières, l'insécurité accrue et la forte augmentation des coûts de transport due à la hausse des prix du carburant.

Dans l'ensemble, environ la moitié des migrants en Libye sont originaires d'Afrique subsaharienne (49 %), plus de deux sur cinq viennent d'Afrique du Nord (43 %) et une minorité du Moyen-Orient (4 %) ou d'Asie (4 %). La plupart d'entre eux viennent des pays voisins : Niger (24 %), Égypte (23 %), Soudan (19 %) et Tchad (12 %), ce qui met en évidence le rôle de la proximité géographique et des liens diasporiques dans la détermination des schémas migratoires vers la Libye⁸⁵. Les statistiques du HCR indiquent qu'au 20 juin 2023, la Libye accueillait 42 559 réfugiés et demandeurs d'asile officiellement enregistrés, principalement originaires du Soudan, de la Syrie et de l'Érythrée⁸⁶.

Malgré la réduction du conflit et l'amélioration des conditions humanitaires observées en 2021, le paysage politique en Libye est resté incertain tout au long de l'année 2022. Même si le cessez-le-feu établi en octobre 2020 a été maintenu, la mise en œuvre complète et efficace de la feuille de route dirigée par l'ONU visant à organiser l'action nationale les élections présidentielles n'ont pas encore eu lieu. Depuis le cessez-le-feu, de nombreux Libyens déplacés à l'intérieur du pays sont retournés dans leurs zones de résidence d'origine. En août 2022, le nombre total de Personnes Déplacées Internes (PDI) était d'environ 134 000, soit une diminution de 57 % depuis octobre 2020. On s'attend à ce que le nombre de personnes déplacées internes diminue progressivement entre 2023 et 2025, une part importante d'entre eux est susceptible de parvenir à des solutions durables grâce au rapatriement librement consenti ou à l'intégration au sein de leurs communautés locales⁸⁷.

L'évaluation menée par la DTM/OIM en Libye en 2023 sur les vulnérabilités des migrants et les besoins humanitaires, a souligné que les principaux besoins des migrants concernent les services de santé (77 %), les articles non alimentaires (48 %), l'hébergement (53 %) et l'eau, l'assainissement et l'hygiène (21%). En outre, un migrant sur cinq (19 %) interrogé a identifié le manque de nourriture ou d'eau comme l'une des trois principales difficultés auxquelles il est confronté, en particulier parmi les chômeurs (31 %) par rapport à ceux qui ont un emploi (16 %)⁸⁸.

Dans l'ensemble, un quart des migrants interrogés par la DTM Libye ont déclaré être au chômage. Parmi les migrants salariés, la moitié d'entre eux déclarent être embauchés à court terme ou occasionnellement et l'autre moitié à titre permanent (28 %) ou à durée déterminée (21 %). En comparaison, la Banque mondiale estime que le taux de chômage parmi les Libyens continue de s'élever à 20 % et atteint 27 % pour les femmes et 30 % pour les jeunes⁸⁹.

31 contrats pays du FFU mis en œuvre en Libye contribuent principalement à la priorité stratégique 1 avec une allocation proportionnelle de 332 millions d'euros pour ce pays partenaire. En outre, huit contrats régionaux contribuent également principalement à cette priorité stratégique en Libye, allouant 61 millions d'euros pour réaliser des résultats dans ce pays partenaire. Ces contrats ont contribué à améliorer l'accès des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile, des réfugiés, des personnes déplacées et des communautés d'accueil aux services sociaux de base, soit en fournissant directement l'assistance à ces populations ou en construisant ou en réhabilitant les infrastructures sociales, en facilitant l'orientation vers les prestataires de services et en renforçant les capacités des acteurs concernés. Des mesures spécifiques ont également été

84. OM/DTM, OIM Libye Migrant Report Round 47, mars-avril 2023, OIM. <https://dtm.iom.int/reports/libya-migrant-report-47-march-april-2023>

85. Idem.

86. HCR, 20 juin 2023, Libye Update. <https://data.unhcr.org/en/documents/details/101429>

87. HCR, 2 mai 2023, Annual Results Report 2022, Libye, HCR.

<https://reporting.unhcr.org/sites/default/files/2023-06/MENA%20-%20Libya.pdf>

88. OIM/DTM, OIM Libye Migrant Report Round 47, mars-avril 2023, OIM.

<https://dtm.iom.int/reports/libya-migrant-report-47-march-april-2023>

89. Idem.

mises en œuvre pour protéger et assister les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile bloqués, ainsi que les groupes les plus vulnérables d'entre eux, tels que les enfants, les femmes ou les victimes de la traite des êtres humains. Un nombre important de personnes étrangères et nationales ont été touchées par des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir la cohésion sociale, la sensibilisation aux droits, la sécurité communautaire et la médiation des conflits. L'amélioration de l'accès aux revenus a été recherchée à travers la création d'emplois, la promotion d'activités génératrices de revenus, le soutien aux MPME et la fourniture d'une formation technique et professionnelle (EFTP) aux personnes déplacées, aux migrants, aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Enfin, des retours volontaires pris en charge ont été soutenus pour les migrants bloqués et démunis vers leur pays d'origine (principalement subsahariens), ainsi qu'une aide à l'évacuation, à la réinstallation et à la réunification pour les réfugiés et les demandeurs d'asile – y compris les enfants non accompagnés et séparés.

> Accès aux services de base, sociaux et juridiques

Accès aux services de base, sociaux et juridiques	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1 274	1	1 275
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	315 343	15 656	330 999
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	107 069	-	107 069
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	4 404 596	-	4 404 596
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	157 781	6 245	164 026
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	2 167 234	-	2 167 234
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	193 860	1 630	195 490

Jusqu'à présent, 1 275 infrastructures ont été construites ou réhabilitées avec le soutien de 20 contrats (indicateur FFU 2.1 bis). La plupart d'entre eux ont bénéficié du programme « Relance, stabilité et développement socio-économique en Libye » dans ses deux phases (AICS, PNUD et UNICEF) qui a soutenu à ce jour la construction et/ou la réhabilitation de 971 infrastructures sociales. Par exemple, entre juillet 2021 et juin 2022, le contrat T05.1871 (PNUD) a soutenu la réhabilitation de la Faculté de littérature et de sciences de l'Université d'Ubari, bénéficiant à plus de 120 étudiants assistant à des cours et des conférences. L'université, endommagée pendant le conflit armé, est un point de rassemblement pour des jeunes de différentes origines ethniques, y compris des personnes déplacées. De même, le contrat « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye, Phase 2 » (T05.1629 – OIM), a soutenu la construction ou la réhabilitation de plus de 30 infrastructures sociales, notamment des établissements de santé, des points de débarquement, des centres éducatifs, des installations sanitaires et des unités d'assainissement.

Jusqu'à présent, 330 999 services sociaux de base ont été fournis dans le cadre de 17 contrats (indicateur FFU 2.2). Ceux-ci comprenaient des consultations médicales (y compris des soins d'urgence, des soins primaires, des soins de santé mentale et des traitements à long terme), des bourses d'études, une aide d'urgence (protection, abri et conseils juridiques) et un soutien complet aux groupes vulnérables, tels que les femmes victimes de violences sexistes. Par exemple, le contrat « Soutenir les autorités libyennes pour relever les défis liés au Covid-19 et assister les groupes vulnérables » (T05.1447 – OIM) a fourni 71 299 consultations médicales dans 42 sites, y compris des centres de détention et des zones de flux migratoire dense, bénéficiant à davantage de personnes, plus de 70 400 migrants (18 % de femmes et 14 % de mineurs) grâce à des diagnostics, des références et des traitements. De même, le contrat « Protection Enabling Environment and Resilience Services – PEERS » (T05.1211 – CESVI) a fourni une assistance en espèces à 9 339 personnes, dont des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées et des rapatriés, qui ont utilisé ce soutien financier principalement pour accéder à des services de santé ou d'éducation, et améliorer leur sécurité alimentaire.

À ce jour, 107 069 personnes ont reçu une assistance nutritionnelle dans le cadre de six contrats (indicateur 2.3 du Fonds fiduciaire). Par exemple, le projet « Renforcer la réponse nationale à la tuberculose en Libye en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables » (T05.1418 – OMS) a distribué des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi à 2 678 personnes souffrant de malnutrition, y compris des personnes diagnostiquées et sous traitement pour la tuberculose. En outre, deux contrats ont développé des actions d'aide humanitaire d'urgence dans des contextes très vulnérables, atteignant 101 469 personnes aux points de débarquement et dans les zones urbaines densément peuplées.

Jusqu'à présent, 29 contrats ont contribué à améliorer l'accès aux prestations sociales de base pour 4,4 millions de personnes, dont des migrants, des personnes déplacées, des réfugiés, des demandeurs d'asile et des communautés d'accueil (indicateur FFU 2.9). La population bénéficiant de cet accès amélioré se trouvait dans environ 50 municipalités à travers le pays, y compris des zones fortement touchées par la violence et le conflit armé. Par exemple, le contrat « Programme de renforcement de la résilience pour les enfants vulnérables en Libye, y compris les communautés d'accueil, les enfants migrants et réfugiés » (T05.144 – UNICEF) a soutenu 44 998 enfants avec des programmes psychosociaux dans huit municipalités, comprenant du matériel pédagogique, des séances éducatives supplémentaires et des services essentiels, des services de santé et de nutrition. De même, le contrat « Élargir l'environnement et les services de protection pour les flux migratoires mixtes et les libyens vulnérables le long des routes migratoires en Libye et soutenir la stabilisation socio-économique locale » (T05.1185 – UNFPA) a facilité l'accès de 25 736 femmes aux ressources de santé sexuelle et reproductive et services de lutte contre la violence sexiste dans les soi-disant espaces sûrs pour les femmes et les filles à Sabha, Tripoli et Benghazi. Par ailleurs, le contrat « Relance, stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 1 » (T05.437 – AICS) a contribué à améliorer l'accès aux prestations sociales de base en soutenant les travaux d'infrastructures et la fourniture d'équipements, bénéficiant directement ou indirectement touchant près de 3,3 millions de personnes réparties dans 25 communes. Cela comprenait la réhabilitation et l'équipement des écoles, la distribution de véhicules de gestion des déchets et d'épuration, la construction d'installations d'eau et d'assainissement, l'installation d'éclairage public et de systèmes d'énergie solaire, ainsi que des espaces de soins et de loisirs pour les familles et les enfants.

À ce jour, 164 026 migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées ont été protégés ou assistés par le biais de sept contrats (indicateur FFU 3.2). Un contributeur clé a été le contrat « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés » (T05.141 - OIM), qui a assisté et/ou protégé 120 270 personnes (8 % de femmes et 12 % de mineurs) pendant toute sa période de mise en œuvre, principalement grâce à la fourniture d'articles non alimentaires et de kits d'hygiène à Kufrah et Benghazi. De même, tout au long de l'année 2022, le contrat « Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et le regroupement familial » (T05.1533 – HCR), a assuré protection, suivi et assistance financière à 1 592 enfants demandeurs d'asile non accompagnés restés sur le territoire libyen pour retrouver leurs familles hors de Libye.

Dans le cadre du soutien apporté lors de la pandémie de Covid-19, sept contrats prévoyaient des actions spécifiques pour venir en aide aux populations les plus touchées en leur fournissant des moyens pour se protéger et réduire la propagation du virus. D'une part, 2 167 234 fournitures liées à la pandémie de Covid-19 ont été distribuées aux migrants, aux communautés d'accueil et aux autorités compétentes afin de faciliter la protection personnelle et communautaire (indicateur FFU 6.1). Par exemple, le contrat « Relance, stabilité et développement socio-économique en Libye » – Phase 1 » (T05.437 – AICS) a livré 1,1 million d'équipements de protection individuelle au personnel municipal et aux communautés locales, et le contrat « Soutenir les autorités libyennes pour relever les défis liés au Covid-19 et assister les groupes vulnérables » (T05.1447 – L'OIM) a fourni plus de 53 000 kits de dépistage et de protection aux agents de santé et aux autorités infranationales de différents laboratoires et régions du pays. De même, le projet « Renforcement de la protection et de la résilience des groupes vulnérables pendant la crise du Covid-19 » (T05.1357 – IMC) a distribué 467 727 instruments médicaux et articles de prévention et de contrôle des infections à Tripoli. Enfin, le contrat « Prestation de services aériens en Libye en réponse au Covid-19 » (T05.1968 – PAM) a facilité la mobilisation du personnel et des ressources essentielles sur six destinations nationales et internationales, permettant le transfert de plus de 1 990 personnes et 1,1 tonnes de fournitures médicales.

D'autre part, 195 490 personnes ont bénéficié directement des activités de réponse d'urgence liées à la pandémie de Covid-19 (indicateur FFU 6.2). Par exemple, le contrat « Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de Covid-19 en Libye » (T05.1443 – UNICEF), a fourni des fournitures et services WASH et médicaux à 12 000 personnes hautement exposées aux effets de la pandémie, et « Protéger la plupart populations vulnérables face à la pandémie de Covid-19 en Libye » (T05.1778 – IMC) a conforté le diagnostic de 12 333 personnes dans plusieurs formations sanitaires de Tripoli.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	24	-	24
2.5 Nombre d'administrations locales et/ou de collectivités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC)	1	-	1
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	12 966	143	13 109
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	44	-	44
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	169	-	169
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	6	2	8
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	5	-	5
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	204	-	204

Jusqu'à présent, 24 plans de développement local ont été formulés avec le soutien de deux contrats (indicateur FFU 2.1). Au cours de la dernière période de référence (mai 2022 – février 2023), le contrat « Développement municipal dans le contexte de migration mixte Phase 2 » (T05.1453 – GIZ) a soutenu la conception participative de neuf plans de développement local (instruments de développement municipal), et les stratégies de développement économique (cadre d'investissement public-privé), en coordination avec les autorités compétentes.

Le contrat « Protection des populations les plus vulnérables face à la pandémie du Covid-19 en Libye » (T05.1443 – UNICEF) a dirigé la conception de la « Stratégie nationale de création de la demande, de communication des risques et d'engagement communautaire », en coordination avec le ministère de la Santé et le Centre national de contrôle des maladies. Son objectif principal était d'accroître les connaissances locales sur la maladie et de lutter contre les rumeurs dans plus de 20 municipalités dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et d'atténuation du Covid-19 (indicateur 2.5 du TFUE).

Jusqu'à présent, 13 109 membres du personnel des autorités locales et/ou des prestataires de services ont été formés pour renforcer la prestation de services à travers 23 contrats (indicateur FFU 2.8). Par exemple, de juin 2022 à mars 2023, le contrat « Renforcement des capacités des autorités libyennes à relever les défis liés au Covid-19 et à assurer la protection de la population libyenne » (T05.1445 – OMS), a assuré la formation de 2 907 agents de santé, de surveillance et du personnel de laboratoire pour la prévention et la gestion des maladies hautement contagieuses. De même, entre septembre 2021 et septembre 2022, 353 enseignants (dont 85% de femmes) ont participé à un programme de formation de formateurs sur la pédagogie des centres d'enfance prévu par le contrat « Relance, stabilité et développement socio-économique en Libye » (T05.468 – UNICEF). Par la suite, des formations en cascade ont été organisées, touchant à ce jour plus de 2 750 enseignants dans différentes régions du pays.

Jusqu'à présent, six contrats ont renforcé 44 institutions et acteurs non étatiques grâce au renforcement des capacités et/ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (indicateur FFU 3.6). Par exemple, de mars 2022 à décembre 2022, le contrat « Relance, stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 1 » (T05.466 – PNUD) a permis de former 20 acteurs municipaux pour accroître leur capacité à assister les populations les plus vulnérables et intégrer des approches sensibles aux conflits

dans leurs interventions. Au cours de la même période, le contrat « Élargir l'environnement et les services de protection pour les flux migratoires mixtes et les Libyens vulnérables le long des routes migratoires en Libye et soutenir la stabilisation socio- économique locale » (T05.1185 – UNFPA) a dispensé une formation à cinq institutions publiques pour répondre aux luttes contre la violence sexiste et gérer l'incidence du VIH à partir d'une approche fondée sur les droits. En outre, deux ONG ont intégré de nouvelles méthodologies et techniques pour mener des audits de sécurité dans les centres de détention.

À ce jour, 169 stratégies, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus par quatre contrats (indicateur FFU 4.6). Les contrats menés par la GIZ ont joué un rôle clé dans ce domaine à travers les contrats « Développement communal dans le contexte de migration mixte » (T05.157 et T05.1453). Au total, ils ont soutenu la conception et le développement de 120 Procédures Opérationnelles Standard (SOP) et de plans organisationnels et budgétaires pour 24 municipalités. Ce travail a été réalisé en coordination avec le ministère des Collectivités Locales (MoLG), dans le cadre de la politique nationale de décentralisation. Au cours de la période de mai 2022 à février 2023, le soutien s'est concentré sur la mise en œuvre de la législation existante sur la perception des recettes propres dans 15 municipalités.

Jusqu'à présent, quatre contrats ont soutenu huit groupes multipartites et mécanismes d'apprentissage en Libye (indicateur FFU 5.1). Par exemple, le contrat « Promouvoir la cohésion sociale en Libye » (T05.1389 – RDC) a soutenu la création de deux comités de prévention des conflits, axés sur la prévention des violences basées sur le genre, dans les communautés de Hassan Hussein Mahalla et de Baloza. De même, le contrat « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés » (T05.141 – OIM) a soutenu l'incorporation d'un sous-groupe de travail au sein du Groupe de travail sur les migrations mixtes à Tripoli, pour convenir d'actions conjointes visant à développer des voies d'orientation pour les migrants vulnérables.

À ce jour, cinq initiatives de coopération régionale ont été créées, lancées ou soutenues (indicateur FFU 5.4). Toutes ont été promues par le contrat « Développement communal dans le contexte des migrations mixtes » – Phase 2 » (T05.1453 – GIZ) pour faciliter l'identification et le transfert de bonnes pratiques entre différents acteurs internationaux. Des accords de coopération impliquant la Ligue nationale libyenne des municipalités, le réseau tunisien MEGARA, la ville de Ramallah en Palestine, la plateforme MedCités et d'autres acteurs européens ont été signés ces derniers mois avec le soutien de ce contrat. Leur objectif principal est d'améliorer la gouvernance locale et la prestation de services publics, en mettant l'accent sur la gestion des déchets solides.

204 entités ont été soutenues dans le cadre d'activités de réponse d'urgence face à la Covid-19 afin d'améliorer leur capacité de réponse dans le contexte de la pandémie (indicateur FFU 6.3). Sept contrats ont contribué à l'équipement des établissements de santé et aux sessions de formation de leur personnel. Par exemple, de juillet 2021 à janvier 2023, le contrat « Protection des populations les plus vulnérables contre la pandémie de Covid-19 en Libye » (T05.1443 – UNICEF) a livré des équipements de protection individuelle à 200 hôpitaux et cliniques – améliorant ainsi les conditions de travail de leur personnel soignant. De même, le contrat « Amélioration de la résilience globale des migrants et des communautés d'accueil grâce à un accès amélioré à des services de santé de qualité en Libye » (T05.511 – IRC) a conçu des boîtes à outils et des programmes de formation pour cinq domaines de programmation de santé et a livré des médicaments et des fournitures médicales à 12 centres de santé primaires en fonction de leurs besoins. Ces activités ont été menées en étroite coordination avec le Centre national de contrôle des maladies.

> Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme

Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	3 125 287	-	3 125 287
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	13 455	150	13 605

Jusqu'à présent, sept contrats ont touché 3 125 287 personnes grâce à des campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux (indicateur FFU 2.7). Certains contrats étaient axés sur la sensibilisation à la pandémie, comme le « Renforcement de la protection et de la résilience des groupes vulnérables en cas d'urgence Covid-19 » (T05.1357 – IMC) et « PEERS : Services de protection et d'environnement favorables » (T05.1211 – CESVI). Ensemble, ces deux contrats ont permis d'informer plus de 123 000 personnes dans les villes de Misratah et Tripoli sur les mesures de prévention et de protection. D'autres contrats, tels que « Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye » (T05.213 – IT Mol) ont adopté des approches plus larges. Par exemple, en fournissant des informations sur les soins personnels et la prévention des maladies infectieuses à 1 161 migrants dans les zones de transit stratégiques. Par ailleurs, le contrat « Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a mené une campagne plus ciblée qui a permis de sensibiliser 47 professionnels de santé sur la fourniture de soins et d'assistance aux victimes de la traite et aux migrants objet d'un trafic illicite au cours de la période de mars 2021 à décembre 2022.

À ce jour, 13 605 personnes ont participé à des activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme avec le soutien de 11 contrats (indicateur FFU 4.3). Par exemple, de septembre 2021 à septembre 2022, le programme « Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye » (T05.468 – UNICEF) a impliqué 3 200 adolescents des municipalités de Sabha et Zintan dans des clubs de sports, d'arts et de médias non compétitifs, d'initiatives, pour renforcer leur confiance et leurs capacités de négociation. De même, le contrat « Renforcement de la protection et de la résilience des populations déplacées en Libye » (T05.62 – RDC) a formé 45 mobilisateurs communautaires pour répondre aux risques sanitaires ou aux urgences. Beaucoup de ces initiatives ont été développées grâce à des partenariats avec des organisations de base. Par exemple, le contrat « Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement, phases I et II » (T05.149 et T05.1253 – PNUD) a collaboré avec 12 OSC locales pour impliquer 600 personnes dans des discussions sur la sensibilité aux conflits et a organisé des séances de formation pour 598 personnes en sécurité communautaire et médiation des conflits.

> Accès à des opportunités de revenus et d'emploi

Accès à des opportunités de revenus et d'emploi Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	2 602	-	2 602
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	124	37	161
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	2 767	229	2 996
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	4 398	975	5 373
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	3	-	3

À ce jour, 2 602 emplois ont été créés ou soutenus par trois contrats (indicateur FFU 1.1). Par exemple, le programme « Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement » (T05.1253 – PNUD) a aidé 622 personnes (dont 16 % de femmes), dont des personnes déplacées, des migrants, des réfugiés et des membres des communautés d'accueil, à accéder au marché du travail en la période allant d'août 2022 à décembre 2022. Certains de ces emplois étaient temporaires, comme ceux générés par le programme Argent contre Travail mis en œuvre en collaboration avec ACTED pour la distribution d'équipements de protection individuelle aux communautés vulnérables. Cependant, certains d'entre eux étaient permanents, comme les 75 postes à long terme (dont 40 pour des femmes) créés grâce au programme d'accélération du redémarrage à Sebha et Benghazi.

Jusqu'à présent, cinq contrats ont soutenu ou créé 161 MPME (indicateur FFU 1.2). Ces entreprises sont liées à plusieurs domaines, notamment le textile, l'agriculture, la technologie et la gestion des déchets solides. Par exemple, entre août 2022 et novembre 2022, le contrat « Renforcer la résilience, l'inclusion et la cohésion sociale dans le Fezzan » (T05.1396 – ACTED) a renforcé les modèles économiques de 31 MPME sociales grâce à l'assistance technique et financier et à des formations spécialisées. De même, le contrat « Programme régional de développement et de protection de l'Afrique du Nord – Phase II » (T05.240 – OIM) a aidé six entreprises à renforcer leurs capacités en matière d'entretien de la climatisation, de transformation agroalimentaire, de techniques de couture et de crochet, ainsi que de compétences générales (relations interpersonnelles), de compétences professionnelles et des conseils techniques et juridiques de décembre 2021 à juin 2023.

2 996 personnes ont été soutenues à ce jour par sept contrats visant à développer des activités génératrices de revenus (indicateur 1.3 FFU). Entre mai 2022 et février 2023, le contrat « Développement communal dans le contexte de migration mixte Phase 2 » (T05.1453 – GIZ) a accompagné 1 831 personnes (88% de femmes) pour mettre en œuvre des initiatives économiques et productives, y compris celles mises en œuvre dans le cadre du Développement des Femmes, de centres de formation et la déconcentration des services publics vers les autorités locales (ex : gestion des déchets solides). De même, de juillet 2022 à octobre 2022, le contrat « Initiative de développement et d'intégration des municipalités en Libye » (T05.1391 – NRC) a distribué des kits de démarrage à 121 diplômés de formations professionnelles, qui leur ont permis de démarrer des activités économiques liées à la maintenance mobile, à la menuiserie, à la couture, au barbier et à l'esthéticienne.

À ce jour, dix contrats ont bénéficié à 5 373 personnes en matière de formation professionnelle (EFTP) et/ou de développement de compétences (indicateur FFU 1.4). L'objectif principal était de promouvoir la professionnalisation des jeunes et d'augmenter leurs chances de devenir entrepreneurs ou employés. Par exemple, le contrat « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye – Phase 2 » (T05.1629 – OIM) a fourni une formation technique, des compétences générales et des conseils à 347 personnes au cours de la période allant de janvier 2021 à août 2022, réalisant une évaluation du marché du travail, le contrat « Promouvoir la cohésion sociale en Libye » (T05.1389 – RDC) a impliqué un total de 75 jeunes dans des programmes liés à la maintenance mobile, à la détection des pannes automobiles, à la climatisation, aux cosmétiques et/ou à la couture.

Enfin, le contrat « Renforcement des capacités locales pour la résilience et le redressement » (T05.149 – PNUD) a amélioré l'écosystème entrepreneurial local en créant trois incubateurs d'entreprises et centres d'alphabétisation économique à Benghazi, Tripoli et Sabha (indicateur FFU 1.5). Ces infrastructures d'affaires visent à accompagner les jeunes dans la création et l'expansion des MPME.

> Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire

Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	18 296	30 594	48 890
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	4 916	4 916

Jusqu'à présent, 48 890 personnes ont bénéficié d'un retour volontaire (indicateur FFU 3.4, Retour humanitaire volontaire, en particulier). La plupart d'entre eux étaient des migrants bloqués ou placés dans des centres de détention qui ont décidé de retourner dans leur pays d'origine. Deux contrats ont facilité la mise en œuvre de retours assistés, qui comprennent une aide au transport mais également d'autres mesures complémentaires pour accéder à des conseils, des services de protection et un examen médical. Les principaux pays de retour étaient le Mali, la Guinée, le Nigeria, le Niger, l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, le Sénégal, le Soudan, le Cameroun et la Gambie. L'assistance technique et financier fourni aux VHR a permis de garantir le respect des normes relatives aux droits de l'homme et des principes humanitaires.

Dans le même domaine d'action, les contrats du Fonds fiduciaire ont bénéficié à 4 916 personnes relevant de sa compétence (réfugiés, demandeurs d'asile et/ou enfants non accompagnés) d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres voies complémentaires (indicateur 3.8 du Fonds fiduciaire). Deux contrats ont contribué à la mise en œuvre du Mécanisme de Transit d'Urgence (ETM), contribuant à la réinstallation de 4 653 personnes, dont beaucoup se trouvaient dans des centres de détention et dans des situations d'extrême vulnérabilité. Jusqu'à présent, les contrats FFU ont soutenu 3 710 évacuations vers le Niger et 943 vers le Rwanda via 36 vols d'évacuation. Sur ce total, 32 % étaient des femmes et 68 % des hommes. Entre janvier 2022 et décembre 2022, le contrat « Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et le regroupement familial » (T05.1533 – HCR) a soutenu 263 cas de réunification en Libye, englobant les aspects logistiques et les mesures liées aux tests ADN, à la délivrance de documents juridiques et visas, efforts de plaidoyer auprès des points focaux des ambassades, préparation des procédures avant le départ et fourniture de forfaits de voyage. Dans ce contrat, la plupart des bénéficiaires sont des enfants non accompagnés et séparés qui se sont retrouvés bloqués en Libye sans la présence de leurs familles et ont été réunis avec eux à l'extérieur du pays.

Effets à court terme boîte 8

Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés (Libye et Égypte) et leur famille Réunification (T05.1533)

Objectif spécifique :

Réduire les risques associés aux mouvements secondaires, au trafic et au trafic illicite d'enfants en Libye et en Égypte ainsi que dans les « premiers » pays d'asile traditionnels (Éthiopie et Soudan), grâce à des interventions globales de protection de l'enfance, y compris le regroupement familial.

Priorité stratégique :

1 – Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.

Groupes cibles :

Enfants et jeunes demandeurs d'asile et réfugiés à risque.

Partenaire FFU :

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Portée géographique :

Régional : Égypte et Libye

Contribution FFU :

3,7 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Janvier 2021 à décembre 2022

Résultats clés* :

- > 6,048 personnes (1 810 en Libye, 3 772 en Égypte et 466 en Éthiopie et au Soudan) ont reçu une assistance en matière de protection pour le regroupement familial par le biais d'une gestion de cas et/ou d'une aide financière.
- > 144 soignants identifiés et formés en Libye.
- > 1,348 cas de regroupement familial pris en charge (411 en Égypte, 263 en Libye et 674 en Éthiopie, au Soudan et au Tchad).
- > Quatre rapports de situation publiés et distribués.

Quelques effets à court terme** :

- > L'accompagnement individualisé, le soutien psychosocial et l'aide financière fournis par l'intervention ont aidé les enfants non accompagnés et séparés (UASC) à gérer les situations traumatisantes qu'ils ont vécues et les ont tenus à l'écart des bandes criminelles et de la traite des êtres humains, tout en analysant les alternatives potentielles pour leur vie.
- > Les stratégies de protection alternative, à travers des séances de sensibilisation et des modalités de famille d'accueil, ont accru l'engagement de la communauté des réfugiés dans les problèmes des enfants et renforcé leurs réseaux de soutien.
- > En Égypte, ces approches ont également impliqué le Conseil national pour l'enfance et la maternité, qui a adopté des procédures opérationnelles standard (POS) spécifiques pour les enfants en mouvement, améliorant ainsi l'accès des mineurs aux services médicaux et aux mesures de protection.
- > Les parcours complémentaires développés ont permis le regroupement de 1 348 familles, garantissant leur droit au regroupement.

Principaux défis** :

- > Instabilité sociale, politique et institutionnelle dans les pays partenaires.
- > Des budgets limités pourraient entraver les futurs processus de réunification.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 19/10/2022.

> Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des groupes cibles et des institutions

Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des groupes cibles et des institutions	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	-	1
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	244	3	247

S'appuyant sur les travaux développés dans le cadre d'interventions précédentes financées par l'UE depuis 2017, le contrat « Reprise, stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 1 » (T05.468 – UNICEF) a contribué au développement et à la mise en œuvre du système d'information sur la gestion de la santé (indicateur FFU 5.2). Le soutien s'est concentré sur 619 établissements de santé, leur permettant de collecter, stocker, analyser et évaluer des données liées à la santé.

Huit contrats ont mené 247 études de terrain, enquêtes et autres types de recherches sur les flux migratoires, les besoins de la population migrante ou la réalité des communautés d'accueil libyennes (indicateur FFU 5.3). Par exemple, le contrat « Soutenir les autorités libyennes pour relever les défis liés au Covid-19 et assister les groupes vulnérables » (T05.1447 – OIM) a mené huit études décrivant les impacts multidimensionnels de la pandémie et générant des tableaux de bord dynamiques pour analyser ses tendances et les risques associés entre les deux pays (janvier 2022 à juin 2023).

> Priorité stratégique 2 de NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains

Depuis 2019, la Libye et la Tunisie sont des points de départ importants pour les traversées irrégulières vers l'Europe, avec des pics alternés. Au cours des six premiers mois de 2023, 56 % des migrants débarquant en Italie sont partis de Tunisie (34 321 personnes ; 979 débarquements), tandis que 43 % l'ont fait de Libye (27 900 personnes ; 227 débarquements)⁹⁰. Selon un rapport publié par le Forum consultatif Frontex⁹¹ en juin 2023, la moitié des bateaux en détresse observés par Frontex dans les eaux internationales centrales de la Méditerranée ont été interceptés par les garde-côtes libyens et renvoyés en Libye. Le rapport soulève de sérieuses inquiétudes quant à la légalité de telles actions, suggérant que le renvoi de personnes vers la Libye pourrait potentiellement violer le principe de non-refoulement. En outre, le rapport souligne qu'une fois en Libye, ces personnes sont confrontées à des risques importants de violation de leurs droits humains fondamentaux – notamment l'esclavage, l'emprisonnement arbitraire, les violences physiques, la traite des êtres humains, les disparitions forcées, les agressions sexuelles et même le meurtre.

En avril 2023, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté la résolution A/HRC/52/L.33 intitulée « Assistance technique et renforcement des capacités pour améliorer les droits de l'homme en Libye »⁹². Cette résolution a été critiquée par les OSC pour ne pas avoir suffisamment pris en compte les conclusions de la mission d'établissement des faits de l'ONU, dont le rapport final a soulevé de sérieuses inquiétudes quant au sort des réfugiés et des migrants dans le pays⁹³. La Mission indépendante d'établissement des faits (FFM) des Nations Unies créée par le Conseil des droits de l'homme en 2020 a trouvé et présenté des preuves de crimes contre l'humanité commis contre des réfugiés et des migrants dans le pays et a détaillé de nombreux cas de

90. HCR, juin 2023, ITALIE Tableau de bord des arrivées par mer. <https://data.unhcr.org/en/documents/download/102839>

91. FRONTEx, 26.06.2023, Rapport annuel 2022 du dixième Forum consultatif. <https://prd.frontex.europa.eu/document/tenth-consultative-forum-annual-report-2022/>

92. <https://www.securitycouncilreport.org/un-documents/document/a-hrc-52-l-33.php>

93. L'organisme des Nations Unies chargé des droits de l'homme ne parvient pas à faire progresser la justice en Libye, 26 avril 2023, ReliefWeb. <https://reliefweb.int/report/libya/un-rights-body-fails-further-justice-libya>

« détention arbitraire, viol, torture, meurtre, l'esclavage et les disparitions forcées » dans son rapport 2023⁹⁴. Suite à l'adoption de cette résolution, les organisations de défense des droits de l'homme ont plaidé pour la création d'un mécanisme d'enquête international indépendant pour garantir l'impartialité, ainsi que pour la mise en place de systèmes indépendants de surveillance, de rapportage et de préservation des preuves.

Suite à l'expulsion d'environ 1 200 migrants par les forces de sécurité tunisiennes – principalement en provenance de pays d'Afrique subsaharienne – vers des régions désertiques frontalières avec la Libye, les gouvernements libyen et tunisien ont convenu de partager la responsabilité de fournir un abri à des centaines de migrants bloqués à leur frontière⁹⁵. Dans le même temps, début juin 2023, les autorités de l'Est de la Libye ont expulsé des milliers de migrants (principalement des Égyptiens), à la suite d'opérations visant à cibler les trafiquants d'êtres humains et de drogue. L'expulsion a eu lieu après que des migrants ont eu été arrêtés lors de perquisitions dans des entrepôts de trafiquants. Des Syriens, des pakistanais, des bangladais et des ressortissants africains ont également été transférés vers des centres de détention en Libye, dont celui de Tobrouk. Plus de 6 000 personnes ont été rassemblées à la frontière pour être expulsées, et environ 4 000 ont été forcées de traverser la frontière vers l'Égypte, des sources égyptiennes et libyennes confirmant ce chiffre. Quelque 2 200 des personnes arrêtées se trouvaient en situation irrégulière, selon des sources sécuritaires égyptiennes. Des inquiétudes ont été exprimées par des ONG locales et internationales quant au traitement réservé à ces migrants, car ils seraient détenus dans des conditions inadéquates et sans dispositions appropriées. Des raids similaires ont eu lieu dans l'ouest de la Libye, entraînant l'arrestation d'environ 1 800 personnes, la plupart d'entre elles étant détenues dans des centres de détention gouvernementaux⁹⁶.

Deux contrats pays mis en œuvre en Libye contribuent principalement à la priorité stratégique 2 avec une allocation proportionnelle de 59 millions d'euros pour ce pays partenaire. Par ailleurs, un contrat régional contribue également en priorité à cette priorité stratégique, avec un budget de 5 millions d'euros alloué à la Libye. Les contrats FFU en Libye ont contribué à fournir un accès aux services de protection et à l'aide humanitaire aux migrants en transit, aux réfugiés/demandeurs d'asile et aux personnes déplacées dans des situations d'extrême vulnérabilité. Cette assistance a été fournie comme une réponse de protection immédiate dans des contextes tels que les opérations de sauvetage en mer et les points de débarquement. En outre, les efforts se sont concentrés sur la sensibilisation des migrants en Libye aux principaux dangers des itinéraires irréguliers, aux voies de migration régulières existantes et aux options disponibles pour le retour dans leur pays d'origine.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	2	-	2
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	613	168	781
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	-	1	1

94. Conseil des droits de l'homme, 27 mars 2023, Cinquante-deuxième session, 27 février-31 mars 2023, Rapport de la Mission indépendante d'établissement des faits sur la Libye. https://www.ohchr.org/sites/default/files/documents/hrbodies/hrcouncil/sessions-regular/session50/A_HRC_52_83_AdvanceEditedVersion-EN.docx.

95. EURONEWS, 11/08/2023, La Tunisie et la Libye conviennent de partager la responsabilité des migrants bloqués à la frontière.

96. Des milliers de migrants arrêtés à la frontière libyenne dans le cadre de la répression en cours, rapportent des militants, 5 juin 2023, Fox News. <https://www.foxnews.com/world/thousands-migrants-detained-libyan-border-ongoing-crackdown-activists-report>

À ce jour, deux institutions ont été renforcées grâce au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (indicateur FFU 3.6). Par exemple, le contrat « Appui à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye – Phases 1 et 2 » (T05.213 et T05.1637 – IT Mol) soutient les garde-côtes libyens et l'Administration générale pour la sécurité côtière par le biais de formations et de programmes spécialisés, de conseils pour l'utilisation des équipements technologiques et coordination interinstitutionnelle. Par ailleurs, le contrat « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés » (T05.141 – OIM) a dispensé une formation au Croissant-Rouge libyen sur des sujets liés aux premiers secours, à la gestion des données et à l'approche fondée sur les droits.

Jusqu'à présent, huit contrats ont permis de former 781 membres du personnel d'institutions gouvernementales, de forces de sécurité intérieures et d'acteurs non étatiques concernés sur la gouvernance, la prévention des conflits et les droits de l'homme (indicateur FFU 4.2). Par exemple, le contrat « Approche intégrée de la protection et de l'assistance d'urgence aux migrants vulnérables et bloqués en Libye » (T05.714 – HCR) a permis de former 148 membres du personnel des autorités libyennes et d'autres parties prenantes clés sur le statut de réfugié et la protection internationale. Par ailleurs, le projet « Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a organisé deux ateliers en novembre 2022 : un pour 164 praticiens de la justice pénale sur les enquêtes sur les affaires de traite et de trafic d'êtres humains et un autre pour 43 membres du personnel des ministères de la Justice et de l'Intérieur sur la gestion des scènes de crime et l'intégrité des preuves scientifiques. Ce même contrat a également soutenu le développement d'un plan de formation institutionnel pour la détection et l'examen des documents frauduleux par les agents de première ligne (indicateur FFU 4.6).

> Fourniture des infrastructures et équipements de gestion des frontières et de formation / Suivi de leur utilisation

Fourniture des infrastructures et équipements de gestion des frontières et de formation/suivi de leur utilisation	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	25	2	27
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	78	26	104

Jusqu'à présent, quatre contrats ont soutenu 27 infrastructures pour renforcer la gouvernance (indicateur FFU 4.1). Une partie importante de ce soutien visait à moderniser 23 centres de détention afin de contribuer à l'amélioration des conditions des migrants qui y sont détenus. En outre, le contrat « Appui à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye – Phase 1 » (T05.213 – IT Mol), a soutenu l'installation de stations de communication pour améliorer la capacité de réponse et la coordination interinstitutionnelle des autorités libyennes compétentes pour le sauvetage maritime.

L'appui mentionné ci-dessus est étroitement lié à la fourniture d'équipements pour renforcer la gouvernance. Dans ce sens, 104 articles ont été livrés à ce jour, parmi lesquels des canots pneumatiques, des véhicules, des bus et des téléphones satellite, entre autres (indicateur FFU 4.1 bis). L'objectif principal de la fourniture de ces équipements est d'améliorer la capacité opérationnelle sur le terrain et de favoriser une réponse plus coordonnée et plus efficace aux questions liées à la gouvernance des migrations.

> Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains

Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	34	-	34
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	18 656	-	18 656
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	75 812	-	75 812

À ce jour, 34 événements ont été organisés et mis en œuvre par deux contrats pour sensibiliser à la migration (indicateur FFU 3.11). Le contrat « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés » (T05.141 – OIM) a organisé plusieurs activités visant à connecter des membres de la communauté issus d'horizons différents. Les OSC locales qui ont dirigé ces réunions ont encouragé les discussions de groupe et les activités affiliées liées à la migration, notamment des récitals de poésie, des conférences, des pièces de théâtre et des chansons sur les expériences des migrants.

18 656 migrants ont été touchés par des campagnes d'information sur la migration, dont 25 % étaient des femmes (indicateur FFU 3.3). Cet objectif a été atteint grâce aux contrats « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés » (T05.141) et « Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye – Phase 2 » (T05.1629), tous deux mis en œuvre par l'OIM. Ils ont organisé 615 séances de sensibilisation dans les communautés de Sebha et Qatrun pour lutter contre certains mythes entourant le processus migratoire et partager des informations actualisées sur les principaux dangers des itinéraires irréguliers.

Enfin, dans le cadre de ce domaine d'action, 75 812 migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées ont été protégés et/ou assistés par le biais de quatre contrats (indicateur FFU 3.2). Ces mesures d'urgence à court terme visent à apporter une réponse immédiate aux personnes en situation d'extrême nécessité et de vulnérabilité, principalement dans deux circonstances. Premièrement, lorsque des opérations de sauvetage en mer ont lieu et que les migrants sont transférés vers des ports de débarquement situés en différents points de la côte. Le soutien fourni dans ces cas comprenait des soins médicaux de base, des couvertures et des kits d'urgence, des compléments alimentaires et un abri temporaire. Deuxièmement, dans les centres de détention où beaucoup d'entre eux sont transférés et isolés. Pour ces cas, les mesures de soutien comprenaient le suivi des cas, les conseils juridiques, le soutien psychosocial et/ou le plaidoyer.



Priorité stratégique 3 de NoA : soutien à la migration de main-d'œuvre

Historiquement, la Libye a été un pays de destination clé en Afrique du Nord pour les travailleurs migrants des pays voisins et d'ailleurs – par exemple, d'Afrique de l'Ouest, du Moyen-Orient et d'Asie du Sud⁹⁷. Malgré la crise politique et économique actuelle, la Libye continue d'attirer de nombreux travailleurs migrants, qui continuent de constituer une partie importante de son économie, fournissant une main-d'œuvre indispensable alors que les pénuries de main d'œuvre persistent pour les professions non ou peu qualifiées et qualifiées⁹⁸. Dans le cadre d'une démarche visant à régulariser la migration de main-d'œuvre, la Libye a cherché à renforcer les canaux de migration réguliers en concluant des accords de travail bilatéraux avec les pays d'origine des travailleurs migrants.

Bien qu'aucun des contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne en Libye ne contribue principalement à la priorité stratégique 3, deux contrats produisent des résultats dans deux de ses domaines d'action.

97. OIM/DTM, 2021, Migration de main-d'œuvre vers la Libye. Envois de fonds en période de conflit et de pandémie, IOM. https://dtm.iom.int/sites/g/files/tmzbd11461/files/reports/DTM_LBY_RemittancesStudy_0.pdf

98. OIT, 2021, Accès au marché du travail pour les migrants en Libye et impact du COVID-19, OIT.

https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---afrika/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_854341.pdf

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	-	1	1

Dans le cadre du contrat « Programme de développement régional et de protection en Afrique du Nord – Phase II » (T05.240 – OIM), un accord de travail bilatéral entre la Libye et le Niger a été soutenu (indicateur FFU 4.6). Entre décembre 2021 et juin 2023, plusieurs dialogues, ateliers et tables rondes ont été organisés avec la participation de décideurs du ministre libyen du Travail et de représentants d'autres pays de la région Afrique centrale et occidentale. L'accord vise à contribuer à la protection des travailleurs migrants grâce à la délivrance efficace de visas de travail avant l'embauche et à soutenir les cadres juridiques pour les voies de migration régulières.

> Priorité stratégique 4 de NoA : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable

La situation sécuritaire instable de la Libye et l'absence généralisée d'état de droit dans la plupart des zones frontalières constituent des menaces importantes pour les migrants qui entrent et transitent par le pays le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale. Dans le même temps, plusieurs programmes de soutien aux migrants bloqués en Libye qui souhaitent retourner volontairement dans leur pays d'origine sont de plus en plus mis en œuvre dans le pays par l'OIM, avec le soutien de l'UE. Plus de 65 000 migrants libyens ont bénéficié de ce programme entre 2017 et 2022⁹⁹.

Bien qu'aucun des contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne ne contribue principalement à la priorité stratégique 4 en Libye, un contrat régional ciblant principalement cette priorité stratégique produit des résultats dans ce pays. En outre, huit contrats contribuent en mettant en œuvre des activités et en fournissant des résultats dans certains de ses domaines d'action. Par exemple, en soutenant la formation des autorités nationales et des représentants des OSC sur l'assistance aux migrants axée sur la protection et fondée sur les droits (y compris ceux interceptés en mer, renvoyés en Libye et détenus dans des centres de détention) avec une approche basée sur le genre. En outre, les contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne en Libye ont contribué à soutenir les mesures de réintégration après l'arrivée et à plus long terme des rapatriés dans leur pays d'origine.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	5	5
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 877	216	2 093
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	-	1	1

99. Conseil européen de l'Union européenne, Flux migratoires sur la route de la Méditerranée centrale : <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/eu-migration-policy/central-mediterranean-route/>

Cinq institutions publiques ont été renforcées grâce au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel (indicateur FFU 3.6). Ceci a été réalisé grâce à leur intégration dans les instances régionales de prise de décision et de partage des connaissances. A cet égard, entre février et décembre 2022, le contrat « Libya's Migration Technical Assistance Facility – LIBMITAF » (T05.1800 – ICMPD) a assuré une formation et une assistance logistique aux participants du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice et le ministère des Affaires sociales, à travers le renforcement des capacités de gouvernance des migrations et les stratégies de formation des formateurs (ToT), ainsi que la préparation et la participation aux dialogues sur la migration tels que les processus de Rabat et de Khartoum.

Ce même contrat a soutenu l'élaboration d'une évaluation juridique du cadre politique existant de protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) pour l'élaboration d'une stratégie nationale de solutions durables mise en œuvre par l'ONU dans le pays en Libye (indicateur FFU 4.6).

À ce jour, six contrats ont formé 2 093 personnes à la gestion et à la protection des migrations (indicateur FFU 3.7). Les thèmes des programmes de formation concernaient principalement la protection des migrants, la gestion des migrations et la réponse aux crises. Par exemple, entre janvier 2021 et août 2022, le contrat « Protection des migrants vulnérables et stabilisation des communautés en Libye – Phase 2 » (T05.1629 – OIM) a formé 353 représentants (24 % de femmes) de la Garde côtière libyenne, de la Direction des Luttres contre la migration illégale et l'Administration générale pour la sécurité côtière sur l'assistance axée sur la protection et fondée sur les droits aux migrants interceptés en mer. De même, tout au long de l'année 2022, le contrat « PEERS : Protection Enabling Environment and Resilience Services » (T05.1211 – CESVI) a permis de former 46 membres du ministère des Affaires Sociales et acteurs non étatiques sur les principes et mesures d'accompagnement des violences basées sur le genre.

Effets à court terme boîte 9

Mécanisme d'assistance technique en Libye pour les migrations – LIBMITAF (T05.1800)

Objectifs spécifiques :

- > Améliorer les cadres législatifs et institutionnels traitant de la migration régulière et irrégulière.
- > Améliorer la coopération entre les parties prenantes concernées aux niveaux national et international.

Priorité stratégique :

4 – Soutien à une meilleure gouvernance des migrations, à un retour volontaire assisté et à une réintégration durable.

Groupes cibles :

Entités gouvernementales libyennes ayant un mandat lié à la migration et organisations de la société civile travaillant sur les questions de migration dans le pays.

Partenaire FFU :

Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)

Portée géographique :

Libye

Contribution FFU :

2 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Avril 2021 à novembre 2023

Résultats clés* :

- > 32 représentants des institutions partenaires libyennes concernées ont reçu un aperçu théorique et pratique complet des sujets de gouvernance et de gestion des migrations.
- > Dix membres du personnel représentant les institutions compétentes et les corps diplomatiques ont participé au programme de formation de formateurs (TOT) sur la préparation et la gestion des crises consulaires.
- > Une évaluation juridique pour la stratégie nationale de solutions durables, analysant la situation et le rôle des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), menée en coordination avec les autorités compétentes.
- > 12 dialogues internationaux sur la migration auxquels ont participé des délégués libyens, principalement dans le cadre des processus de Rabat et de Khartoum.
- > Huit ateliers et/ou conférences organisés sur l'engagement de la diaspora et la préparation aux crises.
- > 104 décideurs et représentants gouvernementaux libyens clés ont reçu un soutien pour participer à des réunions et dialogues multipartites sur l'engagement de la diaspora et la préparation aux crises.

Quelques effets à court terme :**

- > Les autorités libyennes – en particulier les délégués du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale – ont accru leur participation et leur implication dans certains forums internationaux clés, tels que les processus de Rabat et de Khartoum.
- > Les points focaux nommés par le gouvernement national sont arrivés aux réunions mieux préparés, avec une documentation et des données mises à jour et avec une plus grande capacité à partager et à positionner leurs intérêts, leurs demandes et leurs besoins.
- > Les canaux de communication entre les autorités nationales et les Libyens vivant à l'étranger ont été améliorés et des contacts ont été établis pour rétablir la confiance et un travail commun avec la communauté de la diaspora au Royaume-Uni et dans d'autres pays.

Principaux défis :**

- > L'instabilité politique et institutionnelle met en péril l'intégration réussie de la Libye dans les forums régionaux et la mise en œuvre de mécanismes de dialogue et de coordination politiques durables et efficaces.
- > Forte rotation du personnel.
- > Confiance et volonté de coopérer avec les autorités actuelles au nom de la diaspora libyenne.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 24/12/2022.

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora

Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	-	698	698
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	1 957	-	1 957

À ce jour, 698 rapatriés ont bénéficié d'une assistance après l'arrivée (indicateur FFU 3.5), améliorant ainsi leur accès au traitement médical, à l'accompagnement psychosocial, à la recherche de leur famille, à une assistance en nature et/ou à un abri temporaire. Tous ont élaboré des plans de réintégration adaptés et basés sur les besoins et ont été soutenus par une approche intégrée intégrant les dimensions économiques, sociales et psychosociales.

Dans le cadre du même domaine d'action, 1 957 migrants de retour ont bénéficié d'une aide à la réintégration (indicateur FFU 3.5bis). Cette aide, fournie par un contrat unique FFU, s'est concentrée sur les activités génératrices de revenus liées aux petites entreprises, à la production agricole et à la fourniture de services (menuiserie, restauration et transport, entre autres).

5.3. Maroc



Le FFU au Maroc : aperçu des principaux résultats

Graphique 10



Maroc : Indicateurs FFU

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque indicateur du FFU, telles que rapportées par 24 contrats mis en œuvre au Maroc de 2017 à mai 2023¹⁰⁰:

Tableau 13

MAROC - Indicateurs FFU : valeurs cumulées 2017 – Mai 2023			
Indicateur FFUE (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	-	172	172
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	161	161
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	19	-	19
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	-	788	788
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	-	1	1

100. La date limite pour le processus actuel de collecte de données était mai 2023. Les valeurs déclarées sont cumulatives, ce qui signifie qu'elles englobent les données depuis le début de la mise en œuvre de chaque contrat jusqu'à la date limite mentionnée. Les valeurs déclarées sont extraites des rapports finaux (pour les contrats clôturés) et des rapports d'avancement les plus récents (pour les contrats en cours), la majorité étant datée de fin 2022. Il existe cependant plusieurs exceptions pour les rapports d'avancement dont les dates sont antérieures ou postérieures.

2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	32 050	45 867	77 917
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	38 282	15	38 297
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	2 590	57	2 647
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	12 019	19 864	31 883
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	5	-	5
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	7 665	5 145	12 810
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	-	2 908	2 908
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	-	109	109
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	-	93	93
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	309	13	322
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	202	444	646
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	1 729	160	1 889
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	-	1	1
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	-	2	2
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	635	49 568	50 203
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	414	930	1 344
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	14	260	274
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	33	6	39
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	17	5	22
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	6	4	10
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	28	15	43
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	22	1	23
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	941	6 000	6 941

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille FFU Afrique du Nord, 12 sont des contrats nationaux délivrant des résultats au Maroc (d'une valeur de 177 millions d'euros). En outre, 12 contrats régionaux livrent également des résultats au Maroc, avec une allocation proportionnelle de 55 millions d'euros. Au total, 24 contrats opérationnels allouent 231 millions d'euros pour réaliser des résultats dans ce pays partenaire. L'évaluation présentée ci-dessous est organisée autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des indicateurs FFU, en fournissant des exemples de contrats qui y contribuent.

➤ **Priorité stratégique 1 de NoA : Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés**

Après la réouverture des frontières du Maroc suite à la fin de la pandémie de Covid-19, les ressortissants étrangers résidant dans le pays sont confrontés à un nouveau défi administratif. Même si les cadres législatifs n'ont pas été modifiés récemment, la procédure d'obtention du titre de séjour pour les étrangers au Maroc serait devenue plus stricte depuis le début de l'année 2022. Ce changement implique une mise en œuvre plus stricte des dispositions liées au titre de séjour, notamment pour les personnes originaires des pays d'Afrique subsaharienne. En outre, de nombreux résidents ont été contraints de quitter le pays si leur demande était retardée. Même s'il ne s'agit pas d'une mesure nouvelle, l'application de l'éloignement du territoire national

en cas de retard est devenue plus commun. Cette pratique, devenue plus fréquente et systématique depuis début 2022, touche aussi bien les travailleurs résidents que les étudiants, pesant particulièrement sur les jeunes salariés, entrepreneurs ou parents¹⁰¹.

Dans le même temps, les autorités marocaines ont intensifié leurs efforts pour contrôler la migration irrégulière dans tout le pays. Cela comprend la conduite de raids dans les habitations et les camps de migrants et la relocalisation des personnes sans papiers des zones côtières vers les villes de l'intérieur et les régions frontalières avec l'Algérie. Ces expulsions internes offrent un soulagement temporaire aux centres de migration le long de la côte, mais les migrants reviennent souvent à la recherche de meilleures opportunités. Malgré cela, les migrants se retrouvent souvent sans ressources et ont recours à un travail temporaire pour économiser sur les frais de transport vers les grandes villes. Ces transferts internes peuvent avoir des résultats contre-productifs, en particulier lorsque les migrants sont relocalisés vers des centres urbains reconnus comme des portes d'entrée pour la migration européenne, comme Béni Mellal. Cette situation expose les migrants à une extrême pauvreté, la région de Béni Mellal-Khenifra étant l'une des zones les plus pauvres du Maroc. De plus, ils sont témoins de migrants marocains qui reviennent au Maroc pendant l'été. En conséquence, les expulsions internes amplifient les vulnérabilités des migrants et contribuent par inadvertance à davantage de migration irrégulière¹⁰².

Le 24 juin 2022, à la suite de l'incident tragique survenu à Melilla, au cours duquel environ 1 300 à 2 000 personnes ont tenté d'escalader les clôtures grillagées de six à dix mètres entourant Melilla, 23 personnes ont perdu la vie, tandis que les experts de l'ONU estiment que le bilan est encore élevé, estimant au moins 37 morts. Par ailleurs, l'ONG Association marocaine des droits de l'homme à Nador a signalé que 77 personnes restent portées disparues en lien avec cet incident. En décembre 2022, le parquet espagnol a conclu son enquête de six mois, innocentant les forces de sécurité espagnoles de tout acte répréhensible. Bien que des mesures disciplinaires aient été recommandées à l'encontre de certains agents de la Guardia Civil, qui ont jeté des pierres pendant l'événement, ce résultat exonère l'Espagne de toute responsabilité directe dans les décès et se concentre sur le traitement des actions spécifiques au sein des forces de sécurité¹⁰³.

Les migrants au Maroc continuent de se heurter à des obstacles pour accéder au marché du travail¹⁰⁴. Ils ont du mal à obtenir un emploi formel et souffrent de discrimination sur le marché du travail¹⁰⁵. Même lorsqu'ils disposent d'un permis de séjour, ils travaillent généralement dans l'importante économie informelle du Maroc. En raison de leur dépendance à l'égard de l'emploi informel, les migrants et les réfugiés ont du mal à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, comme la nourriture, les vêtements et le logement. Par ailleurs, l'accès à la sécurité sociale est limité aux titulaires d'un titre de séjour au Maroc. Les travailleurs étrangers obtiennent l'accès à la sécurité sociale par l'intermédiaire de leurs employeurs, tandis que les migrants en situation irrégulière ne reçoivent généralement qu'un traitement d'urgence et recherchent généralement des soins auprès d'organisations de la société civile¹⁰⁶. De plus, les nationaux et les non-ressortissants du Maroc sont touchés par l'impact économique du conflit en Ukraine et par la hausse de l'inflation mondiale. L'Ukraine est le deuxième et la Russie le troisième fournisseur de blé tendre du Maroc, représentant 25% et 11% de ses importations. En outre, le Maroc a été confronté en 2022 à la sécheresse la plus grave depuis des décennies, entraînant une réduction des récoltes.

La priorité stratégique 1 est la priorité principale de six des 12 contrats pays mis en œuvre au Maroc, représentant 9 % du total des fonds engagés : 17 millions d'euros. En outre, six des 12 contrats régionaux produisant des résultats au Maroc contribuent principalement à la priorité stratégique 1, allouant 12 millions d'euros pour fournir des résultats dans ce pays. Les contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne au Maroc contribuent à la priorité stratégique 1 en améliorant l'accès aux services de base des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés, des mineurs non accompagnés et des communautés d'accueil – directement par la prestation de services ou indirectement par le biais de références. En ce sens, des services tels que le soutien juridique, médical, une assistance et des conseils psychosociaux ont été fournis ou facilités. De plus, pour améliorer la prestation de ces services et mesures de soutien, les capacités des

101. Zina G., Maroc : Les étrangers confrontés à un durcissement sur les dispositions relatives au titre de séjour, 17/03/2022, Yabiladi.
<https://www.yabiladi.com/articles/details/125404/maroc-etrangers-confrontes-durcissement-dispositions.html>

102. Abderrahim T., juillet 2023, Maroc, Irregular migration ebbs as Rabat smuggling on human smuggling, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée.

103. Espagne/Maroc : Pas de justice pour les décès à la frontière de Melilla, 22 juin 2023, Human Rights Watch.

104. ACAPS, Migration mixte au Maroc, <https://www.acaps.org/country/morocco/crisis/mixed-migration> ; Centre de migration mixte (2022). Comprendre le paysage migratoire mixte au Maroc. Disponible à : https://mixedmigration.org/wp-content/uploads/2022/02/Understanding_the_mixed_migration_landscape_in_Morocco.pdf

105. Téléphone d'alarme. « ils ne nous confient que les emplois les plus difficiles » – l'exploitation de la main-d'œuvre migrante dans les pays de transit et de destination du pourtour méditerranéen occidental, 8 janvier 2023.
https://alarmphone.org/en/2023/01/08/they-only-give-us-the-really-hard-jobs/?post_type=release_type=post

106. OIM, 2017, Profil de gouvernance des migrations : Royaume du Maroc, OIM.
<https://www.migrationdataportal.org/sites/g/files/tmzxbd251/files/2021-03/MGI%20Morocco%20EN.pdf>

autorités locales, des OSC et d'autres acteurs ont été renforcées grâce à des programmes de formation et un soutien opérationnel, une sensibilisation communautaire et une mobilisation. Dans le même temps, les contrats FFU au Maroc ont permis à des groupes de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile d'accéder à l'EFTP et aux initiatives de développement des compétences et, dans une certaine mesure, d'augmenter les opportunités d'emploi ou de travail indépendant. En retour, cela a contribué à la protection et à l'assistance des migrants en situation vulnérable, des réfugiés et des demandeurs d'asile.

> Accès aux services de base, sociaux et juridiques

Accès aux services de base, sociaux et juridiques	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU(code et nom)			
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	32 050	45 867	77 917
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	12 019	19 864	31 883
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	7 413	5 145	12 558
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	941	6 000	6 941

Dans le cadre de ce domaine d'action, six contrats ont fourni à ce jour 77 917 services sociaux de base (indicateur FFU 2.2). Le contrat « Améliorer l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord » (T05.1154 – HCR), en collaboration avec son partenaire Fondation Orient Occident, a accordé 25 200 bourses d'études à des enfants réfugiés pour l'enseignement primaire et secondaire, l'éducation non formelle et les cours de rattrapage. Le même contrat a fourni 23 000 consultations de soins de santé primaires et secondaires et de traitement des maladies chroniques ainsi que des séances de conseil psychosocial pour les réfugiés.

De même, le contrat « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 – Handicap International) a fourni jusqu'à présent 17 676 services sociaux de base. Il s'agissait notamment d'une assistance d'urgence, juridique et de santé mentale, parmi lesquelles 15 942 services ont été fournis entre décembre 2021 et novembre 2022. « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1481 – Fundación Entreculturas Fe y Alegría) a livré à ce jour 12 839 kits d'hygiène, de nourriture et d'abris à 7 298 bénéficiaires. Parmi ceux-ci, 4 679 kits ont été distribués entre décembre 2021 et novembre 2022 à 2 510 personnes en situation vulnérable. Au cours de la même période de référence, ce contrat a également aidé 366 personnes en les orientant vers des institutions spécialisées en matière d'asile, parmi lesquelles 200 (dont 114 hommes et 58 femmes, 7 enfants de sexe masculin, 11 filles et 10 hommes mineurs non accompagnés). En outre, il a aidé 303 migrants en situation vulnérable en leur donnant accès à un espace de protection sûr, où leurs besoins psychosociaux, sociaux, physiques et de santé ont été pris en compte, et en les hébergeant dans des centres d'accueil à Rabat, Tanger et Nador.

De même, le contrat « Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II » (T05.240 – OIM) a distribué à ce jour 6 650 kits d'urgence aux populations migrantes vulnérables, dont 1 352 kits de protection, 970 kits d'hygiène, 408 kits bébé et 250 couvertures. Le même contrat a également assuré 410 consultations psychosociales et 3 260 consultations médicales. De plus, le contrat « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1477 - MDM Belgique) a accompagné jusqu'à présent 866 personnes en les référant vers des partenaires non étatiques (544) et vers les services étatiques et publics (322) à Rabat et Oujda pour des services d'accompagnement médical et psychosocial.

À ce jour, quatre contrats ont contribué à améliorer l'accès aux services sociaux de base de 31 833 personnes (indicateur FFU 2.9). Par exemple, le projet « Améliorer l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord - Maroc » (T05.1154 – HCR) a soutenu la scolarisation de 740 enfants dans les écoles primaires, 160 dans les écoles secondaires et 20 enfants réfugiés dans des écoles non formelles, l'éducation grâce à des bourses d'études. Il a également aidé 4 800 réfugiés (1 683 femmes et 3 117 hommes) par le biais de séances de conseil psychosocial à partenariat avec la Fondation Orient Occident, à Rabat, Casablanca, Fès/Meknès, Marrakech, Oujda et Tanger/Tétouan. Le contrat mis en œuvre par la Fundación

Entreculturas Fe y Alegría a bénéficié jusqu'à présent à 10 250 migrants grâce à la mise en place d'un système administratif d'accueil, d'orientation et d'information sur les droits et l'accès à une série de services ; le contrat « Programme de développement régional et de protection dans le nord de l'Afrique – Phase II » (T05.240 – OIM) a orienté 14 412 personnes – migrants vulnérables, personnes déplacées et communautés d'accueil – vers des prestataires de services concernés et d'autres organisations pour des services essentiels. Enfin, « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 – Handicap International) a orienté jusqu'à présent 1 769 personnes – migrants vulnérables, déplacés internes et communautés d'accueil – vers des prestataires de services sociaux concernés, dont 1 341 au cours de la dernière période de référence (décembre 2021-novembre 2022), 638 en novembre 2022 à Agadir et 703 à Casablanca.

Jusqu'à présent, 12 558 migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées ont été protégés et/ou assistés par trois contrats (indicateur FFU 3.2). « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1477 – MDM Belgique) a accompagné 2.260 migrants en situation de vulnérabilité. Sur ce total, 1 066 ont été accompagnés entre décembre 2021 et novembre 2022 à Rabat (414) et Oujda (652) à travers un ou plusieurs services, tels que des soins médicaux, des consultations d'accompagnement social et des séances psychologiques. Le même contrat a également distribué jusqu'à présent 2 260 kits de santé, dont 2 004 ont été livrés entre fin 2021 et début 2022 – 1 954 dans la région de l'Oriental et 50 à Rabat. Enfin, le contrat « Facilité de protection et de réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 - OIM) a bénéficié à ce jour à 5 145 migrants vulnérables et bloqués d'une protection et d'une assistance directe, et « Empowerment juridique des personnes migrantes » (T05.431 – ENABEL) a accompagné 2 302 migrants, réfugiés et demandeurs d'asile dans l'accès aux droits et le dépôt de leur demande d'asile.

Dans le contexte des activités de réponse d'urgence au Covid-19 menées par le FFU au Maroc, 6 941 personnes ont bénéficié directement de deux contrats (indicateur FFU 6.2). Par exemple, le contrat « Amélioration de l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord - Maroc » (T05.1154 – HCR) a aidé 5 500 réfugiés et 500 demandeurs d'asile grâce à une aide en espèces (indicateur 6.2 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne). De plus, « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1477 – MDM Belgique) a fourni à 941 migrants à Rabat et Oujda des informations relatives à la santé, au fonctionnement du système de santé marocain et à la promotion de l'hygiène liée au Covid-19.

Effets à court terme boîte 10

Assistance aux migrants en situation de vulnérabilité (T05.1477, T05.1479 et T05.1481)

Objectifs spécifiques :

- > Améliorer la protection et l'aide d'urgence pour les migrants vulnérables.
- > Améliorer l'accès et la qualité des services de santé (médicaux, psychosociaux) et juridiques pour les migrants vulnérables.
- > Augmenter les capacités des institutions publiques et privées (y compris les OSC) travaillant avec les populations migrantes en termes de planification, de gestion, de coordination et de mise en réseau.
- > Accroître les capacités des OSC pour une meilleure coordination et un plaidoyer stratégique auprès des décideurs.

Priorité stratégique :

- 1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.

Groupes cibles :

Les migrants vulnérables (en se concentrant sur les femmes, les enfants/mineurs non accompagnés, les victimes de violence et de traite, les nouveaux arrivants et les victimes de déplacement forcé) ; les prestataires de soins de santé et de services juridiques ; acteurs institutionnels et de la société civile.

Partenaire FFU :

Le programme est mis en œuvre à travers trois contrats exécutés par Médecins du Monde (MDM Belgique), Handicap International (HI) et Fundación Entreculturas, Fe y Alegría (Fundación). L'assistance technique est fournie par NIRAS.

Portée géographique :

Maroc

Contribution FFU :

MD : 1,9 million d'euros.
HI : 1,8 million d'euros.
Fondation : 1,8 million d'euros.
NIRAS (TA) : 0,9 million d'euros.

Total: EUR 6.5 million

Période de mise en œuvre : Décembre 2020 à novembre 2023

Résultats clés* :

- > **Contrat MDM** : 2 232 migrants vulnérables assistés ; 866 références vers d'autres institutions/OSC ; 619 migrants ont bénéficié d'une aide d'urgence ; 2 260 migrants ont bénéficié de campagnes d'hygiène ; 941 personnes ont bénéficié d'une aide liée au Covid-19.
- > **Contrat HI** : 17 676 services fournis (aide d'urgence, juridique, santé mentale) ; 50 OSC agissant ensemble pour influencer les politiques régionales et nationales liées à la migration ; quatre guides thématiques élaborés à destination des professionnels et des relais communautaires ; 998 migrants informés de leurs droits ; 92 travailleurs sociaux et relais communautaires formés aux problématiques migratoires.
- > **Contrat de Fondation** : 10 250 migrants vulnérables évalués pour identifier leurs besoins ; 12 839 kits d'hygiène, de nourriture et d'abris distribués ; 366 dossiers accompagnés vers des institutions spécialisées en matière d'asile, de retour volontaire et de violations des droits de l'homme ; 303 femmes et enfants (victimes/survivants de violences et/ou enceintes) ayant accès à des refuges de protection où leurs besoins (psychosociaux, sociaux, physiques et sanitaires) sont pris en compte.

Quelques effets à court terme** :

- > Les trois interventions ont fait de grands progrès dans la réalisation de leurs objectifs d'assistance humanitaire (santé-soutien psychosocial) et de protection des migrants, malgré un contexte changeant.
- > 80% de la population migrante cible a bénéficié de services d'assistance et a participé à des séances de sensibilisation, principalement en termes de santé, d'hygiène et d'accès à la justice.
- > 90 % des femmes et des enfants ont eu accès à des services de réadaptation psychosociale.
- > 60 % de la population cible a bénéficié d'une aide pour être orientée vers des institutions spécialisées en matière d'asile, d'aide au retour volontaire et de violations des droits de l'homme.
- > Un progrès évident est observé avec la mise en place de la cellule d'écoute d'Oujda, qui facilite l'accès des migrants aux services de santé. Ce modèle est bien établi et pourrait être reproduit à Rabat.
- > De nouvelles données sont mises à la disposition des migrants grâce à la mise en place de la plateforme numérique « RefAid », qui identifie les lieux susceptibles de répondre à leurs besoins (ex : centres de santé et d'urgence, protection civile, etc.).
- > De belles avancées en termes d'alliances au sein du secteur associatif, favorisant le référencement des cas entre les différentes interventions. Le réseau des relais communautaires a été renforcé, ayant désormais la capacité de répondre directement aux besoins de la communauté.

Bonnes pratiques**:

« Relais communautaires assurant une approche participative au sein de la population cible dans les processus de prise de décision (Contrat Fundación) » :

L'idée de créer une équipe de relais communautaire est née en 2018 parmi des populations vivant dans les forêts de Nador, dont beaucoup étaient des migrants potentiels. Ces personnes ressentaient une forte volonté interne d'aider les autres et de soutenir les activités de la Délégation Diocésaine des Migrants (DDM) dans les zones forestières. L'équipe est fondée sur des valeurs telles que l'accompagnement, la disponibilité, le volontariat et l'humanisme. La DDM a reconnu et évalué cette idée en apportant son soutien au groupe à travers son équipe psychosociale, qui a contribué à structurer, former et équiper les relais communautaires pour qu'ils travaillent ensemble efficacement.

L'équipe de relais communautaire est composée de bénévoles dévoués qui visent à faciliter les interventions auprès des membres de la communauté en détresse, tant dans les camps que dans les logements de migrants de la ville. L'équipe est composée d'un large éventail de bénévoles de diverses nationalités, dont la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali et le Congo, tous animés par un désir commun de servir la communauté. Grâce à leur collaboration, les relais communautaires ont participé activement à de nombreuses activités et rencontres organisées par la DDM à destination des migrants, travaillant notamment en étroite collaboration avec l'équipe psychosociale, qui leur sert de mentors et de guides.

L'équipe de relais communautaire est limitée à un maximum de huit personnes, avec des considérations d'adhésion incluant la diversité des genres, la nationalité, l'âge et le lieu de résidence. Les nouveaux membres sont sélectionnés par le partenaire FFU conformément au règlement interne, et la rotation au sein de l'équipe dépend des circonstances individuelles et du respect des règles et engagements convenus. Les relais communautaires assument des responsabilités cruciales telles que la médiation, l'identification des cas vulnérables et l'orientation vers un soutien approprié. Des mécanismes de coordination et de référencement sont établis entre l'équipe DDM, tandis que le projet veille à ce que les relais accèdent au soutien et au renforcement des capacités à travers des programmes de formation. Différentes sources ont confirmé des améliorations dans la fourniture de services de haute qualité à la population migrante depuis la mise en œuvre de cette pratique.

Principaux défis** :

- > Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, principalement en raison de la difficulté à instaurer la confiance et à conclure des accords.
- > Élaboration de documents pour la promotion du respect des droits des migrants et de la stratégie nationale pour influencer les acteurs institutionnels.
- > Les services fournis par les centres de santé sont confrontés à des difficultés en raison du manque de ressources.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 20/01/23.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	2 590	57	2 647
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	256	2	258
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	11	-	11
5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	16	-	16

À ce jour, six contrats ont formé 2 647 membres du personnel d'organisations de la société civile et d'autorités locales pour renforcer la prestation de services dans des domaines tels que la santé, le soutien psychosocial et les droits fondamentaux (indicateur FFU 2.8). Par exemple, jusqu'à présent, le contrat « Empowerment juridique des personnes migrantes » (T05.431 – ENABEL) a formé 1 940 personnels des institutions publiques et associatives sur les droits et obligations des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile au Maroc. De même, le contrat de l'AECID « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre » (T05.138) a formé 325 membres d'OSC à la prévention du racisme et de la xénophobie selon une approche genre et 30 fonctionnaires pour répliquer ce type de formation. Par ailleurs, Handicap International (« Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » - T05.1479) a jusqu'à présent dispensé des formations, de l'écoute et des conseils sur les questions de migration à 92 travailleurs sociaux et relais communautaires à Agadir et Casablanca.

Un autre exemple notable inclut le contrat « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1481 – Fundación Entreculturas, Fe y Alegría) qui a formé 96 fonctionnaires publics sur des sujets liés à la santé et 41 sur les compétences techniques de gestion et de coordination (par exemple : suivi et évaluation ; approche psychosociale ; approche genre ; planification, suivi et coordination opérationnelle ; conseils et techniques de facilitation participative). Ce même contrat a également permis de former 26 relais des communautés de migrants sur les capacités techniques et les stratégies pour faire face aux situations de vulnérabilité des communautés de migrants. De la même manière, « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1477 – MDM Belgique) a formé 40 professionnels à la détection et à la prise en charge des migrants en situation de vulnérabilité et aux normes internationales des droits de l'Homme. Enfin, le projet « Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et le trafic d'êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a formé 57 professionnels de santé et travailleurs sociaux pour identifier et assister les victimes de trafic d'êtres humains et de migrants clandestins.

Jusqu'à présent, 258 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à des activités de renforcement des capacités et à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations dans le cadre de quatre contrats (indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne). Par exemple, « Empowerment juridique des personnes migrantes » (T05.431 – ENABEL) a contribué à la mise en place et au renforcement de six plateformes d'acteurs locaux et nationaux jouant un rôle clé dans l'amélioration de l'accès aux droits et aux services pour les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Ces plateformes rassemblent des institutions publiques, des avocats, des cliniques juridiques d'ONG et sont actives au niveau national (basé à Rabat) ainsi qu'au niveau régional (Casablanca, Oujda, Tanger et Rabat). Ils comprennent un réseau de cliniques juridiques, un réseau d'avocats et quatre plateformes sociales. Sur la base d'une évaluation préliminaire, les besoins en renforcement des capacités de ces entités ont été identifiés puis renforcés grâce à des formations ciblées sur les cadres juridiques nationaux et internationaux en matière de migration et d'asile, la communication associative, la collecte de données et la méthodologie clinique. En outre, ce contrat a facilité la mise en œuvre d'outils et de mécanismes de coordination pour promouvoir l'accès des migrants à leurs droits et la création d'espaces

de travail dédiés aux cliniques juridiques au sein des universités, où les bénéficiaires peuvent rechercher et recevoir des conseils juridiques de manière efficace. Enfin, des services d'accompagnement juridique ont été mis en place en partenariat avec les associations Droits et Justice et l'OMDH (Organisation Marocaine des Droits Humains).

Par ailleurs, le contrat « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre » (T05.138 – AECID) a renforcé les capacités de sept acteurs médiatiques locaux reconnus à travers des programmes de formation complets. Les sujets abordés par la formation comprenaient la mise en œuvre des principes de non-discrimination et de prévention du racisme et de la xénophobie énoncés dans le code d'éthique pour la couverture médiatique des sujets liés à la migration. Par ailleurs, des sessions de formation ont été étendues à 223 associations et ont abordé le cadre juridique en matière de migration, les mécanismes de recours et les actions associatives pour prévenir la discrimination raciale et xénophobe au Maroc dans une perspective ethnique et de genre. D'ailleurs, le contrat « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 - Handicap International) a renforcé les capacités des organisations de migrants en animant des ateliers sur la gouvernance institutionnelle pour 20 associations, dont 14 sont membres de la Plateforme des Associations et Communautés Subsahariennes au Maroc (ASCOMS). La formation visait à donner aux associations les moyens de développer efficacement leurs structures et processus pour relever les défis multiformes auxquels sont confrontés les migrants.

À ce jour, 11 stratégies, lois, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus par trois contrats au Maroc (indicateur FFU 4.6). Parmi eux, le contrat « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 – Handicap International) a contribué à l'élaboration de deux protocoles opérationnels pour accroître les capacités de trois organisations œuvrant dans le domaine de la santé et du soutien psychosocial, et de cinq documents-cadres réglementant la fourniture de services d'urgence en matière d'alimentation, d'hygiène, de santé et de logement. De même, le contrat « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre » (T05.138 – AECID) a élaboré une stratégie de sensibilisation sensible au genre, un plan de formation pour les associations œuvrant à la prévention et à la lutte contre le racisme et la xénophobie à l'égard des migrants au Maroc, et un plan de formation sensible au genre avec la participation des institutions et organisations marocaines.

Enfin, dans le cadre de ce domaine d'action, 16 groupes multipartites et mécanismes d'apprentissage ont été formés jusqu'à présent avec le soutien de quatre contrats (indicateur FFU 5.1). Exemples tirés du contrat « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 - Handicap International) comprennent cinq tables rondes, un mécanisme de référencement à travers le Comité Migration de Souss Massa, un mécanisme de coordination des associations de la région de Casablanca et un groupe de travail animé par M&D (Migrations et Développement) (T05.1479 - Handicap International), qui a organisé huit sessions sur l'intégration socio-économique impliquant une mobilisation multipartite des communautés locales. De même, le contrat « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre » (T05.1479- AECID) a créé un groupe mixte sur les modifications législatives pour améliorer le cadre juridique marocain lié au racisme, à la xénophobie et à la discrimination raciale. À la fin du processus, cinq recommandations pertinentes ont été priorisées, avec plus de 42 dispositions discutées dans 12 domaines juridiques différents. Un autre exemple découle du contrat « Empowerment juridique des personnes migrantes » (T05.431 – ENABEL), qui a jusqu'à présent établi six groupes collaboratifs multipartites et des mécanismes de partage des connaissances. Il s'agit notamment de plateformes et de réseaux locaux dédiés à l'amélioration de l'accès des migrants aux droits, comprenant 17 institutions publiques et 101 ONG travaillant au niveau local.

> Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme

Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	38 282	15	38 297
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	14	260	274

38 297 personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux menées à ce jour dans le cadre de six contrats (indicateur FFU 2.7). Par exemple, les contrats « Empowerment juridique des personnes migrantes » (T05.431 – ENABEL) et « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre » (T05.138 – AECID) a touché respectivement 29 116 et 5 146 personnes à travers deux campagnes d'information lancées aux niveaux national, régional et local. Le premier contrat visait à informer sur les droits des migrants et le second à prévenir la discrimination raciale, le racisme et la xénophobie à l'encontre de la population migrante. Aussi, le contrat « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (Handicap International - T05.1479) a réalisé des séances de concertation sociale individuelle et collective pour informer 998 migrants sur leurs droits, et le contrat « SAVE : Soutien dans le repérage/l'identification, l'Accompagnement et la prise en charge des Victimes de traite des Êtres humains » (T05.1590 – CCEM) a organisé 14 ateliers de sensibilisation, touchant 408 personnes, dont des membres du grand public et des professionnels concernés.

En outre, 274 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de droits de l'homme menées dans le cadre de deux contrats (indicateur FFU 4.3). Parmi eux, 206 ont participé à des cours de langue, à des initiatives de sensibilisation culturelle et à d'autres actions menées dans le cadre du contrat « Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II » (T05.240 – OIM) au Maroc.

> Accès aux opportunités d'emploi et de revenus

Accès aux opportunités d'emploi et de revenus	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	-	172	172
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	161	161
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	19	-	19
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	-	788	788
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	-	1	1

Jusqu'à présent, deux contrats ont contribué à créer ou à soutenir 172 emplois directs et 161 MPME (indicateurs FFU 1.1 et 1.2). Les contrats « Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEETAfrica » (T05.1464 – Expertise France) et « Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du Travail au Maroc » (T05.1402 – Soleterre) a joué un rôle clé à cet égard en accompagnant les entreprises par un accompagnement individualisé pour réaliser un premier diagnostic et une analyse de suivi en matière de branding, de communication, de comptabilité, de marketing, de gestion, de stratégie opérationnelle, d'innovation et de leadership. Les entrepreneurs ont également été accompagnés à travers des ateliers collectifs liés à des sujets tels que la propriété intellectuelle, les lois fiscales, le développement commercial, les outils de gestion, les ressources humaines et le management. De plus, les entreprises ont reçu des fonds pour développer leurs activités.

En lien étroit avec les réalisations précédentes, 788 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle (EFTP) et/ou d'une montée en compétences prévue par le contrat « Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du Travail au Maroc » (T05.1402 – Soleterre) - Indicateur FFU 1.4. La formation dispensée était axée sur l'éducation financière et visait à fournir les compétences de gestion de base nécessaires à la création et à la gestion réussie d'une activité génératrice de revenus (principalement des entreprises formelles constituées par des groupes). Le même contrat a réhabilité et équipé une pépinière d'entreprises à Oujda (indicateur FFU 1.5).

> Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information

Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	-	1
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	13	-	13

Dans ce domaine d'action, une plateforme contenant et présentant des informations sur les services disponibles aux migrants au Maroc a été mise en place par le contrat « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1481 – Fundación Entreculturas Fe y Alegría) - Indicateur FFU 5.2. En outre, 13 études de terrain, enquêtes et autres recherches ont été menées à ce jour avec le soutien de cinq contrats (indicateur FFU 5.3). Parmi eux, le contrat « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 – Handicap International) a élaboré quatre guides thématiques pratiques à destination des professionnels et relais communautaires sur la santé mentale, et pour l'état civil concernant l'inscription scolaire des demandeurs d'asile.

> Priorité stratégique 2 de NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains

En 2022, les arrivées globales en Espagne en provenance et à travers le Maroc ont enregistré une diminution. Cela s'explique principalement par la baisse de 30% des passages irréguliers vers les îles Canaries par rapport à l'année précédente, suite à la reprise des relations diplomatiques entre l'Espagne et le Maroc sur la gestion des frontières¹⁰⁷. En 2022, 14 213 arrivées par voie maritime vers l'Espagne continentale ont été enregistrées en suivant la route de la Méditerranée occidentale (impliquant des départs du Maroc et de l'Algérie)¹⁰⁸. Cela représente une baisse de 25 % par rapport à 2021, la plupart des migrants détectés étant susceptibles d'avoir quitté l'Algérie plutôt que le Maroc¹⁰⁹. La diminution des départs sur cette route est cohérente avec les tendances observées depuis 2019, résultant des efforts accrus du Maroc, du renforcement de la coopération avec l'UE et de l'impact de la pandémie de Covid-19. Toutefois, la baisse des mouvements ne s'est pas étendue à l'ensemble du pays. Les arrivées terrestres irrégulières dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ont augmenté de 53% en 2022¹¹⁰. L'augmentation des tentatives d'entrée à grande échelle dans ces villes s'est produite dans un contexte d'aggravation des conditions des migrants étrangers irréguliers au Maroc. Alors que les efforts de lutte contre la contrebande du gouvernement marocain ont perturbé les départs maritimes, les groupes de passeurs se sont adaptés au contexte en changeant les lieux de départ, en diversifiant les services fournis aux migrants et en cherchant à coopter des fonctionnaires de bas niveau.

Depuis le 2 mars 2023, l'UE a lancé un nouveau programme de coopération en matière de migration pour soutenir les efforts du Maroc en matière de gestion des frontières dans la lutte contre les réseaux de passeurs, la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur l'immigration et l'asile, ainsi que le retour volontaire et la réintégration des migrants au Maroc, leurs pays d'origine, conformément aux normes internationales en matière de droits de l'homme¹¹¹.

Le soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains (priorité stratégique 2) est la principale priorité de quatre des 12 contrats nationaux FFU mis en œuvre au Maroc,

107. MMC, 2022, Mise à jour trimestrielle sur les migrations mixtes : Afrique de l'Ouest, MMC Afrique de l'Ouest, 4^e trimestre 2022.

108. HCR, Situation en Méditerranée occidentale et centrale. <https://reporting.unhcr.org/operational/situations/western-and-central-mediterranean-situation>

109. Abderrahim T., juillet 2023, Maroc, Irregular migration ebbs as Rabat smuggling on human smuggling, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée. <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/07/Tasnim-Abderrahim-Morocco-Irregular-migration-ebbs-as-Rabat-cracks-down-on-human-smuggling-GI-TOC-July-2023.pdf>

110. Idem.

111. « L'UE lance de nouveaux programmes de coopération avec le Maroc d'une valeur de 624 millions d'euros pour la transition verte, la migration et les réformes », 2 mars 2023. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_423

représentant 81 % du total des fonds engagés (143 millions d'euros). De plus, deux des 12 contrats régionaux délivrant des résultats au Maroc contribuent principalement à la priorité stratégique 2, allouant 34 millions d'euros à ce pays partenaire. Les contrats FFU ont soutenu le renforcement des capacités des agents frontaliers marocains, des responsables de l'application des lois, du personnel médico-légal et du personnel consulaire (entre autres) pour l'identification, l'orientation et la protection des victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants. Par ailleurs, les contrats FFU ont fourni des équipements aux autorités marocaines et ont contribué au développement de mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières. Enfin, les contrats FFU ont contribué à soutenir les efforts de protection des victimes de la traite des êtres humains et à informer et sensibiliser la population pour prévenir et lutter contre les pratiques de recrutement abusives et frauduleuses.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	414	930	1 344
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	3	1	4
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	-	1	1
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	1	-	1

À ce jour, 1 344 membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés ont été formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme dans le cadre de cinq contrats (indicateur FFU 4.2). En particulier, « Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a contribué en formant 808 membres du personnel sur une variété de questions liées à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants, telles que l'enquête et le traitement des cas, ainsi que l'identification, l'orientation et la protection des victimes. Parmi les stagiaires figuraient 455 agents des forces de l'ordre, 79 praticiens de la médecine légale, 109 agents consulaires du ministère marocain des Affaires étrangères - basés au Maroc et devant être déployés à l'étranger - 100 agents de la Direction générale de la police nationale et 53 procureurs, entre autres. De même, le contrat « Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb (BMP-Maghreb) » (T05.519 – ICMPD) a formé 112 agents des agences frontalières à la configuration, à l'installation, à la maintenance et à l'utilisation de nouveaux équipements conformément à l'approche fondée sur les droits des migrants. Par ailleurs, 163 personnels du ministère marocain de l'Intérieur chargés de la gestion des frontières ont été formés à l'utilisation et à l'entretien des équipements fournis par contrat « Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc » (T05.888 – FIIAPP). Enfin, le contrat « Soutien dans le repérage/l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des Êtres humains - Comité Contre Esclavage Moderne » (T05.1590 - SAVE) a formé 15 membres d'organisations de la société civile, 10 avocats et 124 fonctionnaires d'institutions gouvernementales sur l'accompagnement juridique des victimes de la traite des êtres humains.

Quatre institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations fourni jusqu'à présent par deux contrats (indicateur FFU 3.6). Par exemple, une agence frontalière a bénéficié d'un soutien grâce à la formation du personnel prévue par le contrat « Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb / BMP – Maghreb » (T05.519 – ICMPD). En outre, le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur et le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) ont bénéficié d'une formation du personnel dispensée par le contrat « Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc » (T05.888 – FIIAPP).

En outre, dans le cadre de ce domaine d'action, un plan de formation dans le domaine de la détection et de l'examen des documents frauduleux destiné aux agents des agences de première ligne a été élaboré avec le soutien de « Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) - Indicateur FFU 4.6. Enfin, un réseau national d'avocats et de représentants des institutions gouvernementales liés à la prévention et à la lutte contre la traite des personnes a été soutenu par le contrat « Soutien dans le repérage/l'identification, l'Accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains – SAVE » (T05.1590 - CCEM) - Indicateur FFU 5.1.

> Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et suivi de leur utilisation

Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et suivi de leur utilisation Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	635	49 568	50 203
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	-	2	2

50 203 équipements destinés à renforcer la gouvernance ont été fournis par trois contrats à ce jour (indicateur EUT 4.1 bis). Le plus gros contributeur a été le contrat « Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb - BMP- Maghreb » (T05.519 – ICMPD), qui a fourni 49.542 équipements pour soutenir les activités de gestion des frontières à la Direction Générale de la Sûreté Nationale (Ministère de l'Intérieur). Les articles fournis comprenaient du matériel de police judiciaire, des véhicules, du matériel radio, du matériel informatique (ordinateurs, tablettes, serveurs, scanners, autres), du matériel de détection, du matériel de vidéo surveillance, du matériel radio mobile et des accessoires. Par ailleurs, 635 équipements ont été fournis aux autorités marocaines dans le cadre du contrat « Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc » (T05.888 – FFIAPP), et 33 éléments par « Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC). Ce dernier a également contribué au renforcement de la Police Scientifique et Technique et de la Cellule de Cybercriminalité relevant de la Direction Générale de la Sûreté Nationale, en dispensant des ateliers de formation sur l'identification et la détection des documents frauduleux à destination de différents groupes cibles ; y compris les agents de première ligne et les enquêteurs, la police judiciaire et les agents chargés de l'application des lois travaillant dans diverses villes principales (indicateur FFU 4.1). Ce même contrat (T05.756) a également dispensé des formations sur les techniques d'enquête et d'audition ainsi que sur les techniques de surveillance et les compétences d'enquête.

Effets à court terme boîte 11

Programme de gestion des frontières Maghreb (T05.519 et T05.908)		
Objectif spécifique : Contribuer au renforcement d'une gestion des frontières efficace et fondée sur les droits.	Priorité stratégique : 2 - Appui à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains.	
Groupes cibles : Ministère de l'Intérieur et Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) au Maroc et Ministère de l'Intérieur et de la Garde Nationale Maritime (MNG) en Tunisie.		
Partenaire FFU : Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)	Portée géographique : Maroc et Tunisie	Contribution FFU : 65 millions d'euros
Période de mise en œuvre : Août 2018 à août 2024		

Résultats clés et quelques effets à court terme* :

- > 54 698 équipements fournis pour renforcer la gouvernance (49 542 au Maroc et 5 156 en Tunisie), notamment des radios, du matériel de vidéo surveillance, des ordinateurs, des véhicules et autres.
- > 3 140 fournitures liées au Covid-19 fournies à la Garde nationale maritime de Tunisie, telles que des équipements de protection, de désinfection et médicaux.
- > 728 agents des agences frontalières formés (616 en Tunisie et 112 au Maroc) sur l'utilisation des équipements et la gestion des frontières fondée sur les droits. 97 % des personnes formées ont déclaré avoir amélioré leurs connaissances en matière de configuration, d'installation, de maintenance et d'utilisation des nouveaux équipements. Un groupe spécifique de participants formés a été choisi pour suivre une formation continue afin de devenir formateurs, contribuant ainsi au renforcement des capacités institutionnelles.
- > Deux institutions renforcées par des formations en gestion des migrations au Maroc (Direction générale de la sécurité nationale) et en Tunisie (Garde nationale maritime).
- > En résumé, le projet a contribué au renforcement des capacités opérationnelles des agences frontalières grâce à la livraison réussie d'équipements et de formations.

Défi principal* :

Mécanismes pour suivre l'équipement et assurer son utilisation et sa maintenance (durabilité).

* Tiré de la base de données NOASYS et du rapport UE – Results Oriented Monitoring (ROM) du 07/12/2022.

> Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains

Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	252	-	252
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	-	1	1

Deux contrats ont contribué à la prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite, ainsi qu'à la protection des victimes de la traite des êtres humains au Maroc.

Le contrat « SAVE : Soutien dans le repérage/l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des Êtres humains » (T05.1590 – Comité Contre l'Esclavage Moderne) est venu en aide à 252 migrants victimes de la traite des êtres humains (indicateur FFU 3.2). Près de la moitié d'entre eux (112) ont été assistés entre mars 2022 et février 2023. La plupart étaient des ressortissants marocains (100), mais d'autres étaient originaires de Côte d'Ivoire, du Nigeria et de Guinée Conakry. La majorité des personnes aidées étaient des victimes d'exploitation domestique et forcée, des mineurs (98) et des femmes (86). Plus précisément, au cours de l'été 2022, environ 70 enfants ont été identifiés et amenés dans des centres d'accueil grâce aux efforts combinés de patrouilles de police et d'équipes de proximité, qui les ont localisés sur les lieux de travail et dans les lieux de mendiants. Parmi ces mineurs, les plus jeunes ont été placés sous la garde des unités de protection de l'enfance. Par ailleurs, plusieurs adolescents plus âgés, âgés de 14 à 19 ans, ont été soit orientés, soit identifiés par la cellule d'écoute et d'orientation de l'association Al Karam. Cette unité aide les jeunes les plus vulnérables à acquérir une formation et des ressources pour une éventuelle intégration sur le marché du travail. Bien qu'ils soient encore mineurs, ces jeunes avaient déjà été exploités dans divers contextes tels que des ateliers, des petites entreprises, des magasins ou même comme travailleurs domestiques dans des ménages employant des jeunes filles. Généralement, les gens ont trouvé le moyen de demander de l'aide à l'association Al Karam grâce au bouche-à-oreille après avoir échappé à des situations d'exploitation.

Par ailleurs, le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.981 – OIT et OIM), a organisé une campagne de sensibilisation intitulée « Koune Ala Bal » (Soyez conscient) sur le recrutement éthique, impliquant deux chaînes de télévision et de radio, sur la base d'entretiens et d'articles dans les médias (indicateur FFU 3.11).

> Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières ; et collecte, gestion et analyse des données et des systèmes d'information

Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	1	-	1
Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières et la prévention et la lutte contre la traite	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	-	3	3

Le contrat « Soutien dans le repérage/l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains – SAVE » (T05.1590 – CCEM), a contribué à l'amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières en organisant un atelier avec plus de 40 participants venus du Maroc, de France, de Belgique, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, de Tunisie et du Liban, sur l'accompagnement juridique des victimes de traite des êtres humains (indicateur FFU 5.4). Enfin, le contrat « Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a élaboré trois évaluations des besoins sur les capacités des parties prenantes concernées à prévenir le trafic d'êtres humains, à lutter contre la traite des êtres humains et à aider les victimes de la traite des êtres humains (indicateur FFU 5.2).

> Priorité stratégique 3 de NoA : soutien à la migration de main-d'œuvre

Les niveaux d'émigration non autorisée et autorisée en provenance du Maroc ont connu une résurgence ces derniers temps¹¹². La pandémie de Covid-19 a amplifié les pressions migratoires du pays, la recherche d'un emploi à l'étranger étant la principale motivation de migration (47,4% des émigrés¹¹³). Dans le même temps, le Maroc est devenu ces dernières années une destination établie pour les migrants économiques en Afrique du Nord. A ce titre, le pays se préoccupe de la gouvernance de la migration de travail impliquant la protection des travailleurs migrants, tant à l'intérieur du pays que des travailleurs marocains à l'étranger.

En tant que pays d'origine, le Maroc a signé en 2013 des Partenariats de Mobilité (MP) avec l'UE¹¹⁴, certains États membres (Belgique, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne et Suède) et le Royaume-Uni¹¹⁵. L'un des domaines prioritaires de ces accords est de gérer plus efficacement la mobilité à court terme des travailleurs et la migration de main-d'œuvre, et de renforcer le potentiel de développement de la migration de main-d'œuvre pour le Maroc et les pays européens d'accueil.

En parallèle, en tant que pays d'accueil, le Maroc mène depuis plusieurs années une politique migratoire holistique. L'objectif est de renforcer les relations du Maroc avec ses ressortissants résidant à l'étranger et de favoriser l'intégration des migrants, par exemple originaires d'Afrique de l'Ouest, au Maroc. Cette politique migratoire va de pair avec une augmentation de la Mobilité Sud-Sud. Dans ce contexte, le Maroc s'est engagé

112. Berriane M., de Haas H., Natter K., 2021, Transformations sociales et migrations au Maroc. Série de documents de travail IMI 2021, n° 171, IMI. <https://www.migrationinstitute.org/completed-projects/aphm/case-studies/morocco>.

113. HCP, La migration internationale au Maroc. Résultats de l'enquête nationale sur la migration internationale 2018-2019 [Les migrations internationales au Maroc. Résultats de l'enquête nationale sur les migrations internationales 2018-2019], 2020. http://www.hcp.ma/downloads/Enquete-Nationale-sur-la-Migration_t21608.html.

114. Commission européenne, 7 juin 2013, Partenariat sur la migration et la mobilité signé entre l'UE et le Maroc. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/IP_13_513

115. Conseil de l'Union européenne, 2013, Déclaration commune établissant un partenariat de mobilité entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne et ses États membres, 6139/13 ADD 1 REV 3. <https://www.statewatch.org/media/documents/news/2013/jun/eu-council-eu-morocco-mobility-partnership-6139-add1-rev3-13.pdf>

ces dernières années à intensifier sa coopération sur les questions migratoires avec les pays subsahariens, en signant des accords avec le Sénégal (2013), la Côte d'Ivoire (2015) et le Mali (2019). Malgré les spécificités de leurs situations migratoires respectives, les quatre pays sont confrontés à de nombreux défis communs dans la collaboration avec leur diaspora, l'intégration des rapatriés, la protection des droits des migrants et la promotion de la migration légale.

La priorité stratégique 3, le soutien à la migration de main-d'œuvre, est la principale priorité d'un contrat pays mis en œuvre au Maroc, avec un budget de 9 millions d'euros. En outre, trois des 12 contrats régionaux livrant des résultats au Maroc contribuent principalement à la priorité stratégique 3, allouant 8 millions d'euros à ce pays partenaire. À ce jour, les contrats FFU au Maroc ont contribué à renforcer les capacités des institutions clés – notamment les organismes gouvernementaux, les syndicats, les agences d'EFTP et les organisations d'employeurs et du secteur privé – en matière de programmes de mobilité de la main-d'œuvre, de recrutement équitable, d'accords de travail bilatéraux et de travailleurs migrants, de protection. Une contribution pertinente du FFU en termes de développement politique dans ce domaine a été de soutenir la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la mobilité professionnelle internationale (Stratégie Nationale de Mobilité Professionnelle Internationale), sous la coordination du ministère de l'Inclusion économique, des Petites Entreprises, de l'Emploi et des Compétences. Par ailleurs, la mise en œuvre de mécanismes pilotes de coopération Sud-Sud multilatéraux et bilatéraux a été encouragée entre le Maroc et trois pays d'origine des migrants subsahariens au Maroc – la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Mali – visant à soutenir le retour et la réintégration sur le marché du travail des migrants vivant dans le pays au Maroc.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	9	9
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	14	4	18
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	-	5	5

Dans ce domaine d'action, deux contrats mis en œuvre dans le cadre du programme « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord – THAMM » (T05.1410 – ENABEL et T05.981 – OIT et OIM) ont contribué au renforcement des capacités et l'expertise de neuf acteurs publics et non étatiques sur les programmes de mobilité de la main-d'œuvre, le recrutement équitable, les accords de travail bilatéraux et la protection des travailleurs migrants (indicateur FFU 3.6). Entre autres, les institutions bénéficiaires comprenaient l'ANAPEC (Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences), MIEPEEC (Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise de l'Emploi et des Compétences), OFPPT (Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail), les acteurs du secteur privé et les syndicats.

Dix-huit stratégies, lois, politiques et plans développés et/ou directement soutenus par deux contrats (indicateur FFU 4.6). Par exemple, une stratégie nationale (Stratégie Nationale de Mobilité Professionnelle Internationale - SNMPI) a été développée sous la houlette du ministère du Travail, une solution technique pour améliorer la reconnaissance des diplômes de formation professionnelle dans les pays de l'UE, et un plan pilote de numérisation des diplômes marocains de l'EFTP grâce à la plateforme Certif-ID.¹¹⁶ ont été développés dans le cadre du contrat THAMM mis en œuvre par l'OIT et l'OIM (T05.981).

116. <https://certif-id.com/>

Cinq groupes multipartites et mécanismes d'apprentissage ont été créés à ce jour avec le soutien de trois contrats (indicateur FFU 5.1). Notamment, le contrat THAMM mis en œuvre par la GIZ (T05.969) a favorisé la création d'un comité de coordination technique composé des parties prenantes concernées se réunissant et échangeant régulièrement sur la migration et la mobilité à des fins d'emploi et de formation. De même, le contrat THAMM mis en œuvre par l'OIT et l'OIM (T05.981) a mis en place un mécanisme institutionnel, sous la direction du ministère du Travail, chargé d'élaborer la stratégie nationale sur la mobilité internationale de la main-d'œuvre. Ce mécanisme a été organisé autour de groupes de travail thématiques pour assurer la coordination des politiques entre les institutions publiques responsables de cinq objectifs : 1. Gouvernance, partenariats, systèmes d'information et données ; 2. Protection sociale et droits fondamentaux au travail ; 3. Emploi et intermédiation au niveau national et international 4. Formation et anticipation des compétences ; 5. Veille et prospection sur le marché du travail¹¹⁷.

> Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants ; et amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	1 729	160	1 889
Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de travail	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	21	1	22

À ce jour, 1 899 personnes ont bénéficié de programmes de migration et de mobilité légales soutenus par trois contrats (indicateur FFU 3.10). 1 465 d'entre eux ont participé à des programmes bilatéraux ou multilatéraux de formation, de stage, de volontariat ou d'études développés par le contrat « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501 – GIZ). Par ailleurs, un autre exemple notable est le contrat « Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional » (T05.1055 - ENABEL) par lequel 264 candidats à la mobilité de travail ont reçu des informations pertinentes sur leurs processus.

Dans le même domaine d'action, 22 initiatives de coopération régionale ont été créées, lancées ou soutenues par deux contrats (indicateur FFU 5.4). Le contrat « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501 – GIZ) a notamment soutenu l'élaboration de deux plans d'action bilatéraux sur la gouvernance des migrations de travail entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, trois échanges d'expériences multi-pays, deux échanges sur les stratégies de territorialisation des politiques migratoires, cinq actions pilotes bilatérales et multilatérales, trois échanges sur le rapatriement d'urgence et six partenariats pour la mobilité de la main-d'œuvre, avec la transformation des produits agricoles, la pisciculture et le tourisme rural identifiés comme secteurs prioritaires. Ces activités, développées depuis 2018, visaient à co-crée un programme d'incubation économique inclusif, basé sur l'échange d'expériences Nord-Sud et Sud-Sud entre les quatre pays partenaires (Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal et Mali) pour faciliter la migration de main-d'œuvre Sud-Sud.

117. Actualités THAMM. Lettre d'information n° 4 Janvier 2023, ENABEL, GIZ, OIM, OIT.
https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-abidjan/documents/publication/wcms_880480.pdf

> Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information

Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	4	1	5
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	8	11	19

Deux contrats ont établi, mis en œuvre et/ou renforcé cinq systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte de données et d'analyse (indicateur FFU 5.2). Par exemple, « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501 – GIZ) a présenté trois documents analytiques sur les sources de données et les systèmes de collecte et de traitement des données sur la migration de main-d'œuvre. S'appuyant sur une démarche de référence au Maroc, ce contrat a réalisé le renforcement du système de collecte et de traitement des données au Sénégal. En outre, le contrat THAMM mis en œuvre par l'OIT et l'OIM (T05.981) a soutenu la mise à niveau du site Web de l'ANAPEC en intégrant des sources d'informations officielles sur les opportunités de migration de main-d'œuvre et des informations et procédures pratiques pour les demandeurs d'emploi.

Enfin, trois contrats ont mené 19 études de terrain, enquêtes et autres types de recherche (indicateur FFU 5.3). Notamment, le contrat THAMM mis en œuvre par l'OIT et l'OIM (T05.981) a développé les réalisations suivantes au Maroc : trois guides d'orientation pré-emploi, un guide d'orientation pré-départ (AOP), trois études sur l'impact du Covid-19, un rapport de cartographie sur l'Orientation Pré-Départ et Pré-Emploi et les services associés, en collaboration avec l'ANAPEC, un plan d'action pour la mise en place d'un système d'information intégré et harmonisé sur la Migration de Travail, en cours de mise en œuvre en collaboration avec le HCP (le Bureau National des Statistiques) et six institutions productrices de données (MIEPEEC, ANAPEC, CNSS, MAECAMRE, ministère de l'Intérieur, OFPPT).

Un autre exemple est l'étude développée dans le cadre du contrat THAMM mis en œuvre par ENABEL (T05.1410) visant à analyser la pénurie de métiers en Belgique pour orienter la programmation. En parallèle, les partenaires marocains ont mené des analyses détaillées liées aux métiers en pénurie pré-identifiés à travers des consultations avec le secteur privé et les acteurs de la formation professionnelle, pour accompagner la sélection des métiers ciblés sur une base factuelle.

Effets à court terme boîte 12

Coopération Sud-Sud en matière de migration (T05.501)		
Objectif global : Renforcer la coopération Sud-Sud en matière de migration entre le Maroc et le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali, en tant qu'élément constitutif d'un système régional de gouvernance des migrations.	Priorité stratégique : 3 - Soutien à la migration de main d'œuvre.	
Groupes cibles : Institutions publiques en charge des questions liées à la migration, autorités régionales, fonctionnaires, experts, OSC dans le domaine des droits de l'homme et des droits des migrants, associations et communautés de migrants, ainsi que le monde universitaire des quatre pays cibles. Communautés de la diaspora.		
Partenaire FFU : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)	Portée géographique : Maroc (et Sénégal, Côte d'Ivoire et Mali)	Contribution FFU : 8,6 millions d'euros
Période de mise en œuvre : Décembre 2018 à mai 2022		
Résultats clés* : <ul style="list-style-type: none"> > 130 représentants des quatre pays cibles formés sur des sujets liés à leurs communautés de diaspora. > Cinq actions pilotes bilatérales mises en œuvre pour renforcer l'engagement de la diaspora. 		

- > Le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali ont bénéficié d'une cartographie à jour et de haute qualité de leurs communautés diasporiques.
- > 11 mémorandums d'accord (MoU) sur la migration entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal ont été opérationnalisés à travers des plans d'action annuels.
- > 1 465 personnes ont participé à des échanges, des formations bi/multilatérales, des stages, du volontariat ou des programmes d'études.

Quelques effets à court terme :**

- > Les nouveaux réseaux d'échanges Sud-Sud incluent désormais des coopérations décentralisées entre les régions marocaines et leurs homologues de Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal.
- > Le projet a soutenu la mise en œuvre de protocoles d'accord bilatéraux entre le Maroc et la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal, pour partager et transférer des approches et des expertises en matière de migration.
- > Le projet a aidé le Mali à évaluer son plan d'action sur la migration 2015-2019 et à élaborer le plan d'action 2020-2024.
- > La composante projets pilotes était importante pour tester de nouvelles approches et instruments au profit des communautés de migrants dans divers contextes. L'action pilote liée au volontariat revêtait une importance particulière, car elle avait le potentiel de renforcer les liens entre les pays, de définir le cadre juridique au Sénégal et d'institutionnaliser le volontariat au Maroc.
- > Le Projet a bénéficié de l'engagement des autorités et des acteurs institutionnels des quatre pays cibles, condition préalable à la pérennité de ses bénéficiaires.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 17/06/21.

> **Priorité stratégique 4 : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable**

Le FFU a soutenu l'implication du Maroc dans la gestion des migrations, marquée par la mise en place de sa Stratégie Nationale pour l'Immigration et l'Asile (SNIA) en 2014, parallèlement aux campagnes de régularisation en 2014 et 2016. D'une part, les contrats FFU ont contribué au renforcement des capacités des parties prenantes concernées, y compris les OSC locales et nationales ainsi que les organisations de migrants. D'autre part, ils ont soutenu le développement et la mise en œuvre de cadres institutionnels et politiques pour la gouvernance des migrations à travers des dialogues internationaux entre pairs et des actions visant à soutenir l'apprentissage mutuel sur des défis urbains spécifiques.

La priorité stratégique 4 est la principale priorité d'un contrat pays au Maroc avec un budget de 8 millions d'euros. En outre, un contrat régional contribue également à la priorité stratégique 4 au Maroc, allouant 2 millions d'euros pour réaliser des résultats dans ce pays partenaire. Les résultats obtenus à travers la priorité stratégique 4 de NoA au Maroc soulignent le double engagement du gouvernement marocain, se concentrant sur la régulation de l'émigration de ses citoyens tout en protégeant et en assistant les immigrés résidents et travaillant sur son territoire. En ce sens, les contrats FFU se sont concentrés sur la facilitation des retours volontaires des Marocains de l'étranger et sur le soutien aux migrants au Maroc désireux de rentrer et de se réintégrer dans leur pays d'origine.

> **Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance migratoire et de gouvernance des migrations de retour**

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance migratoire et de gouvernance des migrations de retour	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	50	1	51
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	202	444	646
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	8	1	9

Jusqu'à présent, 51 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (indicateur FFU 3.6). Parmi eux, 50 ont été pris en charge par le contrat « Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité » (T05.1479 - Handicap International). La plupart d'entre eux étaient des organisations de la société civile qui ont participé à des actions de renforcement des capacités pour préparer des activités de sensibilisation et de plaidoyer afin d'influencer les politiques régionales et nationales dans le domaine de la migration. Ils comprennent 30 organisations participant à l'élaboration de la Stratégie nationale d'influence (NIS) et 20 organisations de migrants, dont 13 sont membres de la plateforme ASCOMS (Plateforme des Associations et Communautés Subsahariennes au Maroc).

À ce jour, 646 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations dans le cadre de quatre contrats (indicateur FFU 3.7). Sur ce total, 172 ont bénéficié d'une formation sur la réinsertion, l'AVR (Retour Volontaire Assisté) et la protection des migrants prévue par le contrat « Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM). De même, le contrat THAMM mis en œuvre par l'OIT et l'OIM (T05.981) a formé 121 parties prenantes aux principes généraux de l'OIT pour un recrutement équitable et aux normes IRIS de l'OIM. Par ailleurs, ce même contrat a formé 105 personnels de l'ANAPEC et des conseillers en placement international sur le recrutement éthique, l'orientation pré-emploi et l'orientation pré-départ. Dernièrement, « Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.1481 – Fundación Entreculturas, Fe y Alegría) a formé 41 membres d'OSC et 26 dirigeants de communautés de migrants pour aider les migrants vulnérables.

Jusqu'à présent, neuf stratégies, lois, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus au niveau national par trois contrats (indicateur FFU 4.6). Par exemple, le « Migration de ville à ville en Méditerranée (MC2CM) Phase II » (T05.412 – ICMPPD) a soutenu la mise en œuvre de la Stratégie Nationale Marocaine de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) à travers l'organisation d'un séminaire national dédié au partage d'expériences des autorités locales marocaines. L'événement, organisé en partenariat avec la GIZ, sous le patronage du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Royaume du Maroc, a rassemblé 130 participants issus de 14 autorités locales et nationales marocaines, d'organisations internationales et d'OSC. Par ailleurs, le contrat « Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional » (T05.1055 – ENABEL) a soutenu l'élaboration d'un document de planification stratégique intégrant les questions de migration. Le même contrat a également élaboré 6 cartographies des tendances de la migration de main-d'œuvre vers les pays de l'UE et les a présentées aux jeunes Marocains (en particulier aux étudiants) lors de divers ateliers et séances d'information axés sur les cas de l'Allemagne et des Pays-Bas. Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec la direction régionale de l'ANAPEC en tant qu'acteur institutionnel clé spécialisé dans la mobilité de la main d'œuvre et l'emploi.

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora

Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	5	-	5
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	-	2 908	2 908
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	-	109	109
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	-	93	93

Cinq actions pilotes visant à renforcer l'engagement des diasporas subsahariennes au Maroc ont été réalisées dans le cadre d'un seul contrat (indicateur FFU 3.1) – à savoir : « Coopération Sud-Sud en matière de migration » (T05.501 – GIZ). Parmi celles-ci, quatre étaient des initiatives bilatérales et une était multilatérale. Par exemple, en Côte d'Ivoire, un soutien a été apporté à l'organisation des Rencontres Internationales du Sud qui réunissent les ACSS marocain et malien (Action de Coopération Sud-Sud) les partenaires. Le soutien apporté visait à améliorer la coordination et à renforcer le rôle des diasporas dans le développement du pays. Au Mali, le contrat a soutenu le développement du Forum de la diaspora maroco-malienne qui promeut l'investissement productif et la mobilisation de l'expertise de la diaspora. Par ailleurs, depuis octobre 2020, une initiative pilote multilatérale axée sur la mobilisation de la diaspora au Maroc, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Mali est en cours en collaboration avec l'ONG belge ADEPT (Plateforme Afrique-Europe pour le développement de la diaspora). Dans chaque pays, une organisation de la société civile a facilité la formation des associations locales, tout en supervisant simultanément des projets menés dans le cadre de partenariats entre les associations de la diaspora et leurs homologues locaux.

Aussi, au titre de ce domaine d'action, le contrat « Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM) a aidé 2 908 migrants à retourner volontairement dans leur pays d'origine (indicateur FFU 3.4) ; a soutenu 109 pays de migrants de retour avec une assistance après l'arrivée, et 93 rapatriés avec une aide à la réintégration à plus long terme (indicateurs FFU 3.5 et 3.5 bis).

> Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information

Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	-	1
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	7	4	11

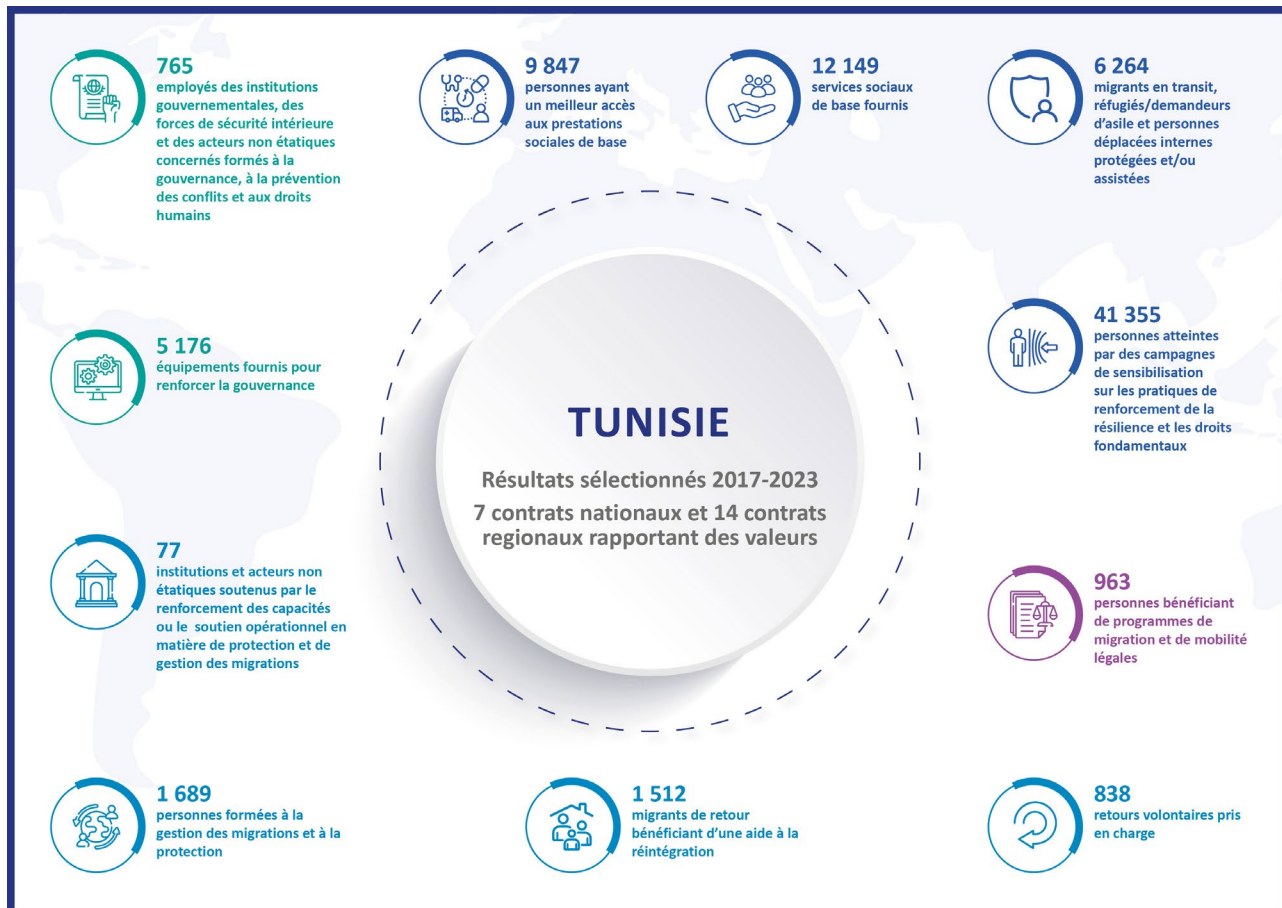
À ce jour, un outil d'analyse de données a été établi par un contrat dans le cadre de ce domaine d'action (indicateur FFU 5.2) : une cartographie visuelle des différentes parties prenantes du secteur de la migration et des domaines d'intervention associés a été élaborée par le contrat « Assistance Technique en consolidation du programme d'Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité » (T05.2021 – Niras AS). En outre, deux contrats ont permis de développer jusqu'à présent 11 études et autres recherches (indicateur FFU 5.3). Quatre d'entre eux ont été délivrés par « Migration de ville à ville en Méditerranée - MC2CM - Phase II » (T05.412 – ICMPD) et comprenaient une stratégie de communication locale pour promouvoir la diversité et trois profils de migration urbaine au Maroc pour Rabat, Casablanca et Oujda, fournissant une analyse détaillée des mouvements de population au sein d'une zone urbaine spécifique et un aperçu des modèles de migration, de la démographie et des raisons pour entrer et sortir de la ville. Enfin, le contrat « Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional » (T05.1055 – ENABEL) a réalisé sept études sur la portabilité des droits sociaux (santé, retraites, éducation, etc.) des Marocains résidant à l'étranger.

5.4. Tunisie



Le FFU en Tunisie : aperçu des principaux résultats

Graphique 11



Tunisie : Indicateurs FFU

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque indicateur FFU, telles que rapportées par 21 contrats mis en œuvre en Tunisie de 2017 à mai 2023¹¹⁸:

Tableau 14

TUNISIE - Indicateurs FFU : valeurs cumulées 2017 – Mai 2023			
Indicateur FFUE (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	142	64	206
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	70	70
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	30	-	30
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1 149	206	1 355

118. La date limite pour le processus actuel de collecte de données était mai 2023. Les valeurs déclarées sont cumulatives, ce qui signifie qu'elles englobent les données depuis le début de la mise en œuvre de chaque contrat jusqu'à la date limite mentionnée. Les valeurs déclarées sont extraites des rapports finaux (pour les contrats clôturés) et des rapports d'avancement les plus récents (pour les contrats en cours), la majorité étant datée de fin 2022. Il existe cependant plusieurs exceptions pour les rapports d'avancement dont les dates sont antérieures ou postérieures.

1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	9	-	9
2.1 Nombre de plans de développement locaux directement soutenus	-	1	1
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1	3	4
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	-	12 149	12 149
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	-	1 621	1 621
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	515	40 840	41 355
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	268	31	299
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	3 472	6 375	9 847
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	4	-	4
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	-	6 264	6 264
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	31	807	838
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	14	25	39
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	1 509	3	1 512
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	27	50	77
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	587	1 102	1 689
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	-	963	963
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	4	-	4
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	2	5 167	5 169
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	24	741	765
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	230	2 411	2 641
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	29	6	35
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	18	4	22
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	14	3	17
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	10	8	18
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	5	-	5
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	-	3 845	3 845
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	29	6 212	6 241
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	-	4	4

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille du FFU en Afrique du Nord, sept sont des contrats nationaux délivrant des résultats en Tunisie (d'une valeur de 23 millions d'euros). En outre, 14 contrats régionaux produisent également des résultats en Tunisie, avec une allocation proportionnelle de 64 millions d'euros. Au total, 21 contrats opérationnels allouent 87 millions d'euros pour réaliser des résultats en Tunisie. L'évaluation présentée ci-dessous est organisée autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des indicateurs FFU, en fournissant des exemples de contrats qui y contribuent.

➤ **Priorité stratégique 1 de NoA : Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés**

Ces dernières années, notamment depuis 2022, la Tunisie a connu une augmentation des arrivées de migrants, principalement en provenance d'Afrique subsaharienne. La plupart des migrants arrivent légalement en Tunisie, étant donné l'absence d'obligation de visa pour de nombreux pays subsahariens, notamment en provenance d'Afrique de l'Ouest. Cependant, nombre d'entre eux se retrouvent en situation irrégulière une fois leur permis de séjour temporaire expiré¹¹⁹. De plus, demander un titre de séjour légal est une procédure complexe et l'obtention d'un contrat de travail reste très difficile pour ceux qui cherchent à s'installer dans le pays¹²⁰. Dans le même temps, le nombre de migrants étrangers entrant irrégulièrement en Tunisie par les frontières terrestres, notamment en provenance d'Algérie, a considérablement augmenté ces dernières années, même si leur nombre total reste incertain¹²¹.

S'engager dans l'économie informelle expose les migrants à d'importants problèmes de protection, à l'exploitation et aux abus. En raison de leur statut irrégulier, de nombreux migrants étrangers se heurtent à de graves obstacles en termes d'accès aux services de base, tels que le logement, les soins de santé et l'éducation. Dans le contexte de la grave crise économique que traverse la Tunisie, les effets de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la rareté des produits alimentaires essentiels, comme le sucre, le lait, le beurre, l'huile de cuisson et le riz, ont eu un impact significatif sur les migrants subsahariens depuis septembre 2022. D'après les résultats de l'Observatoire des économies illicites de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (GI-TOC) en Afrique du Nord et au Sahel¹²², la plupart des migrants récemment interrogés ont révélé être aux prises avec des pressions économiques accrues, principalement dues à leur implication dans des secteurs d'emploi instables tels que la construction et l'agriculture¹²³.

Ces dernières années, les tensions entre les résidents tunisiens locaux et les migrants subsahariens se sont intensifiées, en particulier dans les zones à forte concentration de populations migrantes comme le gouvernorat de Sfax et le Grand Tunis. Ces tensions ont parfois dégénéré en affrontements violents. Bien que des cas antérieurs de mauvais traitements aient été documentés, les tensions liées à la présence de migrants irréguliers ont culminé début 2023. À la suite de la directive du président Kais Saïed de février 2023, qui a demandé aux forces de sécurité d'intensifier leurs efforts contre la migration irrégulière, les abus graves de violence xénophobe dirigée contre les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile subsahariens ont augmenté régulièrement. La position du président, fondée sur des idéologies anti-noirs et anti-migrants, repose sur l'hypothèse que tous les migrants subsahariens manquent de documents appropriés, tels qu'un visa ou un permis de séjour valide, les catégorisant comme « irréguliers »¹²⁴. Ce récit a déclenché une campagne de violence soutenue par l'État et les civils contre les Noirs, notamment les migrants subsahariens et les Tunisiens noirs¹²⁵.

La priorité stratégique 1 est la principale priorité d'un contrat pays mis en œuvre en Tunisie, avec un budget de 4 millions d'euros. En outre, sept des 14 contrats régionaux produisant des résultats en Tunisie contribuent principalement à la priorité stratégique 1, allouant 11 millions d'euros pour fournir des résultats dans ce pays partenaire. Les contrats FFU en Tunisie ont amélioré l'accès aux services sociaux de base pour les migrants vulnérables, les réfugiés, les demandeurs d'asile et la population locale. En outre, ils ont fourni une protection aux migrants bloqués grâce à une assistance directe ou à des références. Plusieurs contrats FFU ont également touché des groupes cibles étrangers et nationaux grâce à des campagnes de sensibilisation visant à informer sur l'accès aux services de santé et à l'assistance aux victimes de la traite et aux migrants clandestins. Enfin, les contrats FFU ont contribué au développement des compétences des jeunes en matière d'emploi indépendant.

119. Parikh S., Comment la Tunisie produit des migrants « irréguliers », 13 juin 2023
<https://timep.org/2023/06/13/how-tunisia-produces-irregular-migrants/>

120. Idem.

121. Abderrahim T., 2023, Tunisie. La fragilité accrue alimente la poussée migratoire, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée.
<https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/Tasnim-Abderrahim-Tunisia-Increased-fragility-fuels-migration-surge-GI-TOC-July-2023.pdf>

122. <https://globalinitiative.net/observatory/nas-obs/>

123. Acaps, Tunisie Migration Mixte. <https://www.acaps.org/country/tunisia/crisis/mixed-migration>

124. Parikh S., Comment la Tunisie produit des migrants « irréguliers », 13 juin 2023. <https://timep.org/2023/06/13/how-tunisia-produces-irregular-migrants/>

125. Human Rights Watch, July 19, 2023, Tunisia: No Safe Haven for Black African Migrants, Refugees.
<https://www.hrw.org/news/2023/07/19/tunisia-no-safe-haven-black-african-migrants-refugees>.

> Accès aux services de base, sociaux et juridiques

Accès aux services de base, sociaux et juridiques	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1	3	4
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	-	12 149	12 149
2.3 Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	-	1 621	1 621
2.9 Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	3 472	6 375	9 847
3.2 Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	-	6 264	6 264
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	-	3 845	3 845
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	29	6 212	6 241

Deux contrats ont soutenu la construction ou la réhabilitation de quatre infrastructures sociales (indicateur FFU 2.1 bis) : « Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM) a contribué aux frais de location, d'entretien et de sécurité de trois abris OIM/Croissant-Rouge tunisien à Médenine et Tunis, tandis que « Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie – ProMiTAD » (T05.1943 – ASF, STC, MDM, TdA) a soutenu un centre d'accueil de jour pour les enfants migrants en situation de rue.

En outre, deux contrats ont jusqu'à présent fourni des services sociaux de base à 12 149 personnes (indicateur FFU 2.2). En particulier, le contrat « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile - Tunisie » (T05.1156 – HCR) a fourni un soutien psychosocial et des consultations à 3 515 personnes, un hébergement temporaire à 1 458 bénéficiaires et des consultations d'aide juridique à 726 personnes. A ce jour, le contrat « Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie » CEFA & Terre d'Asile - T05.1393) ont livré 3 809 aides d'urgence et distribué 2 641 kits d'urgence aux migrants et Tunisiens vulnérables. Il s'agissait notamment de kits d'hygiène, de kits de protection contre le Covid-19, d'hébergement, d'aide alimentaire et d'aide en espèces. En outre, 1 621 personnes ont reçu jusqu'à présent une aide nutritionnelle (indicateur FFU 2.3). Le contrat « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile - Tunisie » (T05.1156 – HCR) a touché 1 391 personnes, tandis que le contrat « Programme d'Appui à l'Autonomisation et à l'Inclusion des Populations (PAAIP) en Tunisie » CEFA & Terre d'Asile - T05.1393) a bénéficié à 230 personnes.

À ce jour, quatre contrats FFU ont amélioré l'accès aux prestations sociales de base pour 9 847 personnes (indicateur 2.9 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne). Par exemple, le contrat « Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie » CEFA & Terre d'Asile – T05.1393) a accompagné 4 791 migrants en matière d'accompagnement juridique et social. De même, le contrat « Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie – ProMiTAD » (T05.1943 – ASF, STC, MDM, TdA) a accompagné au total 3 472 personnes en délivrant plusieurs services, tels que le juridique, le social, la santé, l'hébergement, l'orientation et le contrat « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile – Tunisie » (T05.1156 – HCR) a fourni une assistance juridique à 1 399 personnes relevant de sa compétence. Dans la même ligne, le « Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II » (T05.240 – OIM) a orienté 185 migrants vulnérables, déplacés internes et communautés d'accueil vers des prestataires de services compétents pour les services essentiels, avec plus de la moitié des cas assistés impliquant une aide pour l'obtention d'un permis de séjour. À cet égard, l'OIM a indiqué avoir constamment maintenu une communication active avec les associations de migrants et de la diaspora, en interagissant principalement avec les dirigeants des communautés de migrants et d'accueil, dans le but de sensibiliser et de renforcer la sensibilisation aux mécanismes d'orientation et aux mécanismes d'assistance disponibles pour les migrants et les membres vulnérables des communautés.

Jusqu'à présent, 6 264 migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées ont été protégés et/ou assistés par deux contrats (indicateur FFU 3.2). Par exemple, le contrat intitulé « Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM) a fourni une protection et une assistance directe à 3 883 migrants en transit. Par ailleurs, le contrat « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile - Tunisie » (T05.1156 – HCR) a traité 2 381 références à ce jour.

3 845 fournitures liées au Covid-19 ont été fournies et/ou distribuées au total dans le cadre du contrat « Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb - BMP-Maghreb » (T05.519 – ICMPD) et par le « Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie » (T05.1393 - CEFA & Terre d'Asile) - Indicateur FFU 6.1. En outre, 6 241 personnes ont bénéficié directement des activités de réponse d'urgence au Covid-19 par le biais de trois contrats (indicateur FFU 6.2). Notamment, le contrat « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile (Tunisie) » (T05.1156 – HCR) a soutenu 5 647 personnes grâce à une aide financière dans le cadre de sa réponse globale à la COVID-19.

Effets à court terme boîte 13

« Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations- PAAIP » (T05.1393)

Objectifs spécifiques :

- > Améliorer le développement économique local inclusif et les opportunités de création d'emplois pour les migrants et les communautés d'accueil.
- > Promouvoir la collaboration des acteurs locaux.
- > Améliorer la cohésion sociale et l'accès à des services de base de qualité.

Priorité stratégique :

- 1 - Protection des migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés.

Groupes cibles :

Migrants et communautés d'accueil, OSC et autorités locales et leur personnel.

Partenaires FFU :

Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA) et Terre d'Asile

Portée géographique :

Régional : Tunisie

Contribution FFU :

2 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Juillet 2020 à décembre 2023

Résultats clés* :

- > 82 migrants et membres des communautés d'accueil formés à l'entrepreneuriat, à la création d'entreprise et aux AGR ; 42 projets entrepreneuriaux accompagnés, et 54 bénéficiaires accompagnés.
- > 4 791 migrants ont bénéficié d'une aide sociale ou juridique.
- > 4 239 aides d'urgence allouées et 2 641 kits d'urgence fournis.
- > 18 213 migrants et membres des communautés d'accueil bénéficiant de projets de cohésion sociale mis en œuvre par des OSC locales.

Quelques effets à court terme** :

- > Les groupes cibles soulignent la valeur ajoutée des sessions de formation et d'accompagnement à la rédaction de projets et à l'élaboration de business plans. Les formateurs sont très appréciés pour leur expertise.
- > Les subventions accordées sont considérées comme très importantes pour le démarrage des projets d'entreprise.
- > Les groupes cibles considèrent que le projet leur offre la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances et expériences professionnelles, éléments clés pour accéder à des emplois nouveaux ou plus stables.
- > Un effet positif indirect du projet consiste à placer les migrants comme main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie tels que la construction, l'agriculture et la restauration.

Défis** :

- > Le montant accordé par projet (jugé insuffisant par certains acteurs).
- > Coordination et interaction avec les programmes gouvernementaux et les mécanismes d'emploi.
- > L'accès aux subventions, stages et emplois reste possible uniquement pour les migrants réguliers (sur présentation d'une pièce d'identité).
- > Plaidoyer et influence sur les politiques locales et nationales.
- > Implication du secteur privé.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 18/03/2022.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	-	1	1
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	268	31	299
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	37	37
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	2	1	3
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	-	1	1
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	-	4	4

Le contrat « Migration de ville à ville méditerranéenne - MC2CM - Phase II » (T05.412 – ICMPD) a élaboré une stratégie de développement de la ville de Tunis dans le cadre d'actions urbaines ciblées, c'est-à-dire des actions pilotes à mettre en œuvre par les villes partenaires, basées sur les priorités identifiées (indicateur FFU 2.1). Ce plan de développement local a été soutenu par le projet à travers l'échange de bonnes pratiques avec d'autres villes (comme Oujda au Maroc et Malaga en Espagne), l'élaboration d'un guide pratique détaillant comment les processus participatifs peuvent être intégrés dans la planification urbaine stratégique, et le lancement d'une campagne de communication pour accroître l'engagement de la population migrante dans le processus de planification stratégique de développement de la ville.

Trois contrats ont contribué à développer les capacités de 299 membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base afin de renforcer la prestation de services à ce jour (indicateur FFU 2.8). Parmi eux, le contrat « Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie – ProMiTAD » (T05.1943 - ASF, STC, MDM, TdA) a formé 85 avocats et assistants sociaux des régions du Grand Tunis, Sfax, Sousse et Médenine. La formation a été adaptée aux besoins des parties prenantes concernées identifiées grâce à une évaluation des capacités menée par Avocats Sans Frontières (ASF) et le Comité Général de Promotion Sociale (CGPS – Ministère des Affaires sociales). Le même contrat a également organisé quatre ateliers, impliquant un total de 94 participants, pour promouvoir l'échange et la capitalisation des connaissances concernant le système de référencement dans les quatre villes cibles. L'objectif des ateliers du Grand Tunis et de Sfax était d'actualiser la cartographie des acteurs travaillant sur l'assistance aux migrants vulnérables, d'évaluer les besoins des populations cibles et de coordonner les différents acteurs impliqués dans le dispositif de référencement. Quant aux rencontres de Sousse et Médenine, elles ont permis de renforcer et d'étendre le dispositif existant à d'autres zones géographiques. De même, le contrat « Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie » (T05.1393 - CEFA & Terre d'Asile) a contribué au renforcement de 37 acteurs locaux à travers un appui financier, technique et de renforcement des capacités pour le développement de projets de cohésion sociale (indicateur FFU 3.6). Les activités de formation ont porté sur la gouvernance associative, la conception, le suivi et l'évaluation des projets et la gestion financière.

Un plan de réponse sanitaire inclusif pour les migrants a été élaboré, validé et mis en œuvre par le contrat « Réponse régionale au COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables » (T05.1552 – OIM) - Indicateur FFU 4.6. De plus, le contrat « Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie – ProMiTAD » (T05.1943 - ASF, STC, MDM, TdA) a mis à jour un plan de formation sur le référencement adressé aux membres du consortium ProMiTAD, aux agents sociaux et psychologues du personnel des partenaires, aux acteurs développant des projets d'intervention auprès des enfants et familles réfugiés et demandeurs d'asile, avec des acteurs étatiques et de la société civile, des avocats et des travailleurs sociaux. Le même contrat a également développé une stratégie de coordination et de plaidoyer.

Enfin, le contrat « Réponse régionale au COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables » (T05.1552 - OIM) a formé un groupe de travail régional Covid-19 composé de représentants de la Ligue des États arabes (LEA), de l'OIM, la Commission Économique et Sociale pour l'Asie Occidentale (CESAO) et l'Organisation Internationale du Travail (OIT) - indicateur FFU 5.1. Ce même contrat a soutenu deux entités en leur fournissant des équipements de protection individuelle, des kits de test et des produits d'hygiène et a établi deux installations sûres, d'isolement, de quarantaine et autres installations de confinement (indicateur 6.3 du TFUE).

> Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme

Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017-May 2023
2.7 Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	515	40 840	41 355
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	230	2 411	2 641

À ce jour, sept contrats FFU ont touché 41 355 personnes grâce à des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux (indicateur FFU 2.7). Un contributeur notable a été le contrat « Réponse régionale au COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables » (T05.1552 - OIM) qui a touché un total de 18 122 personnes grâce aux activités RCCE (Risk Communication and Community Engagement) et à une plateforme de santé en ligne. Un autre exemple inclut le contrat « Programme d'Appui à l'Autonomisation et à l'Inclusion des Populations (PAAIP) en Tunisie » (T05.1393 - CEFA & Terre d'Asile) qui a sensibilisé 15 817 professionnels de santé et travailleurs sociaux aux aspects liés à l'identification et à l'assistance aux victimes de la traite et aux migrants clandestins. De plus, dans le cadre de la réponse au COVID-19, le contrat « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile (Tunisie) » (T05.1156 - HCR) a touché un total de 6 618 personnes grâce à des initiatives de sensibilisation destinées aux communautés de réfugiés sur la prévention, la distance physique et les pratiques générales d'hygiène.

2 641 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de droits de l'homme en Tunisie (indicateur FFU 4.3). Par exemple, le contrat « Programme d'Appui à l'Autonomisation et à l'Inclusion des Populations (PAAIP) en Tunisie » (T05.1393 - CEFA & Terre d'Asile) a bénéficié à lui seul à 2 396 migrants et membres des communautés d'accueil de projets de cohésion sociale lancés par des OSC.

> Accès à des opportunités d'emploi et de revenus

Accès à des opportunités d'emploi et de revenus Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017-May 2023
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	142	64	206
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	70	70
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	30	-	30
1.4 Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1 149	206	1 355
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	9	-	9

Les contrats du FFU ont soutenu la création de 206 emplois directs et de 70 MPME et ont aidé 30 personnes à développer des activités génératrices de revenus (indicateurs FFU 1.1, 1.2 et 1.3). Par exemple, le contrat « Programme d'Appui à l'Autonomisation et à l'Inclusion des Populations - PAAIP » (T05.1393 – CEFA et Terre d'Asile) a accompagné jusqu'à présent 142 personnes dans leur recherche d'emploi en déterminant les secteurs ou organismes les plus adaptés pour elles et en valorisant leurs compétences en conséquence. Cet objectif a été atteint grâce à des bourses d'études, des stages et un soutien financier aux entreprises envisageant d'embaucher les bénéficiaires du programme. En termes de création de MPME, le même contrat a soutenu 42 entreprises dans différentes régions de Tunisie, telles que des restaurants, des ateliers, des boutiques, des plateformes en ligne, des transports, des pêcheries, des fermes et des salons de beauté, entre autres.

Trois contrats ont permis de dispenser des formations professionnelles (EFTP) et/ou des activités de développement des compétences à 1 355 personnes (indicateur FFU 1.4). Le contrat « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » (T05.186 - AFD) a favorisé l'employabilité et l'inclusion socio-économique de 1 013 jeunes âgés de 15 à 35 ans à travers la création de cinq Clubs d'Entrepreneuriat. Les activités des clubs se sont concentrées sur la conduite de campagnes de sensibilisation à petite échelle, la mobilisation des jeunes et l'identification d'idées et d'actions « prioritaires » au sein des communautés pour une mise en œuvre ultérieure.

Enfin, le contrat « Développement des opportunités d'emploi et d'investissement à travers la mobilisation de la diaspora » (T05.208 - GIZ) a soutenu la mise en place de neuf infrastructures d'affaires. Il s'agissait notamment d'un incubateur et de ses huit unités régionales (indicateur FFU 1.5). Des unités régionales ont été créées pour fournir des espaces de coworking et mettre en relation les entrepreneurs de la diaspora avec les institutions publiques et privées concernées dans les régions de Tunis, Sfax, Tataouine, Nabeul, Zaghouan, Sousse, Gabès et Mahdia. Les régions ont été sélectionnées sur la base des résultats d'une étude « Profils d'investisseurs de la diaspora », ainsi que de l'évaluation des incubateurs dans différentes régions de Tunisie et de leur capacité à accompagner de manière adéquate les entrepreneurs de la diaspora.

➤ **Priorité stratégique 2 de NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains**

Depuis 2020, on a assisté à une augmentation significative de la migration irrégulière vers l'Europe, la Tunisie devenant le nouveau point de départ principal de l'Italie, dépassant la Libye depuis le dernier trimestre 2022¹²⁶. Au cours des sept premiers mois de 2023, la Tunisie a été le point d'embarquement de plus de 60 % des près de 90 000 arrivées irrégulières enregistrées en Italie¹²⁷.

Depuis fin 2021, on constate une transformation significative dans la composition et la répartition des profils parmi les personnes au départ irrégulier de Tunisie. Ce changement est dû à la détérioration des conditions économiques et à l'escalade de la répression, qui ont entraîné une augmentation notable du nombre de femmes, d'enfants (y compris une forte augmentation du nombre de mineurs non accompagnés) et de familles entières se lançant dans ces voyages périlleux. D'autres changements notables incluent une recrudescence du nombre de migrants dans la quarantaine et la cinquantaine, ainsi qu'un changement observable dans les profils éducatifs et économiques des migrants tunisiens. Les personnes de la classe moyenne ayant une éducation avancée ou un emploi sûr se livrent de plus en plus à des traversées irrégulières. Outre les départs croissants de ressortissants tunisiens, le pays agit de plus en plus comme une plaque tournante de transit pour les migrants étrangers cherchant à atteindre les côtes européennes. Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022, 27 495 migrants non tunisiens ont été appréhendés – dont plusieurs milliers ont été secourus par les forces armées et de sécurité tunisiennes après avoir quitté les côtes libyennes. Cela représente une augmentation presque quadruplée de la proportion de migrants subsahariens appréhendés par rapport à 2021¹²⁸.

126. Tirer parti des flux. La poussée de la migration irrégulière de la Tunisie vers l'Europe, 26/06/2023.
<https://globalinitiative.net/analysis/irregular-migration-tunisia-europe/#:~:text=Since%20the%20last%20quarter%20of,discussions%20on%20EU%2DTunisia%20relations>

127. Abderrahim T., 2023, Tunisie. La fragilité accrue alimente la poussée migratoire, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée.
<https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/Tasnim-Abderrahim-Tunisia-Increased-fragility-fuels-migration-surge-GI-TOC-July-2023.pdf>

128. Idem.

Outre la pression constante sur les frontières maritimes de la Tunisie, le passage non déclaré de migrants subsahariens via ses frontières terrestres a augmenté en 2022, principalement en provenance d'Algérie. L'armée tunisienne a déjoué 3 601 tentatives d'entrée non autorisée dans le pays par ses frontières terrestres est et ouest en 2022¹²⁹. Parallèlement, la Garde nationale a intercepté environ 600 migrants, pour la plupart originaires de pays subsahariens, dont beaucoup se trouvaient auparavant en Algérie. Le flux de migrants subsahariens en provenance de l'Algérie voisine a augmenté en raison de la pandémie de Covid-19, entraîné par les pertes d'emplois et les craintes d'expulsion¹³⁰. Ces facteurs ont continué à favoriser les passages terrestres vers la Tunisie en 2022, particulièrement concentrés dans les gouvernorats de Kasserine, Jendouba et Kébili¹³¹.

En juillet 2023, après des jours de violence dans la ville portuaire de Sfax, au cours desquels un Tunisien a été tué, jusqu'à 1 200 migrants et demandeurs d'asile subsahariens ont été expulsés ou transférés de force par les forces de sécurité tunisiennes vers les régions frontalières désertiques du pays, en Libye et Algérie, selon Human Rights Watch¹³². Plusieurs groupes de défense des droits humains ont exprimé leurs inquiétudes quant à la sécurité et à la santé des migrants dans ces zones frontalières, où ils sont confrontés à de multiples risques, notamment des violences physiques et sexuelles, ainsi qu'au risque de perdre la vie. En août, la Tunisie et la Libye ont annoncé conjointement leur engagement à partager la responsabilité d'offrir un abri aux centaines de migrants bloqués à leur frontière¹³³. Le 16 juin 2023, un protocole d'accord (MoU) a été signé entre l'UE et la Tunisie, jetant les bases d'un partenariat sur la stabilité macroéconomique, l'économie et le commerce, la transition énergétique verte, les contacts entre les peuples, ainsi que la migration et la mobilité¹³⁴. Le protocole d'accord contient des mesures visant à renforcer les efforts visant à mettre fin à la migration irrégulière, à perturber le modèle économique des passeurs et des trafiquants d'êtres humains, à renforcer le contrôle aux frontières et à améliorer l'enregistrement et le retour.

Deux contrats régionaux délivrant des résultats en Tunisie contribuent principalement à la priorité stratégique 2, soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains, en allouant 38 millions d'euros à ce pays partenaire. Jusqu'à présent, leur contribution a principalement consisté à fournir divers équipements, à mener des actions de renforcement des capacités en matière de gouvernance des frontières et à soutenir l'identification et la protection des victimes de la traite des êtres humains et du trafic illicite de migrants.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	2	7
4.2 Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	24	741	765
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus (Niveau national)	-	1	1

129. Forum Tunisien pour les Droits Sociaux et Economiques (FTDES), Statistiques migration 2022. <https://ftdes.net/en/statistiques-migration-2022/>

130. Herbert M., Perdre espoir : Pourquoi les Tunisiens mènent la vague de migration irrégulière vers l'Europe, GI-TOC, janvier 2022. <https://globalinitiative.net/analysis/tunisia-migration-europe/>

131. Abderrahim T., 2023, Tunisie. La fragilité accrue alimente la poussée migratoire, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée. <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2023/06/Tasnim-Abderrahim-Tunisia-Increased-fragility-fuels-migration-surge-GI-TOC-July-2023.pdf>

132. Human Rights Watch, 19 juillet 2023, Tunisie : Pas de refuge pour les migrants et réfugiés noirs africains. <https://www.hrw.org/news/2023/07/19/tunisia-no-safe-haven-black-african-migrants-refugees>

133. EURONEWS, 11/08/2023, La Tunisie et la Libye conviennent de partager la responsabilité des migrants bloqués à la frontière.

134. L'Union européenne et la Tunisie : accord politique sur un ensemble de partenariats global, Bruxelles, 16 juillet 2023. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/statement_23_3881

En termes d'activités de développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondée sur les droits de l'homme, le « Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb / BMP-Maghreb » (T05.519 – ICMPD) a soutenu la Garde Nationale Maritime de Tunisie à travers la livraison d'équipements et de formations (indicateur FFU 3.6) et « le démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a soutenu six ministères tunisiens à travers le développement des capacités de leur personnel : ministère de l'Intérieur, ministère de la Justice, ministère de la Santé, ministère des Finances, ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées et ministère des Affaires sociales.

765 membres du personnel des institutions gouvernementales et des forces de sécurité intérieures ont été formés dans le cadre de trois contrats (indicateur FFU 4.2). Notamment, 616 agents de la Garde Nationale Maritime de Tunisie ont été formés sur des sujets variés également par le contrat « Programme de Gestion des Frontières pour la région Maghreb / BMP - Maghreb » (T05.519 – ICMPD). Les sujets de formation comprenaient l'audit ; le soutien à la gestion, à la prise de décision et à l'administration ; la sûreté/sécurité, la recherche, le sauvetage et la protection ; l'analyse des risques, la gestion des crises et enquêtes ; les compétences des opérateurs ; l'utilisation et l'entretien du matériel acheté. De même, le contrat « Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a formé 96 inspecteurs du travail et fonctionnaires du ministère des Affaires Sociales, du ministère de la Justice, du ministère des Finances et ministère de l'Intérieur sur l'identification des victimes de la traite des êtres humains et du trafic illicite de migrants sur le lieu de travail. En outre, 29 fonctionnaires ont été formés à la gestion des scènes de crime et à la chaîne de détention médico-légale dans les affaires pénales de traite des êtres humains et de trafic de migrants. Le même contrat a également élaboré un plan de formation sur la détection et l'examen des documents frauduleux à remettre aux agents des agences de première ligne (indicateur FFU 4.6).

> Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et suivi de leur utilisation

Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et suivi de leur utilisation	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	2	5 174	5 176

Trois contrats ont fourni 5 176 équipements pour la gestion des frontières (indicateur FFU 4.1bis). Parmi eux, le contrat « Programme de Gestion des Frontières pour la région Maghreb/BMP-Maghreb » (T05.519 – ICMPD) a fourni à la Garde Nationale Maritime de Tunisie un total de 5.156 équipements, dont du matériel de police judiciaire, des véhicules, du matériel radio, du matériel informatique (ordinateurs, tablettes, serveurs, scanners, autres), du matériel de détection, de vidéosurveillance et de radio mobile.

Effets à court terme boîte 14

Programme de gestion des frontières Maghreb (T05.519 et T05.908)		
<p>Objectif spécifique : Contribuer au renforcement d'une gestion des frontières efficace et fondée sur les droits.</p>	<p>Priorité stratégique : 2 - Appui à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains.</p>	
<p>Groupes cibles : Ministère de l'Intérieur et Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) au Maroc et Ministère de l'Intérieur et de la Garde Nationale Maritime (MNG) en Tunisie.</p>		
<p>Partenaire FFU : Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)</p>	<p>Portée géographique : Maroc et Tunisie</p>	<p>Contribution FFU : 65 millions d'euros</p>
<p>Période de mise en œuvre : Août 2018 à août 2024</p>		

Résultats clés et quelques effets à court terme* :

- > 54 698 équipements fournis pour renforcer la gouvernance (49 542 au Maroc et 5 156 en Tunisie), notamment des radios, du matériel de vidéosurveillance, des ordinateurs, des véhicules et autres.
- > 3 140 fournitures liées au Covid-19 fournies à la Garde nationale maritime de Tunisie, telles que des équipements de protection, de désinfection et médicaux.
- > 728 agents des agences frontalières formés (616 en Tunisie et 112 au Maroc) sur l'utilisation des équipements et la gestion des frontières fondée sur les droits. 97 % des personnes formées ont déclaré avoir amélioré leurs connaissances en matière de configuration, d'installation, de maintenance et d'utilisation des nouveaux équipements. Un groupe spécifique de participants formés a été choisi pour suivre une formation continue afin de devenir formateurs, contribuant ainsi au renforcement des capacités institutionnelles.
- > Deux institutions renforcées par des formations en gestion des migrations au Maroc (Direction générale de la sécurité nationale) et en Tunisie (Garde nationale maritime).
- > En résumé, le projet a contribué au renforcement des capacités opérationnelles des agences frontalières grâce à la livraison réussie d'équipements et de formations.

Défi principal* :

Mécanismes pour suivre l'équipement et assurer son utilisation et sa maintenance (durabilité).

* Tiré de la base de données NOASYS et du rapport UE – Results Oriented Monitoring (ROM) du 07/12/2022.

> Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite, et protection des victimes de la traite des êtres humains ; collecte, gestion, analyse des données et développement des systèmes d'information

Prévention de la migration irrégulière et du trafic illicite et protection des victimes de la traite des êtres humains	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	4	-	4
Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières et la prévention et la lutte contre la traite	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	-	3	3

Le contrat « Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration – phase II » (T05.1941–ICMPD) a coordonné quatre événements de sensibilisation sur la migration : deux sur le thème de la traite des êtres humains en partenariat avec l'Autorité nationale de lutte contre la traite des êtres humains (INLCTP), et deux sur l'enquête Tunisie-HIMS sur la migration en Tunisie (indicateur FFU 3.11).

D'autre part, le contrat « Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a permis de réaliser trois évaluations des besoins en capacités élaborées par des analystes, des spécialistes des preuves médico-légales, et la préservation et la chaîne des spécialistes de la garde (indicateur FFU 5.2).



Priorité stratégique 3 de NoA : soutien à la migration de main-d'œuvre

Les facteurs politiques, économiques et de gouvernance sous-jacents à la migration irrégulière en Tunisie ont également alimenté une mobilité légale croissante. Depuis 2020, le pays a connu une poussée d'émigration, motivée par une combinaison de facteurs internes et externes. Les difficultés financières intérieures, les retards dans les réformes économiques et la lente reprise post-Covid-19 ont été amplifiés par l'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie nationale. Les prix à l'importation des biens essentiels ont bondi, entraînant une hausse de l'inflation de 6,7 % en janvier 2022 à 10,1 % en décembre de la même année. Tout au long de l'année 2022, des pénuries intermittentes de produits tels que le sucre, le café et le pain ont touché les citoyens et les petites entreprises. Ces difficultés pèsent particulièrement sur les personnes et ménages à faible revenu, avec environ

quatre millions de Tunisiens, soit l'équivalent de plus de 960 000 familles, nécessitant une assistance. En outre, la classe moyenne a diminué, avec près de 1,6 million de membres sombrant dans la pauvreté en une décennie, portant la population pauvre de la Tunisie à près de six millions. Tout au long de cette période, les migrants tunisiens potentiels ont souligné le manque de perspectives d'emploi viables dans le pays, le sous-emploi et le pouvoir d'achat limité en raison des bas salaires comme principaux facteurs de migration¹³⁵.

De plus, en 2022, la Tunisie a été confrontée à des troubles politiques persistants. Malgré ses promesses, le gouvernement a eu du mal à contrecarrer le déclin économique, suscitant le scepticisme quant à la capacité des dirigeants à apporter des changements positifs¹³⁶. Selon une récente étude publiée par l'Observatoire National des Migrations (ONM) et l'Institut National tunisien de la Statistique (INS) sur les migrations en provenance de Tunisie, près d'un national interrogé sur cinq (15,9%) a déclaré vouloir émigrer pour vivre, travailler ou étudier à l'étranger¹³⁷. Pour relever les défis liés à l'obtention de visas Schengen, le gouvernement tunisien a cherché à promouvoir la mobilité régulière de la main-d'œuvre à travers la coopération et des efforts bilatéraux avec certains pays européens. Par exemple, le Pacte de mobilité germano-tunisienne (2014-2016) vise à améliorer l'emploi des jeunes et à favoriser des liens durables entre la Tunisie et l'Allemagne. Une initiative connexe est le projet Triple Win (2013) entre les services de placement international de l'Agence fédérale allemande pour l'emploi et l'Agence Allemande pour la Coopération Internationale (GIZ), visant à recruter des travailleurs étrangers hautement qualifiés de Tunisie pour l'Allemagne¹³⁸.

Quatre contrats régionaux du FFU produisant des résultats en Tunisie contribuent principalement à la priorité stratégique 3, soutien à la migration de main-d'œuvre, allouant 14 millions d'euros pour fournir des résultats dans ce pays partenaire. Ces contrats ont contribué au développement d'un programme de migration de main-d'œuvre entre la Tunisie et l'Allemagne, en soutenant la formation préalable au départ, la reconnaissance des qualifications des travailleurs qualifiés, le traitement des visas, l'adéquation à l'emploi et le placement des candidats migrants tunisiens dans des entreprises allemandes de divers secteurs.

> Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	5	5
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	-	4	4
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	-	3	3

Sept¹³⁹ institutions ont été renforcées jusqu'à présent grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel fourni par le programme « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (contrats T05.1410 – ENABEL et T05.981 – OIT & OIM) - Indicateur FFU 3.6. Les institutions soutenues comprenaient l'ANETI (Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant), MFPE (Bureau de l'émigration et de la Main d'œuvre étrangère), l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, DGPEMOE (Direction Générale de Placement à l'Étranger et de la Main d'œuvre Étrangère), et l'UGTT (Union générale tunisienne du travail).

135. Mnasri C., 2023, Les troubles sociaux en Tunisie : de juillet 2021 à aujourd'hui, en protestation.

https://www.researchgate.net/publication/370742375_Tunisia's_Social_Unrest_From_July_2021_to_Present#fullTextFileContent

136. Hébert M., 2022, Perdre espoir. Pourquoi les Tunisiens sont à l'origine de l'augmentation de la migration irrégulière vers l'Europe, Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée. <https://globalinitiative.net/analysis/tunisia-migration-europe/>

137. Observatoire national tunisien des migrations (ONM), 2021, Rapport de l'enquête nationale sur la migration internationale, Tunisie-HIMS, <http://www.ins.tn/publication/rapport-de-lenquete-nationale-sur-la-migration-internationale-tunisie-lui>

138. OIT (Organisation internationale du travail), 2017, Étude sur les accords bilatéraux de travail et de sécurité sociale en Afrique du Nord. Genève : OIT (https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---africa/---ro-addis_ababa/---srocairo/documents/publication/wcms_621046.pdf) ; Ensari, P., Kasavan, C. et Thenot, E. (2023) Politiques liées à la migration en Tunisie. Document de référence MIGNEX (v2). Oslo : Institut de recherche sur la paix d'Oslo. www.mignex.org/tun.

139. La différence avec la valeur indiquée dans le tableau ci-dessus (5 institutions sous l'indicateur FFU 3.6) est due au fait que le tableau reflète les valeurs finales au niveau de la NoA une fois que le double comptage des institutions soutenues par plus d'un contrat FFU a été corrigé.

Les thèmes de ces formations portaient sur le recrutement équitable, les programmes de mobilité de la main-d'œuvre, les accords de travail bilatéraux, la protection des travailleurs migrants et les services d'orientation pour les travailleurs postulant à la mobilité internationale de la main-d'œuvre.

Jusqu'à présent, deux contrats ont contribué à l'élaboration de quatre stratégies, lois, politiques et plans au niveau national (indicateur FFU 4.6). En particulier, le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main- d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.981 - OIT & OIM) a soutenu le développement d'une stratégie pour l'emploi international (Stratégie Nationale pour l'Emploi International / SNEI), a intégré une composante sur la migration de main-d'œuvre dans la stratégie nationale pour l'emploi de la Tunisie et a élaboré une feuille de route nationale pour améliorer la gouvernance nationale et la coordination de l'anticipation des compétences pour la migration de main- d'œuvre et la mobilité sur la base d'une approche tripartite. De même, le contrat THAMM Phase II (T05.1950 – OFII) a développé une évaluation de parcours d'excellence modélisée pour les jeunes professionnels basée sur différents profils de demandeurs d'emploi.

En outre, deux groupes multipartites ont été créés avec le soutien de deux contrats (indicateur FFU 5.1). Parmi ceux-ci, un mécanisme de coordination et un comité partenaire ont été formés par le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.1410 – ENABEL). En outre, un mécanisme d'échange régulier a été établi entre toutes les parties prenantes du projet au niveau national sur le thème de la migration et de la mobilité à des fins d'emploi et de formation par le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.969 – GIZ).

> Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants ; collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre

Services de formation professionnelle, d'orientation professionnelle, d'information et d'orientation pour les candidats travailleurs migrants	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	963	963
Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre			
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	-	6	6

En Tunisie, 963 personnes ont bénéficié de programmes de migration et de mobilité légales soutenus par deux contrats (indicateur FFU 3.10). La plupart d'entre eux (944) ont été formés comme migrants potentiels pour la mobilité professionnelle vers l'Allemagne dans le cadre du contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main- d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.969 – GIZ), avec des stages internationaux couvrant une gamme de secteurs tels que l'électronique, le sanitaire, le chauffage et la plomberie, l'hôtellerie et la gastronomie, la construction et l'informatique.

Dans le domaine d'action lié à la collecte, à la gestion, à l'analyse des données et au développement de systèmes d'information pour la gouvernance de la migration de travail, deux contrats ont produit six études (indicateur FFU 5.3). Notamment, le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.981 - OIT et OIM) a produit quatre résultats de recherche : une analyse situationnelle évaluant l'intégration de la migration de main-d'œuvre dans les cadres politiques, une cartographie des services disponibles aux travailleurs migrants, une étude sur l'impact du COVID sur les travailleurs migrants, un logiciel pour les attachés sociaux pour optimiser les services aux candidats tunisiens migrants et aux travailleurs à l'étranger ainsi que pour la gestion centrale de l'OTE (Office des Tunisiens à l'Étranger) pour améliorer la consolidation et l'utilisation de la collecte de données. De même, le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.1410-ENABEL) a réalisé une étude analysant les professions confrontées à des pénuries en Belgique (avec des implications en Tunisie) et coordonné une mission exploratoire pour la Tunisie, dans le cadre de la composante recherche – action, visant à identifier des partenaires universitaires, privés et publics potentiels en mai 2022.

➤ **Priorité stratégique 4 de NoA : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable**

Les politiques d'engagement de la diaspora ont toujours été au premier plan de l'agenda migratoire de la Tunisie. Suivre les Tunisiens à l'étranger, entretenir des liens étroits avec eux, encourager leurs investissements et leurs envois de fonds, faciliter le transfert de connaissances et soutenir la réintégration des rapatriés hautement qualifiés, ont été des priorités clés pour le pays¹⁴⁰. La Stratégie Nationale des Migrations met l'accent sur la contribution de la diaspora tunisienne au développement et à la transition démocratique du pays. Parallèlement, plusieurs programmes ont été développés pour soutenir le retour volontaire et la réintégration des rapatriés tunisiens vulnérables. Parmi ceux-ci, figurent ceux mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la GIZ et Expertise France¹⁴¹.

La priorité stratégique 4 est la principale priorité de six des sept contrats-pays FFU mis en œuvre en Tunisie, représentant 81 % du total des fonds engagés par les contrats-pays FFU en Tunisie (soit 19 millions d'euros sur 23). En outre, un contrat régional produisant des résultats en Tunisie contribue principalement à la priorité stratégique 4, en allouant 2 millions d'euros à ce pays partenaire. À ce jour, les contrats FFU en Tunisie ont permis de former le personnel aux réglementations nationales et internationales relatives à la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile et au recrutement international de travailleurs étrangers. En outre, ils ont soutenu le retour volontaire des migrants tunisiens de l'étranger et leur réintégration dans le pays. Un autre effort pertinent a été le soutien à l'Institut National de la Statistique (INS) pour la réalisation de l'Enquête Tunisie-HIMS sur les Migrations Internationales, un projet d'enquête conçu dans le cadre du projet MED-HIMS (Enquêtes sur les Migrations Internationales des Ménages dans les pays méditerranéens) et réalisé en Tunisie par l'Observatoire National des Migrations (ONM) et l'Institut National de la Statistique (INS)¹⁴².

> **Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour**

Développement des capacités des institutions et des politiques en matière de gouvernance migratoire et de gouvernance des migrations de retour	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	27	1	28
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	587	1 102	1 689
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	27	-	27
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	18	-	18

Quatre contrats ont soutenu opérationnellement et/ou contribué au renforcement des capacités en matière de protection et de gestion des migrations de 28 institutions (indicateur FFU 3.6). Notamment, le contrat « Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration – Phase II » (T05.1941 – ICMPD) a soutenu 12 institutions, telles que l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI), la Direction générale de l'Observatoire public de l'emploi et du marché du travail (DGPEMOE) et l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONM), entre autres, dans l'échange et l'analyse

140. Pouessel S., 2017, La Tunisie et sa diaspora : entre protection et contrôle. Dans : Weinar, A. (éd.) Politiques d'émigration et de diaspora à l'ère de la mobilité. Problèmes de migration mondiale, vol 9. Cham : Springer.

141. Ensari, P., Kasavan, C. et Thenot, E. (2023) Politiques liées à la migration en Tunisie. Document de référence MIGNEX (v2). Oslo : Institut de recherche sur la paix d'Oslo. www.mignex.org/tun.

142. <http://www.migration.nat.tn/fr/tunisia-hims/presentation-tunisia-hims>.

de données pour l'élaboration de rapports de profilage et de fiches de migrants. D'ailleurs, le contrat « Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour » (T05.139 - Expertise France) a équipé les infrastructures de l'Office des Tunisiens de l'Étranger (OTE) à Tunis, Sfax et Médenine.

À ce jour, 1 689 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations dans le cadre de sept contrats relevant de ce domaine d'action (indicateur FFU 3.7). Par exemple, le contrat « Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile (Tunisie) » (T05.1156 – HCR) a formé 348 personnes sur la législation nationale et internationale relative aux réfugiés et demandeurs d'asile, à la protection internationale et aux meilleures pratiques pour la mise en œuvre et le renforcement des mécanismes d'orientation. Un autre exemple est le contrat « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (T05.981 - OIT & OIM) qui a dispensé une formation à 100 fonctionnaires publics sur des sujets techniques et informatiques liés à l'enregistrement, au dépôt et suivi des demandes de recrutement international d'étrangers par les employeurs tunisiens. Parmi eux, 67 étaient des personnels de l'OTE, dont les attachés sociaux et les personnels de la direction centrale, et 33 étaient issus de la DGPEMOE.

Jusqu'à présent, 27 stratégies, lois, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus par six contrats (indicateur FFU 4.6). Par exemple, le contrat « Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration – phase II » (T05.1925 – Expertise France) a développé deux mécanismes pour soutenir l'ancrage institutionnel du dispositif national tunisien « Tounesna » de réintégration des migrants de retour. Ce système a été mis en place par l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) et fonctionne avec le soutien de la Direction générale de la promotion sociale (DGPS) et de l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI).

Enfin, 18 groupes multipartites ont été soutenus à ce jour par quatre contrats (indicateur FFU 5.1). Parmi ceux-ci, 11 étaient des réseaux et des dialogues nationaux, régionaux et locaux sur la migration, renforcés par le contrat. Développement des opportunités d'emploi et d'investissement à travers la mobilisation de la diaspora » (T05.208 – GIZ). Un autre exemple comprend trois cadres de concertation renforcés et pérennisés, basés sur la collaboration entre les autorités locales, les représentants de la société civile et les Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE), par le contrat « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » (T05.186 – AFD). Enfin, un mécanisme de coordination a été mis en place avec le soutien du contrat « Appui à la stratégie nationale en Tunisie » (T05.350 – ICMPD) » pour améliorer l'apprentissage des principales parties prenantes dans l'élaboration d'une enquête menée pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora ; et amélioration de la coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour

Mobilisation engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
Indicateur FFU (code et nom)			
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	4	-	4
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	31	807	838
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	14	25	39
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	1 509	3	1 512
Amélioration des mécanismes de coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées lancées ou soutenues	5	-	5

Dans le cadre de ce domaine d'action, quatre initiatives soutenues par les membres de la diaspora ont été promues par un seul contrat (indicateur FFU 3.1), à savoir : « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » (T05.186 – AFD). Les initiatives développées comprenaient l'équipement des hôpitaux pendant l'urgence COVID, la conception de plans locaux de migration et de développement et la réalisation de deux missions pour planifier des initiatives de développement local communes avec des Tunisiens originaires de Beni Khedache et de Sbeitla et résidant actuellement à Paris, Toulouse, et Marseille.

En outre, 838 retours volontaires ont été soutenus par trois contrats (indicateur FFU 3.4) et 39 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance après l'arrivée fournie par deux contrats (indicateur FFU 3.5). Notamment, le contrat « Facilité de protection et de réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 - OIM) a aidé un total de 807 migrants à Tunis à rentrer dans le cadre de son programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration et a fourni une assistance après l'arrivée à 25 migrants de retour dans leur pays d'origine.

À ce jour, 1 512 migrants de retour ont bénéficié d'une aide à la réintégration à plus long terme fournie par quatre contrats (indicateur FFU 3.5 bis). Notamment, le contrat « Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration – Phase II » (T05.1925 – Expertise France) a soutenu des projets de réintégration de 989 rapatriés en Tunisie.

Enfin, cinq initiatives de coopération régionale ont été créées, lancées ou soutenues par trois contrats à ce jour (indicateur FFU 5.4). Parmi eux, « Développement des opportunités d'emploi et d'investissement à travers la mobilisation de la diaspora » (T05.208 – GIZ) a établi un mécanisme de coordination pour améliorer les conditions d'investissement des membres de la diaspora en Tunisie à travers la création de partenariats stratégiques.

> Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information

Collecte, gestion, analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations Indicateur FFU (code et nom)	Depuis Contrats Pays	Depuis Contrats Régionaux	Total 2017 - 2023
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	4	-	14
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	3	1	12

Quatre contrats ont contribué au développement de 14 systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte de données et d'analyse pour la gouvernance des migrations à ce jour (indicateur FFU 5.2). Six d'entre eux ont été produits par contrat « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » (T05.186 – AFD). Ceux-ci comprenaient une grille de suivi, trois profils migratoires de zones d'origine et de pays de destination sélectionnés des migrants tunisiens, une étude sur la diaspora tunisienne en France et un document sur l'engagement de la diaspora tunisienne en France à promouvoir le développement en Tunisie sur la base d'une perspective historique, entre autres.

Enfin, 12 études de terrain, enquêtes et autres recherches sur la gouvernance des migrations ont été menées jusqu'à présent dans le cadre de quatre contrats (indicateur FFU 5.3). Par exemple, le contrat « Migration de ville à ville méditerranéenne (MC2CM) - Phase II » (T05.412 – ICMPD) a développé deux profils de migration urbaine à Sfax et à Sousse. Celles-ci comprennent une analyse détaillée des mouvements de population au sein de zones urbaines spécifiques, fournissant des informations sur les modèles de migration, les données démographiques et les raisons pour entrer et sortir de la ville. Par ailleurs, un guide méthodologique pour intégrer les migrations et les diasporas dans les plans de développement territorial élaborés par le contrat « Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie » (T05.186 – AFD). Notamment, un rapport statistique a été réalisé dans le cadre du contrat « Appui à la stratégie nationale en Tunisie » (T05.350 - ICMPD) à partir des résultats de l'enquête Tunisie-HIMS mise en œuvre par l'Institut National de la Statistique (INS), en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS) et l'Observatoire des Migrations (ONM). Cela faisait partie du processus HIMS Tunisie, soutenu par ce contrat.

5.5. Contrats régionaux

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille FFU Afrique du Nord, 31 sont des contrats régionaux, représentant 232 millions d'euros. Ces contrats peuvent être classés en trois sous-groupes :

- 1. Contrats mis en œuvre dans un seul pays, mais dans une perspective régionale :** aborder les problèmes avec une approche régionale, comme les groupes cibles de différentes nationalités et/ou origines confrontés à des besoins interdépendants, et les contrats pilotes mis en œuvre dans un pays avec une répliquabilité potentielle dans d'autres pays confrontés à des problèmes similaires.
- 2. Contrats mis en œuvre dans plusieurs pays :** visant à bénéficier à deux ou plusieurs pays confrontés à des questions ou problèmes similaires ou liés, au sein de la région NoA et/ou avec d'autres pays d'Afrique, du Moyen- Orient ou d'Europe.
- 3. Contrats mis en œuvre dans toute la région :** ces contrats ont une dimension régionale globale, visant à bénéficier à la région NoA dans son ensemble.

La plupart des résultats des contrats régionaux ont été rapportés dans les sections par pays présentées ci-dessus (sections 5.2 à 5.4), puisque la majorité sont ventilées par pays. Néanmoins, certains produits fournis par les contrats régionaux ne peuvent pas être ventilés par pays, soit parce qu'ils ne sont pas pertinents (par exemple : une stratégie ou une conférence régionale), soit parce que les données désagrégées ne sont pas disponibles. Une brève évaluation des résultats des contrats régionaux qui ne sont pas ventilés par pays est présentée ci-dessous.

Tableau 15

Indicateurs FFU pour certains contrats régionaux : valeurs cumulées 2017 – mai 2023		
Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Valeurs 2017 - 2023
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	2	204
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	3	1 127
4.6 Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	1	3
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	2	2
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	1	1
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	2	3

Deux contrats régionaux ont contribué à renforcer 204 institutions et acteurs non étatiques en matière de protection et de gestion des migrations (indicateur FFU 3.6). À cet égard, le contrat « Migration de ville à ville en Méditerranée - MC2CM - Phase II » (T05.412 – ICMPCD) a soutenu 144 institutions et acteurs non étatiques à travers 47 sessions de formation, 21 « Actions urbaines ciblées » et huit Pear Événements d'apprentissage (PLE). De même, le contrat « Facilité de protection et de réintégration des migrants en Afrique du Nord » (T05.800 – OIM) a contribué au renforcement de 60 institutions via des sessions de formation : 13 publiques et 47 non gouvernementales, dont des représentants des médias et des OSC. Conformément au résultat précédent et à l'indicateur FFU, 1 127 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations par le biais de trois contrats régionaux (indicateur FFU 3.7). Notamment, le contrat « Migration Méditerranéenne Ville à Ville - MC2CM - Phase II » (T05.412 – ICMPCD), a dispensé des sessions de formation et organisé des événements pour 1 099 participants de plusieurs pays, tels que le Maroc, la Tunisie, le Liban, la Jordanie, la Palestine et l'Espagne.

Le contrat « Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 – ONUDC) a soutenu l'élaboration de trois plans de formation (indicateur FFU 4.6), tandis que deux contrats ont contribué à la mise en œuvre de deux systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données (indicateur FFU 5.2) : « MEETAfrica : Mobilisation Européenne pour l'Entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 » (T05.1464 - Expertise France) a soutenu la création d'une plateforme numérique pour connecter les entrepreneurs de la diaspora aux opportunités d'affaires (conseil, financement, etc.), et « Migration de ville à ville en Méditerranée - MC2CM

- Phase II » (T05.412 – ICMPD) a créé l'iMap migration Urban Hub, une plateforme interactive pour fournir un accès facile aux données et informations sur la migration dans la région euro- méditerranéenne. Le programme régional THAMM « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de travail et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord », T05.981 – OIT & OIM et T05.969 – GIZ) a soutenu l'élaboration d'un rapport de conférence régionale contenant plus de 15 leçons apprises et recommandations issues des discussions et des documents de recherche présentés lors de la « Conférence THAMM sur l'impact du COVID-19 sur la migration de main-d'œuvre dans les pays d'Europe et d'Afrique du Nord » tenue en juillet 2021 (indicateur FFU 5.3).

Enfin, deux contrats ont soutenu trois initiatives de coopération régionale (indicateur FFU 5.4). « MEETAfrica Phase 2 » (T05.1464 - Expertise France) a soutenu le réseau MEET, déployé en Europe et en Afrique pour soutenir les entrepreneurs de la diaspora, et le contrat « Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains » (T05.756 - ONUDC) a organisé un forum bilatéral entre des responsables gouvernementaux de Libye et du Bangladesh pour favoriser la coopération internationale afin de prévenir et de lutter contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants de ressortissants bangladais en Libye. Le même contrat a organisé une réunion en mai 2021 pour renforcer la coopération opérationnelle dans les enquêtes sur les cas de traite des personnes et de trafic illicite de migrants entre les pays d'origine, de transit et de destination en Afrique de l'Ouest, centrale et du Nord, réunissant une communauté de praticiens de la justice pénale pour partager des informations et des réponses de coopération internationale.

Effets à court terme boîte 15

MEETAfrica : Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 (T05.1464)

Objectifs spécifiques :

- > Renforcer les compétences et l'écosystème des acteurs d'accompagnement à l'entrepreneuriat de la diaspora.
- > Renforcer les compétences des entrepreneurs de la diaspora et leurs Fonds propres.

Priorité stratégique :

- 4 - Soutien à une meilleure gouvernance des migrations, à un retour volontaire assisté et à une réintégration durable.

Groupes cibles :

Acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat, entrepreneurs de la diaspora originaires de France, des pays africains ciblés et d'autres États membres de l'UE.

Partenaire FFU :

Expertise France (EF)

Portée géographique :

Régional (Maroc, Tunisie et autres pays africains)

Contribution FFU :

5 millions d'euros

Période de mise en œuvre : Octobre 2020 à octobre 2023

Résultats clés* :

- > 11 Actions de renforcement des capacités réalisées (séances de formation, ateliers, etc.).
- > 930 entrepreneurs informés et guidés en Europe et en Afrique.
- > 12 institutions bénéficiant d'actions de renforcement de capacités.
- > 142 projets entrepreneuriaux sélectionnés par appels à propositions, 93% d'entreprises développées et 62 projets financés.

Quelques effets à court terme** :

- > Le projet contribue à renforcer le dialogue politique sur les sujets de migration et les actifs de la diaspora engagés dans l'entrepreneuriat – bien qu'à des degrés divers dans chaque pays.
- > L'organisation d'un forum international à Paris en février 2023 pour les acteurs du projet (entrepreneurs agréés, représentants institutionnels et incubateurs de chaque pays concerné), leur a permis de se rencontrer et d'échanger des initiatives, des expériences et des défis dans leur pays.

Principaux défis** :

- > Durabilité des avantages et des services du projet, y compris la plateforme Hub proposée pour guider et informer les entrepreneurs.
- > Forte vulnérabilité des nouvelles entreprises.

* Sorties sélectionnées de la base de données NOASYS.

** Basé sur le rapport UE – Suivi axé sur les résultats (ROM) du 02/05/23.

6.

CONTRATS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Comme mentionné dans la section 3 Aperçu du portefeuille, sur les 110 contrats financés par le FFU dans la région d'Afrique du Nord, 20 sont des contrats d'assistance technique (18 % du total) avec un budget combiné de 20 millions d'euros (2 % du total). Ceux-ci ont été principalement mis en œuvre par des entreprises du secteur privé (55 %) et des organisations de la société civile (45 %) pour la fourniture des services suivants : suivi, évaluation et capitalisation ; communication et visibilité ; recherche ; et une assistance technique globale. À ce jour, neuf contrats d'assistance technique ont fait état de résultats contribuant à trois indicateurs FFU :

Tableau 16

Indicateurs FFU (code et nom)	Valeurs 2017 - 2022
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	1
5.2 Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	5
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	57

Dans le domaine du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage, cinq contrats ont soutenu le développement de cinq systèmes de suivi (indicateur FFU 5.2). Entre 2016 et 2017, le contrat « Développement d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le guichet Afrique du nord du Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'UE pour l'Afrique » (T05.170) a posé le cadre du système mis en œuvre plus tard par le contrat « Appui à la réalisation et à la mise en œuvre du Système de Suivi et d'Évaluation du Guichet NoA » (T05.216) qui a livré six rapports entre 2017 et 2021. Depuis 2021, le contrat « Système de Suivi et d'Apprentissage pour le Guichet Afrique du Nord du FFU » (T05.1635) a mis à jour le système précédent, créé un outil de collecte de données et de reporting en ligne (appelé NOASYS) et livré le premier rapport annuel NoA MLS en 2022. De plus, le contrat « Surveillance par un tiers des résultats en Libye » (T05.1076) surveille les réalisations et les résultats des contrats du FFU en Libye et a produit jusqu'à présent cinq rapports semestriels, tandis que le « Tiers surveillant l'impact local en Libye » (T05.1117) évalue leur alignement sur les droits de l'UE et a produit 29 rapports à ce jour. Concernant les évaluations externes, deux contrats sont en cours et devraient être finalisés d'ici fin 2023 : « Évaluation Protection en Libye » (T05.2118) et « Évaluation Protection Régionale » (T05.2138), avec d'autres prévus dans le prochain mois.

D'autres contrats d'assistance technique ont apporté une aide dans les domaines de la communication, de la programmation et de la mise en œuvre de contrats opérationnels. Par exemple, le contrat « Soutien à la communication et à la visibilité du volet Afrique du Nord du FFU » (T05.530), visait à améliorer la sensibilisation du public au soutien du FFU dans la région NoA entre 2018 et 2020 ; le contrat « Étude de formulation et d'identification d'un projet de déploiement des politiques migratoires dans le développement local au Maroc » (T05.304) a réalisé une étude pour orienter la programmation du FFU au Maroc entre 2017 et 2020 ; et le contrat « Construire, diffuser et opérationnaliser une politique et des pratiques de gouvernance des migrations fondées sur des données probantes en Afrique du Nord » (T05.637) a développé la recherche et favorisé la création du Réseau universitaire sur la migration (NAMAN) entre 2019 et 2021 (indicateur 5.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne). En outre, trois contrats intitulés « Surveillance de l'économie politique du trafic d'êtres humains en Libye et dans le Grand Sahara » (T05.236) ont produit 14 rapports abordant des sujets tels que le trafic d'êtres humains, la migration irrégulière et le crime organisé dans la région de 2018 à ce jour. En outre, quatre contrats ont soutenu ou soutiennent le contrat opérationnel T05.252 mis en œuvre par MSMEDA en Égypte : un pour le développement d'un système d'audit (T05.285), deux pour la conception d'une politique et de lignes directrices de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. (T05.1025), et un autre propose un support à l'évaluation, après avoir livré une étude de référence en 2022 (T05.1862).

7.

ANALYSE DES PERFORMANCES

La section actuelle présente les résultats sur la performance d'un échantillon de contrats FFU en Afrique du Nord sur la base des rapports du système de suivi axé sur les résultats (ROM) de l'UE¹⁴³. L'analyse présentée ci-dessous est un résumé du rapport consolidé « Fiche Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique du Nord – septembre 2019 – octobre 2022 »¹⁴⁴, qui couvre 35 contrats, représentant 32 % du portefeuille global du FFU Afrique du Nord.

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS ROM

- > Plus de 80 % des contrats examinés sont très pertinents, car ils répondent correctement aux besoins des groupes cibles et sont correctement alignés sur les politiques des pays partenaires. Ils sont mis en œuvre par les partenaires appropriés du FFU, mais dans près de la moitié d'entre eux, des problèmes se posent en termes d'appropriation et de capacité des groupes cibles.
- > La valeur ajoutée de l'UE est évidente, dans la mesure où les contrats confèrent l'expertise et la légitimité de l'UE aux différentes parties prenantes. Dans la plupart des cas, un bon niveau de coordination et de complémentarité a été identifié, avec des contrats combinant des fonds et des actions de différents donateurs et partenaires.
- > Les partenaires du FFU ont intégré les enseignements tirés des interventions précédentes. Cependant, la moitié des contrats montrent des faiblesses dans leurs matrices de cadre logique (LFM), ce qui a eu des effets négatifs en termes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.
- > Le critère d'efficacité est le plus critique, principalement pour trois raisons : la lourdeur des modalités de mise en œuvre, les difficultés de décaissement et d'exécution des fonds et la longueur des processus bureaucratiques dans les pays partenaires. L'ensemble de ces éléments entraîne des retards dans la mise en œuvre.
- > En termes d'efficacité, plus de la moitié des contrats examinés ont la capacité et les conditions nécessaires pour atteindre les résultats escomptés. Toutefois, les effets positifs ou les changements prévus parmi les groupes cibles restent un défi pour la plupart des contrats, principalement en raison des problèmes d'efficacité identifiés ci-dessus. D'un autre côté, la plupart des contrats ont effectivement influencé les politiques et programmes des partenaires, comme prévu.
- > Concernant la durabilité des prestations et des services, le renforcement de la résilience des bénéficiaires et l'implication du secteur privé s'avèrent positifs. Cependant, des défis subsistent en termes de faible capacité financière des groupes cibles et de faibles capacités institutionnelles.
- > Presque tous les contrats examinés adhèrent aux principes de l'approche fondée sur les droits, et la moitié d'entre eux disposent de plans d'action et de pratiques opérationnels en matière de genre. Les aspects environnementaux ne sont généralement pas pris en compte, principalement parce qu'ils sont considérés comme non pertinents en raison de la nature des contrats.
- > Une grande majorité des contrats sont conformes aux exigences de l'UE en matière de communication et de visibilité.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS LES PLUS FRÉQUENTES DES RAPPORTS ROM

- > Pour la programmation future : les partenaires du FFU amélioreront les phases de conception, en renforçant l'analyse et les consultations pendant la phase de conception et en identifiant clairement les facteurs de durabilité.
- > Rationaliser les mécanismes de mise en œuvre et ajuster les délais.
- > Concevoir et mettre en œuvre des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes et ventiler les indicateurs par sexe, le cas échéant.
- > Harmoniser les stratégies de communication et de visibilité entre les différentes organisations et partenaires pour garantir qu'il existe une approche commune et reconnaissable au niveau du FFU.

143. Les examens ROM sont des évaluations externes et impartiales des contrats en cours, visant à améliorer la gestion axée sur les résultats. Sur la base d'un examen documentaire approfondi et de consultations avec des informateurs clés sur le terrain, les experts du ROM analysent l'exécution des contrats selon huit critères et questions de suivi standardisés, présentant un ensemble de conclusions et de recommandations. Pour plus d'informations, voir : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/monitoring-and-evaluation_en

144. Élaboré par « ROM Lot 3 Neighbourhood », mis en œuvre par Particip GmbH.



ANNEXES

Annexe 1 :

Liste des contrats du portefeuille FFU Afrique du Nord au 31 août 2023

Annexe 2 :

Contribution du FFU en Afrique du Nord aux indicateurs du cadre de résultats de l'Europe Globale

Annexe 3 :

Note méthodologique du système de suivi et de capitalisation du FFU en Afrique du Nord (version longue)

Annexe 4 :

Notes méthodologiques sur les indicateurs de résultats communs du FFU (version courte)

Annexe 1 : Liste des contrats du portefeuille FFU en Afrique du Nord au 31 août 2023



ÉGYPTE

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Montant engagé	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique 1 : protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.252	S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière grâce à l'employabilité et aux travaux à forte intensité de main d'œuvre (ELIW)	MSMEDA	27 000 000	2019	2024	EN COURS
T05.441	Renforcement des capacités grâce au développement des infrastructures urbaines dans les zones urbaines touchées par la migration	GIZ	17 000 000	2020	2024	EN COURS
T05.60	Soutenir les communautés – la santé pour tous	Croix Rouge allemande	1 400 000	2021	2023	EN COURS
T05.61	S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte	Plan International	970 475	2021	2024	EN COURS
T05.255	Programme multi-éducatif pour la promotion de l'emploi dans les zones touchées par la migration	AICS	6 029 525	2021	2025	EN COURS
T05.275	S'attaquer aux moteurs économiques de la migration irrégulière	NCW	4 600 000	2021	2025	EN COURS
Priorité stratégique 4 : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable						
T05.1334	Améliorer la gestion des migrations grâce au soutien institutionnel	AECID	3 000 000	2020	2025	EN COURS

Contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne en Égypte	Portefeuille global du Fonds FFU Égypte				Couverture du rapport NoA MLS 2023			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	0	0	0	0	0	100	0	100
En cours	7	100	60 000 000	100	7	100	60 000 000	100
TOTAL	7	100	60 000 000	100	7	100	60 000 000	100



LIBYE

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Montant engagé	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique 1 : protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.156	Renforcer la protection internationale et la fourniture de l'assistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux migrants et aux communautés d'accueil en Libye	HCR	13 000 000	2017	2018	TERMINÉ
T05.714	Approche intégrée de la protection et de l'aide d'urgence aux migrants vulnérables et bloqués		13 000 000	2018	2019	TERMINÉ
T05.1234	Gérer les flux migratoires mixtes : améliorer la protection et l'assistance à ceux qui en ont besoin en Libye		13 000 000	2020	2020	TERMINÉ
T05.1506	Gérer les flux migratoires mixtes : protection, assistance sanitaire, résilience et engagement communautaire		13 000 000	2021	2021	TERMINÉ
T05.141	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye	OIM	38 000 000	2017	2021	TERMINÉ
	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye		16 800 000	2017	2021	TERMINÉ
	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye		16 000 000	2019	2021	TERMINÉ
T05.1629	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye - phase 2		13 900 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.157	Le développement municipal dans un contexte de migration mixte	GIZ	10 000 000	2017	2020	TERMINÉ
T05.62	Renforcer la protection et la résilience des populations déplacées en Libye	RDC	5 829 685	2017	2020	TERMINÉ
T05.511	Améliorer la résilience globale des migrants et des communautés d'accueil grâce à un meilleur accès à des services de santé de qualité en Libye	IRC	2 992 993	2018	2021	TERMINÉ
T05.1357	Renforcer la protection et la résilience des groupes vulnérables dans l'urgence liée au COVID-19	IMC	985 109	2020	2021	TERMINÉ
T05.1211	PEERS : Environnement favorable à la protection et services de résilience	CEVI	4 991 483	2020	2022	TERMINÉ
T05.1447	Aider les autorités libyennes à relever les défis liés au COVID-19 et à aider les groupes vulnérables	OIM	8 000 000	2020	2022	TERMINÉ
T05.1778	Libye COVID-19 : Protéger les populations les plus vulnérables de la pandémie de COVID 19 en Libye	IMC	1 000 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.1968	Fourniture de services aériens en Libye en réponse au COVID-19	PAM	1 000 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.1418	Renforcer la riposte nationale contre la tuberculose en Libye en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables	OMS + OIM	3 300 000	2020	2022	TERMINÉ

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Montant engagé	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
T05.144	Programme de renforcement de la résilience pour les enfants vulnérables en Libye y compris les communautés d'accueil les enfants migrants et réfugiés	UNICEF	11 000 000	2017	2023	TERMINÉ
	Programme de renforcement de la résilience pour les enfants vulnérables en Libye y compris les communautés d'accueil les enfants migrants et réfugiés - Phase 2		7 000 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.1443	Protéger les populations les plus vulnérables de la pandémie de COVID 19 en Libye	UNICEF	6 000 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.1185	Élargir l'environnement et les services de protection pour les flux migratoires mixtes et les Libyens vulnérables le long des routes migratoires en Libye et soutenir la stabilisation socio-économique locale	FNUAP	5 000 000	2019	2023	TERMINÉ
T05.1445	Renforcer la capacité des autorités libyennes à relever les défis liés au C-19 et à assurer la protection de la population libyenne y compris des groupes vulnérables	OMS	7 100 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.149	Renforcer les capacités locales pour la résilience et le relèvement	PNUD	17 083 271	2017	2021	TERMINÉ
T05.1253	TOP UP : Renforcer les capacités locales pour la résilience et le redressement		18 000 000	2020	2024	EN COURS
T05.437	Relèvement stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 1 (RSSD 1)	AICS	22 000 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.1849	Relèvement stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 2 (RSSD 2)		16 000 000	2021	2024	EN COURS
T05.468	Relèvement stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 1 (RSSD 1)	UNICEF	10 000 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.1868	Relèvement stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 2 (RSSD 2)		4 000 000	2021	2024	EN COURS
T05.466	Relèvement stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 1 (RSSD 1)	PNUD	18 000 000	2018	2023	EN COURS
T05.1871	Relèvement stabilité et développement socio-économique en Libye – Phase 2 (RSSD 2)		6 120 000	2021	2024	EN COURS
T05.1453	Développement municipal dans le contexte de la migration mixte Phase 2	GIZ	10 000 000	2020	2023	EN COURS
Priorité stratégique 2 : soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains						
T05.213	Appui à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye – Phase 1	Ministère de l'Intérieur	42 223 927	2017	2024	EN COURS
T05.1637	Appui à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye - Phase 2		16 800 000	2020	2024	EN COURS

Contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne En Libye	Portefeuille global du Fonds FFU Libye				Couverture du rapport NoA MLS 2023			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	25	76	259 982 541	66	25	100	259 982 541	100
En cours	8	24	113 143 927	34	8	100	113 143 927	100
TOTAL	33	100	391 126 468	100	33	100	391 126 468	100



Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Montant engagé	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique 1 : protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.138	Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les Droits de l'Homme et la dimension de genre	AECID	5 500 000	2017	2022	TERMINÉ
T05.431	Empowerment juridique des personnes migrantes	ENABEL	4 580 000	2018	2023	TERMINÉ
T05.2021	Assistance Technique en consolidation du programme d'Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité au Maroc	Niras AS	921 000	2022	2024	EN COURS
T05.1481	Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité	Fondation Entre cultures Fe et Alegria	1 833 771	2020	2023	EN COURS
T05.1479	Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité	Handicap	1 805 000	2020	2023	EN COURS
T05.1477	Protection et Santé des migrants (PROSAM-Maroc)	MDM Belgique	1 900 000	2020	2023	EN COURS
Priorité stratégique 2 : soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains						
T05.1191*	Appui aux actions des autorités marocaines sur la gestion des flux migratoires (...) pour améliorer la protection des migrants et la sensibilisation des jeunes aux risques de la migration irrégulière	Gouvernement du Royaume du Maroc	97 857 143	2020	2021	TERMINÉ
T05.1590	SAVE : Soutien dans le repérage/ l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains	Comite c/ l'Esclavage Moderne	600 000	2021	2024	EN COURS
T05.2029	AT auprès des membres de la Commission nationale, chargée de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains au Maroc, et de son secrétariat	Altaïr Asesores	936 421	2022	2024	EN COURS
T05.888	Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc	FIIAPP	44 000 000	2019	2025	EN COURS
Priorité stratégique 3 : soutien à la migration de main-d'oeuvre						
T05.501	Coopération Sud-Sud en matière de migration	GIZ	8 613 500	2018	2022	TERMINÉ
Priorité stratégique 4 : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable						
T05.1055	Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional	ENABEL	8 000 000	2020	2023	EN COURS

Contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne au Maroc	Portefeuille global du FFU Maroc				Couverture du rapport NoA MLS 2023			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	4	33	116 550 643	66%	3	75	18 693 500	16
En cours	8	67	59 996 192	34%	8	100	59 996 192	100
TOTAL	12	100	176 546 835	100%	11	92	78 689 692	45

* Non inclus dans le rapport NoA MLS 2022 (pour plus d'informations, voir la section 2.3 « Défis et limites du rapport 2022 »).

TUNISIE

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Montant engagé	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique 1 : protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.1943	Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie - ProMITAD	ASF, STC, MDM, TdA	4 320 000	2021	2024	EN COURS
Priorité stratégique 4 : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable						
T05.208	Développement des opportunités d'emploi et d'investissement	GIZ	4 000 000	2017	2021	TERMINÉ
T05.139	Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour	Expertise France	2 500 000	2017	2021	TERMINÉ
T05.186	Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie	AFD	3 300 000	2017	2022	TERMINÉ
T05.350	Opérationnalisation de la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire de la Tunisie	ICMPD	3 000 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.1925	Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration – phase II	Expertise France	3 900 000	2021	2024	EN COURS
T05.1941	Programme Gouvernance et Stratégie Tunisie, ProGreS Migration Tunisie - phase II	ICMPD	1 800 000	2021	2024	EN COURS

Contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne en Tunisie	Portefeuille global du FFU Tunisie				Couverture du rapport NoA MLS 2023			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	4	57	12 800 000	56	4	100	12 800 000	100
En cours	3	43	10 020 000	44	3	100	10 020 000	100
TOTAL	7	100	22 820 000	100	7	100	22 820 000	100

RÉGIONAL

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Montant engagé	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique 1 : protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.59	Lutter contre la migration mixte à risque	Sauver les Enfants	987 723	2017	2020	TERMINÉ
T05.366	Renforcement de la protection de la résilience des personnes plus vulnérables sur la route migratoire	Médecins du Monde	736 943	2018	2020	TERMINÉ
T05.1389	Promouvoir la cohésion sociale en Libye	RDC/IRC/DDG	2 000 000	2020	2022	TERMINÉ
T05.796	Renforcer la protection, l'assistance et les solutions pour sauver des vies, y compris la réinstallation des personnes relevant de la compétence du HCR ayant des besoins de protection internationale en Libye et en Afrique de l'Ouest (Niger et Burkina Faso)	HCR	8 000 000	2017	2022	TERMINÉ
T05.1152	Améliorer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord		8 805 000	2020	2021	TERMINÉ
T05.1154	Améliorer l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord		2 210 000	2020	2021	TERMINÉ
T05.1156	Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie		2 935 000	2020	2021	TERMINÉ
T05.1156	Réponse d'urgence au COVID-19 dans les pays NoA pour les populations les plus vulnérables		-	2020	2021	TERMINÉ
T05.1533	Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés (Libye et Égypte) et le regroupement familial		3 700 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.800	Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord		OIM	10 000 000	2018	2022
	VHR : retour volontaire d'urgence de 15.000 migrants bloqués supplémentaires depuis la Libye	24 000 000		2018	2022	TERMINÉ
	Initiative conjointe UE-OIM en Afrique du Nord - Compléter l'aide humanitaire au retour volontaire et à la réintégration	24 000 000		2020	2022	TERMINÉ
T05.240	Pilier DEV pour soutenir le Programme de Développement Régional et de Protection (RDPP) - Phase II	8 000 000		2019	2022	TERMINÉ
T05.1552	Réponse régionale au COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables	7 550 000		2020	2023	TERMINÉ
T05.1391	Initiative de développement et d'intégration des municipalités en Libye (MUNDIL)	CNRC	2 000 000	2020	2022	TERMINÉ
T05.1396	Renforcer la résilience, l'inclusion et la cohésion sociale dans le Fezzan	ACTED/Impact	2 000 000	2020	2023	TERMINÉ

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Montant engagé	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
T05.1400	Promouvoir les opportunités de moyens de subsistance pour les migrants et les communautés d'accueil vulnérables dans le Grand Caire	Save the Children	800 000	2021	2023	TERMINÉ
T05.1393	Programme d'Appui à l'Autonomisation et à l'Inclusion des Populations (PAAIP)	CEFA & Terre d'Asile	2 000 000	2020	2023	EN COURS
T05.1398	Main dans la main vers un avenir meilleur pour les migrants et la communauté d'accueil en Égypte	CARITAS	1 199 986	2020	2023	EN COURS
T05.1402	Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées au Maroc dans le monde du Travail (Work4life - W4L)	Soletterre	2 000 000	2021	2024	EN COURS
Priorité stratégique 2 : soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains						
T05.519	Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb (BMP- Maghreb)	ICMPD	55 000 000	2018	2024	EN COURS
T05.908	Programme TOP-UP de gestion des frontières pour la région du Maghreb (BMP- Maghreb) - Phase 2		10 000 000	2021	2024	EN COURS
T05.756	Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains	ONU DC	15 000 000	2019	2024	EN COURS
Priorité stratégique 3 : soutien à la migration de main-d'œuvre						
T05.969	Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM)	GIZ	8 000 000	2019	2023	TERMINÉ
T05.981	Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM)	OIT + OIM	7 000 000	2019	2023	EN COURS
T05.1410	Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM)	ENABEL	5 000 000	2020	2024	EN COURS
T05.1950	Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration de main d'œuvre et la mobilité en Afrique du Nord – THAMM Phase II	OFII	6 000 000	2022	2025	EN COURS
Priorité stratégique 4 : soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable						
T05.412	Migration de ville à ville en Méditerranée (MC2CM) - Phase II	ICMPD	5 550 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.1986	Migration de ville à ville en Méditerranée (MC2CM) - Phase III		1 110 000	2022	2024	EN COURS
T05.1800	Mécanisme d'assistance technique en Libye pour les migrations		2 000 000	2021	2023	EN COURS
T05.1464	RENCONTRE Afrique Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2	Expertise France	5 000 000	2020	2023	EN COURS

FFU régional contrats	Portefeuille global du FFU Contrats régionaux				Couverture du rapport NoA MLS 2023			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	19	61	121 274 666	52	19	100	121 274 666	100
En cours	12	39	111 309 986	48	12	100	111 309 986	100
TOTAL	31	100	232 584 652	100	31	100	232 584 652	100

ASSISTANCE TECHNIQUE

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de mise en œuvre	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
5. Assistance technique					
T05.304	Étude de formulation et identification d'un projet de déploiement des politiques migratoires dans le développement local au Maroc	298 023	2017	2020	TERMINÉ
T05.170	Développement d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le guichet Afrique du Nord du FFU	226 040	2016	2017	TERMINÉ
T05.216	Appui à l'achèvement et à la mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation du FFU-NOA (MENOA)	2 039 474	2017	2021	TERMINÉ
T05.385	Audit du système de l'Agence de développement des micro, petites et moyennes entreprises en ÉGYPTÉ (MESMEDA)	38 826	2018	2018	TERMINÉ
T05.530	Soutien à la communication et à la visibilité du volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique	293 100	2018	2020	TERMINÉ
T05.637	Élaborer, diffuser et opérationnaliser des politiques et des pratiques de gouvernance des migrations fondées sur des données probantes en Afrique du Nord	2 798 270	2019	2021	TERMINÉ
T05.1025	TA pour mettre en œuvre une politique de gestion des risques et des lignes directrices de gestion des risques à l'échelle de l'organisation au MSMEDA	90 108	2019	2022	TERMINÉ
	TA pour mettre en œuvre une politique de gestion des risques et des lignes directrices de gestion des risques à l'échelle de l'organisation au MSMEDA	47 500	2021	2022	TERMINÉ
T05.236	Surveillance de l'économie politique du trafic d'êtres humains en Libye et dans le Grand Sahara	701 113	2018	2023	TERMINÉ
	Surveillance de l'économie politique du trafic d'êtres humains en Libye et dans le Grand Sahara*	2 700 000	2018	2023	TERMINÉ
	Surveillance de l'économie politique du trafic d'êtres humains en Libye et dans le Grand Sahara*	2 499 952	2018	2023	TERMINÉ
T05.2015	Altaï Leçons apprises - Part Afrique du Nord (contractée par le guichet FFU-HoA)	115 500	2020	2021	TERMINÉ
T05.1117	Un tiers surveillant l'impact local en Libye - Phase I	1 499 707	2020	2022	TERMINÉ
	Un tiers surveillant l'impact local en Libye - Phase II*	750 133	2020	2022	TERMINÉ
T05.1076	Surveillance par une tierce partie des résultats en Libye - Phase I	2 000 000	2019	2023	EN COURS
	Surveillance par une tierce partie des résultats en Libye - Phase II	1 000 000	2019	2023	EN COURS
T05.1862	Recherche d'impact MSMEDA	569 860	2021	2023	EN COURS
T05.2118	Protection des évaluations en Libye	238 602	2022	2023	EN COURS
T05.2138	Évaluation Protection Régionale	118 552	2022	2023	EN COURS
T05.1635	Système de suivi et de capitalisation pour l'Afrique du Nord Volet du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique	1 863 042	2021	2024	EN COURS

Contrats FFU d'assistance technique	Portefeuille global du FFU Contrats TS				Couverture du rapport NoA MLS 2022			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	14	70	14 097 746	71	14	100	14 097 746	100
En cours	6	30	5 790 056	29	6	100	5 790 056	100
TOTAL	20	100	19 887 802	100	20	100	19 887 802	100

Annexe 2: Contribution du FFU NoA aux indicateurs du cadre de résultats de l'Europe globale

Au cours de l'exercice de collecte de données pour le rapport de cette année, l'équipe NoA MLS a également abordé la contribution des contrats du FFU dans la région NoA à un ensemble d'indicateurs clés du **Cadre de résultats global pour l'Europe (GERF)**¹⁴⁵. Cela se fait selon les étapes suivantes :

1. Un ensemble d'indicateurs liés aux migrations du GERF a été communiqué par la DG ELARG :
 - 2.20:** Nombre de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou de personnes issues des communautés d'accueil protégées ou assistées avec le soutien de l'UE.
 - 2.21:** Nombre de stratégies ou de politiques de gestion des migrations ou de déplacements forcés (a) élaborées/révisées, ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE.
 - 2.23:** Nombre d'institutions étatiques et d'acteurs non étatiques soutenus par l'UE dans les domaines de la sécurité, de la gestion des frontières, de la lutte contre l'extrémisme violent, de la prévention des conflits, de la protection de la population civile et des droits de l'homme.

En outre, les indicateurs GERF suivants ont été inclus par l'équipe NoA MLS, en raison de leur pertinence dans le contexte FFU Afrique du Nord et de leur visibilité potentielle :

- 2.13:** Nombre (a) d'emplois, (b) d'emplois verts soutenus/maintenus par l'UE.
 - 2.29:** Nombre de politiques gouvernementales élaborées ou révisées avec la participation des organisations de la société civile grâce au soutien de l'UE.
2. Au cours du processus de collecte, de mise en correspondance et d'agrégation des données, l'équipe NoA MLS s'occupe de la mise en correspondance des indicateurs des contrats avec les indicateurs du FFU et les indicateurs GERF.
 3. Tout au long du processus, une attention particulière est portée à éviter les doubles comptages, car plusieurs indicateurs du FFU contribuent à réduire le nombre d'indicateurs GERF (en particulier le GERF 2.20). Un processus de contrôle qualité en deux phases a été mis en œuvre : au niveau du contrat et au niveau agrégé.

4. Le rapport de la contribution des contrats du FFU aux indicateurs GERF est présenté ci-dessous :

Indicateurs GERF	Nombre de contrats	Pays partenaires impliqués	Valeurs cumulatives 2017 - 2023
2.13 Nombre (a) d'emplois, (b) d'emplois verts soutenus/maintenus par l'UE	9	4	5 627
2.20 Nombre de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur du pays ou de personnes issues des communautés d'accueil protégées ou assistées avec le soutien de l'UE	61	4	5 064 806
2.21 Nombre de stratégies ou politiques de gestion des migrations ou de déplacements forcés (a) élaborées/révisées, ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE	23	4	270
2.23 Nombre d'institutions étatiques et d'acteurs non étatiques soutenus par l'UE en matière de sécurité, de gestion des frontières, de lutte contre l'extrémisme violent, de prévention des conflits, de protection de la population civile et des droits de l'homme	33	4	712
2.29 Nombre de politiques gouvernementales élaborées ou révisées avec la participation des organisations de la société civile grâce au soutien de l'UE	2	1	24

145. Cadre de résultats global pour l'Europe : <https://europa.eu/capacity4dev/parau/eu-rfi>

Annexe 3: Note méthodologique du système de suivi et de capitalisation en Afrique du Nord

Introduction : Objectif de la présente note méthodologique

*NoA MLS :
pourquoi, quoi,
comment ?*

Cette note méthodologique a pour but d'informer toutes les parties prenantes clés du guichet Afrique du Nord (NoA) Fond Fiduciaire d'Urgence :

- > **Pourquoi** le système de suivi et de capitalisation du FFU NOA (NoA MLS) est nécessaire.
- > **Qui** sont les principales parties prenantes du système.
- > **Comment** cela fonctionne.

Pourquoi le MLS du FFU NOA est-il nécessaire ?

> Suivi et apprentissage : Une nécessité et une exigence

*Un MLS pour
soutenir une
gestion saine*

Un instrument aussi important que le Fonds européen pour les technologies de l'information exige une approche de gestion axée sur les résultats et un système de pilotage fondé sur des preuves, et doit respecter les normes de responsabilité publique. Le NoA MLS se veut un outil essentiel pour aider l'équipe FFU à répondre à ces exigences.

*Phase précédente :
le système MENOA*

Le développement du système de suivi et d'évaluation dans le volet Afrique du Nord du FFU (connu sous le nom de MENOA) a commencé en octobre 2016 et a été mis en œuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) jusqu'en septembre 2021.

*Recommanda-
tions de la CEA*

L'audit de performance de la Cour des comptes européenne (CCE), publié en 2018, a recommandé de poursuivre le développement et l'opérationnalisation du système de suivi du FFU afin de soutenir une vue d'ensemble complète des résultats obtenus par le FFU Afrique. Dans la région Nord de l'Afrique (NoA), ces exigences ont été initialement traitées par le système MENOA, mis en œuvre entre 2016 et 2021, et sont actuellement approfondies dans un système MLS basé sur une logique d'intervention actualisée soutenue par des indicateurs standardisés.

*Phase actuelle : le
NoA MLS*

Le nouveau NoA MLS est ancré sur un ensemble de processus et d'indicateurs standardisés reliant différents systèmes de reporting sans générer de charge de travail supplémentaire pour les partenaires du FFU. Ces indicateurs normalisés englobent principalement le cadre de résultats du FFU¹⁴⁶ et le cadre de résultats de Global Europe¹⁴⁷.

> Le projet MLS de la NOA

*Répondre aux
recommandations
de la CEA : De
MENOA à NoA MLS*

En décembre 2021, le consortium InProvE a commencé la mise en œuvre du système de suivi et de capitalisation pour le volet Afrique du Nord du FFU (NoA MLS). Ce contrat peut être considéré comme la deuxième phase de MENOA, visant à répondre pleinement aux besoins des principales parties prenantes du FFU en Afrique du Nord, principalement en termes de conformité aux normes de gestion et de responsabilité suivant une approche axée sur les résultats.

146. FFU Africa Monitoring and Evaluation Framework: https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/content/results-monitoring-and-evaluation_en

147. Global Europe Results Framework: <https://europa.eu/capacity4dev/parau/eu-rfi>

Objectif : Mettre en place un système basé sur des preuves pour le cycle d'intervention...

L'objectif global du MLS NoA est de « contribuer à l'utilisation d'une approche fondée sur des données probantes pour la programmation et la mise en œuvre d'interventions dans la région NoA, ainsi que d'informer la politique autour des thèmes du FFU dans la région ».

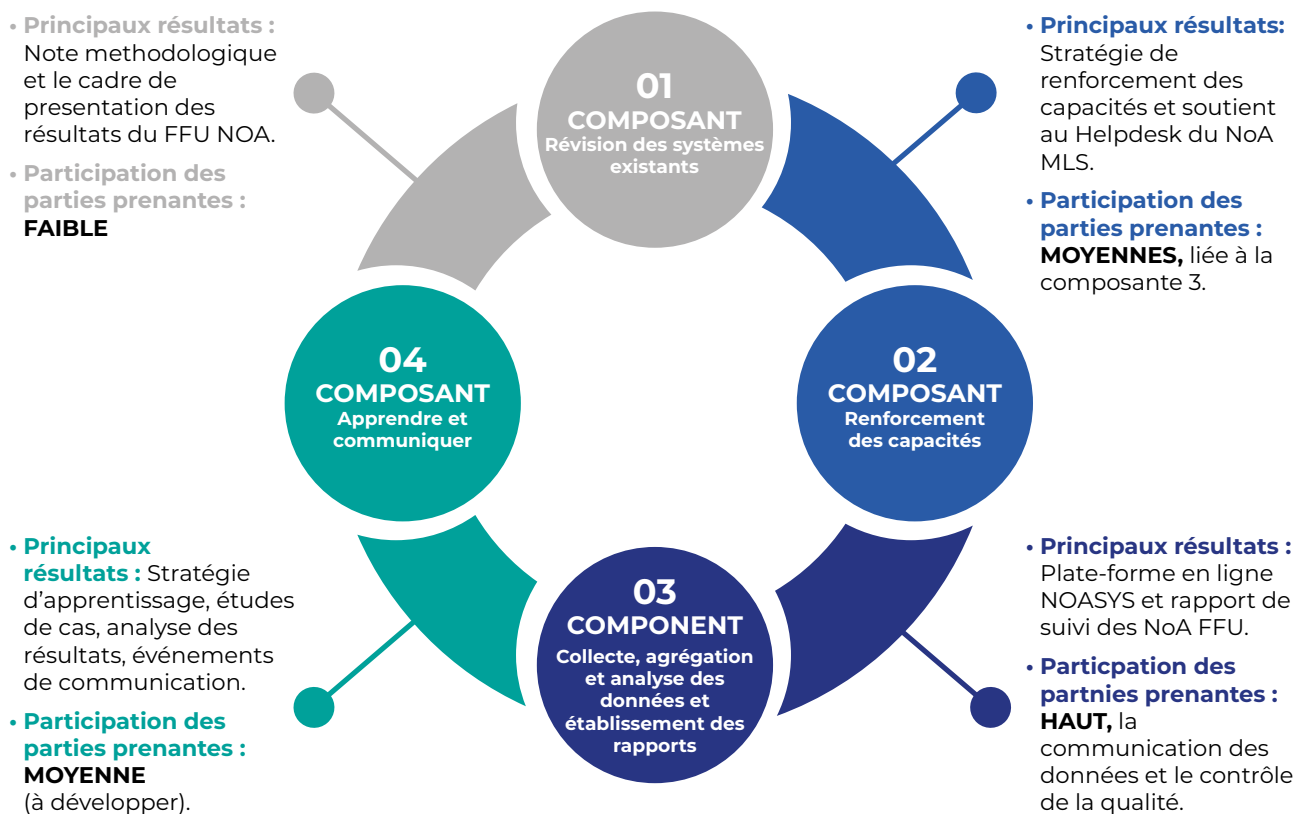
Les objectifs spécifiques sont :

1. Fournir à la DG ELARG un MLS efficace pour le suivi et le rapportage de l'avancement des activités du FFU dans la fenêtre Nord de l'Afrique.
2. Développer une stratégie d'apprentissage générant des connaissances fondées sur des preuves afin d'éclairer l'élaboration des politiques et la programmation future dans la région.

... par le biais de quatre composantes interdépendantes

Les activités du MLS du FFU NOA sont regroupées en quatre résultats ou composants interdépendants, détaillés ci-dessous :

Les quatre composantes du FFU NOA MLS



> Principes de mise en œuvre du MLS de la NoA

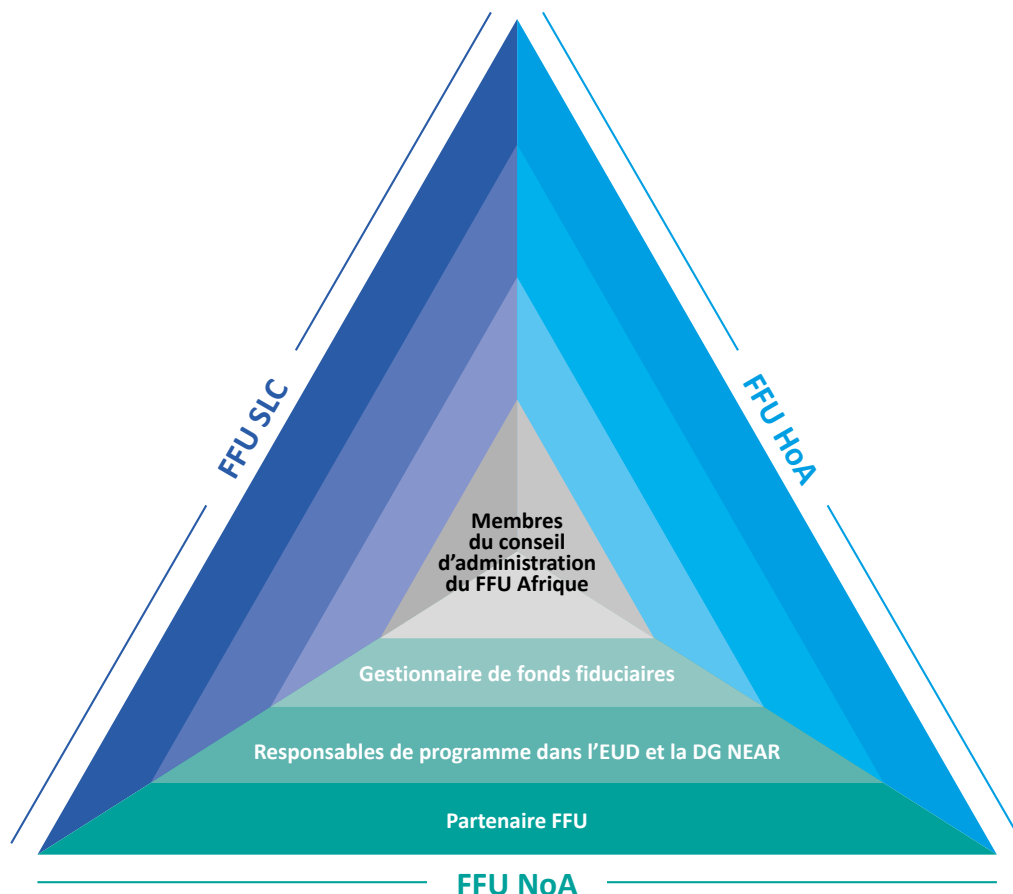
Des changements significatifs, un soutien personnalisé

La NoA MLS s'intègre dans le modus operandi de l'équipe FFU et des partenaires FFU afin d'obtenir leur pleine acceptation. Il est crucial de soutenir les parties prenantes de manière personnalisée lorsqu'il s'agit de modifier un système (complexe) existant. Pour éviter toute charge de travail supplémentaire inutile pour l'équipe EUTF et les partenaires FFU, et pour garantir l'élaboration en temps voulu du rapport de suivi du FFU NOA en 2022, l'équipe NoA MLS adopte une approche pragmatique et progressive pour aborder les changements, en particulier au cours de la première année. À cette fin, le NoA MLS est conçu et mis en œuvre selon les principes suivants : 1. Simplifier et rationaliser le processus de collecte, de rapprochement, d'agrégation, d'analyse et de rapport des données ; et 2. Accompagner les acteurs clés par un soutien personnalisé et des actions de renforcement des capacités.

Qui sont les parties prenantes ?

Les acteurs clés du FFU NoA...

Le MLS du FFU NOA s'adresse aux quatre principales catégories de parties prenantes du FFU NOA du FFU : Les partenaires du FFU, l'équipe du FFU (gestionnaires de programmes dans les délégations de l'UE et la DG NEAR), le gestionnaire du fonds fiduciaire et les membres du conseil d'administration du FFU Afrique.



...avec des besoins et des attentes différents

Chaque catégorie de parties prenantes a un rôle et des attentes différents vis-à-vis de l'EUTF NOAMLS, comme le montre le tableau ci-dessous :

Parties prenantes de l'AON du FFU, attentes et rôles

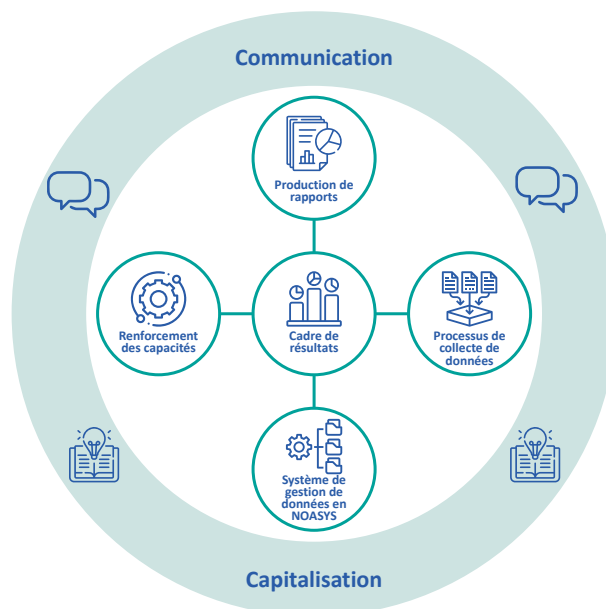
Partie(s) prenante(s)	Attentes concernant le NoA MLS	Rôles
Membres du conseil d'administration du FFU Afrique	Sur la base des principales sources d'information, y compris les rapports de suivi des FFU des trois régions...	...révise la stratégie du FFU, ajuste le champ d'application géographique et thématique, décide des modifications à apporter aux documents d'orientation, etc.
Gestionnaire de fonds fiduciaires	Basé sur les principales sources d'information, y compris le rapport de suivi de la NoA...	...examiner et approuver les actions à financer ; superviser la mise en œuvre des actions ; approuver les rapports et les comptes annuels pour transmission au Conseil d'administration ; etc.
L'équipe FFU dans les délégations de l'UE et la DG NEAR	Valider les données de résultats saisies dans NOASYS (ex ante ou ex post) ; utiliser les services MLS de NoA chaque fois que cela est nécessaire et/ou demandé.	Gestion globale et suivi des interventions du FFU NoA, aux niveaux national et régional.
Partenaires du FFU	Fournir des données et des informations sur les résultats à télécharger dans NOASYS ; interagir avec l'équipe NoA MLS pour contrôler la qualité des données, utiliser NoA MLS chaque fois que cela est nécessaire et/ou demandé (par exemple, Helpdesk, renforcement des capacités, sujets de S&E, etc.).	Mise en œuvre et suivi global des interventions.

Comment cela fonctionne : L'approche méthodologique pour le NoA MLS

> Aperçu

L'épine dorsale du NoA MLS est le nouveau cadre de présentation des résultats, un élément clé pour organiser la collecte, le rapprochement, l'agrégation, l'analyse et la présentation des données sur les résultats de toutes les interventions du FFU NOA¹⁴⁸ (terminées et en cours). Une fois le cadre conçu et approuvé par l'équipe NoA MLS et l'équipe FFU, la plateforme en ligne NOASYS est mise en place et testée avec un groupe de partenaires EUTF volontaires. Ensuite, le processus de collecte de données sur les résultats complets commencera afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'élaboration du rapport annuel de suivi de la NoA, prévu pour septembre 2022. En parallèle, des actions de renforcement des capacités sont menées, en se concentrant en 2022 sur les rencontres bilatérales et personnalisées : Partenaires FFU - Équipe NoA MLS. Enfin, la composante capitalisation et communication sera affinée et mise en œuvre, à partir de la fin de l'année 2022.

Le système MLS du FFU NOA en un coup d'œil



> Composante 1 : Révision du système et des données existants

Objectifs du composant 1

Un cadre simple de suivi des résultats

Le composant 1 fournit l'orientation méthodologique du nouveau MLS de la NoA. Ses principaux résultats sont la note méthodologique actuelle et le nouveau cadre de présentation des résultats de la NoA. Le MLS du FFU NOA est conçu pour fournir un rapport complet des résultats du FFU dans la région NoA et pour permettre l'agrégation des données avec les deux autres régions du FFU (SLC et HoA) au niveau du FFU Afrique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, il est harmonisé avec l'approche précédente du MENOA - c'est-à-dire pour assurer la continuité - tout en rationalisant la participation et la contribution de toutes les parties prenantes.

Aperçu des tâches du composant 1

Évaluer, ajuster, concevoir

Deux groupes de tâches ont été réalisés afin d'élaborer la méthodologie du nouveau MLS NoA, telle que décrite dans cette note : 1. Évaluer le précédent système MENOA ; et 2. Construire et/ou rationaliser le nouveau cadre de rapport sur les résultats du NoA et les processus associés pour collecter, comparer, agréger, analyser et rapporter les données de résultats.

Groupes de tâches du composant 1



Évaluer le MENOA précédent

- > Logique d'intervention
- > Processus
- > Rapports de suivi



Construire / rationaliser

- > Nouveau cadre de rapport sur les résultats
- > Lien avec les indicateurs FFU et GERF
- > Processus

148. Le paquet « Mieux légiférer » de 2017 utilise le terme « intervention » pour désigner les activités entreprises par l'UE, qui sont regroupées pour évaluer les performances. L'intervention en tant qu'entité dispose d'un ensemble cohérent d'apports et de résultats, d'un format de structure standard (Logframe), d'une théorie du changement développemental et d'une unité optimale pour le suivi opérationnel.

Évaluer l'ancien système MENOA

Assurer la continuité et l'harmonisation dans la mesure du possible

Pour assurer la continuité et l'harmonisation avec l'approche précédente - dans la mesure du possible -, une évaluation approfondie du système MENOA a été entreprise au début du contrat actuel, en analysant sa méthodologie, sa logique d'intervention et son processus de collecte, de rapprochement, d'agrégation, d'analyse et de rapport des données (y compris les précédents rapports de suivi des NoA). Cette évaluation a révélé plusieurs lacunes ou problèmes qui ont été pleinement pris en compte lors de la conception du nouveau MLS NoA, à savoir :

Lacunes à combler

- > **Une logique d'intervention complexe et rigide**, avec trop de niveaux dans la chaîne de résultats¹⁴⁹ et un lien insuffisant avec les quatre priorités stratégiques du FFU NoA¹⁵⁰. Cette situation a entravé les processus de collecte et de communication des données et l'efficacité des rapports de suivi des NoA.
- > **A Une utilisation limitée des 38 indicateurs communs de résultats (COI)¹⁵¹ du FFU**, avec des instructions données aux partenaires de l'EUTF de ne rendre compte que d'un à trois indicateurs communs de résultats par intervention. Cette approche a limité la capacité du MENOA à rendre compte de la contribution complète des interventions aux objectifs du NoA du FFU dans son ensemble (c'est-à-dire à obtenir une vue d'ensemble) et à agréger les données avec les deux autres régions du FFU.
- > **Une approche descendante prédominante**, les partenaires du FFU étant invités à aligner le LFM de leurs interventions en cours sur la nouvelle logique d'intervention du MENOA. Cette approche a généré quelques divergences entre les données rapportées et la réalité sur le terrain.
- > **Un processus et un flux de travail de collecte de données complexes et lourds**, comprenant 27 étapes et basés sur des outils de collecte de données hors ligne (DCT), ce qui le rend sujet à des erreurs humaines et génère des résistances de la part des partenaires FFU.

Conséquence : Des rapports non exhaustifs et solides

La conséquence la plus importante des lacunes mentionnées ci-dessus est que les rapports de suivi des NoA n'ont pas atteint les niveaux d'exhaustivité et de robustesse nécessaires pour rendre compte de l'ensemble des progrès et des performances des interventions dans la région NoA afin de soutenir l'équipe FFU - caractéristiques essentielles de tout système de suivi et de capitalisation.

Construire et /ou rationaliser le cadre de rapport des résultats du NoA

Un nouveau cadre de rapport sur les résultats de la NoA, plus simple

En tenant compte de la situation et des problèmes mentionnés ci-dessus, la nouvelle équipe MLS du FFU NOA a adopté une nouvelle approche : Passer de l'ancienne logique d'intervention à un cadre de rapport sur les résultats du FFU NOA plus adapté, englobant les caractéristiques et les objectifs suivants :

- > **Simple et complet** : il comprend tous les éléments nécessaires à la collecte, au rapprochement, à l'agrégation, à l'analyse et à la communication des données sur la base des indicateurs FFU¹⁵².

149. FFU-Afrique Objectif 3 (niveau 1) > Objectifs stratégiques de la NoA (niveau 2) > Objectifs spécifiques de la NoA (niveau 3) > Résultats Immédiats (niveau 4) > Sorties génériques (niveau 5).

150. Les quatre priorités stratégiques du FFU NOA découlent des quatre priorités définies par le conseil d'administration de l'EUTF pour la région NoA en 2018.

151. La liste des indicateurs de résultats communs FFU-Afrique est disponible ici : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/sites/default/files/revisted_list_of_indicators_en_0.pdf

152. Il est prévu que les indicateurs FFU comprennent deux catégories d'indicateurs : 1. Indicateurs de production communs (actuellement la seule catégorie existante : les 38 COI), 2. Indicateurs spécifiques à la région NoA pour les produits et les résultats de la région NoA (à identifier).

- > **Lié aux niveaux stratégiques du FFU Afrique et du FFU NOA :** En tenant compte des objectifs stratégiques et des priorités convenus dans les documents stratégiques (une approche descendante minimale nécessaire)¹⁵³.
- > **Introduction des « domaines d'action » :** Identifiés à partir des objectifs généraux et spécifiques de toutes les interventions NoA et des résultats obtenus ou attendus (une approche ascendante cruciale).
- > **Plus simple et pourtant liée à la logique d'intervention précédente :** Harmonisation et continuité, par exemple en conservant le même objectif global et en faisant correspondre les cinq objectifs spécifiques précédents aux quatre priorités stratégiques actuelles de l'Alliance NoA.
- > **S'aligner sur les autres guichets du FFU Afrique et les fonds fiduciaires de l'UE et intégrer les enseignements tirés de ces derniers, par exemple :** FFU Colombie et FFU Syrie.

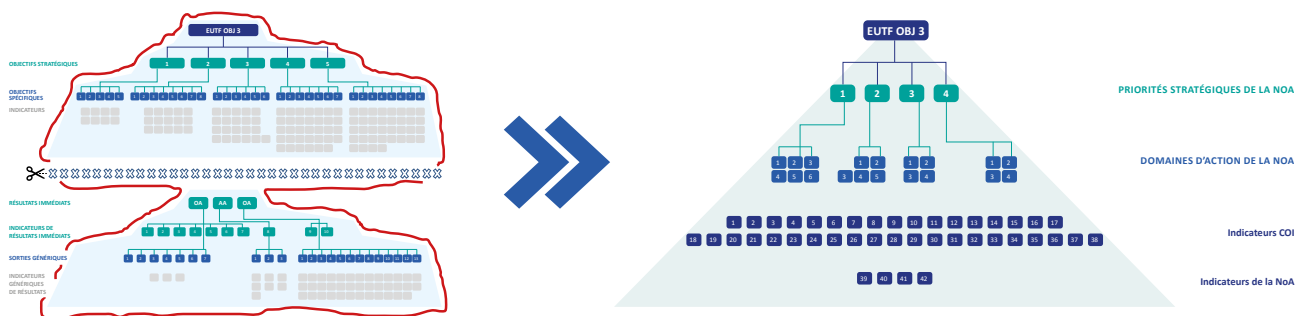
Un cadre de rapport sur les résultats du FFU NOA à trois niveaux

Le nouveau cadre de présentation des résultats du FFU NOA comporte trois niveaux convergents : L'objectif général de la NoA, les quatre priorités stratégiques du FFU NOA et les domaines d'action de la NoA. Ce dernier résume les objectifs des interventions dans la région NoA de manière stratégique - clôturées et en cours - organisées sous les Priorités stratégiques NoA correspondantes. Pour chaque domaine d'action, les indicateurs FFU correspondants (actuellement, seuls les indicateurs de résultats communs ou COI) ont été alignés. De même, d'autres indicateurs communs de réalisation et de résultats spécifiques à la région NoA et à son portefeuille d'interventions seront identifiés au cours des prochains mois et seront donc intégrés au cadre de rapport des résultats du FFU NOA en tant que nouveaux indicateurs FFU.

Comparaison visuelle entre la logique d'intervention précédente et le cadre actuel de présentation des résultats de la NoA

D'un système complexe avec de nombreux niveaux insuffisamment connectés et avec de nombreux indicateurs...

...vers un système simplifié, harmonisé, convivial, répondant aux besoins, efficace et synergique.

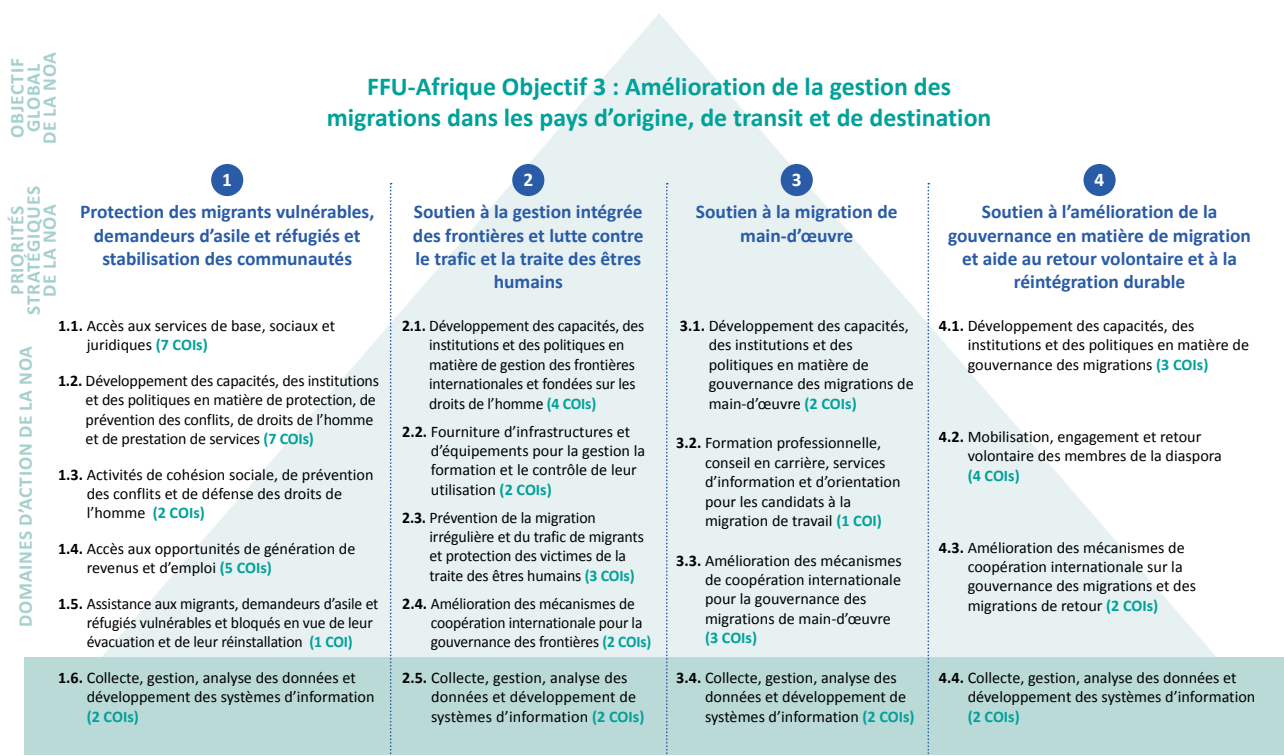


Une caractéristique essentielle : Introduction des « domaines d'action ».

Le nouveau cadre de suivi des résultats du FFU NOA est suffisamment complet et flexible pour rendre compte de la diversité des interventions du FFU mises en œuvre dans la région NoA, tout en fournissant toutes les caractéristiques nécessaires pour rendre compte conformément aux priorités stratégiques et à l'objectif global de la NoA. Un élément clé est **l'introduction des domaines d'action**, qui apportent une valeur ajoutée puisqu'ils : 1. Introduisent une approche ascendante indispensable : ils reflètent ce que les interventions sont concrètement censées accomplir, conformément à leurs objectifs ; 3. Apporteront un accent stratégique ou orienté vers le processus, puisqu'ils sont construits sur des processus (par exemple, «faire X pour réaliser Y») ou parce qu'ils regroupent des résultats complémentaires ; et 4. Ils permettent une certaine flexibilité dans le système de suivi.

¹⁵³. Selon le document d'orientation stratégique du FFU, le FFU pour la région NoA devrait se concentrer sur le troisième objectif du FFU : « Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination ». Les quatre priorités définies par le conseil d'administration du FFU pour la région NoA en 2018.

Cadre de présentation des résultats du FFU NoA



Un exercice préliminaire et théorique : relier les domaines d'action aux indicateurs FFU

Tous les domaines d'action ont été préalablement liés aux indicateurs du FFU (actuellement : le COI)¹⁵⁴. Cet exercice a été réalisé sur la base des critères suivants : 1. Respecter les définitions et les lignes directrices fournies dans la note méthodologique de chaque COI ; 2. relier le plus grand nombre possible de COI (37 sur 38 ont été reliés) ; 3. un seul COI doit être rapporté dans le cadre d'une seule priorité stratégique (à l'exception des priorités transversales), afin d'éviter la confusion des résultats et le double comptage potentiel des valeurs ; et 4. consolider les quatre priorités stratégiques de l'agenda européen, afin d'éviter les chevauchements d'informations sur les pays d'origine tout en permettant l'utilisation des informations transversales. Cet exercice complexe et délicat fera l'objet d'un examen continu par l'équipe MLS du FFU NOA afin de vérifier sa validité et son efficacité et de procéder à d'éventuels ajustements.

En prenant également en considération les indicateurs du GERF

Enfin, les indicateurs du FFU ont été mis en correspondance avec les indicateurs du Global Europe Results Framework (GERF)¹⁵⁵, de sorte que l'ensemble du processus de liaison des résultats du niveau des interventions au niveau de l'entreprise européenne est achevé. Ce processus sera facilité par la nouvelle plateforme en ligne NOASYS.

154. Il existe un domaine d'action horizontal ou transversal : «Collecte, gestion, analyse des données et développement d'un système d'information», pertinent pour toutes les priorités stratégiques de l'agenda national et lié à deux informations sur les pays d'origine spécifiques. Global Europe Results Framework: <https://europa.eu/capacity4dev/parau/eu-rfi>

155. Global Europe Results Framework: <https://europa.eu/capacity4dev/parau/eu-rfi>

Processus de collecte, de rapprochement, d'agrégation, d'analyse et de rapport des données NoA MLS en termes visuels

I. FAIRE CORRESPONDRE LES INTERVENTIONS DU FFU NOA DU FFU AVEC LES DOMAINES D'INTERVENTION

Objectif global de la NoA (FFU Africa Strategic Objective 3)		Objectif global de la NoA																		
Priorités stratégiques de la NoA		Priorité stratégique n°1 de la NoA				Priorité stratégique n°2 de la NoA				Priorité stratégique n°3 de la NoA				Priorité stratégique n°4 de la NoA						
Domaines d'action de la NoA		1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	3.1	3.2	3.3	3.4	4.1	4.2	4.3	4.4
Interventions																				
Intervention 1		V	V																	
Intervention 2																				V
Intervention 3		V	V																	V
Intervention 4																				V
Intervention 84																				
Intervention 85		V																		V

II. FAIRE CORRESPONDRE LES INTERVENTIONS NOA DU FFU AVEC LES COI DU FFU + CORRESPONDANCE AUTOMATIQUE AVEC LE GERF ; IDENTIFIER DE NOUVEAUX INDICATEURS NOA

Indicateurs de résultats communs et indicateurs de NOA	Interventions														
	I1	I2	I3	I4	I5	I80	I81	I82	I83	I84	I85				
COI 1	V					V									
COI 2	V	V													V
COI 3	V	V							V						
COI 4															
COI 37				V	V						V	V			
COI 38														V	V
NOA Indicateur 1															
NOA Indicateur 2	V													V	
NOA Indicateur 3		V											V		
NOA Indicateur z						V									

III. RAPPORTER DES RESULTATS DES INTERVENTIONS

Interventions	
COI 1	XX.XX
COI 2	XX.XX
COI 3	XX.XX
NOA Indicateur 2	XX.XX
NOA Indicateur 3	XX.XX

IV. RESULTATS GLOBAUX PAR DOMAINES D'ACTION ET PRIORITES STRATEGIQUES DE NOA

Objectif global de la NoA (FFU Africa Strategic Objective 3)		Objectif global de la NoA					
Priorités stratégiques de la NoA		Priorité stratégique n°1 de la NoA					
Domaines d'action de la NoA		1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6
Indicateurs de sortie communs et indicateurs NOA							
COI 1		X.XX					
COI 2			X.XX				
COI 3							X.XX
COI 4							
COI 37					X.XX		
COI 38						X.XX	
NOA Indicateur 1							
NOA Indicateur 2		X.XX	X.XX				
NOA Indicateur 3				X.XX			X.XX
NOA Indicateur 4				X.XX		X.XX	

> Composant 2 : Renforcement des capacités

Objectifs du Composant 2

Un élément clé pour comprendre et utiliser le nouveau MLS NoA

La composante de renforcement des capacités est essentielle pour garantir l'acceptation, l'appropriation et la mise en œuvre harmonieuse du nouveau MLS de la NoA. Elle vise à faciliter la compréhension et l'utilisation du cadre de rapport sur les résultats du NoA, de la plateforme en ligne NOASYS et de l'ensemble du système de collecte, de rapprochement, d'agrégation, d'analyse et de rapport des données. Cette composante vise les deux principaux groupes d'utilisateurs : les partenaires du FFU et les équipes du FFU.

Principales caractéristiques du volet «renforcement des capacités

La stratégie de renforcement des capacités est élaborée en même temps que la plateforme en ligne **NOASYS**. Elle détaille l'approche, les activités et le calendrier de sa mise en œuvre, y compris un programme sur mesure pour apporter un soutien aux besoins spécifiques de chaque groupe d'utilisateurs. Elle est étroitement liée à un service d'assistance répondant aux demandes individuelles. Les principales caractéristiques de la stratégie sont les suivantes :

> **Sur mesure** : Adapté aux besoins spécifiques des partenaires et de l'équipe FFU, qu'il s'agisse de besoins individuels ou de groupe.

Une stratégie de renforcement des capacités à deux volets

Renforcement des capacités



Modules de renforcement des capacités des ML répondant aux besoins généraux

Assistance ad hoc via le service d'assistance ou via une assistance personnalisée répondant à des besoins spécifiques

- > **Flexible** : Certains besoins sont récurrents, il est donc préférable de les traiter en groupe, tandis que d'autres doivent être traités individuellement car ils sont spécifiques au contexte.
- > **Progressif** : La stratégie sera développée étape par étape, en fonction de l'évolution des besoins et des demandes des parties prenantes et des changements de contexte.
- > **Pratique** : Les programmes de renforcement des capacités réussis apportent des avantages directs aux participants, c'est-à-dire dans leur travail quotidien.

Aperçu des tâches du Composant 2

Une approche pragmatique et progressive

Trois groupes de tâches seront réalisés en relation avec la stratégie de renforcement des capacités :

- 1. Fourniture d'un soutien ciblé ou personnalisé** lors du premier exercice de collecte de données en 2022 ;
- 2. Révision des besoins** sur la base des commentaires des utilisateurs vers la fin de 2022 ;
- 3. Poursuite du développement et de la mise en œuvre de la stratégie** à partir de 2023, avec des révisions et des adaptations permanentes chaque fois que nécessaire.

Groupes de tâches dans le cadre du Composant 2



2022 : Soutien ciblé

- > Support pour rapporter des données dans NOASYS
- > Lancer le service d'assistance
- > Premier développement de la stratégie



Fin de 2022

Évaluer le contexte, l'expérience de l'année et les besoins nouveaux ou évolutifs des groupes cibles



2023

Poursuite de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités

2022 : Fournir un soutien ciblé

Accompagnement personnalisé

Un soutien sera fourni en fonction des besoins spécifiques de chaque partenaire du FFU lors du premier exercice de collecte de données, principalement pour :

- > Partager et expliquer le nouveau cadre de rapport sur les résultats NoA.
- > Présenter et expliquer NOASYS et ses fonctionnalités.
- > Soutenir le processus de collecte de données.

NoA MLS Helpdesk est déjà disponible

Le Helpdesk NoA est déjà opérationnel et disponible pour toutes les parties prenantes. Les communications, les questions et réponses, l'organisation de réunions en ligne pour le processus de collecte de données et d'autres activités clés se déroulent via le Helpdesk, soit par e-mail (noa.mls.helpdesk@particip.com) soit directement dans NOASYS (<https://noasys.dev4u.it/>). Fin 2022, une liste de FAQ sera tirée des questions et réponses les plus pertinentes et les plus fréquentes.

Guide de l'utilisateur et tutoriels vidéo

Afin de faciliter au maximum l'utilisation de la plateforme en ligne pour le processus de collecte de données après l'accompagnement personnalisé mentionné ci-dessus, deux outils clés seront développés avant fin 2022 : 1. Un guide d'utilisation, englobant les aspects techniques et méthodologiques (c'est-à-dire : comment NOASYS et comment rapporter et encoder des données), et 2. Tutoriels vidéo conviviaux, par ex. sous chaque onglet ou section dans NOASYS.

Évaluer les besoins nouveaux ou en évolution afin de poursuivre le développement et la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités

Renforcement continue des capacités

L'interaction avec les parties prenantes - à savoir les partenaires du FFU - lors du premier processus de collecte de données en 2022, fournira les contributions nécessaires pour ajuster la stratégie de renforcement des capacités. Cette adaptation passera par des outils et des approches nouveaux ou mis à jour, par exemple : poursuivre l'accompagnement personnalisé, organiser des sessions de groupe, concevoir et dispenser des modules de formation (nouveaux tutoriels vidéo, webinaires ou séminaires en présentiel, etc.) sur des sujets spécifiques, etc.

> Composant 3 : Collecte, appariement, agrégation, analyse et rapport des données

Objectifs du composant 3

Le chemin pour générer les principaux résultats du suivi

Le composant 3 est le plus intensif en main-d'œuvre et peut être considéré comme le cœur du NoA MLS car il interconnecte tous les composants du cycle. Ses principaux produits sont la plate-forme en ligne NOASYS et les rapports annuels de surveillance NoA.

Principales caractéristiques de la composante de collecte, d'appariement, d'agrégation, d'analyse et de rapport des données

Faciliter les contributions des partenaires du FFU

Le composant 3 nécessite l'étroite collaboration des partenaires du FFU et est conçue pour assurer une transition en douceur de l'ancien (MENOA) au système actuel, en évitant des charges de travail supplémentaires. Un élément clé de cet objectif est la communication des données via une nouvelle plate-forme en ligne conviviale appelée NOASYS, remplaçant l'ancien outil de collecte de données basé sur une feuille de calcul Excel.

Assurer la qualité des données

La qualité globale des données à rapporter dans le système est une condition préalable essentielle pour fournir des résultats de surveillance solides. Par conséquent, l'équipe NoA MLS travaillera en étroite collaboration avec les partenaires du FFU pour s'assurer que l'ensemble du processus est effectué conformément aux normes de qualité de l'UE¹⁵⁶, y compris l'aspect crucial d'éviter le double comptage des valeurs¹⁵⁷.

Assurer la robustesse des analyses

L'analyse sera effectuée en deux phases : premièrement, les valeurs agrégées de toutes les interventions seront calculées à l'aide des fonctions analytiques de NOASYS, et deuxièmement, une analyse critique sera effectuée sur cette base, triangulée avec des informations qualitatives et d'autres sources (par exemple, le Surveillance par une tierce partie en Libye ou rapports de surveillance nationaux).

Tenir tout le monde informé

Le composant 3 nécessite la participation de toutes les parties prenantes clés. De nombreuses activités relevant de la composante renforcement des capacités et de la composante communication et capitalisation sont conçues pour renforcer cette participation, cet engagement et cette appropriation. Par conséquent, une communication transparente et une compréhension de l'état d'avancement du processus de communication des résultats sont très importantes. À cet égard, la feuille de route NoA MLS sera un outil clé.

156. Le processus NoA MLS est basé sur l'expérience du **processus de collecte de données sur les résultats de l'UE**, lancé en 2015 dans le cadre du cadre de résultats de l'UE (actuellement : GERF), qui était un exercice annuel visant à collecter et contrôler la qualité des données pour surveiller et rendre compte des résultats au niveau de l'intervention et de l'entreprise : <https://europa.eu/capacity4dev/rom/wiki/what-results-oriented-monitoring>.

157. Selon l'expérience et l'exercice de collecte de données sur les résultats de l'UE, il existe trois cas possibles de **double comptage au cours d'une même année** : 1. Double comptage pour le même indicateur pendant toute la durée d'une intervention ; 2. Double comptage entre indicateurs d'une même intervention ; et 3. Double comptage entre différentes interventions (par exemple, au sein d'une même zone géographique).

Feuille de route pour la communication des résultats : état en mai 2022

ETAPE	JALONS	STATUT	CALENDRIER 2022							IMPLICATION DE L'EQUIPE ET DES PARTENAIRES FFU		
			Jun	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Partenaires du FFU	Délégations de l'UE	DG NEAR (DGA2.01)
Préparation	Soumission de la méthodologie MLS	Terminé	→							N/A	Fournir des commentaires	Fournir les commentaires et l'approbation
	Collecte de la documentation relative aux contrats, y compris les cadres logiques approuvés et datés	Terminé	→							N/A	Documentation fournie	Superviser le processus
	Conception de NOASYS et lancement de fonctionnalités pilotes de collecte de données	Terminé	→							N/A	N/A	Superviser le processus
	Encodage des LFM et téléchargement des données disponibles dans NOASYS	Terminé	→							N/A	N/A	Superviser le processus
Test	Séance de travail avec certains partenaires pilotes du FFU pour présenter les grandes lignes de NOASYS et recueillir leurs commentaires	Commencé	→							Participer volontairement	Participer volontairement	Superviser le processus
	Test utilisateur de NOASYS avec des partenaires FFU pilotes sélectionnés	Imminent	→							Participer volontairement à la déclaration des données	Participer volontairement	Superviser le processus
	Révision de la méthodologie NOASYS et MLS si nécessaire sur la base des résultats de la phase pilote	Imminent	→							N/A	Fournir des commentaires	Fournir les commentaires et l'approbation
Mise en œuvre	Organisation d'une présentation de l'approche MLS au responsable du programme NEAR HQ et au responsable du programme FFU Afrique de l'INTPA	Imminent	→							N/A	Participer volontairement	Bénéficiaire de la présentation
	Libération complète de NOASYS et du processus de collecte des données	Imminent	→							Acteur clé	Participer volontairement	Superviser le processus
	Renforcement des capacités et soutien	Imminent	→							Bénéficiaire du soutien de l'équipe MLS de NoA	Participer volontairement	Superviser le processus
	Contrôle de la qualité des données	Imminent	→							Fournir des clarifications à l'équipe MLS si nécessaire	Participez si nécessaire	Superviser le processus
	Elaboration du projet de rapport de suivi de la NoA du FFU	Programmé	→							N/A	Fournit un retour d'information	Fournit un retour d'information
	Rapport du GERF	Programmé	→							N/A	N/A	Fournit un retour d'information et une approbation
	Soumission du projet de rapport de suivi de la NoA à l'équipe FFU et aux partenaires du FFU	Programmé	→							Fournir des commentaires	Fournir des commentaires	Fournir des commentaires
	Elaboration du rapport final de suivi du FFU NoA	Programmé	→							N/A	N/A	Approuve le rapport
	Mise à jour des données dans l'AKVO	Programmé	→							N/A	N/A	Superviser le processus

Aperçu des tâches de la composante 3

Groupes de tâches dans le cadre du volet 3



Unique en 2022

- > Développer NOASYS
- > Encodage des interventions LFM
- > Rapporter et valider les données de résultats dans NOASYS (équipe NoA MLS et équipes FFU)



A partir de 2023

Avant mars :

Rapport et validation des données de résultats dans NOASYS (partenaires EUTF soutenus par l'équipe NoA MLS)



Annuellement

- > Agrégation
- > Contrôle de qualité
- > Analyse
- > Rapports (projet en septembre, final en décembre). Équipe MLS de la NoA, commentaires des parties prenantes

Groupe d'activités ponctuelles à réaliser en 2022

Une solide phase de préparation et de test

L'ensemble des activités à mener en 2022 dans le cadre de cette composante est basé sur la création de la plateforme en ligne **NOASYS**, qui sera le principal outil pour collecter, apparier, agréger, analyser et communiquer les données sur les résultats de toutes les interventions du FFU en NoA. Pour mener à bien cette activité, la participation des partenaires du FFU et de l'équipe FFU est limitée mais importante : la fourniture des documents clés des interventions (à savoir : le LFM actuel) et la participation à la phase de test de la plateforme.

NOASYS : une plateforme conviviale, développée et testée en étroite collaboration avec ses principaux utilisateurs

NOASYS remplace l'ancien outil de collecte de données (DCT, en feuilles de calcul), dans le but de rationaliser et d'améliorer l'ensemble du processus. L'objectif final de NOASYS est de fournir à l'équipe et aux partenaires du FFU des informations actualisées, complètes et agrégées sur les réalisations de toutes les interventions du FFU dans la région NoA. Sur les réalisations de toutes les interventions du FFU dans la région NoA. Sur la base des données de résultats saisies par les partenaires du FFU, le système fournira une série d'informations à des fins de suivi. Le développement de NOASYS suit la méthodologie Agile¹⁵⁸. L'équipe du FFU et les partenaires du FFU ont été invités à participer au développement et aux tests de NOASYS afin de s'assurer de son efficacité, de son efficacité et de son approche conviviale.

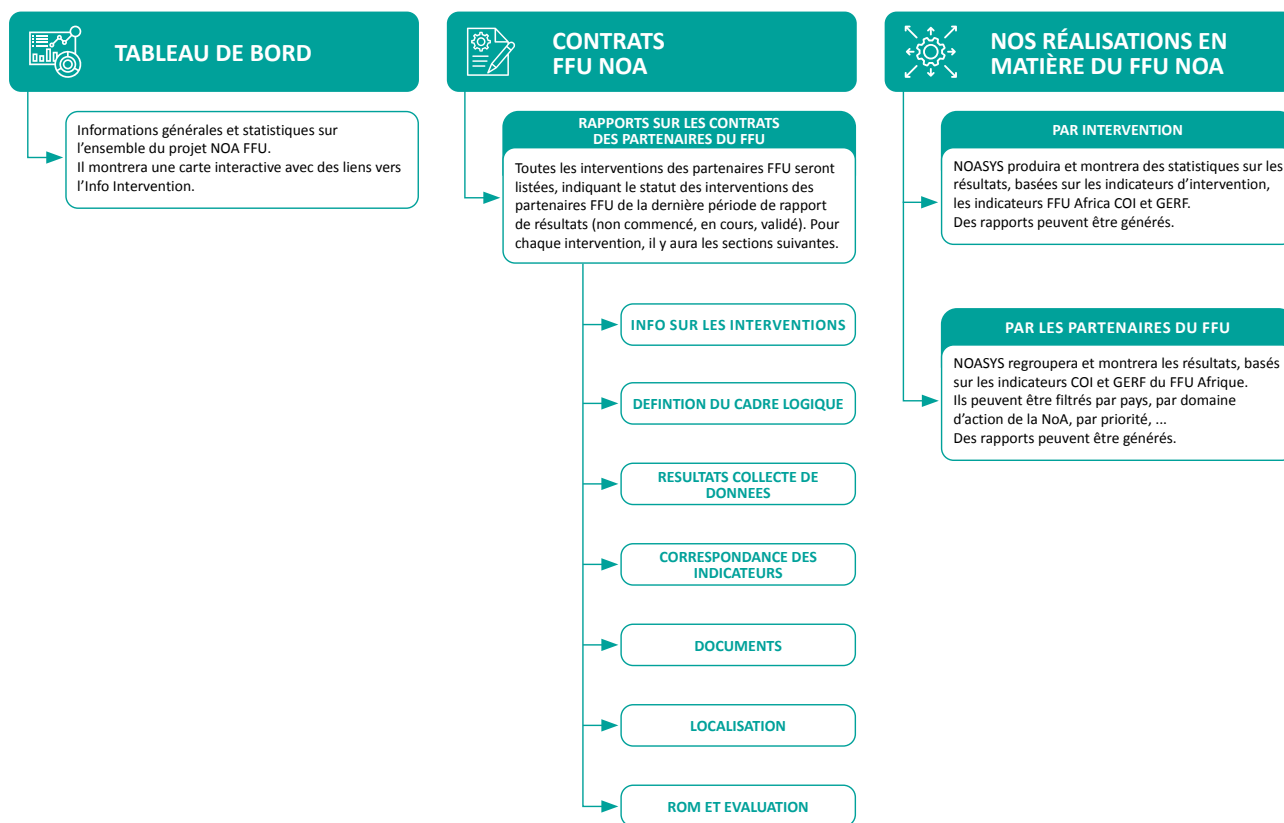


NOASYS reflète deux éléments clés de la nouvelle approche du NoA MLS : 1. L'accent est désormais mis sur les résultats et les indicateurs de la LFM des interventions (au lieu de se concentrer sur un nombre limité de COI, comme dans MENOA), tandis que l'équipe NoA MLS assume la responsabilité de les faire correspondre aux indicateurs FFU correspondants ; et 2. Il s'adapte aux cycles de rapports de suivi des partenaires du FFU, à la seule condition de communiquer les valeurs de résultats disponibles les plus récentes avant le 31 mars de chaque année.

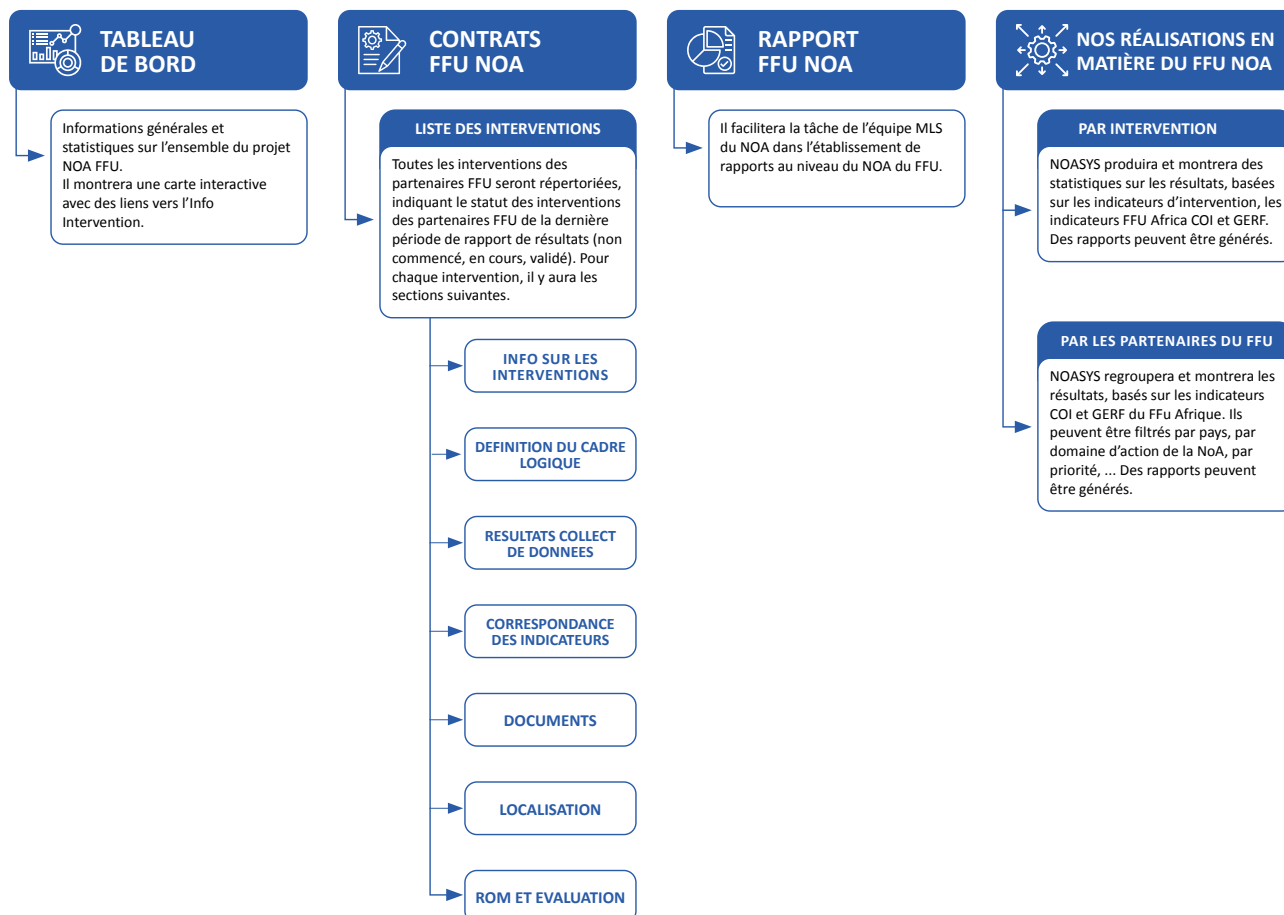
Les figures ci-dessous donnent un aperçu des fonctions et des sections de NOASYS pour les Partenaires FFU et l'Equipe FFU.

¹⁵⁸. Le développement logiciel agile fait référence à un groupe de méthodologies de développement logiciel basées sur le développement itératif, où les exigences et les solutions évoluent grâce à la collaboration entre des équipes interfonctionnelles auto-organisées.

Pour les Partenaires du FFU



Pour l'équipe FFU



Pour chaque intervention, NOASYS comprendra les sections suivantes

Présentation complète des interventions individuelles

- > **Informations sur l'intervention** : Une section fournissant des informations contractuelles et de contact de base.
- > **LFM** : Une section dans laquelle il faut encoder les énoncés de résultats, les indicateurs, les valeurs de référence et les valeurs cibles, et signaler toute correspondance potentielle avec les indicateurs FFU et les indicateurs GERF. L'équipe NOA MLS a déjà encodé les LFM de toutes les interventions de NOA sur NOASYS. Le système permet d'apporter toute modification future convenue entre le partenaire FFU et l'équipe FFU sur les LFM encodés.
- > **Résultats Collecte des données** : Dans cette section, les partenaires du FFU indiquent les valeurs actuelles de l'indicateur, sur la base de leurs cycles de rapport. Pour chaque indicateur, NOASYS générera un graphique montrant l'évolution des valeurs.
- > **Correspondance des indicateurs** : Dans cette section, l'équipe NoA MLS procédera à la mise en correspondance des indicateurs LFM avec les indicateurs FFU et GERF. Les partenaires FFU peuvent participer à ce processus s'ils le souhaitent, et il leur sera demandé de fournir toutes les données supplémentaires nécessaires, telles que la désagrégation disponible ou le double comptage potentiel des valeurs.
- > **Documents** : Une section dédiée au stockage de la documentation reçue des partenaires du FFU concernant leurs interventions.
- > **Localisation** : Dans cette section, une carte montrera où se trouve l'intervention.
- > **Examens et évaluation du ROM** : Une section contenant des informations actualisées sur toutes les ROM et/ou évaluations réalisées et/ou prévues.

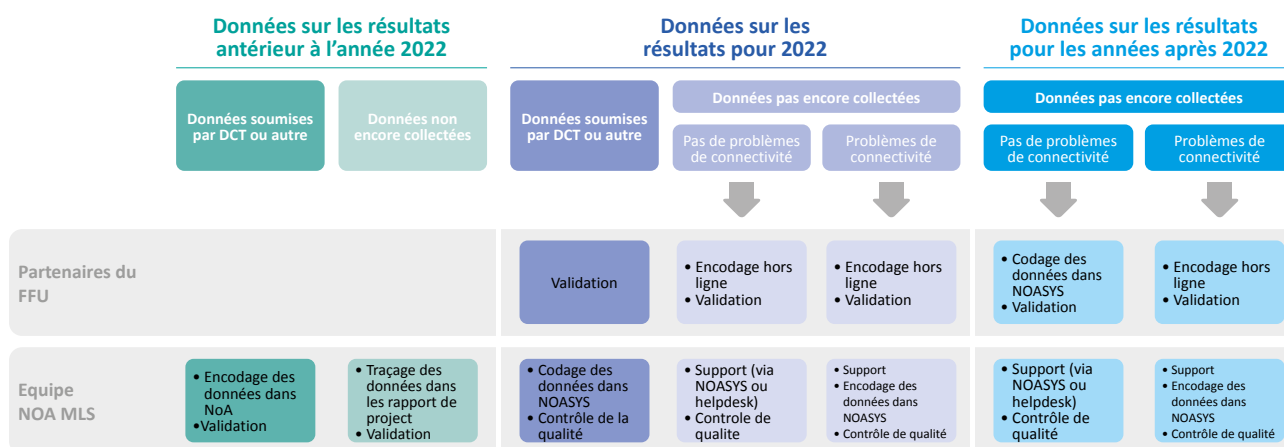
Sécurité et confidentialité assurées

NOASYS respecte les normes requises et les protocoles HTTP en termes de sécurité et de confidentialité des données. Il est important de souligner que les partenaires FFU n'auront accès qu'à leurs interventions, tandis que l'équipe FFU (au sein de la DG ELARG et des délégations de l'UE) aura accès aux données et aux informations de tous les contrats. En raison de la grande sensibilité des secteurs concernés et des problèmes de sécurité affectant certains contrats clés, l'équipe NoA MLS peut adapter NOASYS en conséquence, par exemple : le niveau des données à afficher, les documents à télécharger, les autorisations spécifiques à accorder. Cela se fera au cas par cas, en accord et en coordination avec le partenaire FFU concerné et l'équipe FFU. Enfin, une sauvegarde quotidienne de la base de données et une procédure de reprise après sinistre sont en place.

Soutien dans toutes les situations

La figure ci-dessous présente les rôles des partenaires du FFU pour chaque étape et chaque année, ainsi que le soutien que doit apporter l'équipe MLS de la NoA.

Rôle des partenaires FFU et soutien de l'équipe NoA MLS



Activités à mener en 2023 et ultérieurement

Communication des valeurs des données de résultats par les partenaires du FFU

Chaque année, avant le 31 mars, les partenaires du FFU seront invités à communiquer dans NOASYS les dernières valeurs disponibles des indicateurs de leur LFM - en fonction de leur cycle de rapport -, de sorte que le rapport annuel de suivi de la NoA, qui sera publié en septembre, reflétera les valeurs de l'année en cours et les données cumulatives actualisées depuis le début de la mise en œuvre du FFU dans la région NoA. Dans le système, les partenaires du FFU pourront sélectionner le cycle de rapport qui leur convient le mieux, par exemple : trimestriel, semestriel ou annuel. Cela signifie que NOASYS peut être utilisé par les partenaires du Fonds européen pour les technologies de l'information comme leur propre plate-forme de surveillance individuelle, puisque le système permet d'exporter des données vers des feuilles de calcul qui peuvent être utilisées à des fins de surveillance interne.

Correspondance avec les indicateurs FFU et identification d'indicateurs potentiels nouveaux/ supplémentaires

Une fois que les partenaires du FFU auront communiqué les valeurs de résultats LFM les plus récentes dans NOASYS, l'équipe NoA MLS procédera à la phase d'appariement, qui comprend les étapes suivantes : 1. Mise en correspondance avec les indicateurs FFU (actuellement, seulement les 38 COI) ; 2. Mise en correspondance avec les indicateurs GERF ; et 3. Identification d'indicateurs spécifiques potentiels de production et de résultats pour la région NoA (pour un appariement et un rapport futurs). Les partenaires du FFU souhaitant participer à cet exercice d'appariement pourront le faire en parallèle avec l'équipe MLS de la NoA. Dans tous les cas, avant de valider et de clôturer le cycle, l'équipe MLS du FFU NOA pourra poser quelques questions finales ou demander des éclaircissements aux partenaires des projets FFU dans la section Q&A de NOASYS (les partenaires des projets FFU recevront des notifications automatiques dans leur(s) compte(s) de courrier électronique). L'équipe FFU sera également invitée à réviser et à valider le processus.

Analyse et rapports

Rapport annuel de suivi du FFU NOA: Le principal résultat du système

Une fois les étapes précédentes terminées et validées (collecte et appariement des données), l'équipe MLS du FFU NOA procédera - via NOASYS - à l'agrégation de toutes les données de résultats regroupées sous les indicateurs FFU correspondants, en veillant tout particulièrement à éviter le double comptage des valeurs. L'étape suivante est l'analyse des données, tant quantitatives que qualitatives, et la rédaction du rapport de suivi annuel de la NoA. Sur la base du cadre de présentation des résultats de la NoA, le rapport :

Rapport de suivi du FFU NoA 2022

Perspectives du portefeuille du FFU en NoA

Résultats : Sur la base de 38 indicateurs FFU, le plus grand nombre possible de projets et le plus grand nombre possible d'indicateurs FFU.

Résultats au niveau des projets : Sur la base des évaluations à mi-parcours ou finales, présenter des résumés ou des fiches des réalisations au niveau des résultats.

Niveau de performance : Sur la base des rapports ROM, constatation horizontale de la performance globale par critères - pertinence, cohérence, efficacité, questions transversales, etc., fréquentes conclusions positives et négatives, recommandations, etc.

Au niveau des entreprises de l'UE : Rapport sur les indicateurs clés du cadre de résultats de Global Europe (GERF).

Rapport de suivi du FFU NoA 2023 et au-delà...

Identique à celui de 2022 +

Résultats au niveau des projets : Sur la base des indicateurs positifs des LFM, des rapports de revue ROM et des entretiens, recueillir et résumer les réalisations au niveau des résultats.

Résultats au niveau de la NoA FFU : Sur la base d'un «cadre amélioré de présentation des résultats», rendre compte des résultats au niveau du NoA, par exemple la méthodologie de récolte des résultats.

Données organisées par région NoA, pays, priorités stratégiques, domaines d'action, etc.

Les partenaires du FFU et l'équipe du FFU peuvent commenter le projet de rapport

Lors de l'élaboration du rapport annuel de suivi de la NoA, les critères ou étapes suivants seront appliqués :

- > Les données quantitatives ne seront présentées que de manière agrégée pour chaque indicateur FFU. Cela signifie que les données quantitatives ne seront pas présentées de manière désagrégée pour les interventions individuelles et/ou les partenaires FFU. Ceci est important pour garantir la confidentialité des informations sensibles et/ou des données personnelles.
- > Les données qualitatives seront présentées sous la forme d'études de cas, d'histoires de réussite ou d'autres outils similaires. La participation, le consentement explicite et l'approbation des partenaires du FFU seront nécessaires pour inclure ces informations dans les rapports de suivi des NoA.
- > L'équipe FFU et les partenaires FFU recevront la version préliminaire du FFU NOA annuelle.

> Composant 4 : capitalisation et communication

Objectifs du composant 4

La composante « capitalisation et communication » vise à tirer parti des résultats du MLS du FFU NOA pour contribuer à l'amélioration des performances des interventions du FFU NOA et de la programmation future.

Principales caractéristiques de l'approche de capitalisation et de communication

L'approche de capitalisation et de communication sera décrite dans une stratégie spécifique qui sera conçue à la fin de 2022, une fois que l'équipe MLS du FFU NOA aura acquis des connaissances expérimentales après le premier cycle de travail. La stratégie détaillera les objectifs, l'approche, les résultats et les activités à réaliser dans le cadre de cette composante. Dans tous les cas, les principales caractéristiques de la stratégie seront les suivantes :

- > **Aligné** : Avec les autres composantes du FFU NOA MLS pour tirer parti de leurs résultats et de leurs expériences.
- > **Fournir des avantages directs aux utilisateurs** : La stratégie sera clairement liée au cycle de vie des interventions en cours, aux besoins de l'équipe FFU en termes de communication des leçons apprises et des bonnes pratiques, et au prochain cycle de programmation de l'UE dans le cadre du nouvel instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale - Global Europe (NDICI - Global Europe).
- > **Cibler la durabilité** : Les résultats de la stratégie seront présentés dans des formats prédisposés à être diffusés et partagés entre les parties prenantes concernées, en mettant l'accent sur la promotion du travail en réseau et de l'apprentissage collectif.

Aperçu des tâches du composant 4

La liste suivante d'activités et/ou de résultats provisoires servira de base à la conception de la stratégie de capitalisation et de communication :

- > Réaliser régulièrement des analyses transnationales et transrégionales.
- > Réaliser d'autres études de cas sur les meilleures pratiques.
- > Produire des catalogues d'enseignements et de bonnes pratiques.
- > Produire des briefings réguliers pour les équipes FFU et les partenaires FFU.
- > Organiser des ateliers annuels et produire des notes de communication.

Annexe à la note méthodologique du NoA MLS : Fonctionnement du cadre de rapportage des résultats

> Aperçu général

	Priorités stratégiques de la NoA	Domaines d'action	Nombre d'indicateurs FFU (COI)
Objectif général 3. Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine et de transit	1. Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés	1.1. Accès aux services de base, sociaux et juridiques	8
		1.2. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	8
		1.3. Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de défense des droits de l'homme	2
		1.4. Accès aux opportunités de génération de revenus et d'emploi	5
		1.5. Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et de leur retour humanitaire volontaire	2
		1.6. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des personnes déplacées cibles, des migrants et des communautés d'accueil ; cartographie et évaluation des services et des institutions.	2
	2. Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains	2.1. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondées sur les droits de l'homme	4
		2.2. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et contrôle de leur utilisation	2
		2.3. Prévention de la migration irrégulière et du trafic de migrants, et protection des victimes de la traite des êtres humains	3
		2.4. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières	1
		2.5. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion et la prévention des frontières et la lutte contre le trafic.	2
	3. Soutien à la migration de main-d'œuvre	3.1. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre	3
		3.2. Formation professionnelle, conseil en carrière, services d'information et d'orientation pour les candidats à la migration de travail	1
		3.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	2
		3.4. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	2
	4. Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable	4.1. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des migrations de retour	4
		4.2. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	4
		4.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale sur la gouvernance des migrations et des migrations de retour	1
		4.4. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations	2

> Vue verticale : Priorités stratégiques du FFU NOA > Domaines d'action > Indicateurs FFU

Priorités stratégiques de la NoA	Domaines d'action	Indicateurs FFU (COI)
1. Protection des migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et stabilisation des communautés	1.1. Accès aux services de base, sociaux et juridiques	2.1.bis. Nombre d'infrastructures sociales construites et ou réhabilitées 2.2. Nombre de services sociaux de base fournis 2.3. Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle 2.4. Nombre de personnes recevant une assistance liée à la sécurité alimentaire 2.9. Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts) 3.2. Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées protégées et/ou assistées 6.1. Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées 6.2. Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19
	1.2. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	2.1. Nombre de plans de développement local directement soutenus 2.5. Nombre d'administrations locales et/ou de collectivités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC) 2.8. Nombre d'employés des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités pour améliorer la prestation de services 3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés par un renforcement des capacités ou un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations 4.6. Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et / ou directement soutenus (niveau national) 5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement 5.2. 5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues. 6.3. Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19
	1.3. Activités de cohésion sociale, de prévention des conflits et de défense des droits de l'homme	2.7. Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux 4.3. Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains
	1.4. Accès aux opportunités de génération de revenus et d'emploi	1.1. Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU 1.2. Nombres de MPME créés ou soutenues 1.3. Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR) 1.4. Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences 1.5. Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés
	1.5. Assistance aux migrants vulnérables, demandeurs d'asile et réfugiés et bloqués en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et de leur retour humanitaire volontaire	3.8. Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'une aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées. 3.4. Nombre de retours volontaires pris en charge

Priorités stratégiques de la NoA	Domaines d'action	Indicateurs FFU (COI)
	<p>1.6. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des personnes déplacées cibles, des migrants et des communautés d'accueil ; cartographie et évaluation des services et des institutions</p>	<p>5.2. Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées</p>
<p>2. Soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains</p>	<p>2.1. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondées sur les droits de l'homme</p>	<p>3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés par un renforcement des capacités ou un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations 4.2. Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains 4.6. Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et / ou directement soutenus (niveau national) 5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement</p>
	<p>2.2. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et contrôle de leur utilisation</p>	<p>4.1. Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance 4.1.bis. Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance</p>
	<p>2.3. Prévention de la migration irrégulière et du trafic de migrants, et protection des victimes de la traite des êtres humains</p>	<p>3.2. Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de déplacés internes protégés et/ou assistés 3.3. Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration 3.11. Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations</p>
	<p>2.4. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières</p>	<p>5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues</p>
	<p>2.5. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion et la prévention des frontières et la lutte contre le trafic</p>	<p>5.2. Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées</p>
<p>3. Soutien à la migration de main-d'œuvre</p>	<p>3.1. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion de la migration migration de main-d'oeuvre</p>	<p>3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou à l'appui opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations 4.6. Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus 5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se rassemblant régulièrement</p>
	<p>3.2. Formation professionnelle, conseil en carrière, services d'information et d'orientation pour les candidats à l'immigration de main-d'oeuvre</p>	<p>1.4. Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences</p>

Priorités stratégiques de la NoA	Domaines d'action	Indicateurs FFU (COI)
	3.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance de la migration de main-d'œuvre	3.10. Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales 5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues
	3.4. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	5.2. Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées
4. Soutien à l'amélioration de la gouvernance en matière de migration et aide au retour volontaire et à la réintégration durable	4.1. Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours	3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés par un renforcement des capacités ou un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations. 3.7. Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection 4.6. Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou bénéficiant d'un soutien direct 5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement
	4.2. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	3.1. Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora 3.4. Nombre de retours volontaires pris en charge 3.5. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée 3.5.bis. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration
	4.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour	5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues
	4.4. Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations	5.2. Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées

> Vue horizontale : Indicateurs FFU > Priorités stratégiques > Domaines d'action

COI/ Indicateurs FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	PS		Domaines d'action
1.1. Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	1	1.4	Accès à des opportunités de génération de revenus et d'emploi
1.2. Nombre de MPME créées ou soutenues	1	1.4	Accès à des opportunités de génération de revenus et d'emploi
1.3. Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	1	1.4	Accès à des opportunités de génération de revenus et d'emploi
1.4. Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1	1.4	Accès à des opportunités de génération de revenus et d'emploi
	3	3.2	Formation professionnelle, conseils en matière de carrière, services d'information et d'orientation pour les candidats à la migration de travail
1.5. Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	1	1.4	Accès à des opportunités de génération de revenus et d'emploi
2.1. Nombre de plans de développement local directement soutenus	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
2.1.bis. Nombre d'infrastructures sociales construites et ou réhabilitées	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
2.2. Nombre de services sociaux de base fournis	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
2.3. Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
2.4. Nombre de personnes recevant une aide liée à la sécurité alimentaire	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
2.5. Nombre d'administrations locales et/ou de collectivités qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC)	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
2.6. Hectares d'écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites avec le soutien de l'UE			
2.7. Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	1	1.3	Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme
2.8. Nombre d'employés des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités pour améliorer la prestation de services	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
2.9. Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques

COI/ Indicateurs FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	PS		Domaines d'action
3.1. Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.2. Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées internes protégées et/ou assistées	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
	2	2.3	Prévention de la migration irrégulière et du trafic de migrants, et protection des victimes de la traite des êtres humains
3.3. Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	2	2.3	Prévention de la migration irrégulière et du trafic de migrants, et protection des victimes de la traite des êtres humains
3.4. Nombre de retours volontaires pris en charge	1	1.5	Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et de leur retour volontaire pour des raisons humanitaires.
	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.5. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.5.bis. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services.
	2	2.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondées sur les droits de l'homme.
	3	3.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours.
3.7. Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	4	4.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours.
3.8. Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	1	1.5	Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et de leur retour volontaire pour des raisons humanitaires.
3.10. Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	3	3.3	Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
3.11. Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	2	2.3	Prévention de la migration irrégulière et du trafic de migrants, et protection des victimes de la traite des êtres humains

COI/ Indicateurs FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	PS		Domaines d'action
4.1. Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	2	2.2	Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et contrôle de leur utilisation
4.1.bis. Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	2	2.2	Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation et contrôle de leur utilisation
4.2. Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	2	2.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondées sur les droits de l'homme.
4.3. Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	1	1.3	Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme
4.6. Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et / ou directement soutenus. / ou directement soutenus	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services.
	2	2.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondées sur les droits de l'homme.
	3	3.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours.
5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services.
	2	2.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion des frontières internationales et fondées sur le droit
	3	3.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours.

COI/ Indicateurs FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	PS	Domaines d'action	
5.2. Nombre de systèmes de planification, de suivi, d'apprentissage, de collecte et d'analyse des données créés, mis en œuvre et / ou renforcés	1	1.6	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des personnes déplacées cibles, des migrants et des communautés d'accueil ; cartographie et évaluation des services et des institutions.
	2	2.5	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion et la prévention des frontières et la lutte contre le trafic.
	3	3.4	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.4	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations
5.3. Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	1	1.6	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques de la population et les besoins des personnes déplacées cibles, des migrants et des communautés d'accueil ; cartographie et évaluation des services et des institutions.
	2	2.5	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion et la prévention des frontières et la lutte contre le trafic.
	3	3.4	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.4	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations
5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services.
	2	2.4	Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières
	3	3.3	Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.3	Amélioration des mécanismes de coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour
6.1. Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
6.2. Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
6.3. Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services.

Annexe 4 : Notes méthodologiques des indicateurs de réalisation communs du FFU (version courte)

INDICATEURS COMMUNS DE RÉSULTATS DU FFU				
1. Accroître les opportunités économiques et l'emploi				
Code	Titre court	Titre	Définition	Désagrégations optimales
1.1	Emplois	Nombre d'emplois directs créés ou soutenus par le biais de projets financés par le FFU	Un emploi est défini comme des activités exercées en échange d'une rémunération, d'un salaire en espèces ou de la génération d'un profit (par exemple, un travail indépendant) ou d'un gain familial en espèces (par l'intermédiaire d'une PME familiale).	Genre, Handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu, Secteur économique Type de soutien (HIMO, soutien aux PME, soutien aux AGR, soutien à la formation/EFTP, recrutement dans les établissements de dotation, emplois subventionnés) Type d'emploi (travail occasionnel/quotidien, saisonnier, salaire régulier, indépendant, autre) Permanent/long terme, Formel/informel, Qualifié/non qualifié
1.2	MPME	Nombre de MPME créées ou soutenues	Nombre de micro, petites et moyennes entreprises qui ont reçu un soutien (y compris pour leur création) du FFU sous forme d'accès au financement, au développement des entreprises, à l'organisation de coopératives/groupes de subsistance, de formation, d'accès aux marchés ou de fourniture d'équipements.	Secteur économique, Lieu Type de soutien (Accès au financement ; Gestion, gouvernance, développement des entreprises, formation ; Équipement ; Marketing, développement de produits, accès au marché ; Organisation de coopératives/groupes de subsistance ; prise en charge multiple)
1.3	AGR	Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	Nombre de personnes soutenues dans le développement d'activités génératrices de revenus : financement (prêts ou subventions) ; services de développement des entreprises et/ou participation à des programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat et d'éducation financière.	Genre, Handicap, Statut migratoire, Tranche d'âge, Lieu, Secteur économique Type de soutien (Formation aux AGR; Formation à l'entrepreneuriat ; Formation des membres des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) ; Soutien matériel; Équipement initial ; Accès au financement; Établissement de groupe ; Développement des affaires)
1.4	EFTP	Nombre de personnes bénéficiant d'enseignements et formations techniques et professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	Nombre de personnes ayant suivi des enseignements et formations techniques et professionnelles et/ou des programmes de développement des compétences (y compris en connaissances financières).	Genre, Handicap, Statut migratoire, Tranche d'âge, Lieu Durée (moins de sept jours; sept jours à trois mois; trois mois à un an; plus d'un an) Type de formation (Technique (EFTP) ; Double formation (EFTP et stage); Formation financière; Formation à l'entrepreneuriat; Stage ; Apprentissage ; Perfectionnement des compétences (y compris les connaissances financières et les compétences professionnelles); EFTP et développement des compétences) Certification (Institution accréditée à l'échelle nationale; Institution non accréditée; Pas de certification)
1.5	Infrastructures commerciales	Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	Nombre de parcs industriels et d'infrastructures commerciales créés ou développés par le biais d'activités telles que la construction d'installations, la facilitation d'investissements financiers, la promotion de règlements respectueux de l'environnement pour les parcs industriels et les infrastructures commerciales, etc.	Lieu, Secteur économique, Taille de l'infrastructure Type de soutien (Infrastructure construite, Infrastructure élargie ou améliorée)

2. Renforcer la résilience

Code	Titre court	Titre	Définition	Désagrégations optimales
2.1	Plans de développement	Nombre de plans de développement locaux directement soutenus	Nombre de plans (documents de politique, stratégiques et de mise en oeuvre) pour le développement local que le FFU a contribué à élaborer avec les autorités locales, les communautés, les organisations locales et/ou la société civile.	Lieu Sujet du plan (Développement/infrastructure ; Résolution des conflits)
2.1.bis	Infrastructures sociales	Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées (classées par taille).	Lieu, Taille de l'infrastructure Type de service (Éducation ; Énergie ; Soins de santé ; Logement / abri ; Assistance juridique ; Nutrition et sécurité alimentaire ; Protection sociale ; Eau et assainissement ; Migrants ; Routes/pistes d'atterrissage ; Laboratoires COVID-19 ; Cliniques de test COVID-19 ; Autres infrastructures COVID-19) Type de soutien (Infrastructures construites ; Infrastructures réhabilitées/agrandies ; Infrastructures équipées ; Infrastructures entretenues)
2.2	Services de base	Nombre de services sociaux de base fournis	Nombre de services de base tels que la santé (y compris le soutien psychosocial, le soutien sexuel et reproductif, les VBG), l'eau (potable), l'assainissement, l'éducation, le logement, l'énergie domestique et l'aide juridique.	Genre, Tranche d'âge, Statut migratoire Type de service de localisation (Éducation : Frais de scolarité, Matériel scolaire ; Énergie ; Soins de santé : Traitement médical, soutien psychosocial ; Logement / abri : Construction de logements, réhabilitation, Matériel ménager privé ; Assistance juridique : Conseil juridique, Documentation ; Protection sociale ; Soutien aux transports ; Orientation Protection ; Eau et assainissement : Latrines ; Approvisionnement en eau des ménages ; VBG ; COVID-19 : Test ; Thérapie médicale, Hospitalisation, Traitement psychosocial ; Référence vers des espaces sûrs ou des espaces de quarantaine, Aide au logement, Autres services liés au COVID) Type de soutien fourni (Équipement/fournitures ; Services)
2.3	Nutrition	Nombre de personnes recevant de l'aide nutritionnelle	Nombre de personnes bénéficiant d'un traitement lié à la nutrition et/ou d'une formation sur l'amélioration des pratiques nutritionnelles.	Genre, handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Type de soutien (Formation diététique, y compris démonstrations de cuisine ; Traitement de la malnutrition ; Fournitures nutritionnelles ; Formation agricole sensible à la nutrition ; Dépistage de la malnutrition)
2.4	Sécurité alimentaire	Nombre de personnes recevant une aide liée à la sécurité alimentaire	Nombre de personnes dont les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire ont été soutenus par des programmes de protection sociale, une formation technique sur les pratiques agricoles, un soutien à la production agricole, des intrants agricoles (élevage et outils agricoles et semences), l'aménagement de terres (basses terres, potagers, etc.) et des points d'eau pour le bétail, etc.	Genre, handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Type de bénéficiaire (pasteur/agriculteur/agro-pastoraliste) Type de soutien (Agriculture : Intrants agricoles et/ou outils ; Formation sur les pratiques agricoles ; Réhabilitation des terres ; Irrigation ou accès à l'eau ; Élevage : Distribution du bétail ; Vaccination du bétail ; Services vétérinaires hors vaccination)

2.5	RRC	Nombre d'administrations locales et/ou de collectivités qui adoptent et mettent en oeuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC)	Nombre d'administrations locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en oeuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC) conformément aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe. Cela comprend la création de systèmes d'alerte précoce sur les catastrophes naturelles, les épidémies et la sécurité alimentaire.	<p>Lieu</p> <p>Type d'action (Soutien au développement ; Soutien à la mise en oeuvre; Soutien au développement et à la mise en oeuvre)</p> <p>Type d'acteur (Communauté; Institutions civiles locales)</p> <p>Sujet (RRC; Système d'alerte précoce sur les catastrophes naturelles; SAP sur les épidémies; SAP sur la sécurité alimentaire)</p>
2.6	Terres agricoles	Hectares d'écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites avec le soutien de l'UE	Hectares de terres ou de plans d'eau (agricoles, pastoraux, forestiers et liés à la pisciculture) qui ont été réhabilités, irrigués, où de meilleures pratiques ont été établies et/ou qui ont bénéficié d'activités de restauration ou de déminage écologiques.	<p>Lieu</p> <p>Type de terre (Terres agricoles ; Terres pastorales ; Plans d'eau ; Forêts et autres)</p> <p>Type d'action (Irrigation ; Réhabilitation ; Amélioration des pratiques agricoles ; Sécurisation du droit foncier ; Restauration écologique)</p>
2.7	Campagnes de résilience	Nombre de personnes atteintes par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux	Nombre de personnes (déplacés internes, réfugiés/ demandeurs d'asile, rapatriés, migrants en transit, migrants saisonniers, communautés hôte et autres personnes vulnérables / migrants potentiels) atteintes par des campagnes sur le renforcement de la résilience et les droits fondamentaux.	<p>Genre, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu</p> <p>Type de soutien (Événement ; Campagne en face-à-face ; Campagnes médiatiques ; Club ou groupe ; Formation ou démonstration)</p> <p>Sujet de la campagne (Droits fondamentaux : Droits de l'homme ; Sécurité ; Protection ; Genre, GBV ; Éducation ; Énergie ; Soins de santé ; Logement / abri ; Assistance juridique : Foncier ; Autres sujets juridiques ; Nutrition et sécurité alimentaire : Nutrition ; Agriculture / bétail ; Autres mesures de sécurité alimentaire ; Protection sociale ; Eau et assainissement : Hygiène et assainissement ; Eau ; Assistance spécifique COVID ; Autres : RRC)</p>
2.8	Fournisseurs de services	Nombre d'employés des autorités locales et prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation des services	Nombre de fonctionnaires des autorités locales et de prestataires de services de base bénéficiant de renforcement des capacités pour améliorer la prestation de services, y compris les enseignants formés afin d'améliorer leur niveau, les agents de vulgarisation sur la santé, l'assainissement, l'agriculture ou vétérinaire. Les services inclus ici sont les services sociaux liés à la résilience.	<p>Genre, Statut migratoire, Lieu</p> <p>Type de service (Éducation ; Énergie ; Soins de santé ; Logement / abri ; Assistance juridique ; Nutrition et sécurité alimentaire ; Eau et assainissement ; Spécifique COVID)</p> <p>Type d'acteur (Fournisseurs de services communautaires/bénévoles ; Institutions civiles locales ; Fournisseurs de services ; Personnel d'OSC/ONG)</p>
2.9	Accès aux services	Nombre de personnes ayant un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	Nombre de personnes bénéficiant d'un meilleur accès aux services de base tels que la santé (y compris le soutien psychosocial, la santé sexuelle et reproductive, la protection VBC) l'eau (potable), l'assainissement, l'éducation de base, le logement, l'énergie domestique et l'aide juridique, ainsi que l'argent / les transferts sociaux.	<p>État de migration, Lieu</p> <p>Type de service (Éducation ; Énergie ; Soins de santé ; Logement / abri ; Assistance juridique ; Nutrition et sécurité alimentaire ; Protection sociale ; Eau et assainissement ; Transfert social / financier)</p>

3. Améliorer la gestion des migrations

Code	Titre court	Titre	Définition	Désagrégrations optimales
3.1	Diaspora	Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	Nombre de projets et d'initiatives soutenus par des membres de la diaspora (y compris des activités de développement et d'investissement, des projets sociaux et culturels, de l'assistance technique) dans leur pays d'origine.	Lieu, Secteur économique Type d'action (Assistance technique ; Conception/conceptualisation du projet ; Mise en oeuvre directe ; Financement ; Soutien multiple) Type de soutien (Renforcement des conditions réglementaires/législatives ; Sensibilisation des membres de la diaspora ; Financement ; Soutien direct à la création/mise en oeuvre de projets)
3.2	Migrants en transit	Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes protégées et/ou assistée	Nombre de migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées internes bénéficiant de mesures de protection à court terme ou d'une assistance directe.	Genre, Handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Type de soutien (Santé : Traitement médical ; Aide psycho-sociale ; Protection VBG ; Spécifique COVID ; Logement temporaire et soutien de subsistance ; Autres produits non alimentaires ; Juridique: Conseil ; Documentation ; Traçage de la famille ; Détermination du statut de réfugié ; Opération de recherche et de sauvetage ; Soutien mixte) Type d'action (Opérations de recherche et sauvetage; Assistance générale)
3.3	Campagnes d'information	Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	Nombre de migrants et de migrants potentiels ayant bénéficié de campagnes de sensibilisation sur les risques et les dangers liés à la migration irrégulière et/ou sur les alternatives à cette migration. Nb. Comprend les activités visant le grand public à l'extérieur des institutions (c'est-à-dire les activités qui ne font pas partie du renforcement des capacités des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales) telles que les campagnes médiatiques. Comprend également des activités visant à sensibiliser la population à la discrimination liée à la migration.	Genre, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Sujet de la campagne (Migration sûre et légale ; Risques de migration irrégulière ; Discrimination liée à la migration) Type de campagne (Événement (contact direct avec les bénéficiaires); Campagne de médias de masse (contact indirect avec les bénéficiaires))
3.4	Retours volontaires	Nombre de retours volontaires pris en charge	Nombre de migrants aidés par des moyens de transport pour retourner volontairement dans leur pays d'origine. Des mesures supplémentaires telles que des conseils avant le départ, de l'aide pour obtenir des documents de voyage, des billets de retour et des escortes de voyage sont comptabilisées, dans la mesure où elles ont lieu dans le pays de départ.	Genre, Handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire Lieu : pays de départ Pays vers lequel les migrants retournent / pays d'origine Type de soutien (Assistance avant le départ ; Soutien aux voyages)
3.5	Aide à l'arrivée	Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à l'arrivée	Nombre de rapatriés qui ont bénéficié d'une aide à l'arrivée.	Genre, Handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Type de support (Santé : Traitement médical ; Aide psycho-sociale ; Juridique : Conseil ; Documentation ; Traçage de la famille ; Logement / abri ; Trésorerie pour les besoins immédiats, y compris le transport ; Assistance en nature : Alimentation ; Vêtements ; Soutien multiple)

3.5.bis	Aide à la réintégration	Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une aide à la réintégration	Nombre de rapatriés qui ont bénéficié d'une aide à la réintégration. Comprend uniquement le soutien à long terme aux rapatriés, par exemple le soutien aux AGR, à l'EFTP, etc., et exclut l'aide post arrivée qui va en 3.5. Comprend également l'assistance juridique pour la réintégration.	Genre, Handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Type d'action (Individuel ; Collectif ; Communautaire) Type de soutien (Éducation (éducation, TVET) ; Santé (traitement médical, aide psychosociale) ; Juridique (conseil, documentation, recherche familiale) ; Logement / abri; Économique (AGR, formation, soutien à la recherche d'emploi, soutien à la création d'une entreprise) ; Soutiens multiples)
3.6	Institutions gestion des migrations	Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques soutenus par le renforcement des capacités ou le soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	Nombre d'acteurs régionaux, nationaux et locaux et non étatiques dont les capacités en matière de gestion des migrations ont été renforcées par la formation, le renforcement des capacités ou un soutien opérationnel direct (tout soutien pouvant aider les institutions dans leurs opérations quotidiennes). Ceci comprend le soutien à la législation sur la gestion des migrations et à d'autres politiques à long terme sur la gestion des migrations.	Lieu Type de soutien (Atelier de formation ; Soutien opérationnel ; Assistance technique) Sujet (Retour et réintégration ; Protection (y compris VBG) ; Traite des êtres humains/ trafic de migrants ; Migration légale ; Référencement ; Questions transfrontalières ; Sensibilisation ; Collecte de données) Type d'acteur (Forces de sécurité locales; Forces de sécurité nationales; Institutions publiques locales ; Institutions publiques nationales ; ONG / OSC ; Institutions régionales)
3.7	Formations sur la gestion des migrations et protection	Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	Nombre de personnes formées sur les questions de gestion des migrations et de protection des migrants. Le personnel formé comprend des responsables nationaux et locaux ainsi que des acteurs non étatiques concernés.	Genre, Lieu Type de soutien (Formation ; Atelier ; Mentorat) Sujet (Protection (y compris VBG) ; Traite des êtres humains/ trafic de migrants; Migration légale ; Référencement) Type d'acteur (Représentants communautaires ; Communauté/bénévole ; Institutions civiles locales ; Forces de sécurité locales ; Institutions civiles nationales ; Forces de sécurité nationales; ONG / OSC ; Institutions régionales ; Fournisseurs de services ; Journalistes)
3.8	Évacuation et réinstallation	Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'aide à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	Nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés bénéficiant d'une aide à l'évacuation et à la réinstallation, dans les pays de départ, de transit et de réinstallation.	Genre, Handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire Pays d'origine, Pays de transit, Pays de réinstallation Type de soutien (Réinstallation ; L'intégration dans le pays de réinstallation ; Rapatriement des personnes évacuées ; Autres solutions de pays tiers)
3.10	Mobilité légale	Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales.	Genre, Handicap, Tranche d'âge, Lieu d'origine, Lieu de la mobilité Objectif (Préparation au placement à l'étranger ; Travail ; Étude ; Stage / TVET ; Soutien des mesures de post-mobilité ; Autres soutiens juridiques (par exemple au regroupement familial)) Type d'échange (UE vers l'Afrique; Afrique vers l'UE; En Afrique) Type d'assistance (Préparation avant le départ; Mobilité ; Post-mobilité ; Soutiens multiples)

3.11	Sensibilisation	Nombre d'événements de sensibilisation sur les migrations	Activités s'adressant au grand public (c'est-à-dire des activités qui ne font pas partie du renforcement des capacités des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales), telles que les campagnes médiatiques, etc.	<p>Lieu</p> <p>Type de sujet (Migration sûre et légale ; Risques de la migration irrégulière ; Alternatives à la migration)</p> <p>Type de soutien (Message radio ; Émission de télévision ; Médias sociaux ; Panneau d'affichage ; Tracts ; Événement de sensibilisation en personne ; Soutiens mixtes)</p>
------	-----------------	--	--	---

4. Améliorer la gouvernance

Code	Titre court	Titre	Définition	Désagrégations optimales
4.1	Infrastructures de gouvernance	Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	Nombre d'infrastructures construites ou rénovées avec le soutien du FFU pour renforcer la gouvernance.	<p>Lieu</p> <p>Type de soutien (Construit, Réhabilité)</p> <p>Type d'acteur (Institutions régionales ; Institutions civiles nationales ; Institutions civiles locales ; Forces de sécurité nationales ; Forces de sécurité locales ; Fonctionnaires de la justice ; Journalistes ; ONG/OSC ; Représentants communautaires)</p> <p>Sujet (Infrastructure de gouvernance formelle ; Infrastructure de gouvernance informelle ; Infrastructure de sécurité)</p> <p>Type d'infrastructure (Infrastructures de gouvernance formelle : Bâtiments gouvernementaux ; Bureaux administratifs ; Mairies ; Autres infrastructures de gouvernance formelle ; Infrastructure de gouvernance informelle : Structures pour les représentants communautaires, Aînés, etc. ; Centres communautaires ; Infrastructure de sécurité : Postes frontaliers (infrastructure réelle ou point de passage plus informel) ; Bureau frontalier qui sert de point de passage, mais qui n'est pas à la frontière physique (p. ex. aéroport et bureaux qui sont retirés de la frontière réelle pour des raisons naturelles ou de sécurité) ; Postes de police et les bureaux ; Postes et bureaux de protection civile ; Postes et bureaux de gendarmerie ; Infrastructure de justice (prisons, tribunaux, bureaux, etc.) ; Centres de crise ; Bureaux et casernes des forces armées)</p>
4.1.bis	Équipement	Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	Nombre d'équipements qui ont été fournis pour renforcer la gouvernance grâce au soutien du FFU.	<p>Lieu</p> <p>Type d'équipement (Véhicules ; Matériel informatique) ; Matériel technique : Équipement de protection individuelle (EPI), trousse d'enquête/médecine légale, etc.)</p> <p>Type d'acteur (Institutions régionales ; Institutions civiles nationales ; Institutions civiles locales ; Forces de sécurité nationales ; Forces de sécurité locales ; Fonctionnaires de la justice ; Journalistes ; ONG/OSC ; Représentants communautaires)</p> <p>Coût de chaque équipement individuel (0 à 499 € ; 500 € à 999 € ; 1 000 € à 2 999 € ; 3 000 € à 4 999 € ; 5 000 € à 9 999 € ; 10 000 € à 19 999 € ; 20 000 €+)</p>
4.2	Personnel formé	Nombre d'employés des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits humains	Nombre d'employés des institutions gouvernementales et des forces de sécurité intérieure formés à la gouvernance, à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix et aux droits humains.	<p>Genre, Lieu</p> <p>Sujet (Gestion des frontières ; Sécurité ; Protection ; Prévention des conflits/consolidation de la paix ; Lutte/protection contre l'extrémisme violent ; Droits de l'homme ; Genre)</p> <p>Type d'acteur (Institutions régionales ; Institutions civiles nationales ; Institutions civiles locales ; Forces de sécurité nationales ; Forces de sécurité locales ; Fonctionnaires de la justice ; Journalistes ; ONG/OSC ; Représentants communautaires ; Dirigeants traditionnels ; Points focaux VBG ; Ambassadeurs de la jeunesse ; Membres de comités sur la protection de l'enfance ; Autres acteurs non étatiques concernés)</p>

4.3	Consolidation de la paix	Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de droits humains	Nombre d'individus issus de communautés locales participant à des dialogues inter- et intra-communautaires et/ou à des activités sur les droits humains, le genre, la médiation civile, la prévention des conflits et la consolidation de la paix, ainsi que des activités de sensibilisation sur ces sujets.	Genre, handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Type d'action (Dialogues communautaires ; Activités de médiation civile ; Sensibilisation ; Gestion communautaire des ressources ; Groupes ou activités intercommunautaires) Sujet (Prévention des conflits/consolidation de la paix ; CVE/PVE ; Droits de l'homme et protection; Genre)
4.6	Stratégies et lois	Nombre de stratégies, de lois, de politiques et de plans élaborés et/ou directement soutenus	Stratégies, lois, politiques, cadres, mémorandums, plans de développement, accords et procédures standard d'opération (PSO) élaborés grâce à l'assistance technique et/ou aux efforts de coordination financés par le FFU.	Lieu Portée géographique (Politique/stratégie locale ; Politique/stratégie nationale ; Politique/stratégie internationale ; Politique/stratégie régionale) Action (Législation/lois adoptées; Politiques à long terme; Procédures standards/ protocoles ; Stratégies/plans) Soutien (Plaidoyer ; Soutien opérationnel/soutien financier ; Assistance technique ; Soutien multiple) Objet (Secteurs : Agriculture /Vétérinaire ; Gestion des frontières ; Éducation; Emploi ; Énergie ; Santé ; Logement; Légal ; Nutrition ; WASH ; Prévention et sécurité des conflits ; Prévention des conflits / consolidation de la paix ; CVE ; Protection (y compris VBG) ; Gestion des frontières ; Migration : Gestion des migrations – traite des êtres humains/trafic de migrants ; Gestion des migrations – migration légale ; Gestion des migrations – autres)

5. Questions transversales

Code	Titre court	Titre	Définition	Désagrégations optimales
5.1	Groupes multipartites	Nombre de groupes multipartites et de mécanismes d'apprentissage formés et se réunissant régulièrement	Nombre de plates-formes de coordination et d'apprentissage, de comités et de groupes multipartites formés, se réunissant régulièrement et ayant abouti à des conclusions exploitables. Cet indicateur comprend aussi les groupes soutenus.	Lieu Type d'action (Groupe de coordination/plate-forme ; Groupe d'apprentissage/plateforme) Type de support (Support opérationnel ; Assistance technique ; Plaidoyer) Sujet (Agriculture / Vétérinaire ; Énergie; Éducation ; Santé ; WASH ; Emploi ; Nutrition ; Logement ; Légal ; RRC ; Gestion des frontières ; Prévention des conflits / consolidation de la paix ; CVE ; Sécurité ; Protection (y compris VBG) ; Gestion des migrations – traite des êtres humains/trafic de migrants ; Gestion des migrations – migration légale ; Gestion des migrations – autres ; Questions transfrontalières) Type d'acteur (Représentants communautaires ; Fournisseurs de services communautaires et bénévoles ; Journalistes ; Institutions civiles locales ; Forces de sécurité locales ; Institutions civiles nationales ; Forces de sécurité nationales ; ONG / OSC ; Les institutions régionales ; Fournisseurs de services ; Multi-parties prenantes)

5.2	Systèmes de données	Nombre de systèmes de planification, de surveillance, d'apprentissage, de collecte et d'analyse de données mis en place, mis en oeuvre et/ou renforcés	Nombre de systèmes de collecte, de partage ou de reporting d'information directement soutenus, partagés avec la communauté des praticiens dans le but d'améliorer la conception et la mise en oeuvre de projets. Cet indicateur comprend aussi les rapports/publications périodiques.	<p>Lieu</p> <p>Type d'action (Évaluation des compétences ; Rapports ; Statistiques et système d'information ; Manuels de formation/programme d'études ; Cartographie ; Publication périodique)</p> <p>Sujet (Agriculture ; Énergie ; Éducation ; Santé ; WASH ; Emploi ; Nutrition ; Logement ; Légal ; RRC ; Gestion des frontières ; Prévention des conflits / consolidation de la paix ; CVE ; Sécurité ; Protection (y compris VBG) ; Gestion des migrations – traite des êtres humains/trafic de migrants ; Gestion des migrations – migration légale ; Gestion des migrations – autres ; Questions transfrontalières)</p>
5.3	Études	Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	Cet indicateur fait référence aux activités de recherche partagées avec le public ou la communauté des praticiens dans le but d'améliorer les connaissances en matière de conception ou de mise en oeuvre de projets, et qui ne sont pas menées régulièrement.	<p>Lieu</p> <p>Type d'action (Document de recherche; Enquête; Étude de terrain visant à éclairer la politique)</p> <p>Sujet (Agriculture / Vétérinaire; Énergie; Éducation ; Santé ; WASH ; Emploi ; Nutrition ; Logement ; Légal; RRC ; Gestion des frontières ; Prévention des conflits / consolidation de la paix ; CVE ; Sécurité; Protection (y compris VBG) ; Gestion des migrations – traite des êtres humains/trafic de migrants ; Gestion des migrations – migration légale ; Gestion des migrations – autres ; Questions transfrontalières)</p>
5.4	Initiatives de coopération régionale	Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	Organismes de coordination, groupes, dialogues, réseaux et mécanismes d'apprentissage mis en place entre des institutions de l'État et/ou des organismes non étatiques (par exemple les organisations de la société civile, les dirigeants communautaires) sur la coopération régionale.	<p>Lieu</p> <p>Type de soutien (Soutien opérationnel ; Assistance technique ; Plaidoyer)</p> <p>Sujet (Initiative de coopération transfrontalière ; Initiative de coopération régionale ; Initiative régionale de gestion des migrations)</p> <p>Type d'acteur (Représentants communautaires ; Institutions civiles locales ; Forces de sécurité locales ; Institutions civiles nationales ; Forces de sécurité nationales ; ONG/OSC ; Institutions régionales; Multiparties prenantes)</p>

6. Activités liées au COVID-19

Code	Titre court	Titre	Définition	Désagrégrations optimales
6.1	Fournitures	Nombre de fournitures liées à la pandémie COVID-19 fournies et/ou distribuées	Nombre de fournitures médicales ou d'équipement de protection personnelle liées à la pandémie COVID-19 distribués à des utilisateurs finaux.	<p>Lieu</p> <p>Type de fournitures (Équipement de protection personnelle (EPI) ; Fournitures de tests sur les virus et les sérologiques ; Matériel d'essai des virus et des sérologiques ; Médicaments de traitement, plasma ; Fournitures de traitement ; Lits d'hôpitaux; Lits de soins intensifs)</p> <p>Type d'action (Approvisionnement ; Distribution)</p> <p>Coût unitaire des fournitures (0 à 4 euros ; 5 à 99 euros ; 100 à 499 euros ; 500 à 999 euros ; 1 000 euros à 9 999 euros; 10 000 euros à 19 999 euros; 20 000 euros et plus)</p> <p>Type d'entités Centres de santé ; Hôpitaux; Institutions gouvernementales; OSC ; Communautés locales)</p>

6.2	Bénéficiaires directs	Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	Les personnes qui bénéficient directement des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19.	Genre, handicap, Tranche d'âge, Statut migratoire, Lieu Type de soutien (Soutien principalement psychosocial ; Soutien principalement médical; Principalement aide au logement (pour la quarantaine) ; Principalement aide à la protection ; Principalement soutien économique ; Principalement soutien de résilience ; Soutien mixte)
6.3	Entités soutenues	Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19	Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées au COVID-19.	Lieu, Genre (Si le personnel des entités mentionnées est pris en charge) Type d'entités (Écoles et centres de formation ; Centres de santé; Hôpitaux ; Institutions gouvernementales ; OSC ; Communautés locales ; PME ; Autres) Type de soutien (Renforcement des capacités ; Matériel médical ; Sensibilisation aux règles d'hygiène et de distanciation sociale ; Infrastructure réhabilitée par type d'infrastructure ; Formation du personnel de santé; Soutien au personnel de santé ; Renforcement des systèmes de surveillance ; Campagnes/initiatives de communication des risques ; Interventions en matière de cohésion sociale ; Initiatives au point d'entrée)

NOTE:

Sauf indication dans l'indicateur, les disaggregations utilisent des catégories spécifiées ci-dessous :

- **Lieu** : Pays, niveaux administratifs 1 (p. ex. province), 2 (p. ex. district), potentiellement 3 (p. ex. commune).
- **Tranche d'âge** : Enfants (<18) ; Jeunes (18-35 ans); Non-jeunes (>=35).
- **Statut migratoire** : Population hôte ; Migrant saisonnier ; Réfugié ou demandeur d'asile ; Déplacé interne ; Rapatrié ; Migrants en transit ; Personne vulnérable ; Victime de la traite.
- **Secteur économique** : Agriculture, pêche et élevage ou transformation ; Construction ; Commerce de gros et de détail ; Artisanat ; Tourisme ; Textile et vêtements ; Transport et logistique ; Services aux PME (y compris services financiers) ; Activités de production industrielle et semi-industrielle ; Services (y compris éducation, santé, travail social et autres activités de services).
- **Taille de l'infrastructure** : Moins de 1 000 €, 1 000 à 10 000 €, 10 000 à 100 000 €, 100 000 € à 1 000 000 €, plus de 1 000 000 €.

